

MINISTERE DE LA DEFENSE



CENTRE DE DOCTRINE

D'EMPLOI DES FORCES

DIVISION EMPLOI - ORGANISATION

MANUEL DE TACTIQUE GENERALE



Approuvé le : XXX

sous le n°: /DEF/CDEF/DEO/B LOG

Edition 2006

Annule et remplace le TTA 901 Forces terrestres en opération
Edition avril 1999

SOMMAIRE

1 NATURE PERMANENTE DE LA GUERRE ET DES OPERATIONS

2 LES NOUVELLES CONDITIONS DE LA GUERRE ET DES OPERATIONS

3 PRINCIPES DE LA GUERRE PERENNES… COROLLAIRES NOUVEAUX

« N'attaquez pas l'ennemi lorsqu'il respecte les règles de la guerre, mais exploitez sans délai la moindre erreur de sa part. »
Frédéric le Grand

3.1 Des principes établis

L'action militaire repose sur **trois principes fondamentaux**, appelés principes de la guerre, qui ont été énoncés par le maréchal Foch : la liberté d'action, la concentration des efforts et l'économie des forces.
Ces principes se combinent sous deux types d'approches : l'approche directe et l'approche indirecte.

Approche directe (TTA 106) :
Concept stratégique envisageant de **détruire** les forces combattantes de l'ennemi

Approche indirecte (TTA 106) :
L'approche indirecte recherche la victoire, quel qu'en soit le niveau, par **l'effondrement** plus que par la destruction de l'adversaire envisagé comme un **système** plus que comme une accumulation de forces.

L'approche directe et l'approche indirecte seront détaillés dans le chapitre 4.
Ces principes s'appliquent en phase de coercition comme en phase de stabilisation.

3.1.1 Liberté d'action

Liberté d'action (TTA 106) :
Possibilité pour un chef de **mettre en œuvre à tout moment ses moyens** en vue d'atteindre, malgré l'ennemi, le **but** assigné.

Principe de liberté d'action (TTA 106) :
Pouvoir agir malgré l'adversaire et les diverses contraintes imposées par le milieu et les circonstances. La liberté d'action **repose sur** :
a - la **sûreté**, qui permet de se mettre à l'abri des surprises ;
b - la **prévision et l'anticipation** des événements et des actions adverses ;
c - la capacité de prendre l'**ascendant** et d'**imposer son rythme** à l'adversaire.

La liberté d'action repose donc sur une capacité d'analyse et de compréhension de la mission dans sa lettre et dans son esprit, sur une connaissance approfondie et surtout sur une **compréhension de l'adversaire et du milieu** et, enfin, sur une organisation rigoureuse de la sauvegarde.

3.1.1.1 Souci de compréhension de la mission

Il s'agit de bien intégrer **l'esprit de la mission** reçue, c'est-à-dire d'en bien comprendre l'esprit avant d'appliquer la lettre. Ainsi, l'analyse de la mission reçu commence par le fameux **« De quoi s'agit-il ? »** du maréchal Foch.
Une mauvaise compréhension de la mission peut avoir des conséquences funestes sur la réalisation de l'effet majeur voulu par l'échelon supérieur. Ce souci de compréhension de la mission peut alors nécessiter des limites posées à la liberté d'action du subordonné pour éviter ce genre d'erreur.

Exemple historique : Auerstedt 1806 (Davout)

Contre-exemple historique : **Waterloo 18 juin 1815 (Mauvaise exécution de la mission confiée à Grouchy)**

Grouchy, à la tête de 33.000 hommes, reçoit pour mission de poursuivre et d'éloigner les Prussiens du champ de bataille principal de Waterloo où Napoléon, avec 74.000 hommes, affrontera les 68.000 anglais de Wellington.

Le 18 juin 1815 dès midi, les français ont attaqué sur l'aile droite anglaise puis au centre et ont subi de lourdes pertes et des contre-attaques sérieuses. La situation est très délicate.
En milieu d'après-midi, les Prussiens de Blücher abordent le dispositif français sur son flanc droit à Plancenoit. Mais Grouchy est introuvable, peut-être faute d'avoir bien interprété les ordres de l'Empereur. Engagé alors sur deux fronts distincts, Napoléon envoie la Jeune Garde contenir les Prussiens. En fin de journée, les français reculent sur l'ensemble du champ de bataille puis battent en retraite sur la route de Rossomme en perdant au total 29.000 hommes.
Grouchy, averti sans doute trop tard de la tournure des évènements qui se sont déroulés à moins de 20 km de ses positions, se replie en France avec ses 33.000 soldats.

Cet exemple illustre la nécessité du souci de compréhension de la mission car il semble certain que si Grouchy avait contenu les Prussiens à l'écart ou s'il avait rejoint au moins Napoléon avant le recul de la Vieille Garde, le sort de la bataille aurait été tout différent avec un rapport de force ainsi rétabli. Ainsi, l'absence de Grouchy a fait perdre à Napoléon sa liberté d'action.

3.1.1.2 Capacité d'organisation rigoureuse de la sûreté

La sûreté conditionne la liberté d'action. Mais, d'une part, la sûreté n'est pas le but unique et d'autre part, elle ne se construit que dans l'instabilité car l'ennemi s'y oppose en permanence. Il faut donc ne retenir qu'un **seuil de sûreté suffisante**. Plusieurs éléments concourent à la sûreté : le renseignement, les mesures de coordination et le dispositif des forces.
La sûreté **se conquiert**, elle constitue une sorte de combat préliminaire dont les effets doivent être ensuite entretenus en permanence quand la bataille principale est engagée. La sûreté sera détaillée plus loin au paragraphe 3.3.3.

3.1.1.3 Faculté de prévision et d'anticipation

Il s'agit de diminuer au maximum les aléas du combat donc d'étudier les conditions de confrontation avec l'adversaire et les conséquences possibles car il y aura toujours interaction entre les forces amies et ennemies. L'étude de la manœuvre future est alors l'objet de la **planification** qui élabore un plan de manœuvre et un plan de renseignement.

Exemple historique : **Préparation d'Austerlitz 1805 (Prévision et anticipation)**

Napoléon prévoit et anticipe l'échec de sa proposition d'armistice par son émissaire Savary auprès de l'empereur russe Alexandre Ier : il fait simuler le repli d'environ 50.000 hommes non loin du maréchal Koutouzof pour pousser les coalisés à la faute. Ainsi les coalisés, refusant l'armistice, décident d'engager 90.000 hommes dans un combat qu'ils pensent très favorable. Napoléon fait alors rejoindre le 1er corps de Bernadotte et le 3ème corps de Davout pour porter ses effectifs à 75.000 hommes, mais bien renseigné sur les manœuvres ennemies, laisse les coalisés s'emparer du plateau de Pratzen le 1er décembre au soir.

Ainsi, ses facultés de prévision et d'anticipation lui permettent de conserver sa liberté d'action pour mener au mieux la bataille du lendemain.

3.1.1.4 Capacité de prendre l'ascendant et d'imposer son rythme à l'adversaire.

Il s'agit de garder l'**initiative** par rapport à l'adversaire. Ceci implique de manœuvrer avec **réactivité** et de savoir **saisir les opportunités**. Il est possible que l'ennemi fasse une faute, on peut aussi la solliciter de sa part en le poussant à la faute. Dans les deux cas, il faudra **exploiter** cette ouverture qui nous permet de prendre ou de maintenir l'ascendant sur l'adversaire et de lui imposer notre propre rythme. Nos premières actions viseront donc le plus souvent à **lui ôter sa propre liberté d'action**.

Exemple historique : **Austerlitz 2 décembre 1805 (réactivité et changement de plan)**

La bataille d'Austerlitz est considérée comme la plus éclatante victoire de Napoléon.

Le 2 décembre à 8 heures, les coalisés attaquent l'aile droite des français au Sud-Ouest du plateau en direction de Telnitz. Leur manœuvre consiste à prendre les français en tenailles en commençant par vouloir les isoler de Vienne d'où arrive Davout. Napoléon, s'apercevant de leur effort principal au Sud, décide de changer de plan. Pour dissocier l'ennemi, Il attaque au centre du plateau avec le 2ème corps de Soult dès 8h30, tout en résistant sur les ailes avec Lannes, soutenu par la cavalerie de Murat, au Nord et le renfort de Davout vers 9 heures au Sud. Vers 11 heures, les coalisés sont effectivement dissociés. Napoléon a rentré un coin dans le dispositif ennemi. A partir de 14 heures, l'artillerie française bombarde les étangs gelés de Satschan au Sud du plateau faisant ainsi périr noyés plusieurs milliers de russes en progression. La débâcle austro-russe est alors inévitable.
Lorsque se couche le fameux soleil d'Austerlitz, Le bilan est de 15.000 tués ou blessés, 30.000 prisonniers, 180 canons et 45 drapeaux coalisés pour 1.300 tués, 7.000 blessés et quelques centaines de prisonniers français.

Napoléon s'est ainsi montré un excellent tacticien, qui analysant parfaitement le terrain et les manœuvres adverses, modifie son plan avec réactivité et obtient le succès incontestable. L'Empereur a pu saisir au mieux l'opportunité par rapport au plan de manœuvre initial. Il a alors pris l'ascendant sur son adversaire et lui a imposé son rythme, conservant ainsi sa liberté d'action.

3.1.1.5 Volonté de décentralisation des responsabilités tactiques

Le chef doit respecter le **principe de subsidiarité** et **savoir déléguer judicieusement**. Il permet ainsi à ses subordonnés d'utiliser leurs forces et leurs moyens avec la meilleure efficacité et selon l'emploi le plus approprié. Il évite de perdre du recul, du temps et de l'énergie à s'occuper de trop de détails. Il gagne à impliquer ses subordonnés dans la réalisation de la mission, à leur laisser toute la liberté d'action nécessaire pour se mettre dans les conditions optimales et, parfois, à leur inculquer le sens de la **prise de risque** raisonnée ou celui de l'initiative heureuse.
Cette volonté de décentralisation des responsabilités tactiques est souvent le prélude à la capacité de prendre l'ascendant et d'imposer son rythme à l'adversaire. Sa limite en restant, bien sûr, le souci de la compréhension de la mission par ses subordonnés.

Exemple historique : **Auerstedt 14 octobre 1806 (initiative de DAVOUT)**

Le succès final de la bataille d'Iéna est du en grande partie à la réussite de la bataille d'Auerstedt.
Napoléon dispose de 97.000 hommes face aux 130.000 prussiens. Il fait marcher à l'ennemi plusieurs colonnes autonomes dont deux corps, commandés par Davout et Bernadotte, chargés de couper les lignes de communications prussiennes au Nord.

Davout, avec 27.000 hommes répartis en 3 divisions, attaque le corps prussien fort de 70.000 hommes avant même le début de la bataille d'Iéna à 20 km de là. Davout ne peut compter sur Bernadotte qui n'a pas répondu favorablement à son appel. Davout, rivalisant de finesse et d'audace, se bat avec un rapport de force défavorable mais résiste, en formation en carrés, aux charges de cavalerie de Blücher. Gagnant ainsi du temps, Davout renforce ses ailes et utilise intelligemment son artillerie en se concentrant sur des points précis de l'ennemi. Devant cette résistance française déterminée, les prussiens se replient en bon ordre en fin de matinée du 14 octobre en attendant les renforts d'Iéna. Vers 12 heures, ce ne sont pas des renforts qui arrivent d'Iéna mais les troupes de Hohenlohe qui battent en retraite devant Napoléon. Le moral ennemi en est atteint et le double repli prussien se transforme en véritable déroute.
L'Empereur exploite alors la victoire en poursuivant l'ennemi dans la nuit. Le bilan est de 27.000 tués ou blessés et 25.000 prisonniers prussiens pour 12.000 tués ou blessés chez les français. 10.000 autres rescapés prussiens d'Iéna et d'Auerstedt seront écrasés par la cavalerie de Murat à Erfurt le 16 octobre et 30.000 autres soldats prussiens se rendront dans les semaines suivantes. L'armée prussienne est anéantie.

Ainsi, l'envoi de deux corps de troupe pour couper les arrières de l'ennemi vers l'Elbe en prévision de sa retraite et le choix judicieux de décentraliser une partie des responsabilités tactiques au maréchal Davout, excellent tacticien, a permis d'offrir à Napoléon une écrasante victoire définitive et sans appel.

3.1.1.6 Connaissance réelle du milieu

Les guerres comme les crises possèdent toutes un cadre géographique physique et humain particulier qu'il est nécessaire d'analyser et d'intégrer dans sa réflexion sur la manœuvre à choisir. Une **véritable culture** géographique, historique, philosophique, sociale et politique est nécessaire. La Géopolitique est une science qui peut apporter un nombre conséquent de réponses à l'analyse des facteurs et au donc permettre le choix d'un mode d'action pertinent. Le renseignement « terrain – météorologie – population » doit être actualisé et exploité au mieux.

Exemple historique : **Traversée des Alpes par César**.

« César, entrant dans les Gaules, eut les Alpes à traverser. On lui apprit que les troupes des Barbares montagnards gardaient les passages. Il étudia la nature et le climat, et vit que du haut des montagnes il descendait en bas beaucoup de rivières, qui formaient des lacs d'une grande profondeur, desquels, à la pointe du jour, il s'élevait des brouillards fort épais.
César prit ce temps pour faire faire le tour des montagnes à la moitié de ses troupes. Le brouillard en déroba la vue aux Barbares, qui ne firent aucun mouvement. Mais quand César se trouva sur la tête des ennemis, ses troupes jetèrent de grands cris. L'autre moitié de son armée, qui était en bas, répondit à ces cris par d'autres, et toutes les montagnes des environs en retentirent. Les Barbares furent épouvantés et prirent la fuite. Ce fut ainsi que césar traversa les Alpes sans combat. »

Polyen (Stratagèmes).

3.1.1.7 Aptitude à créer la surprise

Il s'agit de **maintenir l'adversaire dans l'incertitude**. En effet, le champ de bataille n'est pas devenu totalement transparent avec la mise en place de capteurs de plus en plus performants. Il existe toujours un « **brouillard de la guerre** » qui, s'il nous gêne, doit aussi **gêner l'ennemi**. La surprise peut également avoir un **effet moral décisif** sur l'adversaire. La surprise sera détaillée plus loin au paragraphe 3.3.2.

3.1.2 Concentration des efforts

Principe de concentration des efforts (TTA 106) :
Orientation dans l'espace et le temps des différentes actions et des effets des systèmes d'armes **autour d'un but unique**.

C'est la combinaison, dans l'espace et dans le temps, des actions et des effets des systèmes de forces et d'armes disponibles en vue d'atteindre un **objectif précis**. Dans la plupart des cas, cet objectif sera un effet à atteindre sur l'adversaire, et non sur le terrain, pour que se concrétise le succès d'une opération. **La concentration des efforts ne signifie pas concentration des forces**. Les systèmes d'armes modernes associent la dispersion des vecteurs à la concentration et à la précision des effets.

Penseurs militaires : **Le principe fondamental de Jomini en 1837**

Jomini démontre qu'il existe un **PRINCIPE FONDAMENTAL** de toutes les opérations de la guerre qui consiste :

1/ A **porter**, par des combinaisons stratégiques, **le gros des forces d'une armée**, successivement **sur les points décisifs** d'un théâtre de guerre, et autant que possible **sur les communications de l'ennemi** sans compromettre les siennes.

2/ A manœuvrer de manière à engager ce gros des forces **contre des fractions seulement de l'armée ennemie**.

3/ Au jour de la bataille, à diriger également, par des manœuvres tactiques, le gros de ses forces **sur le point décisif du champ de bataille**, ou sur la partie de la ligne ennemie qu'il importerait d'accabler.

4/ A faire en sorte que ces masses ne soient pas seulement présentes sur le point décisif, mais qu'elles y soient mises en **action avec énergie et ensemble**, de manière à produire un **effort simultané**.

Précis de l'art de la guerre, Général Jomini.

3.1.2.1 L'organisation du commandement

Le commandement est l'expression de la volonté du chef qui est à l'origine de la cohérence de l'action. Le commandement est donc le premier facteur de concentration des efforts et il doit être unique. L'**unicité du commandement** en est sa qualité première. Mais le commandement doit aussi avoir les qualités suivantes : **continuité, permanence, cohérence et subsidiarité**. Le commandement sera abordé plus en détail au chapitre 7.

Contre-exemple historique : **Somme 1916 (Commandement allié)**

Le commandement des opérations en 1916 sur la Somme n'était pas unique mais partagé entre français et britanniques. En raison d'une mauvaise concentration des efforts, les forces commandées séparément n'ont pas atteint le but recherché. En effet, les deux interventions étaient juxtaposées dans l'espace, sans interaction, et les aléas ont décalé dans le temps ces deux interventions. L'unicité du commandement est donc une règle impérative.

3.1.2.2 La recherche de la supériorité

La recherche de la supériorité passe par la **concentration de puissance**, résultat de la coordination des effets. Le fondement de la puissance d'un groupement de force répond à l'équation suivante :

Puissance = Nombre x Capacités x Volonté.

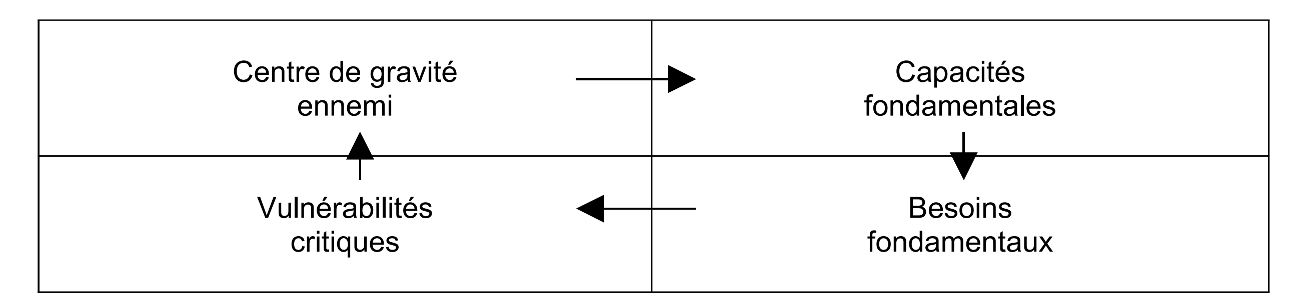
- Nombre : ce qui est en état de combattre.
- Capacités :
    - capacité des matériels : combinaison de leurs performances et de leur approvisionnement immédiat ou différé…
    - Capacité humaine : combinaison de la force de conception des chefs et de leur état-major, de l'instruction tactique et du niveau d'entraînement des forces, de l'esprit d'initiative développé à chaque échelon...
- Volonté : domaine du moral qu'il faut créer et entretenir.

La recherche de la supériorité est donc la maîtrise et l'optimisation de ces facteurs : nombre, capacités, volonté.

3.1.2.3 Le choix du point d'application

La concentration des efforts se réalise sur un point d'application qu'il faut savoir choisir judicieusement. Ce point d'application pourra être le **centre de gravité** de l'ennemi ou un des **points décisifs** représentant une de ses vulnérabilités critiques.
En effet, le centre de gravité des forces ennemies, qu'il soit du niveau stratégique, opératif ou tactique, repose sur des **capacités fondamentales**. Ces capacités fondamentales ont elles même des **besoins fondamentaux** qui se traduisent par des **vulnérabilités critiques** à protéger par l'ennemi. Ces vulnérabilités critiques seront pour nous des points décisifs à détruire, neutraliser, fixer, saisir, tenir, interdire, isoler, influer, modeler… selon une approche directe ou indirecte. Les différents termes seront vus plus en détail au chapitre 4.

Escargot ennemi (tactique, opératif ou stratégique):



Plusieurs types d'objectifs peuvent devenir des points décisifs :

- Une partie de l'adversaire principal ;
- Une partie de l'adversaire immédiat ;
- Une vulnérabilité principale ;
- Un objectif terrain ;
- Un objectif immatériel (population, médias, berceau historique…).

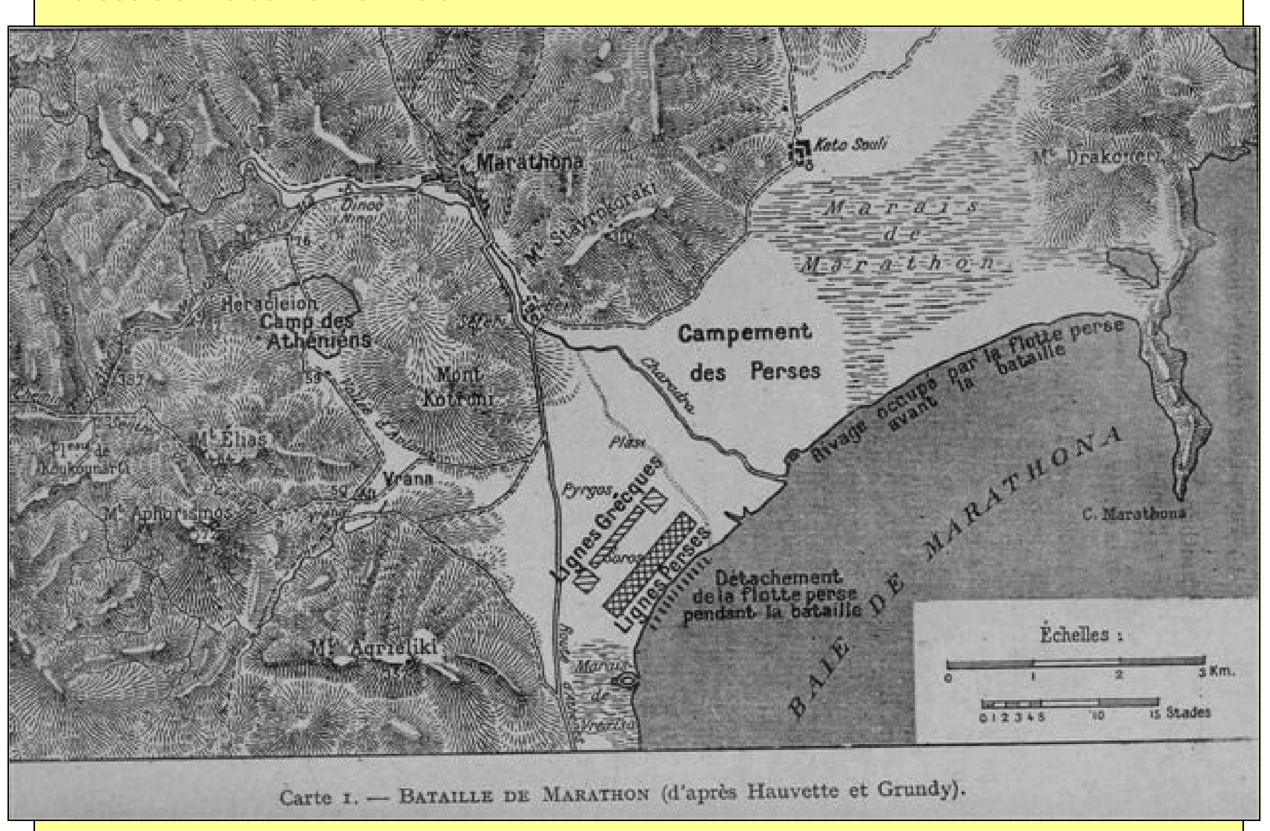
Pour atteindre le centre de gravité ennemi, il faudra atteindre successivement ou simultanément ses points décisifs selon différentes lignes d'opérations. Un des points décisifs ou le centre de gravité lui-même pourra être le point d'application où l'effort principal se portera.

Le choix du point d'application sera exprimé dans l'**effet majeur** de l'ordre d'opération ou de la conception de la manœuvre (plan simplifié). Le meilleur point d'application est celui qui **fait basculer la volonté de l'adversaire**.

Exemple historique : **Marathon 490 avant Jésus-Christ (Application sur les ailes)**

L'empereur perse achéménide Darius, probablement à la tête de 100.000 fantassins et de 10.000 cavaliers embarqués sur 600 navires, décide de punir Athènes et les cités voisines pour leur soutien à la rébellion des colonies grecques sur la côte de l'Asie Mineure. Les Athéniens ne pourront aligner que 11.000 hommes face aux perses.

Les Perses débarquent dans une large baie débouchant sur la plaine de Marathon à environ 40 km d'Athènes. Renseigné sur les mouvements maritimes ennemis, Miltiade dispose ses troupes grecques sur les hauteurs de la plaine. Les deux armées s'observent ainsi plusieurs jours. Puis les Perses, craignant des renforts lacédémoniens, font embarquer une partie des troupes dont leur redoutable cavalerie pour attaquer simultanément Athènes tout en fixant Miltiade à Marathon.
Le rapport de force devient alors moins défavorable entre les lourdes phalanges d'hoplites et les fantassins légers mèdes et perses dépourvus maintenant du soutien de leur cavalerie.
Miltiade prend alors l'initiative de renforcer ses ailes au détriment de son centre et attaque au pas de charge en enfonçant les ailes ennemies. Les Perses sont alors menacés d'encerclement et se débandent pour rejoindre leur flotte avant que leur retraite ne soit coupée. Miltiade ne perd que 192 hommes en écrasant plusieurs milliers de perses sur le terrain. Renforcé par les lacédémoniens, il rejoindra Athènes à marche forcée pour devancer l'assaut des Perses. Devant la forte défense ainsi reconstituée de la cité, les Perses s'en retournent en Asie.



Carte I. — Bataille de Marathon (d'après Hauvette et Grundy).

Le choix de porter l'effort sur les ailes ennemies a permis aux Grecs de placer les perses en position de vulnérabilité en les menaçant de ne pouvoir rejoindre leur flotte, une des capacités fondamentales pour les opérations de Darius contre Athènes. Miltiade, en très bon tacticien, a ainsi bien déterminé le point d'application le plus efficace de ses efforts, celui qui a fait basculer la volonté de l'adversaire.

3.1.2.4 La coordination des effets

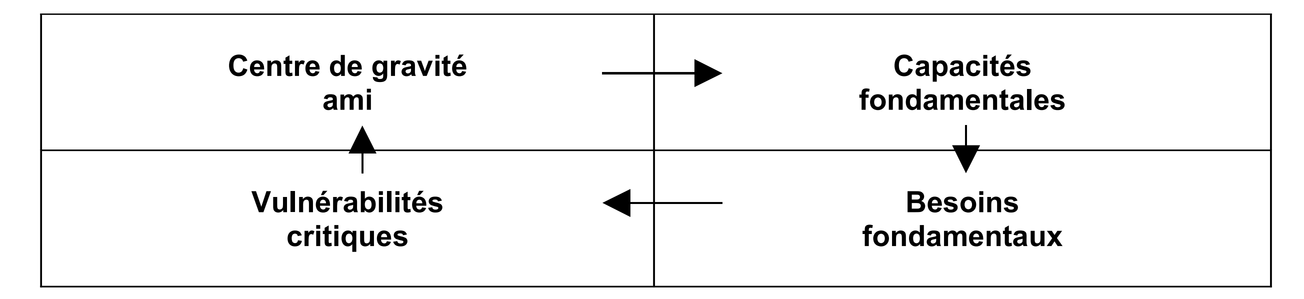
La concentration des efforts passe par l'optimisation des capacités des systèmes d'armes, facteur de puissance. Il s'agit alors de coordonner leurs effets pour multiplier l'efficacité sur l'objectif choisi. La coordination entre les systèmes d'armes est multipliée par celle entre **le renseignement, le mouvement et le feu**. Plus généralement, la coordination des effets sera obtenue par la coordination entre les différentes fonctions opératives, ce qui souligne la nécessaire et systématique complémentarité **interarmes**, et selon le niveau, la complémentarité **interarmées**. Le ciblage est ainsi souvent complété par la destruction d'objectifs d'opportunité.

Le facteur qui lie toutes ces activités est le **temps** car il est indispensable que les actions soient simultanées ou enchaînées avec précision, sans précipitation ni retard. De plus, le temps est un facteur important pour savoir coordonner nos propres séquences de combat par rapport au rythme de la manœuvre ennemie en sachant au maximum **lui imposer notre rythme** (notre **tempo**), le bousculer, le faire culminer avant nous, lui casser son plan et mieux, sa volonté. La coordination des effets doit donc prendre en compte le facteur temps et l'utiliser au mieux pour le succès de la manœuvre.

3.1.2.5 La gestion de la vulnérabilité globale

La guerre implique une **prise de risque** qui est accentuée, lors de la concentration des efforts, dans les zones laissées plus vulnérables. Il faut donc **savoir évaluer ce risque pour le minimiser**. C'est le rôle, entre autre, de la **planification de manœuvre** qui permet d'anticiper les évolutions de la situation, qu'elles soient favorables ou défavorables. C'est le fameux **« Et si… ? »** des planificateurs qui prévoient les différents « *branch plan* » possibles et anticipent au maximum par la production d'ébauches d'ordres de conduite qu'ils intègrent dans le plan de manœuvre et que la cellule réaction de l'état-major pourra utiliser en temps opportun.
La vulnérabilité globale fait l'objet d'une analyse qui commence par la détermination de notre **centre de gravité ami** (notre source de puissance), de nos capacités fondamentales qui lui donnent sa puissance, de nos besoins fondamentaux qui le font vivre et de nos vulnérabilités critiques à protéger impérativement.

Escargot Ami (tactique, opératif ou stratégique):



Ainsi, la concentration des efforts ne peut plus se traduire de nos jours par une concentration des forces. En effet, du fait des moyens directs ou indirects de frappe par l'adversaire, nos forces doivent garder une certaine dispersion ou dilution sur le terrain. Les mêmes dispositions sont également à adopter face au renseignement ennemi qui pourrait alors déduire notre intention d'un dispositif trop marqué.

La constitution d'une **réserve** est également l'une des réponses à la gestion de la vulnérabilité globale. La réserve permet en effet de pouvoir réagir. La notion de réserve sera détaillée au paragraphe 3.3.1.

Contre-exemple historique : **Waterloo 1815 (3 vulnérabilités critiques)**

A Waterloo, Napoléon a peut-être commis une triple erreur concernant la gestion de la vulnérabilité globale, offrant ainsi principalement trois vulnérabilités critiques françaises aux coalisés.

La première, d'ordre stratégique, est la sous-estimation de la détermination des coalisés à en finir militairement avec lui. Ainsi, Napoléon mène la guerre en étant dépourvu d'une quelconque alliance avec un autre pays alors qu'il en disposait encore en 1812, à l'apogée de sa puissance.

La seconde, d'ordre opératif, est de mener la campagne avec des subordonnés de moindre qualité. Napoléon a radié des maréchaux d'expériences (Augereau, Berthier, Marmont et Victor) et s'est entouré de généraux moins expérimentés voire médiocres tacticiens. Il a laissé Davout au ministère de la Guerre, a perdu Bernadotte passé à l'ennemi et Murat dans son royaume napolitain. Déjà, Grouchy et Vandamme avaient échoué à écraser les Prussiens et les Britanniques près de Charleroi puis à Ligny avant la bataille de Waterloo.

La troisième, d'ordre tactique, est l'attaque trop téméraire en terrain détrempé avec des troupes trop exposées au tir nourri des Britanniques de Wellington solidement retranchés sur le plateau du Mont-St-Jean, avec un renfort trop tardif de la Vieille Garde et une incertitude sur les Prussiens de Blücher (qui ont finalement, avec l'échec de Grouchy, bousculé l'aile droite de Napoléon et ont fait basculer la volonté des forces françaises).

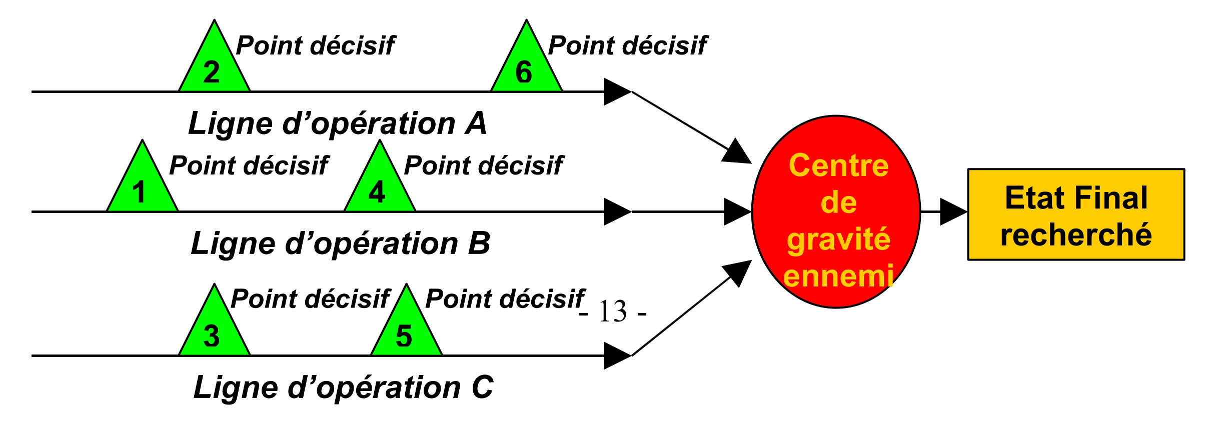
3.1.3 Economie des forces

Principe d'économie des forces (TTA 106) :
Répartition et application judicieuses des moyens en vue d'obtenir le meilleur rapport coût-efficacité pour atteindre le but assigné.

C'est la répartition et l'application judicieuse des moyens en vue d'obtenir le rendement optimal pour atteindre l'objectif assigné. Ceci implique une **expression claire et précise du choix du chef pour atteindre un objectif** et **l'affectation raisonnée des forces** aux différents ensembles tactiques résultant de ce choix.

3.1.3.1 L'expression claire du choix de l'objectif majeur

Nous retrouvons ici encore le souci de bien intégrer l'esprit de la mission reçue mais cette fois décliné dans sa **lettre en exprimant clairement le choix de l'objectif majeur et les tâches à accomplir pour l'atteindre**. Ce choix de l'objectif majeur permettra alors l'affectation raisonnée des forces aux différents ensembles tactiques pour réaliser ces tâches.
Il faut en effet définir ce que l'on veut, c'est-à-dire un **Etat final recherché** (EFR). Pour atteindre cet EFR, le chef définira des **lignes d'opérations** amenant **au centre de gravité ennemi** sur lequel agir. Ces lignes d'opérations seront ponctuées d'une série de **Points décisifs** à atteindre. Les différentes notions seront étudiées en détail dans le chapitre 4.



L'expression claire du choix de l'objectif majeur permettra de **manœuvrer selon un mode d'action défini pour réaliser son effet majeur sur le centre de gravité ennemi**. En effet, manœuvrer, c'est combiner dans l'espace et dans le temps les actions des unités subordonnées pour parvenir à l'objectif que l'on s'est fixé, dans le but de remplir la mission. Pour manœuvrer, il faut donc **se fixer un objectif**. C'est une **étape vitale pour réaliser une véritable économie des forces.** Il est à noter cependant que l'EFR peut évoluer ou changer au cours d'une opération mais cette évolution ou ce changement doit être justifié et raisonné (cas du Kosovo depuis 1999).

Contre-exemple historique : **Vers Sedan 2 septembre 1870 (le manque d'expression claire du choix de l'objectif majeur)**

Le 19 juillet 1870, Napoléon III déclare la guerre à la Prusse. Il n'a pas de garanties diplomatiques de Londres et de Rome et l'armée n'a pas encore achevée de se mobiliser. Pour surprendre les Prussiens et impressionner leurs récents alliés bavarois et saxons, la stratégie de Louis-Napoléon Bonaparte se résume à une vaste offensive générale, mais en ordre dispersé. Face à lui, le maréchal von Moltke concentrera ses attaques sur des points précis du dispositif français et cherchera à s'emparer de Paris par un vaste mouvement tournant.
Sans objectif majeur clairement défini ou exprimé, l'affectation des forces aux différents ensembles tactiques ne se révèlera pas pertinente. Au contraire, le dispositif puis le commandement français se montreront incohérent. Mi-août, l'armée du maréchal Bazaine réfugiée dans Metz est assiégée et l'armée du maréchal de Mac-Mahon le sera dans le réduit de Sedan le 1er septembre 1870, après avoir tenté dans une certaine confusion des ordres supérieurs de secourir Metz. A Sedan, Mac-Mahon blessé, le général Ducrot donne l'ordre de repli vers le plateau d'Illy. Arrivé de Paris, le général de Wimpffen donnera aussitôt le contrordre de passage en force à Bazeilles. L'échec français sera cuisant et l'Empereur capitule le 2 septembre à 11 heures, avec 83.000 hommes qui s'ajoutent aux 17.000 tués ou blessés et 21.000 prisonniers pour la bataille de Sedan. Le 27 octobre, l'armée de Bazaine capitule à Metz.
L'expression claire du choix de l'objectif majeur semble avoir réellement manqué pendant toute cette phase de la guerre depuis la déclaration de guerre jusqu'à la capitulation de Sedan, que ce soit au niveau stratégique ou opératif. Au niveau tactique à Sedan, la discontinuité des ordres a desservi la poursuite d'un objectif assigné et a ajouté en confusion. Ce que les Prussiens ont exploité.

3.1.3.2 L'affectation raisonnée des forces à des ensembles tactiques

La **modularité** est un instrument de l'économie des forces et le choix actuel de l'Armée de Terre de mener une vraie manœuvre interarmes à travers la constitution de Groupement tactique InterArmes (GTIA) et de brigades InterArmes (BIA) selon la mission à accomplir est l'illustration de cette **génération de forces**. Les « Combat command » de la seconde guerre mondiale en sont un exemple.
Trois grandes masses peuvent être ainsi constituées en ensembles tactiques :

- forces destinées à la garantie de la liberté d'action ;
- forces destinées à l'action principale ;
- élément réservé.

L'articulation des forces est la deuxième étape à réaliser dans le cadre de l'application du principe d'économie des forces. La **gestion des espaces occupées par les forces amies** est le troisième aspect à prendre en compte pour éviter une paralysie réciproque.

3.1.3.3 L'application optimale et coordonnée des forces

Cinq règles peuvent être retenues pour engager les forces dans des conditions optimales :

- Eviter les redondances ;
- Rechercher en permanence le rapport de force favorable ;
- Assurer le suivi du potentiel ;
- Eviter l'usure prématurée ;
- Avoir une certaine réversibilité de l'action.

3.1.3.4 L'organisation d'un soutien dynamique

Le **soutien** doit être **conçu en même temps que la manœuvre** pour participer à une bonne économie des forces selon une **judicieuse dépense**. Le soutien doit être **bien dimensionné** et avoir **l'homme pour premier objet**. Ce soutien doit aussi permettre de disposer du **meilleur potentiel pour le moment crucial de l'action**, à savoir le moment où nos forces vont culminer après avoir fait culminer l'ennemi, le moment où nos forces vont réaliser notre effet majeur.

<u>CL des 3 principes de la guerre</u> : Ces trois **principes** sont **interdépendants**. C'est de leur **judicieuse combinaison**, adaptée aux circonstances particulières de chaque opération, que dépendra le succès. Appliqués séparément et sans discernement, ils peuvent devenir source d'échec.

Une concentration des efforts traduite abusivement en concentration des forces, restreint de facto la liberté d'action d'une force et accroît, au contraire, celle de la force adverse. Un souci excessif d'économie des forces au détriment de la concentration des efforts peut interdire toute obtention de la décision sur l'adversaire.

Utilisés avec discernement, ils sont complémentaires. L'économie des forces facilite la concentration des efforts ; la liberté d'action autorise l'économie des forces et la concentration des efforts. Seule la concentration des efforts permet une réelle économie des forces.

3.1.4 Comparaison des principes de la guerre

Fr(3) / US (9) / GB (10)

<table>
<tr><th>Principes britanniques</th><th>Principes américains</th><th>Principes français</th><th>Principes Amiral Labouerie</th></tr>
<tr><td>Maintien du but</td><td></td><td rowspan="4">Liberté d'action</td><td rowspan="4">Incertitude</td></tr>
<tr><td>Sécurité</td><td>Sûreté</td></tr>
<tr><td>Souplesse</td><td>Surprise</td></tr>
<tr><td>Action offensive</td><td>Supériorité de l'offensive</td></tr>
<tr><td>Conservation du moral</td><td>Unité de commandement</td><td rowspan="3">Concentration des efforts</td><td rowspan="6">Foudroyance</td></tr>
<tr><td>Concentration des forces</td><td>Masse</td></tr>
<tr><td>Coopération</td><td>Manœuvre</td></tr>
<tr><td>Choix du but</td><td>But à atteindre</td><td rowspan="3">Economie des forces</td></tr>
<tr><td>Economie des efforts</td><td>Economie des forces</td></tr>
<tr><td>Administration</td><td>Simplicité</td></tr>
</table>

3.2 Des conditions de réussite politique

La politique de la guerre se compose des **combinaisons** par lesquelles un homme d'Etat doit juger lorsqu'une guerre est convenable, opportune, ou même indispensable, et déterminer les diverses opérations qu'elle nécessitera pour atteindre son but.
Ainsi un Etat peut être amené à la guerre suivant des raisons bien différentes : pour revendiquer des droits ou les défendre, satisfaire à de grands intérêts, soutenir des voisins, remplir les stipulations d'alliance, propager des doctrines, étendre son influence, sauver l'indépendance nationale, venger l'honneur ou par manie des conquêtes. La nature des opérations peut notablement en diverger. La guerre pourra se présenter sous différentes combinaisons : la guerre pourra être offensive ou défensive, menée seul ou à plusieurs contre un ou plusieurs, comme partie principale ou auxiliaire, dès le début ou au milieu de la lutte, chez soi ou près ou loin, sage ou extravagante, nationale, civile ou religieuse.

Penseurs militaires : **La politique militaire selon Jomini (Précis de l'art de la guerre)**

Jomini définit la politique militaire comme les combinaisons morales qui se rattachent aux opérations des armées.
Un général et un gouvernement doivent ne rien négliger de la connaissance de ces combinaisons et doivent les prendre en considération dans leurs plans d'opérations. Ainsi, il faudra avoir une réelle connaissance de la « statistique » et de la géographie militaires, savoir modérer les passions adverses et « électriser » ses troupes en gardant l'ordre et la discipline. A ce titre, Jomini définit douze conditions essentielles qui concourent à la perfection d'une armée : recrutement, formation, réserves nationales, troupes et officiers instruits aux manœuvres, discipline, récompenses et émulation, « armes spéciales » (génie et artillerie), armement supérieur en gardant l'initiative, état-major général, soutien et administration, commandement des armées et haute direction des opérations et, enfin, « excitation » de l'esprit militaire. Toutes ces conditions sont nécessaires et leur conservation est à veiller dès le temps de paix ; un gouvernement négligeant son armée serait ainsi un gouvernement coupable. Jomini s'intéresse ensuite au bon prince qui doit avoir une formation militaire puis au bon général et à son choix judicieux avant de terminer sur le nécessaire esprit militaire d'une nation et du haut moral que doit avoir son armée.

3.2.1 Principe d'équilibre

Un certain nombre de règles peuvent être dégagées parmi les combinaisons imposées ou à rechercher. Parmi ces règles, un principe pouvant s'énoncer « **principe d'équilibre** » semble se dégager dans la continuité des relations extérieures françaises mais aussi pour un certain nombre d'Etats souverains dans la mise en application de leur géopolitique.

Pour Jomini, le maintien de l'équilibre politique doit être la base de la politique, notamment l'équilibre maritime dans la balance politique européenne. Jomini cite les engagements de Maurice de Saxe contre Charles Quint en 1552 et du duc de Savoie contre Louis XIV en 1706 pour illustrer le double avantage décisif à mener une guerre d'intervention au bon moment dans une lutte déjà commencée et à intervenir de toute sa puissance et à proximité de ses frontières pour permettre le plus grand développement possible de ses forces.
Il faudra veiller, par exemple, dans une guerre offensive, à ne pas éveiller la jalousie d'un tiers qui viendrait alors au secours de l'ennemi. De même il conviendra si possible d'avoir des alliés surtout si l'adversaire est conséquent, en se rappelant qu'il n'y a pas de petits alliés ni de petits ennemis. Le plus sûr étant de mener une guerre d'intervention dans une lutte déjà engagée, mais avec un contingent respectable pour ne pas être qu'un accessoire. De plus, les interventions lointaines sont très délicates, surtout sans alliés. Selon toujours le principe d'équilibre, il y aurait un grand danger d'entreprendre deux guerres à la fois, ce qu'il faut écarter ou modérer par des alliances et le jeu diplomatique.

Bainville dans l'analyse des conséquences politiques de la paix de l'après première guerre mondiale a montré le rôle important de l'Autriche qui avait été malheureusement dépecée et qui ne pouvait ainsi plus tenir son rôle de nation d'équilibre en Europe. Ce qui a eu des conséquences inévitables sur la paix en Europe et pourra en avoir peut-être encore dans les décennies à venir.

Liddell Hart dans sa grande stratégie évoque également ce principe.

3.2.2 Légitimité de l'action

La légitimité de l'action est une des clés des opérations futures. Liberté d'action en conscience et légitimité de l'action ont toujours été étroitement liées. Ce qui est nouveau aujourd'hui c'est que cette légitimité conditionne plus que jamais l'issue de l'action à conduire.

Le chef militaire n'en détient pas toutes les clés comme il ne détient pas toutes celles délimitant son champ d'action. En effet son échiquier ne se réduit plus à son seul cadre espace temps. Un contexte politique national et international toujours plus complexe tout autant que des règles d'engagement alternant parfois d'un théâtre à l'autre, flou artistique et pointillisme bloquant, viennent sérieusement border son espace de manœuvre. Ce n'est pas forcément un mal lorsque l'on mesure les conséquences d'une incursion malheureuse ou les dégâts provoqués par les dérives comportementales qui déchaînent la haine là où, par exemple, il aurait fallu gagner les cœurs.
En avoir une claire perception au début de l'action est aujourd'hui indispensable pour faire avancer ses pions sur l'échiquier, sinon à coup sûr du moins plus sereinement.

L'utilisation de conseillers politiques (POLAD : political advisor) et de conseillers juridiques (LEGAD : legal advisor) militaires est devenu une habitude dans les opérations actuelles et permet d'éviter des impairs voire des erreurs dans le cadre de la légitimité de l'action.

3.2.3 Gradation des effets

Le principe de gradation des effets permet d'une part d'**influer sur la volonté de l'adversaire** et de le forcer à accepter la nôtre en le dissuadant par des effets de plus en plus coercitifs et, d'autre part, de **maintenir une certaine réversibilité de l'action** dans le cadre du « Three block war ».

Le principe de gradation des effets permet **aussi et surtout**, demain plus encore qu'aujourd'hui, de créer les **conditions politiques de sortie de conflit** et de rétablissement de la paix.

Ce principe permet en outre de **laisser une certaine porte de sortie à l'ennemi** comme le montre l'exemple des « gates » à la frontière nord du Kosovo en 1999 (avec comptage).

3.2.4 Minimisation des dommages ou principe de modération

La conduite de la guerre doit être commandée par la **raison** comme le développe Liddell Hart dans « Stratégie ».

La minimisation des dommages peut ainsi s'énoncer en principe de modération qui tient compte de l'**éthique dans la guerre** et, de nos jours, des **dimensions médiatiques et juridiques** très présentes dans les opérations extérieures.

3.3 Des conditions opérationnelles

3.3.1 Réserve

Réserves tactiques (TTA 106) :
Elément de manœuvre tenu à la disposition du commandement lui **permettant d'influer sur** le déroulement du combat.

Plus la situation est complexe et plus le besoin d'une réserve, polyvalente et toujours disponible, est fondamental.
Cette **réserve tactique est constituée d'éléments interarmes prélevés** dans les GTIA ou fourni en renforcement par l'échelon supérieur. Elle est **adaptée à la situation**, à l'ennemi, au théâtre et à la mission. Distincte des unités en soutien de l'action principale, la réserve **permet de saisir et d'exploiter une occasion particulière** pour frapper un des centres de gravité ennemis ou faire face à un brusque changement de situation remettant en cause la cohérence du dispositif de la force.
Cette **réserve** est **modulable** en cours d'action en fonction du rôle qui lui est dévolu. Des transferts sont alors éventuellement nécessaires entre ce module et les autres unités.
En tout état de cause, la permanence d'une réserve est garantie. Son engagement donne lieu à la **reconstitution immédiate** d'une nouvelle réserve, destinée à jouer le même rôle que la réserve initiale, sans remettre en cause la cohérence et l'efficacité du dispositif de la force[1].
La réserve, qui dispose de l'ensemble des moyens de commandement nécessaires à son action (personnel et équipement), **agit aux ordres d'un chef désigné** dès sa mise sur pied. Elle constitue un élément organique de la force (EOF). A ce titre, elle est directement employée par le PC de la force qui coordonne son action au travers d'une cellule dédiée. Si

[1] Si elle est appelée à intervenir au profit du maintien de la cohérence du dispositif de la force, la réserve soulage d'autant les unités déjà engagées, notamment celles en second échelon, qui peuvent alors fournir les éléments nécessaires à sa reconstitution. En revanche, si elle intervient dans le cadre d'une mission sans lien direct avec la réalisation immédiate de l'effet majeur en cours, cela implique que la force maîtrise la situation et qu'elle est en mesure en conséquence, sans risque, de la recréer ou de bénéficier de renforts.

son intervention s'effectue, en tout ou partie, dans la zone d'action d'un groupement, elle peut être placée sous TACON du commandant de ce dernier.

La réserve est **constituée au niveau N-2**. Par exemple une compagnie au niveau Brigade, une section au niveau Régiment.

La réussite de la contre-offensive russe de Moscou en décembre 1941 ou l'échec de l'offensive allemande du 18 juillet 1918 contre laquelle Foch avait créé une réserve dans la forêt de Compiègne en sont des illustrations historiques.

3.3.2 Surprise

3.3.2.1 Ce qu'est la surprise

Exemple historique : **Xénophon et la retraite des 10.000 (la surprise par la distraction et la ruse)**

Xénophon, grand tacticien et meneur d'hommes, se retrouve à la tête d'une armée démoralisée qui doit battre en retraite de Babylone vers la Grèce sur plus de 2.500 km en territoire hostile à travers la Mésopotamie et l'Anatolie sous la pression permanente de l'armée arménienne pendant huit mois en 401 avant Jésus-Christ.

Xénophon privilégia la surprise en se dérobant souvent en terrain montagneux, préférant des efforts physiques extrêmes aux batailles rangées. Il réussit à sauver l'expédition à force de ruses, de patience et d'endurance jouant sur la psychologie de l'adversaire du moment.

Frontin, dans ses Stratagèmes, nous donne l'exemple de la traversée d'un fleuve en cherchant deux points de passage face aux troupes arméniennes. « Xénophon, repoussé de celui du bas, gagna celui du haut ; également chassé sur ce point par l'arrivée de l'ennemi, il revint au gué inférieur, en ordonnant toutefois à une partie de ses hommes de rester en arrière et de traverser par le gué du haut dès que les Arméniens seraient revenus protéger le gué du bas. Les Arméniens, croyant que l'intégralité des soldats de Xénophon reviendrait au gué inférieur, se laissèrent abuser et ne prirent pas garde à ceux qui restaient en arrière ; ces derniers traversèrent le gué sans rencontrer la moindre opposition et vinrent ensuite protéger le passage de leurs camarades. »

Alexandre Le Grand usa des mêmes ruses pour surprendre les troupes du roi indien Porus lors des franchissements de l'Indus et de l'Hydaspe.

La surprise vise à agir sur la partie vive de l'ennemi, c'est-à-dire **sur son intelligence et sur sa capacité à raisonner**. Liddell Hart évoque la distraction, Ardant du Picq la peur dans « Etudes sur le combat » et Sun Tsu la ruse. Il n'y a donc pas une surprise mais des surprises qui, successives ou coordonnées, concourent à l'acquisition ou au maintien de notre liberté d'action. La 1ère campagne d'Italie en novembre 1796 est un exemple historique de la surprise.
La surprise vise à créer ou à recréer un différentiel, une certaine forme d'**asymétrie pour l'emporter**. Ces asymétries peuvent être générées ou crées.

3.3.2.2 Les quatre types de surprise

La surprise peut être l'introduction d'une **innovation dans un domaine particulier** :méthode, structure, matériel, culture (kamikazes), etc.

3.3.2.2.1 Surprise technique

Surprise réalisée par **l'emploi d'engins de combat, d'armes nouvelles**, soit dès le début de la guerre, soit au cours des opérations. Exemple historique : Ypres 1915 (gaz).

3.3.2.2.2 Surprise organique

Surprise réalisée par la **constitution tenue secrète de formations réservées** ou par une **structure nouvelle** par rapport à l'organisation ou l'articulation habituelle. Exemple historique : Trinôme allemand Chars - avion – radio en 1940.

3.3.2.2.3 Surprise tactique

Surprise réalisée par l'application de **procédés tactiques que l'adversaire n'imagine pas**. Exemples historiques : Carrhes, juin 53 avant Jésus-Christ - Garigliano 1943 (Juin et ses Goumiers).

3.3.2.2.4 Surprise stratégique

Surprise réalisée par la **mauvaise appréciation de l'adversaire** (surprise en négatif) qui a fait de faux présupposés. Exemples historiques : Belgique 1914 - Ardennes 1940.

3.3.2.3 Manœuvre de déception

Déception (TTA 106) :
Mesures visant à **induire l'ennemi en erreur**, grâce à des truquages, des déformations de la réalité, ou des falsifications, en vue de **l'inciter à réagir d'une manière préjudiciable à ses propres intérêts**. La déception comprend la simulation, la dissimulation et l'intoxication.

La déception, traditionnellement intégrée à la manœuvre d'ensemble, est rendue plus concevable du fait de la technologie et de la dispersion géographique. Elle repose d'une part sur une **parfaite connaissance de l'adversaire** et, d'autre part, sur **l'intelligence de sa mise en œuvre**.
Les **modes d'action** en sont les suivants :

- La simulation ;
- La dissimulation ;
- L'intoxication.

Sun Tsu a donné une place importante à la déception. La bataille de Wagram en 1809 ou la déception par une fausse manœuvre de débarquement américain par les marines sur les plages de l'Irak lors de la guerre du golfe en 1991 en sont des exemples.

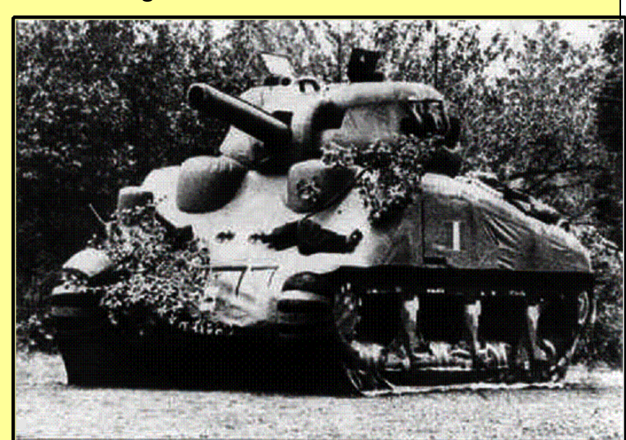
3.3.2.3.1 Simulation

Simulation (TTA 106) : Composante de la déception (**mesures actives**) ayant pour effet de **tromper l'adversaire sur les intentions et les possibilités amies** en lui faisant acquérir de fausses informations.

La simulation consiste à donner à l'ennemi une fausse image de notre réalité.

Exemple historique : **Opération Fortitude 2ème Guerre Mondiale 1944.**

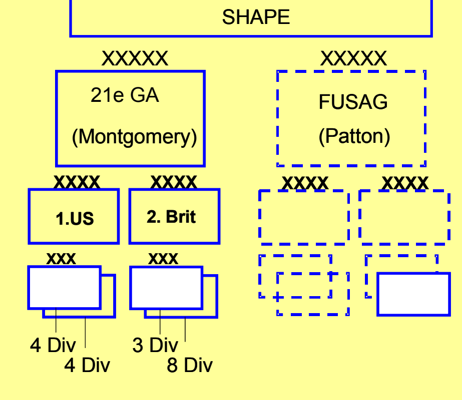
Dans le cadre de la préparation du débarquement en Normandie, les alliés ont mené une opération de déception en simulant la montée en puissance d'un groupe d'armée fictif (le 1st US Army Group de Patton) dans le Sud-Est de l'Angleterre.



Ainsi, depuis l'animation des réseaux radio jusqu'à la mise en place de chars, d'avions ou de canons gonflables dans le Sud-Est de l'Angleterre, tout a été fait pour que les Allemands soient convaincus que l'opération principale de débarquement ait lieu dans le pas de Calais. L'opération « Fortitude » a permis de fixer au moins 2 panzer divisions et 5 field divisions face au Pas de calais. Le rapport de force pour l'opération « Overlord » fut alors favorable aux alliés en Normandie :

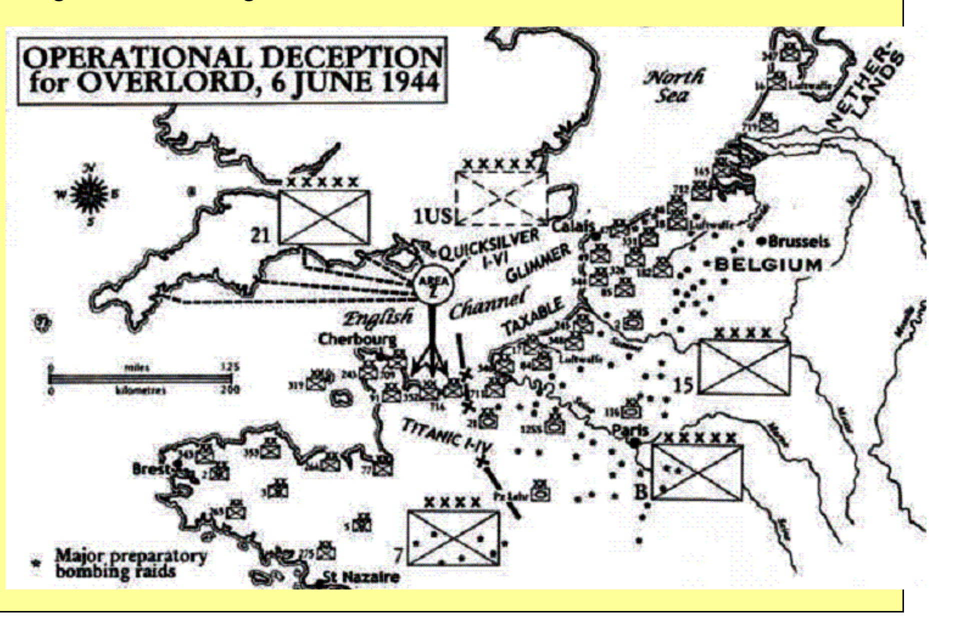


- J : 10 Div alliées / 4 Div All ;
- J+3 : 13 Div alliées / 10 Div All ;
- J+10 : 18 Div alliées / 18 Div All ;



La perception de l'ordre de bataille allié par le FHW (PC allemand du Haut-commandement Ouest du Général Von Rundstedt) le 6 juin soir était :
- 10 à 12 divisions alliées participant aux opérations ;
- 20 prêtes à y prendre part ;
- 30 à 37 inemployées (Groupe d'armée fictif de Patton).

« aucune des unités composant le 1er groupe d'armées américain […] n'a encore été utilisée […] Il faut en conclure que les plans de l'ennemi comportent une nouvelle opération de grande envergure dans le secteur de la Manche, opération qui pourrait bien être dirigée vers le secteur côtier situé dans la région centrale du Pas de Calais ».



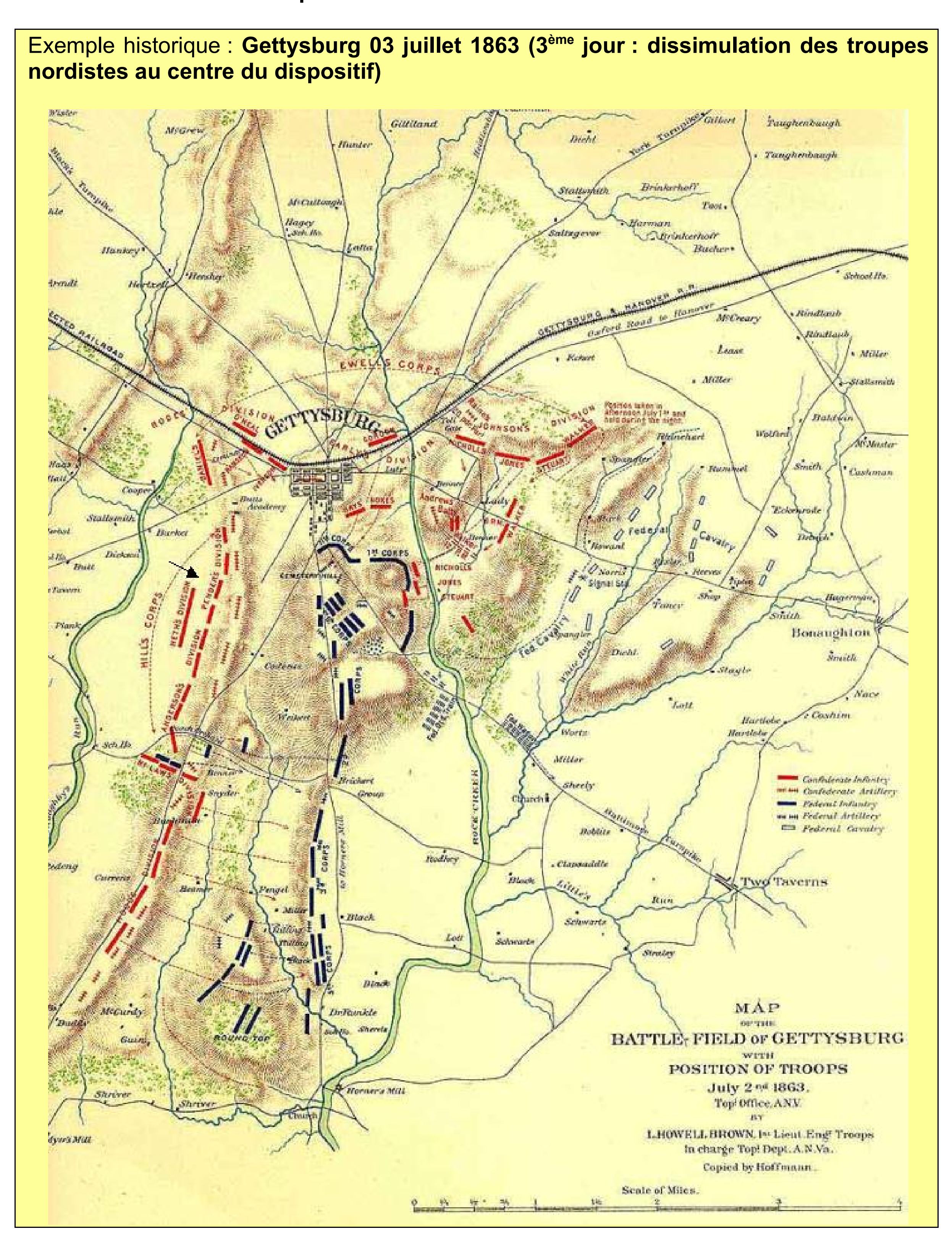
La préparation aérienne alliée a participé à la simulation : les bombardements stratégiques ont été effectués majoritairement au N-E de la Seine.

3.3.2.3.2 Dissimulation

<u>Dissimulation</u> (TTA 106) : Composante de la déception (**mesures passives**) ayant pour effet de **soustraire les forces amies et leurs mouvements aux investigations de l'adversaire**.

La dissimulation vise à **masquer nos intentions**.

Exemple historique : **Gettysburg 03 juillet 1863 (3ème jour : dissimulation des troupes nordistes au centre du dispositif)**



Après deux jours de combat Le 3 juillet, le général sudiste Robert Lee décide de percer le centre nordiste à *Cemetery Ridge* par un assaut décisif. En effet, le général nordiste George Meade avait dégarni son centre afin de repousser les précédentes attaques sudistes sur ses flancs. Il avait cependant encore de redoutables troupes présentes mais dissimulées au centre de son dispositif. Pendant le pilonnage d'artillerie de plusieurs heures par 150 canons, Lee masse son infanterie dans les bois. Les nordistes espacent leurs tirs d'artillerie de réplique puis les cessent complètement. A ce moment, Lee, croyant les nordistes neutralisés, lance plusieurs milliers de fantassins à l'assaut de la colline. Mais bien dissimulés dans les blés, pouvant appliquer des feux à partir d'une position favorable, les nordistes attendent l'arrivée des sudistes à portée de tir pour déclencher un feu dévastateur où presque tous les confédérés seront tués ou blessés. La défaite sudiste est consommée et Lee fait battre en retraite pour l'ensemble des troupes. Epuisés par trois jours de combat, les nordistes ne pourront cependant les poursuivre.

Le général Meade a ainsi, par une dissimulation de son infanterie au centre de son dispositif, trompé le général Lee. Il a appuyé sa dissimulation par le jeu estompé de ses pièces d'artillerie. Cette victoire, cumulée à celle de Vicksburg, aura pour effet d'enlever tout espoir aux sudistes d'envahir le Nord. Les sudistes résisteront cependant deux années encore.

3.3.2.3.3 Intoxication

Intoxication (TTA 106) : Action de **répandre de fausses informations** pour tromper l'adversaire. L'intoxication est un procédé qui relève de la déception.

L'intoxication a pour but de répandre de fausses informations.
Le dispositif serbe au Kosovo en 1999 pendant les frappes aériennes de l'OTAN est un exemple historique d'intoxication .

3.3.3 Sûreté

3.3.3.1 Sûreté et sûreté tactique

Sûreté (TTA 106) :
1- Ensemble cohérent de mesures défensives mises sur pied et appliquées à tous les échelons du commandement dans le but d'obtenir et de maintenir la sécurité.
2- En opérations, mesures visant à **priver l'ennemi de renseignements** et **assurer la liberté d'action** d'une force, la **prévenir d'une rencontre inopinée** et la **protéger d'une attaque** (sûreté tactique).

L'action de la force ne peut se dérouler qu'en s'adossant à un **système de sûreté et de sauvegarde d'autant plus important que le dispositif de la force est lacunaire**. Les intervalles doivent être au moins surveillés et si possible contrôlés.

3.3.3.2 Sauvegarde

Les **mesures** de sauvegarde sont **permanentes**, depuis la préparation de la mission (qu'elle soit offensive, défensive ou en phase de stabilisation) jusqu'à son achèvement.
Le système de sauvegarde doit posséder les **capacités** suivantes :
détection,
identification,
intervention.

L'homme est au cœur de la sauvegarde. Son action est complétée par des capteurs de toute nature.

L'opération Licorne en Côte d'Ivoire illustre bien la nécessaire prise en compte de la sauvegarde dans un pays immense où apparaît la notion d'espace lacunaire. En effet, des forces comptées restent très éloignées les unes des autres. Depuis la protection des postes jusqu'aux convois logistiques, la sauvegarde doit être en permanence présente à l'esprit. L'opération en Afghanistan rencontre les mêmes exigences en matière de sauvegarde.

3.3.3.3 Sûreté sur les arrières ou dans les intervalles

La sûreté sur les arrières est nécessaire pour la **logistique**. En effet, un général avisé cherchera à couper les lignes de communications de l'adversaire si celle-ci sont vulnérables.
Les avantages sont certains comme Napoléon l'a montré lors de sa campagne de France de 1814). Jomini et Liddel Hart ont également insisté sur la **vulnérabilité d'une force qui ne protège pas ses lignes de communications**.
Les combats entre la VIII° Armée et l'Africakorps ou la Guerre éclair en 1940 illustrent la problématique des lignes de communications et la nécessité de réaliser la sûreté sur ses arrières ou dans ses intervalles.
Les opérations en Côte d'Ivoire ou en Afghanistan montrent que la **protection des convois** logistiques est une nécessité vitale en zone d'insécurité.

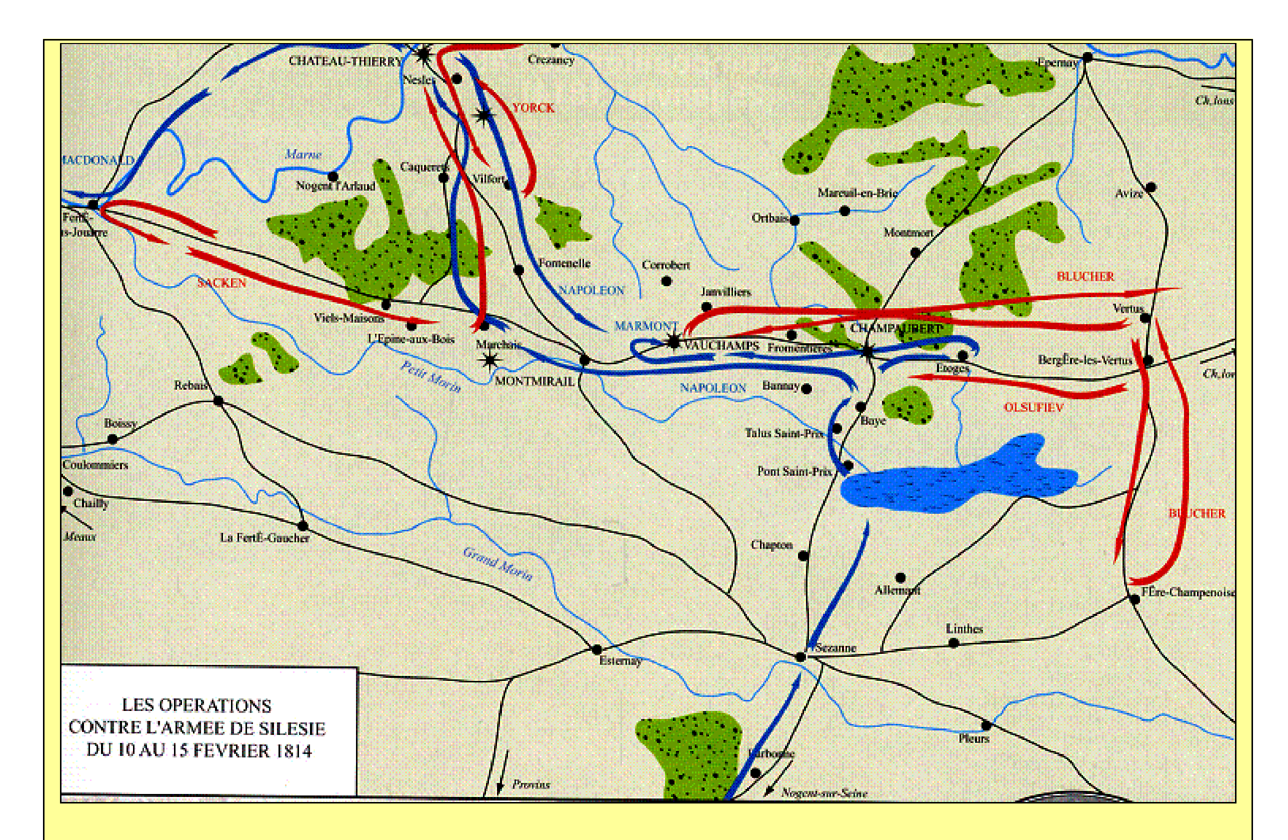
Exemple historique : **Campagne de France 1814 (la manœuvre en position centrale coupant les lignes de communication ennemies).**

La campagne de France de 1814 illustre la manœuvre de Napoléon en position centrale lui permettant de gagner un certain nombre de victoires par des batailles remportées grâce à la rapidité de mouvement de ses corps d'armée interceptant les lignes de communication ennemie et les poussant à se replier.
La carte ci-dessous montre les mouvements de Napoléon (en bleu) interceptant successivement les mouvements des coalisés (en rouge) sur les différents champs de bataille.



Au centre du théâtre d’opérations, l’armée de Silésie, forte de 130.000 hommes sous Blücher, progresse par la vallée de la Marne et plus au Sud à deux journées de marche, l’armée de Bohême, forte de 180.000 hommes sous Schwarzenberg, progresse par les vallées de l’Aube et de la Seine. Inférieur en force à ses adversaires qui disposent en outre de 45.000 hommes plus au Nord, lié à Paris qu’il lui faut couvrir à tout prix, c’est à des manœuvres sur positions centrales que Napoléon recourt comme en 1796 lorsqu’il était à Mantoue. Napoléon dispose de 90.000 hommes pour ce théâtre mais n’en réunira que 60.000 hommes au maximum sur un des champs de bataille (Brienne). Napoléon aura sa ligne de communication en zone centrale entre Paris et son centre d’opérations qu’il déplacera suivant ses manœuvres de Châlons à Arcis, à Sézanne, à Nogent et à provins.

C’est par cette zone centrale qu’il s’efforcera de séparer l’armée de Silésie de l’armée de Bohême. Ce point obtenu, tandis qu’un de ses lieutenants, se servant de l’un de ces cours d’eau comme ligne de défense, contiendra avec de faibles effectifs une des armées adverses, Napoléon portera son gros contre l’autre armée. Il emploiera alors contre l’armée qu’il tient sous sa griffe sa manœuvre favorite : sans livrer de bataille rangée, accabler cette armée dans le flagrant délit d’un passage de cours d’eau ou d’une marche en retraite.



Ainsi, du 23 janvier au 28 mars 1814, les manœuvres sur position centrale, dans lesquelles Napoléon a déployé tout son génie, lui ont permis de tenir tête pendant trois mois aux assauts répétés d'ennemis d'un effectif infiniment supérieur.

La guerre napoléonienne – Les systèmes d'opérations, théorie et technique. Hubert Camon

3.3.4 Volonté et forces morales

L'histoire des guerres offre toutes les preuves du rôle des facteurs moraux dans les victoires et les défaites :

les forces morales jouent un rôle aux niveaux les plus élevés de la hiérarchie ; du 15 août au 5 septembre 1914, quand toutes les offensives françaises échouent, quand le pays est envahi « de la Somme aux Vosges », le général Joffre conserve une parfaite maîtrise de lui-même, rassemble les volontés, oblige ses subordonnés et les états-majors à travailler avec méthode et réorganise son dispositif en faisant comprendre à tous l'enjeu de la bataille ;

ces forces sont également indispensables aux plus petits niveaux ; rien ne se serait fait, en septembre 1914 si les soldats français n'étaient pas retournés au combat, avec un moral de vainqueurs, derrière leurs lieutenants et leurs adjudants.

Exemple historique : **Bataille de la Marne 1914 (commentaire de Von Klück)**

« Que des hommes ayant reculé depuis des jours, que des hommes couchés par terre à demi morts de fatigue puissent reprendre le fusil et attaquer au son du clairon, c'est une chose avec laquelle nous n'avons jamais appris à compter, c'est une impossibilité dont il n'a jamais été question dans nos écoles de guerre. »

Maréchal Von Klück après la défaite allemande de la bataille de la Marne en 1914.

3.3.4.1 But à atteindre

« V=V : Victoire = Volonté » et Foch ajoutait : « sachez ce que vous voulez et faites-le ».
Tout commence en effet par la connaissance du **BUT à ATTEINDRE** et par l'adhésion de tous à cet objectif qui, dans les ordres, doit être exprimé clairement pour que tous agissent et fassent agir en fonction de ce but (Etat final recherché, Effet majeur).

Exemple historique : **Cristiada, Guerre du Mexique 1926-1929**

« Pour le combat rappelez-vous que son objet est de briser la volonté de l'ennemi pour imposer la nôtre, chose qui ne s'obtient que par des victoires complètes achevées par la poursuite ; on ne combattra donc que lorsque la supériorité numérique, celle des positions ou celle que donne la surprise sera manifeste, permettant logiquement d'attendre la victoire. En d'autres termes, vous ne combattrez que là où cela vous conviendra et quand cela ne conviendra point à l'ennemi. Vous ne vous fatiguerez pas de manœuvrer jusqu'à fatiguer l'ennemi et l'obliger à présenter combat en situation défavorable pour lui. »

Enrique Gorostieta Velarde, Général en chef de l'armée des Cristeros.

C'est aussi cette adhésion à un but commun, cet idéal partagé qui créent la confiance et la solidarité entre tous les niveaux de la hiérarchie et conduit à accepter de risquer sa vie.

3.3.4.2 Solidité des armées

Les forces morales entrent bien pour une part importante dans la **solidité d'une armée** et le réalisme commande de reconnaître l'importance de ces facteurs même s'ils sont essentiellement variables et difficilement quantifiables. Une armée solide est un facteur moral essentiel de réussite des combats sur le champ de bataille.

Exemple historique : **Gaugamèles octobre 331 avant Jésus-Christ.**

Alexandre le Grand poursuit sa progression en Orient à la tête de son armée macédonienne invaincue en Asie. Son objectif est de remporter une victoire décisive pour provoquer l'effondrement du vaste Empire achéménide. Son armée est forte de 40.000 fantassins et de 7.000 cavaliers.
Alexandre traverse l'Euphrate, puis la Mésopotamie, franchit le Tigre et rencontre le gros de l'armée perse de Darius III, peut-être 250.000 hommes dont 200 chars, une forte cavalerie de Scythes et de Parthes et une quinzaine d'éléphants de combat, à proximité d'Arbelès en octobre 331 avant Notre Seigneur Jésus-Christ. Darius, bénéficiant déjà d'une écrasante supériorité numérique, a préparé habilement les lieux de la bataille, la vaste plaine de Gaugamèles, en aplanissant le terrain pour ses chars et en parsemant par endroit le sol de tiges de fer pour entraver la mobilité des redoutables phalanges macédoniennes.

Alexandre va utiliser l'atout principal de son armée, le dispositif tactique macédonien : une charge en oblique de formations compactes de 256 fantassins lourds disposés sur 16 rangs et armés de sarisses, une lance de 4 à 7 mètres de long. Une telle masse en mouvement, hérissée de lances et protégée de boucliers, a une force de pénétration qui n'a pas encore trouvé de parade.
Alexandre, se fiant à la valeur de ses troupes, prend l'initiative du combat et charge avec sa cavalerie sur l'aile gauche de Darius. Il déclenche peu de temps après la charge oblique de ses phalanges sur le même côté gauche de l'ennemi déjà ébranlé. Le centre de l'armée d'Alexandre neutralise alors la charge impressionnante des chars de Darius (lames acérées sur les essieux) par un sang froid qui permet d'appliquer une volée de flèches et de javelots sur l'assaillant. Malgré la menace des cavaliers scythes sur la gauche macédonienne, l'armée d'Alexandre fait preuve d'une telle solidité en général que

Darius décide de s'enfuir du champs de bataille entraînant la débâcle du gros de l'armée perse. Devant secourir son aile gauche menaçant de s'effondrer, Alexandre ne pourra poursuivre son ennemi immédiatement et ne pourra rejoindre Darius III. Ce dernier sera assassiné à Bactriane.

Le bilan de la bataille est de quelques centaines de pertes macédoniennes pour plusieurs dizaines de milliers du côté perse. La victoire d'Alexandre tient essentiellement à la solidité de son armée, solidité tactique de sa phalange et solidité morale de ses troupes disciplinées face à l'armée disparate de Darius.

3.3.4.3 Moral des arrières

Le principe des forces morales rappelle également que, de tout temps, il a existé un moral des arrières aussi important que celui des troupes. Le **soutien de la nation** est un facteur important d'appui moral aux troupes engagées. Les guerres d'Indochine et du Vietnam l'ont illustré tout comme l'engagement américain en Irak.

3.3.4.4 Les objectifs psychologiques

Le principe des forces morales inclut également l'existence d'objectifs dont l'importance psychologique est indépendante de leur nature tactique ou économique : capitales, villes symboles, lieux saints, etc. Ces objectifs psychologiques peuvent constituer le **centre de gravité de l'ennemi** ou des **points décisifs**. Une **approche indirecte** peut amener à détruire ces centres de gravité ou ces points décisifs. Les **opérations militaires d'influence** (OMI, ex-PSY OPS) peuvent avoir un effet sur ceux-ci, effets qu'il faudra planifier et mesurer autant que faire se peut.

3.3.4.5 L'audace

L'audace participe à **entretenir l'ascendant moral** sur l'ennemi. Il permet de maintenir ou de rétablir la **supériorité morale** sur l'adversaire. L'audace se caractérise par une **prise de risques calculée**, ou mieux, **raisonnée**, qui permet d'**imposer sa volonté à l'adversaire**.

Penseurs militaires : **Commentaire d'Erwin Rommel sur l'audace.**

« L'expérience prouve que les décisions les plus audacieuses assurent les plus belles promesses de victoire. Mais il y a lieu de bien distinguer l'audace stratégique ou tactique et le coup de dés. L'opération audacieuse est une opération où le succès n'est pas garanti, mais dans laquelle, en cas d'échec, le chef reste à la tête de forces suffisantes pour faire face à n'importe quelle situation. Le coup de dés, en revanche, peut vous donner la victoire ou mener à la destruction totale de votre armée. Dans certaines situations, même ce coup de dés se justifie. Par exemple lorsque la marche normale des évènements doit avoir pour résultat la défaite, que celle-ci n'est plus qu'une question de jours. Aucune raison, dès lors, de temporiser, et la seule chose qui reste à faire est de lancer une opération à grands risques. »

Erwin Rommel – Carnets, la guerre sans haine. 1952.

La Guerre des 6 jours, du 5 au 11 juin 1967, montre que l'audace, en particulier dans le Sinaï et sur le Golan, a constitué, combinée avec le couple avions-blindés et l'effet de surprise, le principal outils de la victoire israélienne avec moins de 700 pertes contre 27.000 du côté arabe.

Le rôle des forces morales ne diminuera pas dans l'exécution des missions des engagements futurs :

d'abord parce que le succès reviendra à ceux qui sauront faire preuve d'initiative, d'audace, de sens des responsabilités, d'esprit de sacrifice ,
mais surtout parce que tous connaîtront des troubles psychiques consécutifs à la violence des combats.

Le code du soldat, qui a pris exemple sur le code du légionnaire, est un guide moral pour l'accomplissement de la mission (voir paragraphe 6.2).

Un moyen efficace de lutte contre ce « stress du combat » est d'améliorer la **capacité psychosociologique des unités** (ou CAPSU). Cette capacité est principalement la résultante de :

- La confiance accordée à l'encadrement,
- La confiance en soi et en ses moyens de combat,
- La perception de la légitimité de l'action,
- La cohésion des unités.
- Le colonel Ardant du Picq a fait ressortir la prépondérance de ces facteurs dans son « Etude sur le combat ».

CONCLUSION du chapitre : Les principes de la guerre sont interdépendants. Ils ne peuvent être appliqués isolément. Ils sont associés à des conditions de réussite politique et à des conditions opérationnelles. Il y a donc des principes, mais peu. Il faut surtout savoir les interpréter, les comprendre et les décliner. Le général Poirier a ainsi développé la notion de boîte à outils. Mais ces principes de la guerre échappent aux influences de la technique et des doctrines spécifiques. C'est en ce sens qu'ils sont pérennes. C'est en ce sens aussi qu'ils sont encore plus à méditer qu'à connaître.

Penseurs militaires : **Axiomes stratégiques et tactiques de Liddel Hart**

Points clés : Dislocation et exploitation (pour rendre le coup décisif). Susciter l'occasion favorable et nécessité d'inciter l'ennemi à commettre des fautes.

1 - Ajuster votre fin à vos moyens

2 - Conservez toujours votre objet présent à l'esprit

3 - Choisissez la ligne (ou le développement) de moindre attente

4 - Exploitez la ligne de moindre résistance

5 - Adoptez une ligne d'opération procurant des objectifs alternatifs

6 - Assurez-vous de la souplesse, à la fois, du plan et du dispositif qui doivent pouvoir s'adapter aux circonstances

7 - Ne jetez pas tout le poids de vos moyens dans une affaire quand votre adversaire est en garde

8 - Ne renouvelez pas une attaque sur la même ligne (ou dans la même forme).

Exemple historique : **Bataille de Cannes (216 avant Jésus-Christ).**
Dislocation : cavalerie lourde - Exploitation : cavalerie numide

Autre exemple historique : **Iéna 1806**.

4 Les principes tactiques des opérations terrestres

4.1 Des fondamentaux à respecter

4.1.1 Généralités

Préambule :
La finalité des opérations demeure l'imposition de sa volonté à l'adversaire en évitant de se faire imposer ou subir la volonté adverse.
Même si aujourd'hui encore le succès ne signifie pas la victoire de l'un et la défaite de l'autre, on peut distinguer deux approches majeures : l'approche directe et l'approche indirecte. De plus, dans les conflits ces deux approches peuvent se mêler l'une à l'autre.

4.1.1.1 L'approche directe

TTA 106 Approche directe
Concept stratégique envisageant de **détruire** les forces combattantes de l'ennemi

Dans cette approche il y a affrontement de puissances, un choc direct ou frontal de forces combattantes. La réflexion sur l'adversaire est quantitative. L'adversaire est considéré comme une addition de forces que l'on va s'efforcer d'user pour le détruire. Le succès sera obtenu par l'effet cumulatif de la force de destruction. Le centre de gravité adverse est ce que l'on cherche à atteindre directement. Le coup est porté sur le centre de gravité pour l'annihiler.

4.1.1.2 L'approche indirecte

TTA 106 Approche indirecte
L'approche indirecte recherche la victoire, quel qu'en soit le niveau, par **l'effondrement** plus que par la destruction de l'adversaire envisagé comme un **système** plus que comme une accumulation de forces.

L'approche indirecte relève d'une approche systémique plus que quantitative. L'adversaire est considéré comme un système complexe dont la manœuvre va chercher à briser la cohérence. Ce sont alors les vulnérabilités critiques de l'adversaire qui deviennent l'objet de toutes les actions conduites. La dislocation ou le démembrement du système adverse doivent permettre de briser sa volonté. Le centre de gravité est donc visé de manière indirecte : c'est l'attaque des différents étais de soutènement qui fera s'écrouler l'ensemble. La nécessité d'exploiter rapidement des faiblesses décelées laisse une large part à l'initiative.

4.1.1.3 imbrication et télescopage des deux approches

Approches directes et indirectes peuvent se retrouver combinées dans les mêmes opérations. Il faut alors considérer le niveau des opérations.

4.1.2 Les savoir-faire de base à posséder

Assurer sa sauvegarde (conserver son potentiel de combat pour remplir la mission), maintenir la liaison (afin de pouvoir recevoir et donner l'information, agir et faire agir), utiliser le temps l'espace (pour démultiplier ses capacités et amoindrir celles de l'ennemi) et les dimensions immatérielles sont les 6 composantes qui sont au fondement de toute manœuvre.

4.1.2.1 La sauvegarde

TTA 106 1- Ensemble des mesures de sûreté, de sécurité et de défense. 2- Notion conçue comme la capacité de la force à préserver son intégrité, c'est à dire son potentiel militaire et humain, ses installations, le soutien de la population et de l'opinion publique locale.

La préservation de l'intégrité de la force est une action permanente qui doit s'efforcer d'être la plus transparente possible pour l'unité concernée de façon à ne pas obérer son économie des moyens. Seul un entraînement poussé sur le long terme ainsi qu'une organisation adaptée et souple peut parvenir à ce résultat.

4.1.2.1.1 Sûreté

Ensemble cohérent de mesures défensives mises sur pied et appliquées à tous les échelons du commandement dans le but d'obtenir et de maintenir la sécurité ; En opérations, mesures visant à priver l'ennemi de renseignements et assurer la liberté d'action d'une force, la prévenir d'une rencontre inopinée et la protéger d'une attaque.

La sûreté vise principalement à protéger sa propre action de la surprise en procurant les délais nécessaires à la réaction. Elle a une part majeure dans la maîtrise ou l'acquisition de la liberté d'action du chef.

La sûreté se conduit simultanément sur trois niveaux d'engagements différents et dans trois domaines d'action particuliers.

Trois niveaux de sûreté sont nécessaires pour garantir la liberté d'action du chef.
Lointaine : de niveau opératif ou stratégique, elle laisse au décideur la possibilité d'élaborer une réaction appropriée de façon à prendre l'ascendant sur l'adversaire ;
Rapprochée : donne aux chefs la possibilité de réagir par une manœuvre coordonnée ;
Immédiate : donne aux personnels la possibilité de riposter.

En d'autres termes et sur le plan tactique
En manœuvre classique,
En mouvement, tout dispositif devra systématiquement avoir les composantes suivantes :
- Avant-garde, arrière-garde, Flancs-gardes : ces composantes seront matérialisés par des unités dédiées ou non (missions secondaires), des systèmes suivant la menace estimée ennemie rapportée au terrain.
- A l'arrêt, tout dispositif comprendra des éléments (unités ou systèmes), de sûreté rapprochée et immédiate.
En manœuvre immatérielle : la sûreté sera assurée par le renseignement d'ambiance créé par l'immersion dans la population. La sauvegarde sera assurée également par la réputation de l'unité. Par les niveaux de posture et la réactivité (sûreté immédiate),

Pour réaliser une sûreté optimale, le dispositif ami devra adopter trois postures actives et passives suivantes :

- Discrétion ou déception : (c'est-à-dire la conservation du secret) dans les déplacements, les stationnements, l'échange de données ou d'informations.
- Détection : par la recherche constante du **renseignement** et à tous les niveaux, à travers, les consignes de surveillance, les mesures de détection (en particulier NBC et mouvement de foule ou préoccupation des populations critiques), le dispositif d'alerte établi. L'unité de sûreté est particulièrement bien placé pour l'acquisition du renseignement d'opportunité destiné à fournir les informations adéquates en vue de la réalisation de l'effet majeur.

- Disposition spatiale : par les mesures d'autodéfense simples et efficaces à travers soit un dispositif cohérent, un échelonnement des unités adéquat, soit la détermination de l'impossibilité chez l'ennemi de créer la surprise car étant lui-même surpris. (cas d'un raid ou de la rapidité).

En définitive, la sûreté est donc à la fois une manœuvre d'acquisition du renseignement et de dissimulation des intentions de ses propres forces. Elle est aussi un effet produit chez l'ennemi : son incapacité à nous dominer par la surprise.

4.1.2.1.2 Sécurité

Si la sûreté est la protection face à la surprise ennemie, la sécurité est l'autre aspect de la sauvegarde. En effet, dans son acception la plus large, la sécurité est la protection contre les effets des armes de toutes natures et de toutes origines (amies-ennemies)[2].
Une bonne sécurité est obtenue à travers la :

Dissimulation des formations, personnels, des matériels et des liaisons

Dispersion des unités sur le terrain par un échelonnement judicieux

Protection par :

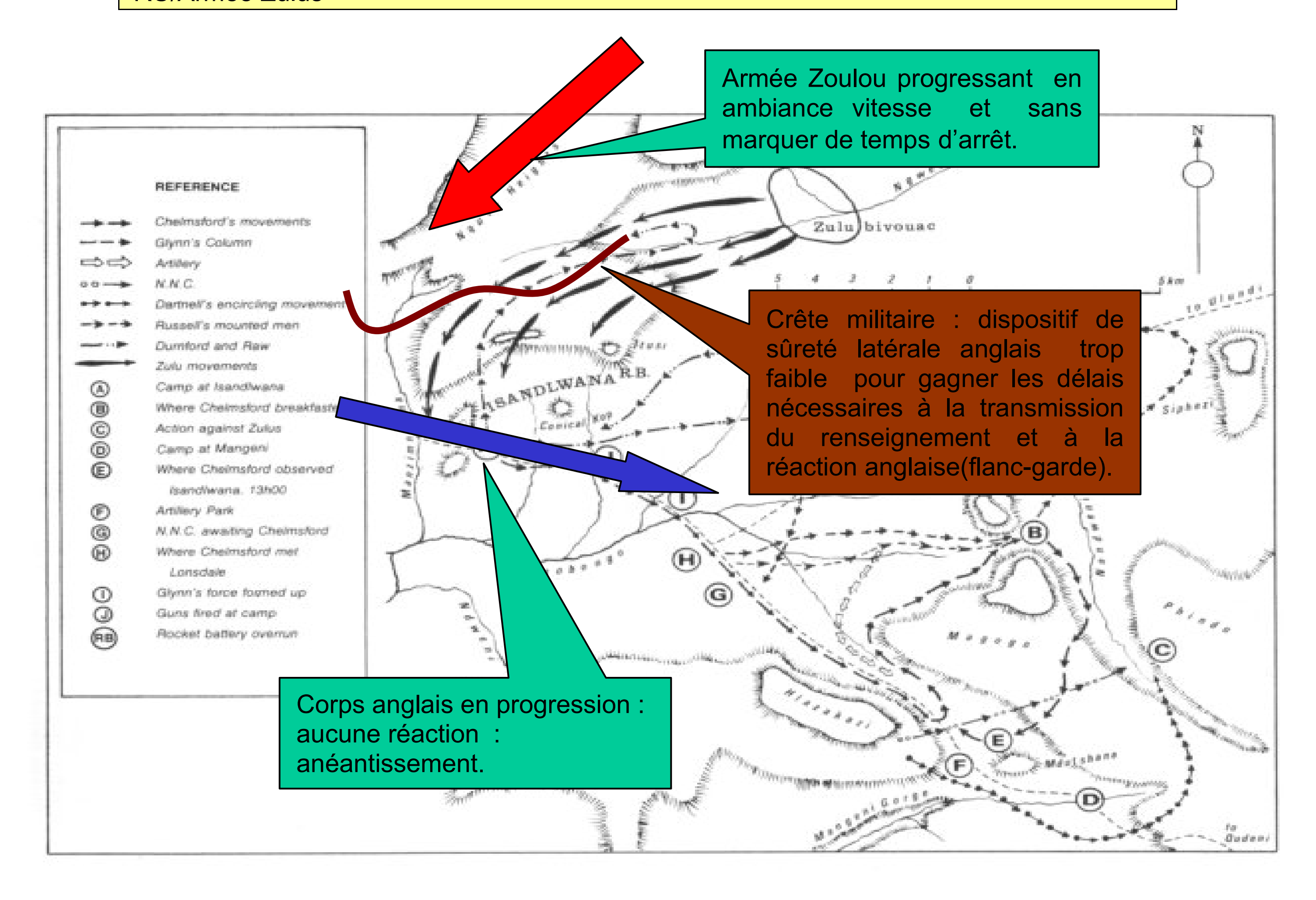
- l'organisation et l'utilisation du terrain
- l'utilisation de moyens techniques appropriés (individuels (casque, gilet), collectif (blindage, défense active etc…)
- les règles de sécurité (ligne de coordination, mesures de sécurité, règles d'ouverture du feu, etc…)

Réputation (aspect psychologique) : par des mesures de communication visant à assurer à l'adversaire la certitude d'une réaction à la fois appropriée et dévastatrice (pouvant se fonder sur la déception).

En manœuvre asymétrique, la sécurité étant mise en cause très rapidement, elle constitue une composante à prendre en compte systématiquement dans l'élaboration de toute manœuvre.

[2] Alors que la sûreté vise à protéger de la surprise ennemie, c'est-à-dire à donner les délais nécessaires à la réaction.

Principe de sauvegarde non respecté: Isandlwana 1878, Afrique du sud : armée RU/Armée Zulus



4.1.2.2 La liaison : le lien tactique

Dans des engagements où et leur cohésion fragilisée par la modularité des unités est forte ainsi que par l'éclatement de la manœuvre rendue possible grâce aux progrès technologiques, la solidité du lien tactique unissant les unités et les hommes n'a jamais été aussi nécessaire. En effet la performance, la puissance et la cohérence de l'action seront d'autant plus grandes que la cohésion générale du système sera réalisée.

- Ce lien est réalisé largement en amont lors de la formation à travers une doctrine unitaire d'engagement, lors de l'entraînement effectué en commun selon des procédés normalisés et rigoureux.
- Ce lien est affermi à travers la conception des ordres et l'élaboration de l'effet majeur qui donne toute la consistance à l'unicité de la manœuvre. Si le subordonné connaît et comprend l'idée de manœuvre et son aspect essentiel l'effet majeur, son action s'ordonnera en vue de sa réalisation même si la liaison est momentanément rompue ou les correctifs ou explication difficiles.
- La discipline, la répétition des manœuvres à effectuer, l'appropriation des procédés tactiques par les chefs et les exécutants entrent dans une part essentiel de la solidité de ce lien tactique.
- La confiance réciproque entre chefs et subordonnés envers les matériels, le lien affectif avec la nation, le lien « rationnel » dans la compréhension pleine et entière de la lettre et de l'esprit de la mission reçue, l'adhésion dans des valeurs explicités de l'institution son également fondamentales a fortiori dans le cadre si particulier des

nouveaux engagements où des chefs de petites cellules se retrouvent isolés et doivent faire preuve d'initiative adéquate. Enfin le partage de l'information plus que sa possession sera demain un élément essentiel à la préservation de ce lien tactique.

4.1.2.3 L'utilisation du temps

« Le chef est celui qui réussit ses calculs de temps ». Napoléon calculait précisément avec règles et compas avant chaque campagne, etc…

Comment utiliser le temps ?

Considéré bien souvent plus comme une donnée que comme un oputil de manoeuvre, le temps est au cœur du problème de l'effet majeur et de la recherche du moment critique, de l'opportunité décisive.

La recherche de l'instantanéité : maintenant ou jamais

4.1.2.3.1 Gagner du temps, et pouvoir en jouer

4.1.2.3.1.1 Les matériels

Les NTIC et le temps réel et le problème de la surinformation.
La bataille NTIC : l'implosion des délais de transmission et d'exploitation de l'information : la technologie doit permettre d'acquérir et de traiter plus vite que l'adversaire l'information pour en faire du renseignement, l'exploiter et le transmettre en ordre aux exécutants. Le problème réside dans l'abondance de l'information, la facilité à créer du traitement pour lui-même, la soumission à la technologie.
La bataille des feux : temps de parcours réduit, efficacité quelque soit le temps et la vitesse de progression du lanceur (*absence d'angles morts, inversement sa présence chez l'ennemi présente une faiblesse).*
La bataille de la mobilité : l'étendue des théâtres, la discontinuité des dispositifs, la recherche de la surprise, la nécessité d'actions rapides dans la profondeur entraîne une capacité de mobilité tactique et opérative voire stratégique si l'on veut acquérir la supériorité ou exploiter la vulnérabilité de l'adversaire.
La bataille de la protection : la mobilité du véhicule participe à sa protection et permet la rapidité des actions (tempo) et la création d'un rapport de force localement favorable.

4.1.2.3.1.2 La modularité actuelle des structures permet de gagner mais aussi de perdre des délais

«Le succès de la plupart des choses difficiles dépend de savoir combien il faut de temps pour réussir ». Montaigne.

Le nombre de niveaux hiérarchiques (nécessaires et suffisants), le nombre de subordonnés à chaque niveau, le degré d'autonomie des sous ensembles participent au gain de temps sur l'adversaire. Il dépend des performances des différents matériels, des hommes qui composent ces organisations, du type d'opération que l'on entend conduire. Ici un compromis est à trouver entre rapidité, niveau de décision et qualité.
La répartition des forces au sein des unités permet la saisie d'opportunité:
La concentration de son élément décisif (en fonction du moment) permet de l'utiliser au moment opportun puis/ou d'exploiter immédiatement l'action décisive sans relâche avec les forces suffisantes pour empêcher l'adversaire de se réorganiser ou ressaisir.
Les délais sont également étudiés en fonction des moyens de contact, des appuis que l'on possède et en considérant ceux que l'ennemi possèdent . les délais permettent de tirer des conclusions logistiques et de mesurer certaines vulnérabilités à exploiter ou à protéger.

GUIBERT à la fin du XVIII° siècle, invente le principe divisionnaire qui deviendra en 1803 le corps d'armée, il permettra des gains de temps considérable pour

En 1977 le général LAGARDE supprime le niveau Brigade pour avoir des corps d'armée plus rapidement manoeuvrant.
En 14 octobre 1806, la bataille d'Auesrstaedt montre un différentiel important entre les deux armées :
- organisation différente dans chaque armée.
- concentration des troupes au moment opportun.
- capacité d'exploitation pour achever la victoire.
- différentiel important entre les deux armées.

L'organisation du commandement permet l'optimisation des délais :
Les subordonnés doivent avoir compris et intégrer l'intention du chef de façon à avoir le maximum de cohérence dans l'action globale, il s'agit donc bien d'avoir saisi l'esprit de la mission.

Anticipation de la volonté du chef :
La préparation de l'action sans avoir les ordres complets (seul un WINGO ou une connaissance (importance de l'esprit de corps et de la cohésion de la communication).

La maîtrise de la durée - Capacité à durer
La logistique : un facteur essentiel de la capacité à durer
L'acheminement (projection) des capacités essentielles à la réalisation de l'intention du chef ou de la mission prend des délais. Ceux-ci doivent être calculé finement ainsi que les délias pour entretenir son effet dans la durée (ravitaillement) et la recherche de vulnérabilités pouvant bloquer l'acheminement.

Tenir : Le moral est une autre composante de la capacité à durer
Au delà de l'absence ou de la faiblesse des volontés qui ne fait pas tenir les délais impartis,
Les attritions non prévues génèrent un retard général car il faut réparer les brêches,
La présence de personnels ex combattant est un facteur supplémentaire de retard.
Il s'agira d'étudier quels troupes peut-être mise en premier échelon, quelles autres doit-on éviter d'exposer à ce moment.

Le chef doit anticiper ces pertes par la connaissance de ses hommes et par les conclusions qu'il en tire dans l'élaboration de la mission (effectif supplémentaire ou tactique différente)

Exemple : DIEN BIEN PHU
pas assez de temps dans l'installation
manque de temps dans le ravitaillement
etc…

La recherche de l'opportunité : à quel moment opportun placer son effort ?

La recherche du contre-pied : l'accélération ou la décélération du rythme
Capacité à alterner des séquences de différentes natures (repos, action, vitesse, lenteur). Par là l'adversaire se verra imposé un rythme qui n'est pas le sien. Les actions peuvent être simultanées ou successives, viser un seul point ou plusieurs, l'effet à obtenir peut-être de viser la permanence des coups, leur alternance. Elles peuvent être ciblées sur la troupe, le commandement, la logistique ou les systèmes de communication de façon à démoraliser, désorganiser ou faire de la déception.

L'irrégularité
Face à un adversaire utilisant une progression linéaire (aller de plus en plus vite ou à la même vitesse, cas le plus fréquent), un moyen est de rechercher un rythme qui sera perçu comme aléatoire auprès de l'adversaire, c'est à dire en ayant un rythme irrégulier.

Il s'agit de concevoir un plan dont les phases sont de durées variables[3]. Le phasage de la manœuvre découlant de l'effet majeur répond particulièrement bien à cette conception. la seule mécanique du temps accordé aux trois phases : de préparation (assez longue), d'exécution de l'effet majeur (correspondant à une action-type de l'unité, donc brève par nature), puis de rentabilisation (qu'on essaiera de prolonger autant que possible, puisque c'est cette phase qui assure le transfert de l'initiative à l'échelon supérieur).

La recherche de l'instant : le point culminant
Le moment opportun est l'élément clé de la réalisation de l'effet majeur.
Il s'agira de frapper en se fondant sur une analyse précise du rapport de forces rapporter au temps :
Avant que l'adversaire ait culminé, c'est à dire qu'il est atteint son potentiel maximum.
Après que l'adversaire ait culminé.
En d'autres termes, il s'agira d 'éviter de frapper au moment où l'adversaire est à son potentiel maximum. Ceci nécessite des renseignements surs et actuels sur les intentions et la situation de l'adversaire ainsi que sur le terrain. Il s'agira surtout de savoir anticiper l'action de l'adversaire.

Campagne de 1674 par TURENNE
préparation minutieuse de la mission
anticipation de la mission prévisible
déclenchement de l'action à contre temps pour l'eni
rapidité du mouvement
exploitation maîtrisée
violence maîtrisée pour le temps ultérieur (anticipation à nouveau)

Par la maîtrise du temps (instant et durée) nous sommes également près des principes d'incertitude, de foudroyance, de la part de risque à prendre et de celle du renseignement à obtenir.

4.1.2.4 L'utilisation du feu

le feu des armes est l'arme la plus évidente et celle qui fait obtenir le plus de résultat sur l'adversaire.
Utilisant des armes à tir tendu ou à tir courbe, le chef et le soldat doit avant tout tirer tout le parti des caractéristiques de ces armes tout autant que de se protéger de leur faiblesse.

4.1.2.4.1 Généralités : la direction principale d'action

Une formation armée dotée d'armes à tir direct privilégiera inévitablement une direction générale d'action où elle portera son effort, c'est-à-dire l'effet maximal de ses armes. C'est cette direction qui lui fera d'ailleurs (un dispositif vraiment omnidirectionnel restant rare) prendre toute sa cohérence. Cette vectorisation nécessaire induite à la fois par les armes et le mouvement, en fait de par sa structure est au fondement de la manœuvre. En effet, il s'agira pour les deux adversaires de réduire cette puissance « axiale » ou d'utiliser la faiblesse existant sur les flancs ou les arrières ennemis.

En conséquence, il s'agira d'aborder l'adversaire et le combat dans cette perspective : dans quelle direction prends son sens la formation ennemie puisque cette direction est la source de la puissance ennemie et celle ou le danger qu'elle représente sera le plus grand ?

Considérant une unité en défensive sur un espace plan. Les secteurs de tir seront fonction de l'allonge des armes et de leurs densités. Globalement un axe majeur se dégagera dans la direction principale correspondant à la puissance de feux optimale : Face à celle-ci, une

[3] Col YAKOVLEV

unité adverse effectuera , du plus simple au plus complexe, du moins efficace au plus efficace (toutes choses étant égales par ailleurs) :

- Une action ou un tir de front ou frontal (1)
- Une action ou un tir en écharpe (2)
- Une action ou un tir de flanc (3) :
- Une action ou un tir à revers :

Dans les trois derniers cas, l'approche de cette unité sera facilitée par une durée inférieure et une moindre densité des feux adverses.

Par ailleurs et prenant en compte l'effet des armes sur le terrain, l'efficacité de celles-ci sera différentes selon que :
Le tir sera **rasant** : lorsque les trajectoires ne s'élèveront pas au dessus de l'objectif, l'effet sera maximal sur toute la trajectoire des projectiles et le maximum de surface sera battue par les feux. Lorsque celui-ci est maximal, on désignera l'espace considéré « **glacis** ».
L'exemple des plages d'Omaha Beach le 6 et 7 juin 1944.
Le tir sera **fichant** : seule probabilité d'atteinte au voisinage immédiat du point d'impact, peu de surfaces battues par les feux mais effet physique et psychologique maximale dans la zone d'impact. (effet dévastateur sur les assaillants (Monte Cassino). Il permet en outre de limiter les effets collatéraux (tir à partir d'hélicoptère Puma à Abidjan en nov. 2004).

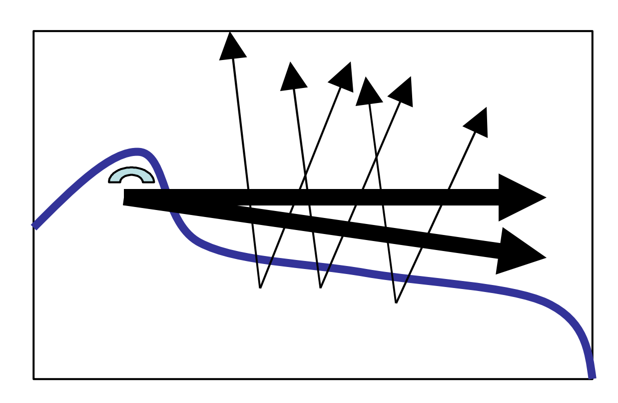
Prenant la même unité en défensive, et faisant apparaître les secteurs de tir de ses armes, secteurs qui se recouvrent plus ou moins, et qui portent plus ou moins loin, on fait apparaître des « lobes » (terminologie empruntée à la diffusion des ondes).

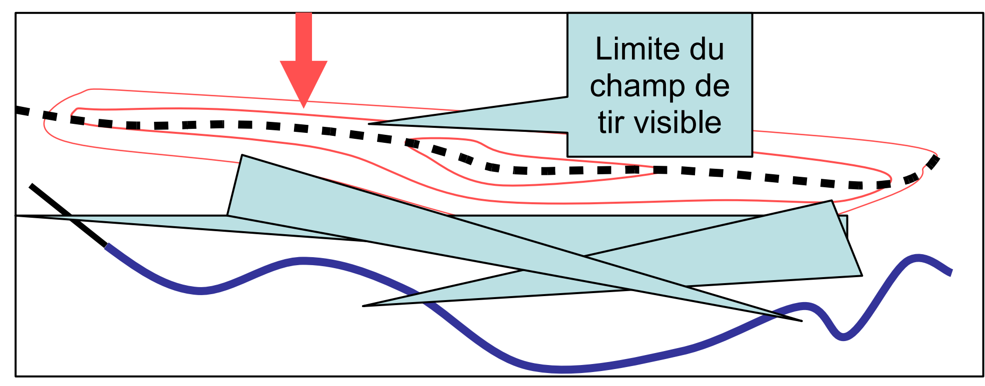
Les effets des projectiles étant différents selon leur natures, il s'agira de les combiner de les optimiser, de manœuvrer ses feux de façon à démultiplier ses effets et d'offrir à l'adversaire un espace maximum battu pas les feux.

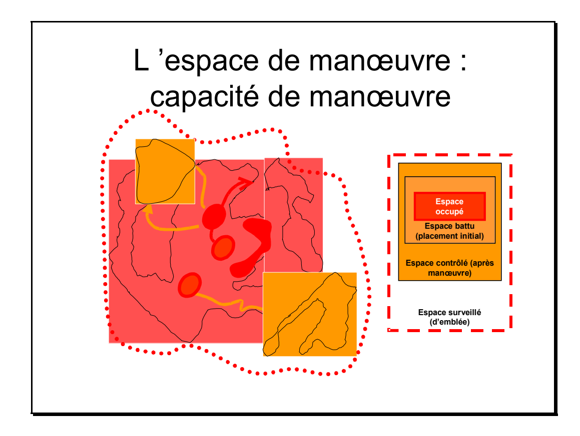
La notion de flanquement ou d'action de flanc :
Pour interdire à l'ennemi ou pour agir sur lui sur un front AB, le premier réflexe qui vient à l'esprit est de lui opposer perpendiculairement un barrage sans aucune lacune en croisant ses tirs. (cf. croquis ci-dessous) ou dans le cadre d'une action offensive de l'attaquer dans le même axe.
Un résultat équivalent peu être obtenu beaucoup plus économiquement au moyen d'une seule arme ou unité tirant ou agissant dans une direction à peu près parallèle au front, dans le flanc de l'assaillant ou du défenseur. Les armes en flanquement doivent être protégés des tirs de face ennemis ou d'une action adverse par un dispositif de couverture.

Lorsque le champ de tir est de faible étendue, (cas de la contre-pente), le flanquement ou l'attaque de flanc permet de défendre ou d'attaquer avec succès une telle position. Cet emploi sera d'ailleurs le seul moyen de profiter de la grande longueur de la rasance des trajectoires des armes conjugué à la protection offerte par la contre-pente.

Le terrain peut également faciliter les **tirs de flanquements** (notamment en combat urbain Beyrouth, Stalingrad) extrêmement difficiles à neutraliser et qui empêchent l'assaillant d'aborder la position ennemie. Ils apportent un complément important au tir de face.



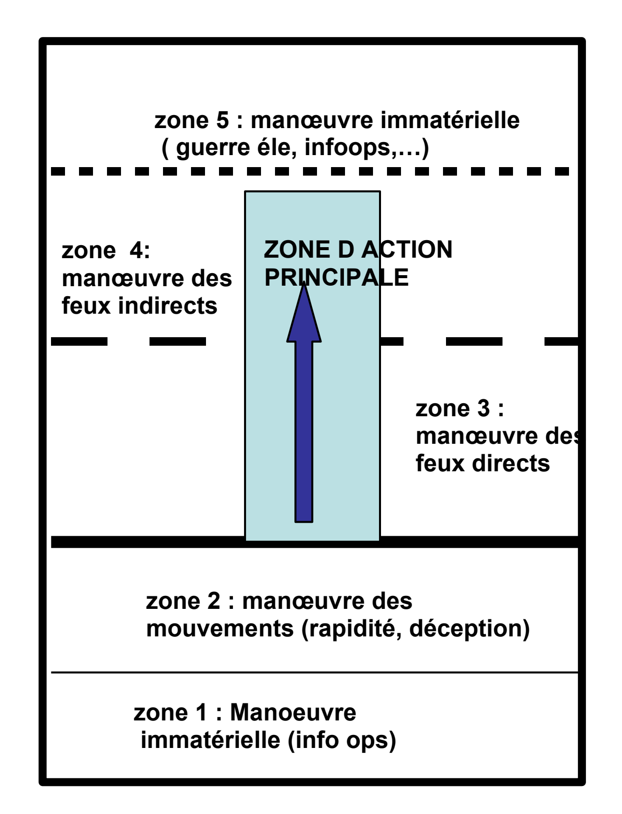




4.1.2.4.1.1 La notion d'appui : une prémisse de la manoeuvre

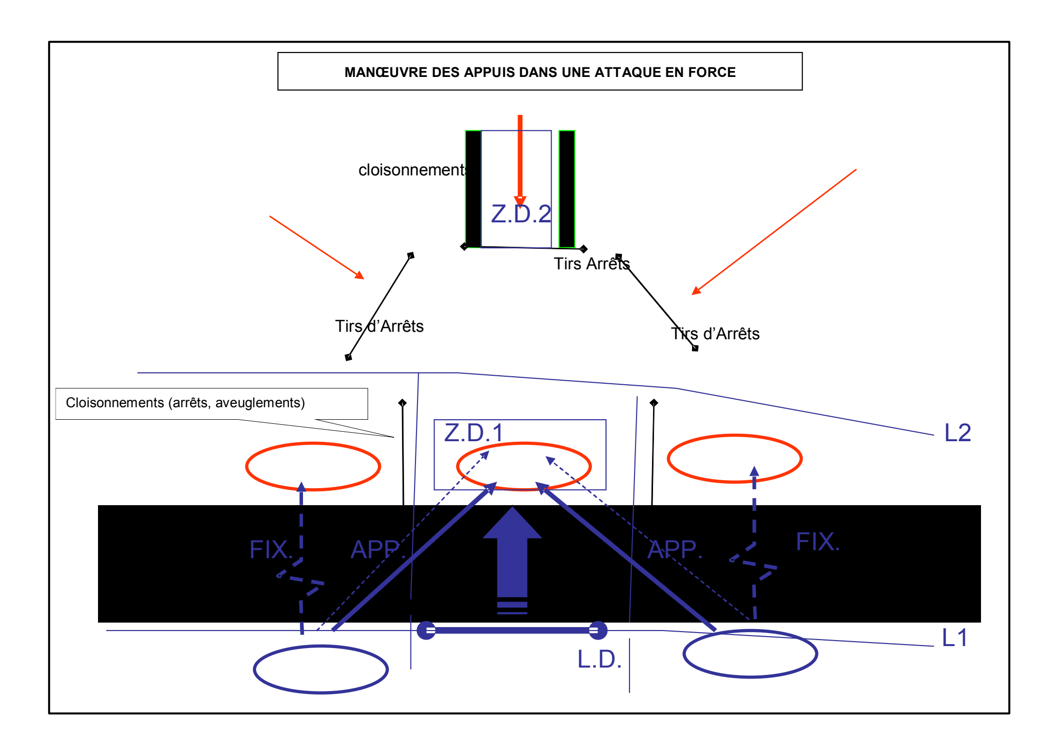
L'apui est l'apport spontané ou sur ordre d'une aide à une autre unité , le plus souvent sous forme de feux.
Dans le cadre de l'utilisation des feux, il constitue la première forme de manœuvre de base à maîtriser.

L'appui nécessite des mesures claires de coordination (notamment matérialisées)et donc un lien étroit entre l'unité appuyée et appuyante.
On distingue 4 zones ou des appuis différents vont s'exercer au profit de l'unité effectuant l'action principale.



Dans le cadre d'une attaque en force qui est le cas le plus nécessiteux en termes d'appuis « cinétiques », la manœuvre, à titre indicative, sera la suivante, la manœuvre des appuis impliquent la totailté des appuis (cinétiques, non cinétiques, létaux, non létaux):

Phase préliminaire : (préparation) :
Manœuvre immatérielle :
Guerre électronique et infoops destinées à user et à attriter l'adversaire
Manœuvre des feux :
Tirs de préparation sur l'unité attaquée et sur ses appuis indirects immédiats en priorité en vue de les attriter éventuellement manœuvre de déception.
Appui au mouvement, préparation du terrain en vue du débouché
Phase d'effort :
Appui au déboucher (il s'agit de permettre un franchissement du glacis sans trop de dommages incapacitants) : tirs directs sur l'unité attaquée, sur les unités adverses en appui (neutralisation et aveuglement), action de bréchage, soutien sanitaire.
Accompagnement de l'action, soutien immédiat : idem, dans la profondeur, canalisation, tirs d'arrêt d'unités adverse en progression,



4.1.2.5 L'utilisation de l'espace

L'utilisation des feux ne prend son sens que dans son application dans un espace qui modifie considérablement et d'une manière non uniforme les capacités des armes. Il s'agira donc d'étudier l'espace et plus particulièrement le terrain en tant qu'il influence les capacités des moyens d'acquisition du renseignement (visuel ou rayonnants) et les capacités des armes. (trajectoires des projectiles).
L'espace regroupe les notions de terrain, milieu, il exprime la dimension lié à l'environnement et qui peut avoir un impact direct sur la manœuvre en termes de contraintes ou de démultiplicateurs d'effets.
L'utilisation de l'espace permet d'exploiter opportunément une vulnérabilité de l'adversaire et de se prémunir des effets des armes ennemies. Utilisant l'imperfection naturelle des armes, incapable de couvrir la totalité du terrain de par leur trajectoire en coercition de force (armes cinétiques),

C'est sur le terrain que s'inscrit généralement l'action. Mais le terrain n'a pas de valeur en soi, il ne prend d'importance que par les ressources et les difficultés qu'il procure aux deux adversaires. Le sens du terrain, c'est-à-dire la faculté de discerner ces ressources et ces difficultés, caractérise le chef militaire. En d'autres termes, l'utilisation du terrain consiste essentiellement à tirer parti des ressources offertes par le terrain en termes de capacités d'observations (renseignement), facilités ou contraintes pour le mouvement, vulnérabilités aux trajectoires des armes, le climat ayant des effets soit conditionnant soit induits.

Utiliser l'espace comme appui à la manœuvre est une chose intuitive, toutefois, elle nécessite une réflexion, une étude et un mûrissement de longue haleine, elle ne s'improvise pas et nécessite un véritable sens, fruit de la personnalité et du travail, réflexion et entraînement.

4.1.2.5.1 Généralités

Le terrain et son potentiel en termes de combat :

4.1.2.5.1.1 Parties vues et cachées

Le terrain se divise tout d'abord en_partie vues ou cachées, et les **masques** qui les commandent (dans le sens visuel et/ou rayonnant) à partir d'un point ou d'une ligne déterminées. Ces zones seront donc favorables ou non à la manœuvre.

4.1.2.5.1.2 Zones battues ou non battues par les feux

Ensuite à partir d'une zone, ligne ou de points définis, le terrain sera ensuite soit une zone battue par les feux ou non battue par les feux(terrain dit « en **angle mort** » ou **hors de portée**. Le discernement de ces zones et en particulier le fait de savoir reconnaître rapidement les zones en angle mort par rapport à une position potentielle amie ou ennemie distinguera d'emblée le tacticien.
La discrimination entre zones battues et non battues par les feux (**angles morts)** est donc fondamentale pour fixer un itinéraire sous le feu ou étudier les vulnérabilités d'une position ennemie ou amie.

Les angles morts peuvent exister naturellement en fonction de la position ennemie et du terrain. Ils peuvent être créés en empêchant tout tir adverse momentanément par :

- la manœuvre des feux (cas le plus fréquent cf. plus bas chap. sur l'offensive)
- la manœuvre générale : par déception ou utilisation des représentations de l'adversaire. Dans ce cas il s'agit plus tôt de zones non battues par les feux par erreur ou volontairement (persuasion d'une impossibilité de présence de l'adversaire dans un secteur considéré en raison de la nature du terrain combiné aux moyens de l'adversaire (cas de l'artillerie viet min à Dien Bien Phu,), les croyances sont relatives

aux convictions religieuses, nombreux cas de croyances magiques en Afrique où certaines zones ne seront pas utilisées, de même la possession d'instrument magiques peuvent faire croire au sentiment d'invulnérabilité et considérer un espace battu comme non battu.

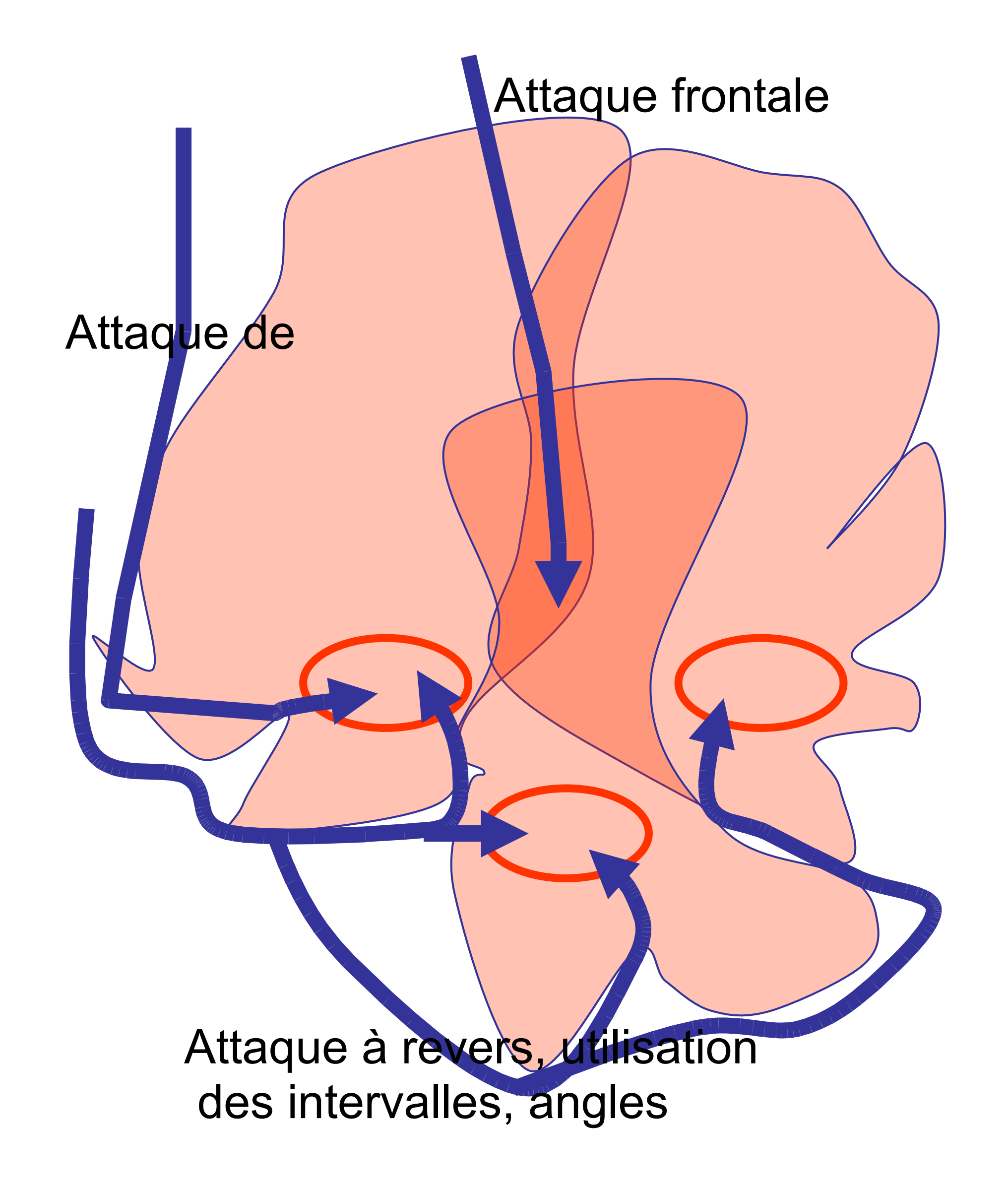
4.1.2.5.1.3 L'espace de manoeuvre

Le terrain ne sera donc pas seulement un front par la profondeur mais une espace permettant ou non la manœuvre (feux et mouvement, immatériel). Selon ses capacités et le potentiel offert par l'espace et l'ennemi, l'espace de manœuvre sera plus ou moins optimum.

Les unités occupent tout d'abord un espace physique : c'est **l'espace occupé**.
L'espace géographique normalement battu par les armes dont dispose l'unité sera une zone plus ou moins discontinue (à cause de masques et des angles morts). Il est donc conditionné, entre autres, par le placement, par la portée des armes, mais aussi par leurs caractéristiques d'engagement. Par exemple, un canon de char, à portée identique, bat plus efficacement la zone à sa portée parce que sa séquence de tir est plus brève (il n'y a pas besoin d'intégrer le temps de vol d'un missile, et il peut exploiter des fenêtres d'acquisition très restreintes par le procédé du tir à l'affût, mode interdit par construction au missile). C'est donc **l'espace battu**.
En manœuvrant à son niveau, l'unité peut élargir le périmètre battu. Un exemple d'application sur le terrain est la zone en grisé plus profond, battu par la sous-unité du sud *si elle fait mouvement vers la position de tir indiquée par la flèche*. On parle alors **d'espace contrôlé**, étant entendu que pour être opérant, ce contrôle est subordonné à la manœuvre ainsi décrite.
Enfin, l'unité maintient une observation sur les accès déterminants à son espace de manœuvre. On parle alors **d'espace surveillé**, sans pour autant que cet espace soit soumis à ses feux.
Toute manœuvre, tant offensive que défensive, s'articule autour de ces notions[4].

En définitive, l'espace de manœuvre regroupera ces espaces. La meilleure action pour l'attaquant sera de réaliser le compromis entre rapidité et vulnérabilité, entre approche frontale et utilisation des espaces non battus (intervalles ou angles morts).
Il faudra raisonner ces notions en trois dimensions. En particulier, un espace de manœuvre dépourvu de toute défense sol-air peut s'apparenter à un intervalle (angle mort) pour un assaillant doté d'une capacité de manœuvre par la voie aérienne.
En schématisant, **l'art du défenseur** consiste à opposer à l'assaillant son espace de manœuvre le plus grand ou /et le plus dense.
L'**art de l'assaillant** consiste à exploiter la faille, idéalement en pénétrant le dispositif par une zone non battue (au sol, mais aussi par le haut), dans les délais fixés et en sachant que l'adversaire peut modifier aussi son espace de manœuvre au vu de la manœuvre ennemie…

[4] Col YAKOVLEV.



	Terrain	Climat
<u>Observation (renseignement)</u> A partir d'une position d'observation ou un itinéraire il s'agira de :	Déterminer Les parties vues (distances), Les parties cachées (où sont les masques)	D'estimer l'impact sur la manœuvre de : soleil (de face, position (estimation des distances), brumes, brouillard, niveaux de nuit (horaire), lunaison
<u>Feux :</u> A partir d'une position ou d'un itinéraire il s'agira de	Déterminer les angles morts Les masques Et les lignes du terrain qui en découlent : Crête militaire Lisière militaire (zone forestière mais aussi combat urbain (positionnement à l'intérieur des bâtiments)	

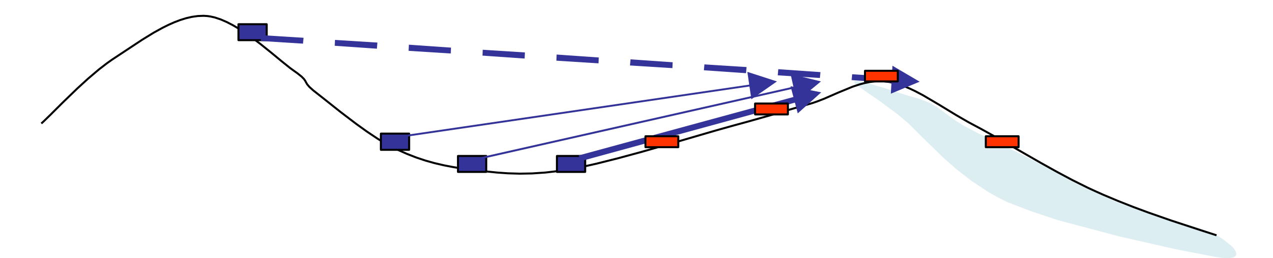
A noter que les masques sont des facilitateurs mais n'empêchent pas un tir, là aussi ils peuvent être naturels ou créer artificiellement et dépendent de la capacité technique de l'unité à sen affranchir.

4.1.2.5.1.4 Notion de compartiment de terrain :

Tout terrain peut se découper en étendues plus ou moins développées bordées par des crêtes ou des couverts qui limitent les vues et les possibilités des armes à tir tendu. Chacune de ces étendues forme un ou plusieurs compartiments de terrain. Les objectifs des formations terrestres sont souvent le contrôle de ces compartiments de terrain ou au moins ses imites donnant des vues ou des possibilités sur d'autres compartiments de terrain. Les zones ou points clés sont alors les parties du terrain qui commandent ces compartiments par les vues ou les possibilités de tir qu'ils offrent. Le terrain n'offre jamais de points forts par lui-même mais des portions dont la défense, plus ou moins économique, exige des moyens plus ou moins importants ou dont la possession facilite la conquête où garantit la conservation des compartiments de terrain environnants.

4.1.2.5.1.5 La notion de contre-pente

L'utilisation de la notion de **combat de contre-pente** (dans un cadre moderne) c'est-à-dire l'utilisation de la position permettant uniquement la portée des armes et rendant impossible tout appui. (cette notion peut être extrapolée à la guerre asymétrique).
La contre pente est d'un indiscutable intérêt étant donnée la puissance des armes actuelles et des moyens d'acquisition du renseignement à courte et moyenne distance.
Les hauts du terrain permettent à la fois d'avoir une capacité d'acquisition du renseignement excellente et d'obtenir des feux impressionnants pour le moral de l'adversaire, ils offrent en outre une facilité de soutien notable par la protection des itinéraires d'approche. En revanche ils attirent les feux directs ou indirects.



Par ailleurs le défenseur qui occupe ces crêtes ne peut avoir qu'un dispositif défensif linéaire et très vulnérable. Il existera toujours entre l'ennemi et lui des angles morts qu'il doit s'efforcer de battre par des armes a tir courbe et des tirs de flanquements.
Du côté assaillant, le franchissement d'une crête représente une opération délicate entraînant de lourdes pertes.
En conséquence, le défenseur qui occupera une contre-pente en arrière d'une crête par rapport à la direction de l'ennemi, ne disposera que de courts champs de tir, pourra trouver des difficultés à l'échelonnement en profondeur de ses armes, mais il restera abrité pendant longtemps des vues et des coups de l'ennemi. Il se ménage un effet de surprise et le bénéfice d'un bon appui artillerie et de liaisons radios. L'utilisation d'une contre-pente n'est pas indiquée pour des troupes non-aguerries, à moins qu'elles ne soient protégées par un obstacle.

A WATERLOO, le 18 juin 1815, Wellington a déployé son armée sur le plateau de Mont-Saint-Jean, face au sud, de part et d'autre de l'axe Charleroi-Bruxelles. Par mesure de protection et de surprise, la plupart des unités sont sur la contre-pente mais le dispositif est précédé, d'ouest en est, par trois points d'appui constitués de grosses fermes barricadées et défendues : Hougoumont, La Haye Sainte et Papeltte.

Le combat de contre-pente est une action de défense active, de contre attaque, il peut être aussi utilisé avantageusement dans l'attaque.
La contre-pente offre également la possibilité à une unité de regagner rapidement un point haut conquis par l'assaillant. Les principes de base en sont les suivants : des positions de défense sont établies face à l'ennemi dans la pente, elles observent depuis la crête militaire l'assaillant et sont en mesure de défendre leur ligne. En deuxième rideau, des éléments sont placés sur le point haut (la crête géographique). De cet endroit, ils sont également en mesure d'ouvrir le feu sur l'ennemi. Dans la contre-pente sont placées les réserves protégées, disponibles et fraîches pour un éventuel combat. Derrière ces unités abritées sont placés les feux indirects qui, grâce à un tir courbe et au réglage des observateurs, peuvent atteindre l'assaillant de l'autre côté de la crête. Des armes automatiques utilisant le tir de flanquement permettront également de cueillir les éléments qui atteindraient le sommet. Dès lors, les assaillants qui viennent de s'emparer du point haut, harassés par le combat éprouvant qu'ils viennent de mener seront refoulés par les troupes fraîches et nombreuses restées dans la contre-pente.

Les Allemands -durant la campagne d'Italie (1943-1944) et plus particulièrement lors des combats du Monte Cassino (janvier-février 1944)- mettront à profit ce combat de défense agressive et causeront des pertes importantes aux troupes alliées.

Les combats du mont Froid illustrent également cette capacité des Troupes de montagne allemandes à reprendre un sommet stratégique par une action de contre-attaque. Après un succès initial mené le 5 avril 1945 par les hommes du capitaine Grand du 11e BCA, le 100e Régiment d'infanterie Alpine (Gebirgsjäger) reprend le sommet du mont Froid les 11 et 12 avril 1945 grâce à une action offensive rapide et organisée.

D'une façon générale, les armes doivent être utilisé face à un compartiment de terrain offrant une profondeur au plus égale à leur capacité, (de façon à ne pas être atteinte par des armes contre lesquelles elles ne pourraient avoir d'action.

Organisation du terrain :
L'organisation du terrain permet de démultiplie les possibilités initiales données par le terrain ou de créer ex nihilo un obstacle ou un itinéraire.
Un exemple d'organisation du terrain est donné ci-dessous par César à Alésia mais également par Vauban et ses lignes de contrevallation et circonvallation (utilisé également par César et le général Giap à Dien Bien Phu notamment.

4.1.2.5.1.6 <u>Au Niveau tactico-opératif et opératif</u>

Les espaces et notions clés dans le niveau opératif sont différents de ceux du niveau tactique car ils sont liés aux préoccupations essentielles de ce niveau, le mouvement ou l'arrêt de grandes unités ainsi que leurs destructions.
Ainsi on recherchera en priorité sur le terrain les couloirs de mobilité, lignes d'arrêt, lignes de cohérences, nœuds de communications, quadrilatères de destruction. Zone « no-go, go, slow go ».

4.1.2.6 L'utilisation du climat

La technologie et la prévision sont un gage de supériorité. Le climat influera la manœuvre à la fois dans sa dimension physique et morale et sera un facteur aggravant ou démultiplicateur que ce soit pour les amis ou l'ennemi toute chose étant égale par ailleurs. Il doit être pris en compte au même titre que le temps, le terrain ou les moyens et d'une manière itérative avec eux.

6 Juin 1944 : l’adversaire croit impossible un débarquement en raison de la tempête
La retraite de Russie 1812, l’impact du climat durant l’hiver 1943 en Russie.

4.1.2.7 L’utilisation des moyens asymétriques

Afin de porter atteinte à la liberté d’action, aux capacités et à la volonté de l’adversaire asymétrique, l’emploi du feu seul s’avère insuffisant voir inutile. Il faut alors convoquer l’ensemble des moyens disponibles pour lutter contre cet ennemi insaisissable.

4.2 Des structures à adopter

4.2.1 Comment penser la manœuvre

La manœuvre se fait en fonction d’un effet majeur s’appliquant sur un adversaire or l’adversaire actuel n’est plus l’ennemi figé d’autrefois, il peut être l’allié d’hier et le neutre de demain. Aussi cerner la nature de l’adversaire devient une priorité et ce souci doit être constamment actualisé en fonction du contexte géopolitique, de la nature propre des forces amies, du type de mission menée, etc.. : Dans telle opération à tel moment en tel lieu qui est réellement l’adversaire, qui est celui exerçant une menace décisive sur moi ? (L’ennemi devra être également perçu comme étant évolutif, interchangeable).
En d’autres termes, la nature de l’adversaire ne peut être cerner qu’en fonction de celle des forces amies et du cadre général de la mission et constamment réactualisée dans le temps.
Aussi le premier objet de la réflexion devra être de cerner les concepts ou notions réellement opératoires avant de vouloir combiner les moyens.

4.2.1.1 Cerner les concepts réellement opératoires : définir une boite à outils fonctionnelle

Pour élaborer une manœuvre cohérente, compte tenu des impératifs actuels, le chef militaire doit, avant de combiner les fonctions opérationnelles (1.2.2) maîtriser les notions usuelles et les différentes catégories dans le sens du problème posé attendu que «qu’il n’a dans la pire des situations, aucune base de départ ferme, aucun concept qui représente a priori la réalité de la situation complexe à laquelle il va être confronté, aucun schéma valide à reproduire ». L’erreur serait d’utiliser les vieux outils dans leur sens habituel, ce qui conduirait tout bonnement à l’échec de la manœuvre.

Il s’agit de s’interroger sur :
<u>Mission</u>
Il s’agira de déterminer avec exactitude l’esprit de la mission, ses limites et cerner l’effet final recherché.
<u>Ami-Ennemi :</u>
Dans un cadre asymétrique notamment, le distingo ami-ennemi doit être évaluer et réévaluer constamment à chaque changement de facteurs suivant la manœuvre réalisé.
<u>Moyens par origine, par destination-Procédés par origine par destination</u>
Les moyens et procédés dans la guerre conventionnelle ou non-conventionelle doivent être eux aussi faire l’objet d’une approche neuve et réexaminé constamment avec pragmatisme et bon sens.
<u>l’identité de la force</u>:
Dans un cadre asymétrique principalement, il s’agit de déterminer la part de sa propre identité qui peut être menacée et donc qui pourrait menacée en retour l’existence même de la force, le succès ou l’échec de l’opération. Ceci doit être évalué à l’aune de la manœuvre choisie, compte tenu de l’adversaire, du cadre espace-temps, du style de l’opération. (discréditation, dé-crédibilisation, l’existence même des forces à court termes ou à long termes.

- La FORPRONU intervient entre 1992 et 1995 et laisse un bilan mitigé. L'engagement de cette force illustre d'une manière forte la croyance qui résidait alors en la puissance effective du droit international et de la réalité de la menace que faisait peser sur les belligérants les puissances mandatés pour assurer cette force d'interposition. L'omission du niveau tactique dans le calcul du rapport de forces et la disproportion manifeste du rapport de force local a conduit aux errements bien connus.

- Aujourd'hui, bien souvent, le point d'attaque de l'adversaire peut être simplement de s'attaquer au soldat français en intervention seulement en tant qu'acteur direct d'un Etat de droit en le poussant à la faute.
- L'adversaire principal peut être seulement celui qui pousse à la provocation plutôt que l'ennemi le plus dangereux par ses propres capacités. La tactique la plus dangereuse peut être une tactique molle permettant la mise en place des conditions d'un dérapage.

Il faut donc partir de la nature même de l'objet ou de la force débarrassé de sa définition usuelle :

Moyens par destination :
- L'armée égyptienne en 1973 utilisera les jets d'eau sur la muraille de sable israélienne avec succès.
- Le cheval de Troie est un autre exemple bien connu
- Enfin l'évènement de Tien an men en 1989 ou un étudiant arrête une colonne de char simplement parce que la presse est présente ;
- L'attaque des forts belges d'Eben emael effectué non pas d'une façon classique comme le furent sans succès par exemple le fort du four a chaux en alsace (ligne Maginot) mais par des sapeurs atterrissant en planeur sur les dessus du fort.

Capacités d'adaptation d'une doctrine apparemment toute puissante :
Le char est utilisé concentré en groupement blindé face à des troupes d'infanterie à la capacité antichar réduite et peu protégée en mai 1940. Il est utilisé dispersé parmi des unités d'infanterie en juin-juillet 1944 en Normandie car le terrain est compartimenté et l'adversaire dispose d'un armement antichar conséquent

- Un état d'esprit à modifier :
-

COL TRINQUIER cité dans Combined Arms Research Library Command & General Staff College Fort Leavenworth, Kansas USA.
A problem confronts us: Will we in modern warfare make use of all necessary resources to win, as we have always done in the traditional wars of the past and as we at present envisage doing when we construct nuclear weapons?

Other soldiers have been confronted with problems of this nature in the course of history. At the battle of Crécy in 1346, the army of the French King refused to use the bow and the arrow the English handled so effectively. For them, true combat, the only fair and permissible kind, remained man-to-man, body-to-body. To use an arrow, to kill one's adversary from afar, was a kind of impermissible cowardliness not compatible with their concepts of honor and chivalry.
At Agincourt in 1415, the lesson of Crécy went unheeded. Once again on horseback, with breastplate and sword, French knights advanced on English archers, and once again were crushed.
The knights, at that time the professional military men of the nation, refused to use the new arms, but the King of France, responsible for the destiny of the country, adopted them and armed his infantry with the bow. Charles VII, in fact, from that time on obliged

every parish to maintain an archer, the first step toward our present national army. Knights, having become an archaic and useless luxury, disappeared from the field of battle. For them, a page of history has been turned for all time.

No nation deprives its army of material resources or moral support. It allows it its own system of justice, swift and severe, to pass judgment in the context of warfare on those soldiers found guilty of offenses or crimes; doctors to care for the wounded on the field of battle; chaplains to ensure spiritual peace to the dying, and the power of life and death over opponents within the framework of the rules of war. Usually, the army lives isolated from the people for the duration of conflict.
The nation does not ask the army to define problems, but to win the war it is engaged in and to ensure the population's protection and security against any threatening danger.
If, like the knights of old, our army refused to employ all the weapons of *modern warfare*, it could no longer fulfill its mission. We would no longer be defended. Our national independence, the civilization we hold dear, our very freedom would probably perish.

L'exemple du Col TRINQUIER montre deux choses :

- D'une part de la limite à apporter aux nouveaux concepts d'engagement. La torture, en deçà de son aspect amorale, s'avère contre-productive à termes. En effet, elle remet en cause les fondements mêmes, les raisons conduisant à l'engagement de la défense armée d'un pays respectueux des valeurs humanistes.
- D'autre part, elle pose d'une manière flagrante la nécessité de la faculté d'adaptation,. Vaincre c'est aussi utiliser les moyens disponibles. C'est donc poser la question de celui est militaire et non-militaire.

4.2.1.2 Opératique et tactique

4.2.1.2.1 Définitions

4.2.1.2.1.1 Niveau opératif :

TTA 106 : stratégie opérationnelle ou opératique
1- Coordination à l'échelon des théâtres des opérations de forces de natures différentes, pour mener à bien la manoeuvre stratégique dans une aire géographique déterminée.
2- Conception et exécution d'une manoeuvre stratégique, sur un ou plusieurs théâtres de campagne.
3- La stratégie opérationnelle est une démarche qui formalise, intègre, utilise et enrichit les savoir et savoir-faire de l'ADT qui permettent le pilotage de la conception et de la conduite d'opérations contribuant à atteindre un ou des buts politiques relevant de la Stratégie générale militaire. Elle permet notamment de traduire les buts politiques en objectifs militaires pour une opération. Elle se révèle être fondamentalement un processus rationnel de compréhension des situations complexes et de décision qui permet :
a- de piloter la conception des opérations et d'établir leur "spécification externe",
b- de proposer et d'entretenir des méthodes et des moyens à l'usage du commandement pour raisonner, concevoir et conduire les opérations,
c- de "recaler", voire de ré-orienter, les opérations compte-tenu des résultats constatés en cours d'opération,
d- de procéder à sa propre analyse critique et à son enrichissement.

Le niveau opératif peut être également définit par le niveau à partir duquel les formations sont en autonomie dans le contrôle de l'espace qui leur est imparti. Elles peuvent mouvoir des formations interarmes indépendantes les unes des autres (sur le plan du soutien) et ne sont pas sous l'influence de formations ennemies.
Le niveau opératif est le premier niveau d'engagement réellement interarmées, sa capacité essentielle sera généralement la faculté d'utiliser la mobilité opératives de ses forces.

4.2.1.2.1.2 Tactique

TTA 106
Art de combiner, en opération, les actions de tous les moyens militaires pour atteindre les objectifs assignés par la stratégie opérationnelle.

Les unités sous la menace des feux directs ou indirects de l'ennemi caractérisent la manœuvre tactique. Les formations engagées dans un tel espace travaillent à la fois sous la contrainte exercée par la menace des effets des armes ennemis et la nécessité d'engager l'adversaire par ses propres armes. L'excellence dans l'utilisation du feu sera donc la capacité déterminante à détenir au niveau tactique.

4.2.1.2.1.3 Le danger de la confusion entre les niveaux stratégiques, opératifs et tactiques

Une certaine confusion des niveaux peut générer des vulnérabilités qui peuvent s'avérer critiques à tel point qu'on a pu parler d'une « tacticisation » de la stratégie.
En effet, le bond technologique réalisé en peu de temps induit une tentation d'entrisme du haut vers le bas. Or cette attitude fait perdre de vue au niveau considéré son propre horizon, stratégique ou opératique. Par ailleurs, il donne une importance démesurée à certaines actions pilotées directement par le niveau supérieur, si bien qu'elle peut donnée à l'ennemi, en cas de victoire tactique une importance stratégique.

Durant la guerre du Vietnam, l'échec ou la maladresse des frappes américaines pilotées directement par la Maison Blanche ont mis en exergue la faiblesse du niveau d'élaboration des ordres, ici le plus haut niveau. Des erreurs tactiques ont donc pris d'emblée une importance qu'elles n'auraient pas du avoir.

4.2.1.2.1.4 Le risque d'évacuer un niveau

Il existe un autre danger qui y est lié et c'est celui d'évacuer un niveau, en général le niveau opératif. Or évacuer un niveau peut contribuer à l'échec de l'opération elle-même.
La décision est principalement obtenue par une manœuvre réussie du niveau correspondant à la dimension la plus grande du théâtre de bataille, stratégique, opératique ou tactique.

Faiblesse du niveau tactique:
En Somalie, 1993, la croyance en la toute puissance des moyens techniques a fait passé le niveau tactique d'exécution et de conduite de la manœuvre au second plan.

Faiblesse du niveau opératif :
En 1915 :près l'échec des mouvements opératiques, la décision est ramenée au niveau tactique : les allemands élaborent avec un certain succès la « tactique des troupes d'assaut », ils négligent par ailleurs le niveau opératique, et leurs offensives de 1918 se font contrer par une manœuvre opérative « la bataille de la Marne ».

Faiblesse du niveau stratégique :
En guerre asymétrique, il apparaît que la défaite tactique peut être une victoire stratégique la guerre d'Algérie la montrée d'une façon assez remarquable, il faut donc prendre en compte la moralisation du combat alliée à sa médiatisation, équilibrer en définitive les niveaux d'action pour que la victoire soit parfaite.

L'exemple le plus frappant est celui de la manœuvre « Dyle » de mai 1940 en Belgique. La volonté d'obtenir la décision au niveau tactique a fait engager prématurément la VII° armée française, armée de réserve, en Belgique.

4.2.1.2.2 Modes opératoires

Deux modes opératoires sont distingués par souci de clarté bien que, comme cela l'a été abordé dans la première partie, ces modes peuvent être simultanés au sein d'un même théâtre ou se succéder (cadre général de la guerre dite des « trois blocs »).

4.2.1.2.2.1 Coercition de forces (manœuvre « cinétique » létale, non létale)

Maîtrise de la violence Mode opératoire ou mode d'action des forces terrestres qui exige leur aptitude à concevoir et à conduire des opérations en vue d'obtenir la décision par la destruction des forces adverses. Il exige l'obtention d'une supériorité opérationnelle locale en moyens militaires classiques.

4.2.1.2.2.2 Maîtrise de la violence (ou manœuvre d'influence, non-cinétique)

TTA 106 Action de coercition ou action de force Mode opératoire ou mode d'action des forces terrestres qui exige leur aptitude à concevoir et à conduire, en coordination avec un ensemble d'actions diplomatiques, économiques et médiatiques, des actions militaires visant la résolution et la stabilisation d'une situation de crise. Ce mode combine des mesures de sûreté, de confiance voire d'assistance aux parties en présence et de contrôle. Il peut éventuellement conduire à des contraintes ou des actions de coercition.

4.2.2 La manœuvre

La manœuvre dans la guerre systémique intègre les dimensions de la guerre classique et y ajoute les nécessités des conflits asymétriques actuels. Elle intervient donc à la fois dans le cadre de la maîtrise de la violence (manœuvre dite d'influence, utilisant des armes non-cinétiques, non-létales) et dans la coercition de force classique.
Elle manie les armes classiques dites cinétiques et les moyens de type non-cinétique s'apparentant aux effets rayonnants et viraux.

4.2.2.1.1 Manœuvre dans un cadre à dominante « asymétrique »

Dans un cadre ou les effets non létaux sont recherchés en priorité, la manœuvre vise à instaurer un environnement sûr. Pour ce faire une posture dissuasive incluant la réversibilité des forces et une capacité à la discrimination des différents types de menace importante. Ayant en permanence et le souci de rester crédible, elle cherchera à éviter tout discrédit en faisant effort sur le renseignement de tout type (y compris le renseignement dit « d'étonnement »), en sachant varier les niveaux de posture et en ayant des règles d'engagement unitaires et adaptées à la menace.
La manœuvre, toujours articulée autour de l'effet majeur, combinera avantageusement tous les moyens disponibles-en sortant de la notion armes de contact-appui). Les fonctions opérationnelles pourront être regroupées autour des moyens de force (démonstrations, opération ciblée, contact-renseignement population, contrôle de zone classique) ; des opérations d'information, des actions concrètes auprès de population (CIMIC, 2D, LOG-TRANSPORT-SAN, etc…) ; enfin d'action d'influence auprès des « chefferies » en développant les liens de chef à chef (de tout niveau) et de concertation.

4.2.2.1.2 Manœuvre « classique » à dominante force

4.2.2.1.3 Généralités

La manœuvre exige de faire acte d'initiative intelligente en vue de créer une situation favorable.

Définition (TA 106)
Combinaison d'actions planifiées, dans l'espace et dans le temps, menées dans un domaine particulier, et contribuant à atteindre l'objectif fixé dans le cadre de la mission (exemples: manoeuvre médiatique, manoeuvre logistique...).
Emploi des forces sur le champ de bataille combinant le mouvement avec le feu effectif ou potentiel en vue de se mettre en position favorable par rapport à l'ennemi pour accomplir la mission donnée.
Mouvement destiné à mettre des bâtiments ou aéronefs en position favorable par rapport à l'ennemi.
Exercice tactique effectué en mer, dans les airs, sur terre ou sur carte pour simuler des opérations de guerre.

La spécificité de la manœuvre française, doit être affirmée dans la mesure où, centrée sur la notion d'effet majeur, elle ne peut donc être complètement adaptée aux processus relevant de la culture stratégique jominienne, (lignes d'opération, centre de gravité).

En France la manœuvre est d'abord la réalisation de l'effet majeur, auquel est subordonné la combinaison des actions et/ ou des fonctions opérationnelles ou des moyens face à un adversaire qui manœuvre ou non, compte tenu du temps de l'espace et dans le meilleur rapport coût efficacité.

En d'autres termes, la manœuvre impose l'utilisation de l'ensemble des moyens et savoir faire disponibles (y compris espace et temps) avec la plus grande efficacité possible et si possible au meilleur coût et que cette utilisation aura été subordonnée à la réalisation d'un effet unique réalisé à un moment donné sur un ennemi donné et dans un lieu fixé. En d'autres termes lorsque les moyens auront été combinés de façon à en démultiplier les effets (effet de levier) soit directement par leur pouvoir effectif soit indirectement par leur prise en compte par l'adversaire. La compréhension de l'effet majeur est donc capitale pour comprendre le cheminement de l'élaboration de la manœuvre.

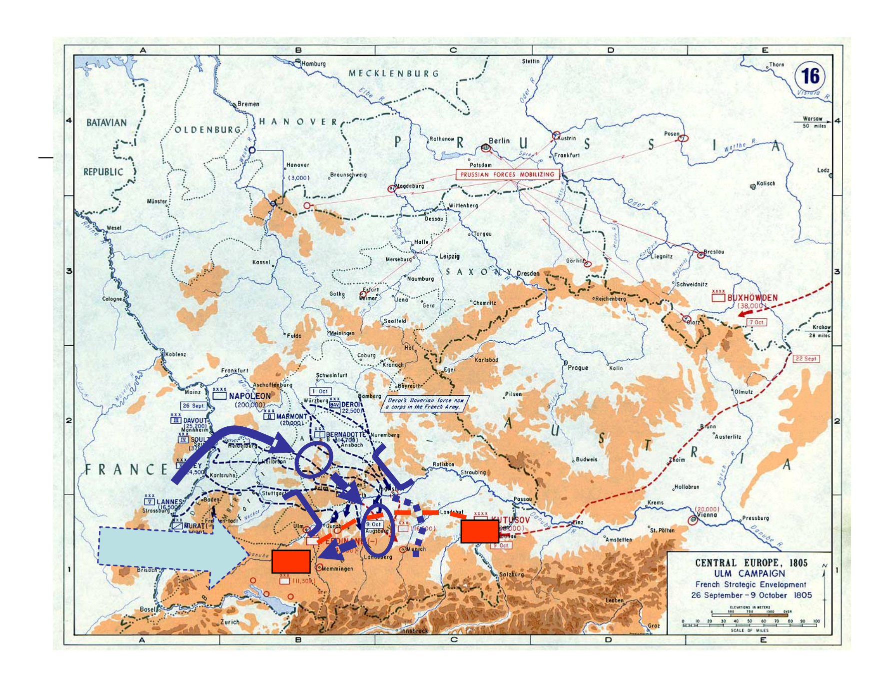
4.2.2.1.3.1 Caractéristiques :

- SIMPLICITE : Elle doit être simple dans sa compréhension et son exécution par les échelons subordonnés supérieurs et amis.
- OBSCURITE : Elle doit être obscure pour l'adversaire (ou faussement limpide)
- EVITEMENT : Elle doit éviter les points trop forts
- FOCALISEE : Enfin elle ne doit pas être conçue pour elle-même : on ne manœuvre ni le terrain ni les moyens mais les forces adverses :
- VULNERABILITE : La manœuvre peut créer une vulnérabilité critique chez l'adversaire afin de pouvoir l'exploiter ensuite

La manœuvre française décompose en règle générale son processus en trois phases **successives et de durée variable** :

- Préparation (façonnage de l'adversaire)
- Effort (effet majeur)
- Exploitation

1805 - ULM



4.2.2.1.3.2 La notion de mobilité

Le premier problème à résoudre pour le tacticien est de faire rejoindre dans un espace prédéfini un ensemble de force dans des délias contraints et selon un ordre précis malgré le terrain et l'ennemi, ces éléments commanderont en partie le bon déroulement de l'engagement ultérieur.
Aussi la viabilité et le nombre d'itinéraires ajoutés à leur capacité en termes de flux devront être appréciés. La mobilité intrinsèque à l 'unité (sa propre organisation et son matériel) commandera également la vitesse d'écoulement ainsi que sa discrétion. L'environnement (terrain, météo, population, etc…) aura également un impact sur la mobilité. Enfin, les délais de ré-articulation et de recomplètement à l'arrivée compliqueront encore le calcul des délais.

4.2.2.1.3.3 La notion de contact

Une fois précisée l'existence ou non de dispositif adverse par les éléments de sûreté (éloignée, rapprochée, immédiate) c'est-à-dire par les éléments d'éclairage, de reconnaissance, avant-garde, de flanc-garde ou d'arrière-garde, le chef doit s'assurer avec le maximum de certitude du dispositif ennemi. Il doit s'efforcer de prendre le contact (c'est-à-dire de cerner la ligne où l'ennemi présente une résistance continue et de le maintenir jusqu'à l'action proprement dite.

Les éléments relevant du façonnement de l'ennemi :
Une fois le contact établi il faudra s'assurer de l'immobilité ennemie par une action de **fixation** sur la force à attaquer tout en effectuant une manœuvre de déception destiné à le tromper sur l'intention exact des amis. Il s'agira alors de cloisonner l'élément adverse.

La combinaison des fonctions opérationnelles dans la réalisation de l'effet majeur
« se battre était une erreur »
Dans un cadre asymétrique, l'affrontement armé n'est pas le but ultime, l'action de force peut être utilisé mais pas dans une logique nécessaire d'engagement. Pour parvenir à l'effet majeur fixé il s'agit de combiner l'ensemble des moyens mis à sa disposition.

« La révolte arabe débuta en juin 1916 par une attaque surprise lancée par les guerriers des tribus contre les garnisons turques de la Mecque ».(…).
Le principe de la bataille décisive nous était difficilement applicable car les Arabes ne disposaient pas de force organisée (un Foch turc n'aurait eu aucun but)… Il n'acceptait pas de lourdes pertes (un Clausewitz arabe n'aurait pas eu de quoi acheter sa victoire)… Je réfléchis alors aux objectifs des Arabes et j'en conclus qu'ils étaient géographiques.
Mon devoir était de commander. Je me mis donc à étudier cette notion de commandement et à l'analyser en envisageant à la fois la stratégie, les objectifs de la guerre, le point de vue synoptique qui remet à leur place toutes choses dans une perspectives ensemble, et la tactique, c'est-à-dire les moyens mis en oeuvre aux services de la fin stratégique, les marches d'un escalier en quelque sorte…

Le turc était stupide il croirait la rébellion absolue comme la guerre et y réagirait de manière analogue. Mais l'analogie est de la foutaise et faire la guerre contre une révolte, aussi inappropriée et lent que de manger la soupe au couteau. (…) Ce qui importe, c'est de disposer de la supériorité à l'endroit critique et lors de l'attaque (...) La plupart des guerres sont des guerres de contact, les deux armées essayant de ne pas se perdre de vue afin d'éviter la surprise tactique. Notre guerre, nous, serait une guerre de décrochage. (…)
Il en résulta que nous ne fumes jamais sur la défensive…
Nous devions organiser les esprits en ordre de bataille avec autant de soin et de rigueur que mettent les autres officiers à disposer des effectifs. Il ne fallait pas uniquement dominer les esprits de nos hommes,(…), nous nous devions aussi d'agir sur ceux de nos ennemis. Nous devions toucher aussi l'esprit de la nation. Une province ne nous était acquise que lorsque nous avions appris aux civils qui y vivaient à mourir pour notre idéal de liberté. La présence ou l'absence de l'ennemi était finalement peu importante. Ce raisonnement me fit comprendre que prendre La Mecque d'assaut ou même l'affamer rapidement afin qu'elle capitule ne constituait pas la meilleure stratégie. L'idéal pour nous était de laisser leur chemin de fer opérationnel mais de justesse, tout en lui occasionnant le maximum de perte et de désagréments.
(…) la guerre était géographique et si l'armée turque constituait un obstacle pour nous, elle n'était certainement pas une cible. Notre objectif était d'en rechercher le maillon le plus faible, d'y exercer notre pression jusqu'à ce que le temps fît s'écrouler la masse entière. Les guerriers des tribus, ces hommes sans aucune expérience de la guerre régulière mais qui avaient pour atouts la mobilité, l'endurance, l'intelligence individuelle, la connaissance du pays et le courage, représentaient nos principales ressources. Il nous fallait imposer aux turcs la plus longue défense passive possible -qui constitue la forme la plus coûteuse de toutes les guerres- en étendant notre propre front au maximum. Du point de vue tactique, il importait de mettre au point un type d'armée extrêmement mobile, puissamment équipée, aussi réduite que possible, et de l'utiliser successivement sur des points dispersés du front turc afin de contraindre l'ennemi à renforcer ses postes de surveillance au-delà du minimum économique de vingt hommes. Il ne fallait pas évaluer la puissance de notre force de frappe à nos seuls effectifs. Le rapport avec la superficie à couvrir déterminait le caractère de la guerre. Pour peu que nous soyons cinq fois plus mobile que les turcs, nous pouvions leur tenir tête avec un cinquième de leurs troupes. »
Notre succès était assuré et pouvait être démontré dès lors que l'on avait assimilé le rapport espace/effectifs. Le combat n'était pas physique, mais minéral. Se battre était finalement une erreur. »
T.E LAWRENCE <u>Guerrilla dans le désert</u>.

1805 - La manœuvre d'ULM
Du 26 septembre au 09 octobre 1805, la manœuvre d'ULM est un exemple de l'art de la manœuvre napoléonien. Simulant une attaque frontale sur l'armée autrichienne (flèche bleu

ciel), Napoléon effectue un mouvement opératif d'enveloppement destiné à s'emparer d'un point sur la ligne de communication autrichienne vers l'armée Russe.

4.2.2.1.4 Typologie des opérations tactiques terrestres (offensive, défensive, sécurisation, assistance)

4.2.2.1.4.1 Opération offensive

Type d'opération ayant pour but de neutraliser ou d'annihiler le potentiel des forces d'un adversaire afin de remporter le succès nécessaire pour lui imposer sa volonté et le contraindre à renoncer à l'usage de la force.

L'offensive vise à priver l'ennemi de sa liberté d'action, à ruiner son économie des forces (capacités essentielles), à annihiler sa volonté de combattre. Elle est par essence intrusive.

La notion d'offensive (tout comme celle de défensive) est liée au niveau d'engagement dans lequel elle s'insère. Ainsi une offensive opérative comporte des actions défensives et offensives tactiques. La victoire, par ailleurs, n'est pas lié au mode d'engagement offensif ou défensif. De même la notion d'initiative ou d'agressivité s'insère dans les deux modes d'engagement. L'offensive comportera une initiative d'emblée. En possédant cette initiative d'emblée, l'offensive optimisera l'ensemble du système de combat. L'initiative contribue directement à la liberté d'action et à l'économie des moyens. C'est ici qu'interviendra la surprise, fondement de l'initiative et véritable générateur d'opportunité. Celle-ci s'appuiera sur la simulation, la dissimulation de ses intentions, du lieu, du moment et des modalités de l'engagement. Le contrôle de cette manœuvre de déception est également fondamental.
Il s'agira donc, pour le chef de créer la surprise et devra surtout éviter de perdre ses avantages initiaux précédemment décrits.

Fautes de temps à éviter

- perdre du temps en préliminaires
- perdre du temps en ré-articulations
- engager prématurément ses forces
- ne pas saisir une occasion

Gâcher son RAPFOR

- se tromper de combat
- sous-employer des unités
- ne pas utiliser les appuis
- négliger les possibilités de feinte
- taper dans le DUR[5]

4.2.2.1.4.2 Opération défensive

TTA 106
Type d'opération ayant pour but d'annihiler ou de défaire une action adverse, de gagner des délais, d'économiser des forces, ou de développer les conditions favorables à une stabilisation des opérations, en facilitant si besoin était le développement d'une action offensive. Une opération défensive doit permettre aux forces terrestres de reprendre l'initiative quand elle n'a pas permis de remporter la décision (stabilisation ou arrêt des opérations).

Opérations destinées à préserver son centre de gravité (volonté de combattre, capacités essentielles, liberté d'action) des agressions de l'adversaire. Il n'exclut pas des manœuvres de réaction à l'agression ennemie. Il s'agira donc de chercher à provoquer la faute de l'adversaire afin de créer une opportunité et d'acquérir l'initiative.

[5] Col YAkovlev

Dissocier ses échelons

- par décalage
- par accélération

Consommer ses moyens

- directement (combats « durs »)
- indirectement (fausses manœuvres)

Mais préserver les vôtres
Casser son plan

- engagement prématuré
- ou trop tardif
- ou pas à l'endroit prévu

L'user moralement
jamais le même profil
jamais le combat espéré

4.2.2.1.4.3 Sécurisation - Assistance

Dans un contexte de "maîtrise de la violence", prendre possession d'une zone, avec ou sans combat, puis la contrôler et la protéger afin de permettre la reprise normale des activités de toute nature, et garantir la libre circulation des troupes amies et de la population.

4.2.2.2 Les critères de discernement : les facteurs d'efficacité et de rendement

4.2.2.3 L'adversaire

Principal objectif de la manœuvre, l'adversaire du moment constitue le point d'achoppement de toute manœuvre, il s'agit alors de déterminer la manœuvre de l'adversaire la plus probable et la plus dangereuse qui pourrait s'opposer à la mission ou porter atteinte à l'existence même de notre unité.
Il s'agit de déterminer les buts de l'ennemi en se basant sur les hypothèses faites par l'échelon supérieur et en évaluant les contraintes matérielles et temporelles, ainsi que les vulnérabilités de la manœuvre adverse (s'appliquant sur un espace et une période donnée).

4.2.3 Fonctions opérationnelles : les structures et les organisations

4.2.3.1 Rééquilibrage du renseignement et de l'action

4.2.3.2 Les fonctions opérationnelles

Def TTA 106 fonction opérationnelle
Ensemble d'activités opérationnelles transverses à l'organisation hiérarchique et aux armes qui, afin de garantir la performance globale d'une force nécessite, à certains niveaux des prises de décisions et une coordination mettant en œuvre une organisation particulière. La mise en œuvre d'une fonction opérationnelle requiert :
a- une direction fonctionnelle dédiée;
b- des moyens et des unités dédiés, au moins à certains niveaux;
c- une ou plusieurs chaînes fonctionnelles (coordination de procédures, de moyens ou d'unités spécialisés).
Les différentes fonctions opérationnelles, en ce qui concerne leur volume, ne sont pas nécessairement homogènes. Les fonctions opérationnelles peuvent se classer en trois catégories :
a- les fonctions opérationnelles "universelles";
b- les fonctions opérationnelles terrestres "d'engagement" de l'adversaire ou des belligérants;
c- les fonctions opérationnelles terrestres "d'environnement".

Les fonctions opérationnelles constituent une grille de cohérence et d'analyse commune à l'armée de terre. Les structures et les organisations des forces et du commandement sont la résultante de l'importance relative donnée à chaque fonction.
Durant la planification la génération de forces est une étape primordiale. La démarche consiste en la définition de capacités permettant d'atteindre différents objectifs. Un rééquilibrage des fonctions est possible voire souhaitable au cours des opérations en application du principe de l'économie des forces.

Les définitions qui suivent sont issues du TTA 106 :

fonctions opérationnelles terrestres universelles
Fonctions nécessaires à tous types d'engagement et à la mise en oeuvre des autres fonctions opérationnelles.
On distingue quatre fonctions opérationnelles terrestres universelles :
a- fonction commandement,
b- fonction télématique,
c- fonction renseignement,
d- fonction logistique

fonction "Commandement"
Ensemble des activités permettant de concevoir et conduire une opération ainsi que d'en contrôler l'exécution.

fonction "Télématique"
Ensemble des activités permettant d'assurer et de contrôler le flux des informations et les moyens d'aide au commandement.

fonction "Renseignement"
La fonction renseignement recouvre l'ensemble des activités opérationnelles liées au renseignement, ainsi que les moyens et les organisations qui les exécutent.

fonction "Soutien Logistique"
Fonction opérationnelle regroupant l'ensemble des activités qui permettent aux formations de l'armée de terre d'assurer leurs missions en temps de paix, de crise ou de guerre, en leur fournissant les ressources nécessaires et leur administration. La fonction soutien logistique recouvre 12 domaines :
1- soutien administratif;
2- soutien financier
3- soutien juridique
4- soutien de l'homme;
5- soutien sanitaire
6- soutien des matériels
7- soutien pétrolier,
8- acheminement (transport et transit);
9- soutien au stationnement
10- condition du personnel en opérations
11- hygiène et sécurité en opérations
12- protection de l'environnement.

fonction opérationnelle terrestre "d'engagement"
Fonctions qui ont pour objet de produire des effets sur le milieu et/ou l'adversaire (ou belligérant) en vue de :
a- le détruire ou le faire renoncer à son action,
b- s'en protéger.
Les fonctions opérationnelles terrestres d'engagement comprennent :
a- la fonction contact,
b- la fonction combat indirect,
c- la fonction agencement de l'espace terrestre,
d- la fonction défense antiaérienne.

fonction "Contact"
Ensemble des activités permettant de déployer et d'engager les forces au contact direct des adversaires ou des tiers, en toute zone, en vue de participer au combat ou à la maîtrise d'un milieu.

fonction "combat indirect"
Ensemble des activités, autres que celles de la fonction contact, qui permettent d'agresser les capacités et ressources de l'adversaire par l'emploi ou non de trajectoires (appui indirect, appui électronique et opérations psychologiques).

fonction "Agencement de l'espace terrestre"
Ensemble des activités permettant de rendre le terrain conforme aux besoins de l'action. Elle recouvre :
a- l'appui à la mobilité;
b- l'appui à la contre-mobilité;
c- l'aide au déploiement.

fonction "Défense antiaérienne"
Fonction opérationnelle regroupant l'ensemble des activités ou des actions menées par des unités spécialisées de la Défense Sol-Air (DSA) et de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre (ALAT), destinées à garantir la liberté d'action des forces terrestres contre toute menace provenant de la troisième dimension. Cette fonction ne comprend pas la lutte antiaérienne toutes armes qui relève de l'autodéfense.

fonction opérationnelle terrestre d'environnement
Fonctions qui ont pour objet de favoriser l'insertion de la force dans le milieu humain du théâtre. Elles comprennent :
a- fonction communication opérationnelle,
b- fonction actions civilo-militaires.

fonction "Communication opérationnelle
l'action des forces en explicitant son sens par l'élaboration et la diffusion de messages vers les populations, les adversaires, les forces, les parties en présence et les autres acteurs concernés. Elle relève des actions dans les champs psychologiques et comprend la communication interne, la communication médiatique et la communication locale.

fonction "Actions civilo-militaires"
Fonction opérationnelle d'environnement, la fonction actions civilo-militaires " regroupe toutes les actions entreprises par les forces engagées sur le théâtre permettant de prendre en compte l'interaction entre ces forces et leur environnement civil et de faciliter ainsi la réalisation des objectifs civils et militaires poursuivis. Elles ont pour objet d'offrir des solutions complémentaires aux modes d'action purement militaires, contribuant à réaliser l'objectif opératif ou stratégique fixé dans la mission.

4.2.3.3 Des structures évolutives

4.2.3.3.1 ruppert Smith

4.3 Des notions à maîtriser : les instruments heuristiques

4.3.1 Notions relevant de la culture stratégique française

4.3.1.1 Effet majeur

TTA 106
Condition essentielle à réaliser directement ou indirectement sur le centre de gravité de l'ennemi pour parvenir à la réalisation de la mission. (Expression claire et concise de l'action à accomplir et du but poursuivi)

L'effet majeur se fonde sur le principe du levier, il s'appliquera donc à un moment et dans un lieu donné sur une opposition concrète. Il résulte d'une vulnérabilité décelée ou créée (voir amplifiée) chez l'adversaire.
En d'autre termes, l'effet majeur est une situation créée chez l'adversaire, et cet effet est non seulement le principal, supérieur à tout les autres mais surtout il ordonne ceux-ci par rapport à lui.
L'effet majeur insiste sur la notion d'opportunité créée par la première phase (condition de l'opportunité), il permet également une démultiplication des effets si et seulement si cet effet majeur est exploité. (troisième phase). Il exclue par ailleurs toute linéarité, toute notion quantitative et laisse le champ libre à l'autonomie maximum des acteurs en se focalisant sur la résultante des actions chez l'adversaire plutôt que sur l'action effective des troupes amies.
Effet du second ordre: dislocation de la séquence adverse

4.3.1.2 Imbrication des objectifs

Le succès à un niveau tactique donné est la résultante des succès partiels remportés au niveau subordonné. Cela se traduit par une répartition des objectifs à atteindre entre les différents niveaux tactiques, non seulement dans le temps (objectif initial et ultérieur) et dans l'espace mais également selon l'importance relative de ces objectifs. A titre d'exemple, une

brigade agit en deux échelons, l'objectif ultérieur du premier échelon sera l'objectif initial de la brigade. Le deuxième échelon concourt directement à la réalisation de l'objectif ultérieur de la brigade, si le premier n'est pas en mesure de mener le combat et ainsi de suite jusqu'à l'unité élémentaire.

4.3.1.3 Rapport de force

Générer le rapport de forces consiste à obtenir localement l'avantage voulu au moment voulu. Le RAPFOR se quantifie assez facilement, même si la notion doit être assortie d'une appréciation qualitative assez subjective.
L'optimisation de ses propres forces passe par une articulation de ses forces adéquate, une recherche de la surprise. Cette optimisation peut s'effectuer par une concentration des forces dans un espace contraint,soit simultanée soit successivement. Toutes les fonctions opérationnelles participent à cette optimisation de même que la déception. En outre, il sera nécessaire d'isoler l'ennemi pour lui interdire de modifier le rapport de forces.

4.3.1.4 Echelon et intervalle

La notion d'échelon est lieu au problème du déploiement des troupes sur le terrain. La recherche de la concentration conduisant à une surdensité et donc potentiellement à une vulnérabilité.
Aussi pour pallier ce phénomène, les forces sont placés en échelon successif et séparées par des intervalles plus ou moins grands. Le calcul de la répartition spatiale des troupes ainsi que la distance des intervalles conditionne l'efficacité générale de la manœuvre ;

Appellation donnée à une fraction de forces au regard de sa place (1er, 2ème échelon) ou de sa fonction (échelon de tête, de soutien, d'appui, réservé). Elle est toujours relative à un niveau tactique déterminé.

Un échelon est capable d'une manœuvre autonome. Sa liberté d'action n'est pas contrainte par l'ennemi de l'échelon situé à proximité. Il n'est donc pas sous le feu ennemi ni à porté d'une manœuvre rapide.

« En d'autres termes, ce n 'est pas parce qu'une unité suit une autre qu'elle est automatiquement un échelon. Elle ne mérite ce qualificatif que si elle peut s'engager de façon autonome, même si c 'est en liaison avec une autre unité. Par exemple, un escadron de chars qui en suit un autre, mais qui est dans le même compartiment de terrain et soumis aux mêmes feux que l 'escadron de tête, ne constitue pas à proprement parler un échelon.
Si le même escadron est en limite du compartiment de terrain, et peut roquer, par exemple, pour prendre à partie le même ennemi, mais depuis une autre direction, alors cet escadron opère effectivement comme un échelon différencié. »

4.3.1.5 Risques

La prise de risque est une condition de la bonne réalisation de la manœuvre. il est donc nécessaire. Tout l'art du chef de guerre tient dans l'acceptation d'un risque calculé en fonction de l'enjeu. Il peut donc être faible, significatif ou même critique. Il ne doit pas être confondu avec le hasard qui n'est que l'abandon de l'initiative aux évènements.

4.3.1.6 Points ou lignes de cohérence

Pour manœuvrer, les formations amie ou ennemie ont besoin de s'appuyer sur un ensemble structurant de limites qui permettent une coordination aisée sans recours systématique aux moyens de liaisons. Ces points ou lignes de cohérence (matériels ou immatériels) permettent un gain de temps appréciable dans l'action et accroisse l'autonomie des subordonnés tout en leur imposant des limites géographiques, temporelles ou de modes d'action (à travers des effets réalisés ou non sur l'ennemi).

4.3.2 Autre notions relevant de la culture stratégique jominienne

4.3.2.1 centre de gravité

définition TTA 106 **centre de gravité** Source de puissance, matérielle ou immatérielle, de l'adversaire d'où il tire sa liberté d'action, sa force physique et sa volonté de combattre.

La définition originelle de Clausewitz est « le pivot de toute la puissance et de tout mouvement. C'est contre ce point que toutes nos énergies doivent être dirigées ». Le centre de gravité est en quelque sorte la clé de voûte d'une voûte en pierre. On peut aborder cette pierre particulière d'une manière directe (en recherchant l'usure) ou indirecte (en s'attaquant aux pierres qui constituent la voûte pour rechercher l'effondrement). Quoiqu'il en soit la disparition de la clé de voûte entraînera la destruction de la « capacité à se tenir » du système adverse.

La définition du centre de gravité est primordiale afin de pouvoir exprimer l'effet majeur. Des tâtonnements sont parfois nécessaires. Ainsi, durant l'opération Iraqi Freedom le premier centre de gravité déterminé par la coalition était les dirigeants de la guérilla (le fameux jeu de 55 cartes). Il s'est avéré que cela n'a pas permis l'établissement d'un environnement sécuritaire satisfaisant. Le centre de gravité redéfini a donc été la guérilla dans son ensemble.

4.3.2.1.1 stratégique : centres vitaux

4.3.2.1.2 opératique : centres déterminants

4.3.2.1.3 tactique : centres d'opportunité

4.3.2.2 Point culminant

TTA 106 **point culminant** Lieu ou moment où bascule définitivement le rapport des forces entre deux adversaires, quel que soit leur volume et quelle que soit l'action de combat employée. Dans le cas de l'offensive, le point culminant est le lieu ou le moment où la puissance de combat de l'attaquant n'est plus supérieure à celle du défenseur. Dans le cas de la défensive, le point culminant est atteint lorsque le défenseur n'a plus la capacité de défense et de contre-attaque.

4.3.2.3 Vulnérabilités

TTA 106 **vulnérabilité** Fragilité du dispositif ennemi sur laquelle l'action amie entraîne des effets démultipliés.

4.3.2.4 Capacités essentielles

4.3.2.5 Points décisifs

TTA 106 **point(s) décisif(s)** Objectifs intermédiaires, matériels ou immatériels, qui, affaiblis ou détruits, rendent vulnérable le centre de gravité auquel ils sont associés.

4.3.2.6 Rapport de force

TTA 106 **rapport de force**
Bilan comparatif (qualitatif et quantitatif) des forces amies et ennemies dans le cadre espace-temps de la mission amie ayant pour but de déterminer les moments et les lieux de supériorité ou d'infériorité relative des forces amies et, par là-même, de faire apparaître des notions d'efforts.

4.3.3 Notions dérivées

4.3.3.1 Modularité

TTA 106 **modularité**
Principe d'organisation consistant à disposer de structures organiques à base de sous-ensembles complets (modules) qui peuvent être regroupés à la demande pour composer une force ou un état-major adapté à une opération donnée.

La cohésion des modules sera recherchée et favorisée (logique de métier). Un travers à éviter est le tout modulaire qui peut entraîner un affaiblissement des capacités. Une attention particulière sera portée à la capacité à commander, à entraîner et à soutenir les différents modules (réseaux radio, carburants,….).

4.3.3.2 Spécialisation

4.3.3.3 Polyvalence

Document de concept BCSF

5 OPERATIONS TERRESTRES DANS LA MANŒUVRE OPERATIVE INTERARMEE

5.1 Contribution des forces terrestres aux engagements interarmées

Les forces terrestres se caractérisent principalement par leur capacité à entretenir sur le théâtre d'opération une présence continue qui leur permet d'agir en permanence dans les milieux physique et humain. En coopération étroite avec les autres armées, elles sont indispensables pour obtenir la décision, quel que soit le type de manœuvre choisi. Elles sont également les seules à pouvoir assurer de façon continue, dans l'espace et dans le temps, le contrôle des forces adverses.

5.1.1 La constitution d'une force terrestre

La constitution des forces est le processus qui permet de déterminer la composition précise et l'organisation des unités projetées dans le cadre d'une intervention militaire et qui débouche sur leur mise sur pied.

5.1.1.1 Problématique et principes de la constitution d'une force terrestre

L'abandon du système « divisionnaire », qui a prévalu pendant plus de deux siècles et qui structurait les forces terrestres en temps de paix comme en temps de guerre, a fait place à une nouvelle logique d'agrégation opérationnelle qui doit permettre au cas par cas de conduire des actions à définir, avec des moyens limités dans le cadre de crises évolutives et incertaines.
La constitution d'une force pour une projection est une démarche itérative qui implique tous les niveaux de décision, politiques et militaires. Résultant d'évolutions multiples du contexte international, des réformes menées par les armées de terre occidentales (caractérisées par des réductions de formats) le **principe de modularité**[6] a été adopté comme une réponse au caractère multiforme et à la variété des menaces que le monde connaît depuis les années 1990.
L'aptitude à agir dans un environnement de crise ou de guerre, sous ou hors article 5 de la Charte des Nations Unies, implique la capacité de constituer une force strictement adaptée au contexte de chaque intervention et permettant d'atteindre l'état final recherché. La réduction des formats de la plupart des armées occidentales ajoute une contrainte supplémentaire, notamment en terme de disponibilité des unités, pour la constitution des forces terrestres.
Initialement pour la projection puis dans l'engagement proprement dit, le **caractère interarmées** des opérations influe sur la composition des forces terrestres engagées et sur leur échelonnement. De surcroît, la **multinationalité** est devenue pratiquement une constante des interventions militaires actuelles. Elle implique la constitution en commun des forces à engager, voire la répartition de certaines fonctions opérationnelles entre les nations participantes.
Sont ainsi prises en compte d'emblée les contraintes imposées par les niveaux politiques et stratégiques le volume de forces à fournir par l'armée de terre, les responsabilités particulières ayant une incidence sur la répartition entre les fonctions opérationnelles, voire l'attribution intégrale de certaines fonctions (soutien, transmissions…) à une nation. Le mode d'engagement par défaut est la coercition de force. Le processus générique de constitution de force (aussi appelé génération de force) est donc bâti dans cette optique et la répartition

[6] « L'organisation des forces doit permettre leur fractionnement en cellules élémentaires, susceptibles d'être regroupées à la demande, en ensembles cohérents, disposant de toutes les capacités de commandement, d'action d'appui et de soutien nécessaires à l'intervention. Le principe de modularité sera la condition de l'efficacité de toute organisation… » Livre blanc sur la défense

en volume entre les fonctions opérationnelles en tient compte. Ce processus mené **conjointement avec la planification opérationnelle**, doit aussi être synchronisé avec la planification multinationale et doit intégrer les possibilités de projection et les échelons de force désirés par le niveau interarmées.

5.1.1.2 Le processus de constitution de la force

Le processus de constitution de force comprend (dans le cas français) quatre phases. Il consiste en plusieurs études, généralement itératives menées au sein de trois boucles complémentaires : boucle politico-militaire (phase préliminaire), boucle militaire interarmées (phase 1), boucle armée de terre (phase 2 et 3) avec possibilités d'interférences de la sphère internationale à tous les niveaux.

Phase préliminaire : cette phase consiste en un **dialogue** entre le pouvoir politique et l'organe militaire d'exécution qu'est l'état-major des armées (EMA). Le mandat initial donné aux armées fixe leur marge de manœuvre pour constituer la force. Deux logiques s'opposent à ce niveau : l'option finalitaire et le principe de ressource. Un dosage entre ces deux priorités est arrêté préalablement à la poursuite des études. Suivant qu'est retenue l'approche finalitaire (la mission commande les moyens) ou que domine la logique de ressources (les moyens sont réunis en fonction des disponibilités), le poids des contraintes fixées aux armées par le pouvoir politique est variable. Dès ce niveau l'armée de terre est sollicité pour donner son avis et, en cas de planification à chaud, les échelons subordonnés sont informés. Un **mandat définitif** est élaboré après que le pouvoir politique ait validé ou non les amendements proposés par l'EMA, éventuellement à la demande de l'EMAT.

Phase 1 : première phase de dialogue interne aux armées, elle est marquée par la prise en compte du mandat définitif. L'EMA adresse à l'armée de terre, comme à la marine et à l'armée de l'air, sa **directive initiale**. Parmi les éléments fournis dans chaque mandat d'armées figurent l'objectif militaire recherché, le volume autorisé, les fonctions particulières assurées par l'armée de terre et les capacités à détenir. Sur la base de ce mandat s'engage un dialogue entre l'EMA/EMIA et l'EMAT/CCOAT qui vise à déterminer les arrangements souhaitables et à les valider. La phase aboutit au choix de base concernant le format de la force (volume et répartition par fonction).

Phase 2 : au sein de l'armée de terre, l'EMAT/CCOAT transmet la responsabilité de mener l'étude sur la constitution de la force au CFAT/COFT, pilote, et au CFLT. A ce niveau de la génération de la force un certain nombre d'outil d'aide à la décision sont utilisés : le logiciel COFO (Constitution de Forces) permet de dimensionner la composante contact de la force. Les logiciels CREMCOM pour la fonction commandement, FDS et ADAMS pour le soutien aident à en constituer l'environnement. Le système FORGENER (GENERation de FORces) est utilisé pour valider la constitution de la force par rapport aux capacités de projection.

Phase 3 : Le CFAT/COFT, en liaison avec le CFLT, affine la constitution de la force pour la désignation de l'EMF noyau dur pour le commandement et des modules en fonction des disponibilités.

Ce processus reste le fruit d'une décision prise en fonction d'un contexte opérationnel particulier. La constitution initiale de la force doit donc pouvoir rapidement être modifiée en fonction des évolutions de la menace et du contexte.

5.1.2 L'action des forces terrestres dans un contexte interarmées

Même si les forces terrestres ont toujours un rôle majeur au plan opératif, elles donnent bien sûr, comme les autres forces maritimes et aériennes, toute leur mesure au plan tactique. L'évolution récente de la nature des conflits et du contexte stratégique montre de plus en plus que les armées sont confrontées à des menaces dissymétriques et surtout

asymétriques. Dans ce cadre la place des forces terrestres est privilégiée : tant dans les opérations de maîtrise de la violence ou de coercition
Le chef tactique mène une véritable manœuvre interarmes, combinaison de fonctions opérationnelles assurée au niveau tactique considéré. Ce niveau tactique (qui reste souvent un niveau technique pour les forces maritimes et aériennes) est bien celui où les forces terrestres jouent pleinement leur rôle, celui qui produit le succès durable sur le terrain.

5.1.2.1 L'importance des forces terrestres

- La capacité d'intervention
Les forces terrestres possèdent, souvent dans un contexte interalliés, la capacité de neutraliser une éventuelle opposition armée conventionnelle, s'appuyant sur des forces puissantes, blindées, agissant dans un cadre interarmées et numérisé. Ce type d'intervention nécessite aussi une structure de commandement apte à « l'entrée en premier». Dans la plupart des cas, le but ne sera pas, cependant, de faire disparaître l'ordre politique existant; dans une grande intelligence de l'environnement de terrain, il s'agira plutôt de le modifier pour l'utiliser et éviter ainsi sa pulvérisation en de multiples foyers de rébellion infiniment plus complexes à traiter au cours des phases ultérieures.
Les forces terrestres possèdent de surcroît la capacité à réagir à une crise importante sur le territoire national. Cette menace peut prendre de nombreuses formes : attentat d'ampleur, catastrophe naturelle, sanitaire ou technologique… [exemple envisagé par le Livre blanc sur le terrorisme - 2005]
La doctrine française considère cependant que dans le cas de crises de type « banlieue » qui dégénéreraient vers des émeutes du type « Los Angeles » les forces terrestres de contact ne sauraient être qu'un ultime recours dans le cadre d'une nation en péril.

- La capacité d'adaptation et de discernement
Les forces terrestres fournissent la souplesse opérationnelle permettant d'adapter l'application de la puissance de combat à chaque type d'environnement, à chacune des phases d'un conflit et à chacune des situations opérationnelles. Ainsi, les forces terrestres **fournissent de nombreuses options** ainsi que les meilleures capacités possibles pour accomplir des actions modulées qui vont bien plus loin que la seule destruction par le feu.

Par exemple, dans le cadre de l'objectif opérationnel consistant à contrôler les points de franchissement du Tigre et de l'Euphrate, les feux interarmées ne peuvent apporter qu'un seul type de solution pour détruire les sites en question, alors que les forces terrestres peuvent les détruire, les rendre inutilisables pour une certaine période de temps, en assurer le contrôle, les défendre, les utiliser ou en interdire l'utilisation, ou alors mettre en place des moyens de franchissements temporaires pour les remplacer ou en augmenter la capacité. Lors de la campagne aérienne contre les forces serbes au Kosovo en 1999, les forces aériennes américaines avaient détruit la plupart des ponts qu'il avait ensuite fallu reconstruire; cette erreur ne fut pas renouvelée en Iraq en 2003.

Dans des environnements difficiles, les forces terrestres peuvent interdire à l'ennemi la possibilité de sanctuariser des zones particulières comme des zones urbaines et complexes des bâtiments, des ensembles souterrains, des et des tunnels, des zones montagneuses (grottes) ou fortement boisées (jungle). Il y a besoin de forces terrestres pour extirper l'ennemi de ces endroits puis le détruire tout en faisant un choix précis des cibles à attaquer.
Les forces terrestres fournissent une capacité de combat surpuissante pour faire la guerre et pour la gagner ainsi qu'une variété de capacités permettant de conduire tous types d'opérations.

La capacité d'adaptation des forces terrestres est encore plus sensible dans un contexte de stabilisation. **L'action militaire** peut être considérée, selon une expression du CEMAT le général Thorette devant l'IHEDN en 2006, comme **une négociation par d'autres moyens**.

Elle est alternance d'actions de force et de « négociations » face à des belligérants souvent nombreux et indépendants. Elle se conçoit de plus en plus comme le déploiement d'une «armée de proximité» qui seule est à même de rassurer des populations désemparées après avoir affirmé sa force. Si certes la technologie aide au renseignement, protège, seul l'homme, avec son courage et sa générosité, sensible aux micro-fluctuations des situations et des attitudes, peut rassurer ou « négocier c'est à dire imposer **sa** force sans forcément utiliser **la** force. Les responsables doivent donc connaître parfaitement les besoins des populations et ceux de l' ennemi potentiel pour ajuster avec une précision extrême l'emploi de la force à tout instant. En conséquence, l'impérieuse nécessité de renseignement sur le milieu dépasse de loin le simple recensement d'objectifs de targetting. Ce renseignement, dans la bataille pour la conquête des populations, cible essentiellement la connaissance humaine des mécanismes qui animent le pays**. Seules des troupes déployées en permanence au contact de la population** peuvent atteindre ce résultat. **Seules les forces terrestres, engagées dans la durée, soumises aux mêmes difficultés géographiques et climatologiques que les populations locales, partageant avec elles une vie de promiscuité, d'échanges et de découvertes réciproques,** peuvent remplir cette mission.

- Le rôle « diplomatique » des forces terrestres
La plupart des opérations sont multinationales, dans le cadre de l'OTAN, de l'Union Européenne ou de l'ONU. Dans ce type d'opérations, le droit des nations à la gestion des affaires internationales passe par leur poids militaire c'est-à-dire par leur capacité à produire, sur le terrain, de l'efficacité politique grâce à l'action militaire**. L'unité de mesure reste, le plus souvent l'effectif engagé**, ce qui détermine ensuite la répartition des responsabilités entre les nations; quant aux responsabilités de commandement, c'est bien la capacité à projeter des états-majors qui les conditionne.
Il en est de même dans le cadre des initiatives européennes. Construire l'Europe de la défense demande avant tout une volonté, qui se traduit par la mise à disposition de forces. A court terme, l'Europe de la défense n'est donc pas un moyen d'économiser par mutualisation mais une entreprise dans laquelle sont investis des hommes et des moyens dans l'attente de gains politiques.

5.1.2.2Dans un contexte interarmées

La composante terrestre tient la place primordiale dans la bataille pour la conquête du terrain, elle se gagne sur le terrain. Et pourtant, il serait extrêmement réducteur de croire que les forces terrestres puissent agir seules.
Les forces terrestres doivent disposer d'appui et de soutien en continu tout au long de la résolution d'une crise. L'importance de la place des forces aériennes et maritimes dans la phase de prise d'initiative est évidente. Outre le soutien transport stratégique que ces deux armées apportent à la composante terrestre, elle ont un rôle essentiel à jouer pour désorganiser l'ennemi potentiel tant qu'il est constitué et avant qu'il ne se dilue et n'adopte des techniques de guérilla. Il en est de même pour les forces spéciales dont l'acquisition du renseignement sur le milieu est fondamental pour préparer le déploiement des forces à terre. Mais, les autres composantes conservent aussi un rôle primordial en phase de stabilisation tant en termes de soutien logistique que de capacités de réaction. Les crises récentes se sont pour la plupart produites sur des théâtres d'opération éloignés du sol national. Non accessibles par voie de terre, en zone non stabilisée, il est impératif de disposer de moyens de transport aériens et maritimes aptes à faire face à ces contraintes. Mais surtout, les forces terrestres peuvent être confrontées à tout instant à des regains de violence extrêmes -par la nature même de l'action terroriste. Se priver des moyens de renseignement et de feu puissants dont disposent les autres composantes serait incohérent. L'emploi de ces moyens capacitaires de réaction immédiate ne s'improvise pas; il implique la constitution de structures de commandement permanentes en opérations et le déploiement de forces et de moyens dont la mise en synergie se réalise en toute connaissance des données complexes de gestion de la crise.

5.2 Définition des opérations /campagnes interarmées

5.2.1 La notion de campagne interarmées

TTA 106
Campagne : série d'opérations souvent reliées entre elles sur un même théâtre, essentiellement menées par des forces interarmées multinationales et destinées à atteindre des objectifs stratégiques.

La notion de campagne implique une zone géographique – théâtre de campagne - et une durée, si possible déterminée. Une campagne débute avec les premières planifications et prend fin avec les opérations de désengagement des forces. Elle se déroule dans un cadre purement national ou dans un cadre multinational.

5.2.2 Les phases d'une opération interarmées

De façon schématique le déroulement d'une campagne peut se décomposer en quatre phases successives :

- La phase de préparation
- La phase de prise d'initiative par la force opérationnelle
- La phase d'imposition de la décision à l'adversaire
- La phase de réorganisation

5.2.2.1 La phase de préparation

Au cours de cette phase, s'effectuent :la planification des opérations, la recherche du renseignement de niveau stratégique et opératif, la constitution et la montée en puissance (entraînement et regroupement) des forces, la préparation médiatique, la projection et le déploiement des forces sur le théâtre. (Un déploiement de vive force est une action à ranger dans la phase 2).

5.2.2.2 La phase de prise d'initiative par la force opérationnelle

Il s'agit de reprendre l'initiative sur l'adversaire ou sur les belligérants en démontrant sa supériorité et sa détermination.
Les actions génériques à entreprendre durant cette phase dépendent du mode opératoire retenu pour l'opération. Dans certains cas, cette phase sera suffisante pour atteindre les buts politiques fixés.

5.2.2.3 La phase d'imposition de la décision à l'adversaire

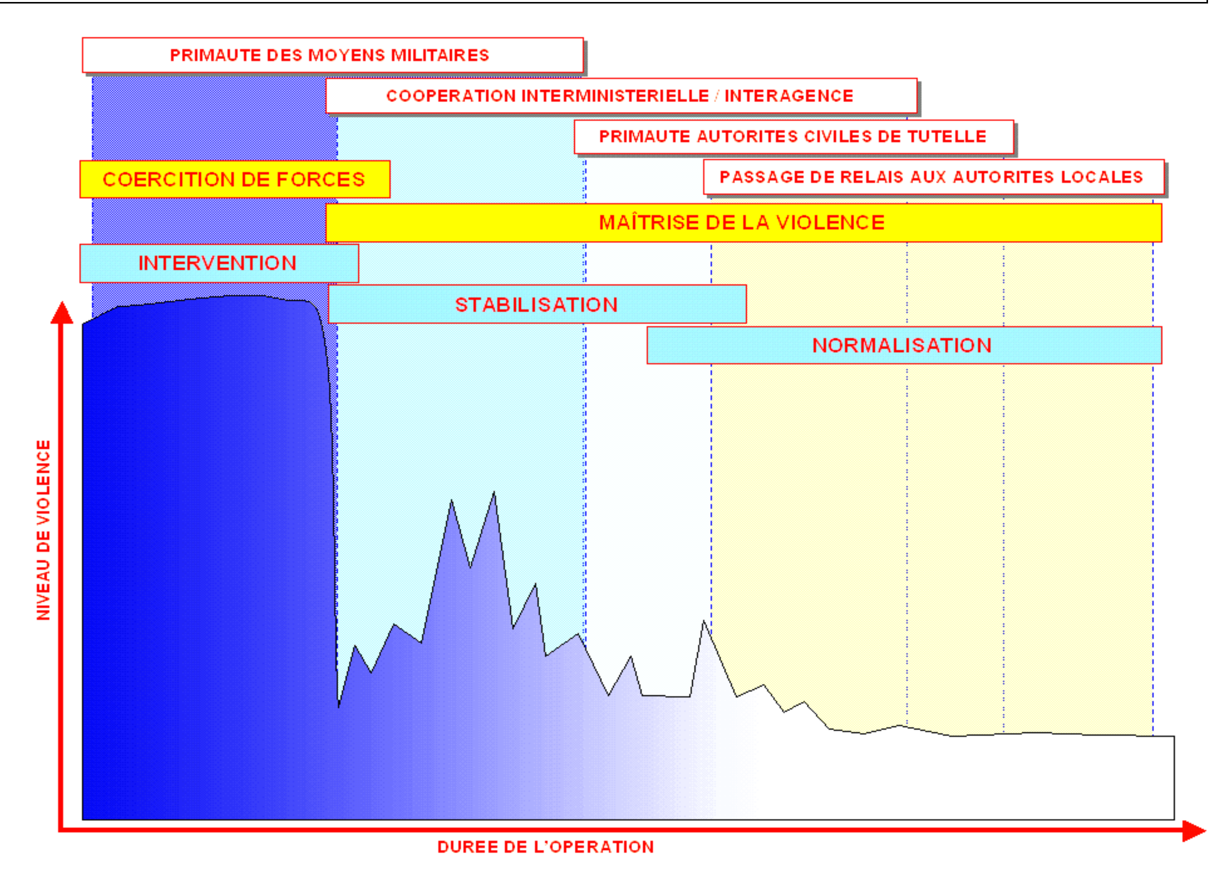
Il s'agit d'atteindre les objectifs de l'opération. Les actions génériques à entreprendre dépendent du mode opératoire retenu pour l'opération.

5.2.2.4 La phase de réorganisation

Cette phase consiste à stabiliser le résultat obtenu en phase 3 par des actions de sécurisation et d'assistance et à désengager les forces.

5.2.3 Le continuum des opérations

Un continuum : ensemble d'éléments tels que l'on puisse passe de l'un à l'autre de façon continue. (Le Petit Larousse)



5.2.4 Les modes opératoires

On appelle mode opératoire la manière générale d'opérer sur un théâtre d'opérations pour atteindre les objectifs fixés au niveau stratégique.
En fonction de la nature du conflit dans lequel elles sont engagées, les forces peuvent mener les opérations selon deux modes opératoires génériques : la coercition sur les forces adverses et la maîtrise de la violence.
Ces modes opératoires ne sont pas exclusifs l'un de l'autre. Ils représentent deux modes extrêmes dans la manière de concevoir et de conduire l'action au niveau opératif, mais les engagements se situent le plus souvent entre ces deux modes opératoires, empruntant de façon variable les caractéristiques de l'un et de l'autre.

La séparation parfois artificielle entre les opérations de coercition et celles de maîtrise de la violence s'estompe de plus en plus. Les conflits récents montrent un **enchevêtrement des différentes phases d'une opération**. Ainsi les deux modes opératoires peuvent être mis en œuvre **simultanément** sur deux zones d'action contiguës, c'est le concept du three-block war. Il est également possible de voir se **succéder très rapidement** au sein d'une même unité la mise en œuvre de l'un et de l'autre grâce à un changement de posture radical.
Aux côtés de la formation morale et de la qualité de l'entraînement, la polyvalence opérationnelle constitue une réponse adaptée des armées modernes qui ne peuvent plus se satisfaire d'une spécialisation trop marquée de leurs capacités.

5.2.4.1 La coercition sur les forces de l'adversaire

La coercition de forces vise à mettre hors de combat les forces de l'adversaire et démanteler son dispositif militaire. Ce mode opératoire résulte d'une **stratégie directe** où la victoire militaire est recherchée.
Dans le but de contraindre l'adversaire à renoncer à son action, les actions de coercition s'exerceront essentiellement sur les forces adverses et les zones de terrain qu'elles sont susceptibles d'utiliser dans leur manœuvre ou pour leur soutien.
En combinaison avec ces actions physiques, s'exerceront des actions destinées à tromper l'adversaire, à affaiblir son moral, à agir sur la perception que les tiers peuvent avoir de la situation. Lorsqu'il sera nécessaire de passer à la phase décisive de l'opération, l'action sera menée sur le **centre déterminant** de l'adversaire jusqu'à ce que sa détermination cède ou que sa défaite soit réelle.

5.2.4.2 La maîtrise de la violence : (développer cette notion à partir du concept anglo-saxon : operations other than war)

La maîtrise de la violence constitue la deuxième grande manière d'opérer au niveau opératif. Elle s'inscrit dans le cadre d'un des volets de la stratégie d'action : limiter une crise, contenir un conflit, arrêter la guerre. Le but de ce mode opératoire est d'assurer ou de rétablir la sécurité dans un territoire troublé par des actions violentes. Il sous-entend que la saisie et la destruction des centres déterminants de l'adversaire n'ont pas été retenus comme le mode d'obtention des objectifs stratégiques. Il vise à créer les conditions d'un règlement pacifique de la crise.
Les actions accomplies par les forces armées peuvent être classées en trois catégories :

- la maîtrise de l'espace terrestre,
- la maîtrise de l'information,
- la participation au rétablissement de la vie de la cité.

La maîtrise de l'espace terrestre a pour but de lutter contre les manifestations de la violence et, si nécessaire, de les faire cesser. Selon le mandat et les circonstances, il s'agira :

- d'assurer une protection locale au profit de la force, des acteurs civils chargés de la résolution du conflit et des populations ;
- d'assurer une sécurité élargie afin de restreindre la liberté d'action des acteurs de violence; ce degré de maîtrise implique une certaine liberté de déploiement, de mouvement et d'action, ainsi que des capacités de réaction pour les forces qui en sont chargées ;
- de dominer les parties en présence ou l'adversaire afin de les rendre hors d'état de générer la violence.

La maîtrise de l'information consiste au minimum et si c'est encore possible, à garantir la liberté d'information, au besoin à contrôler l'information afin de lutter contre la désinformation ou la propagande, au maximum à dominer les médias partisans à l'intérieur du théâtre dans une bataille de l'adhésion permettant d'éviter la bataille par les armes.
La participation au rétablissement de la vie de la cité : elle permet d'agir sur les causes de la violence. L'implication des forces dans ce rétablissement dépend du mandat qui leur est confié. Elle peut se limiter à l'aide humanitaire d'urgence, en complément, exceptionnellement en substitution des organisations civiles. L'organisation ou la réorganisation de la vie politique, économique et même culturelle, n'est pas du domaine des forces armées. Néanmoins celles-ci peuvent être amenées à apporter leur contribution en assurant la protection de personnes, de zones ou de certaines manifestations, en participant à l'organisation d'élections, en contribuant à la formation de forces de police ou de forces territoriales qui prendront la relève au départ de la force multinationale.

5.3 <u>Opérations aéroterrestres</u>

Le combat aéroterrestre interarmes
Les opérations se déroulent déjà, et se dérouleront plus encore dans l'avenir, en continu (jour et nuit), dans toutes les conditions météorologiques, et simultanément dans toutes les dimensions. Dans le futur, le combat sera, plus que jamais, mené de façon interarmes, dans toute la profondeur et sur toute la largeur des zones de responsabilités assignées, en utilisant de manière coordonnée l'ensemble des fonctions de combat direct et indirect ainsi que, selon la situation, les forces aériennes et navales. Le commandant interarmes devra articuler son dispositif dans le cadre espace-temps en fonction de l'objectif à atteindre, des moyens disponibles et de l'emploi des forces qu'il aura décidé. La mise en oeuvre simultanée, coordonnée, des opérations rapprochées et des opérations dans la profondeur s'impose donc.

5.3.1 Organisation du théâtre

Un théâtre d'opération est l'aire géographique dans laquelle s'accomplit une mission stratégique donnée. (Dans le cas de l'armée française ces limites sont fixées par l'ordre initial interarmées. Dans le cadre de l'armée américaine, les théâtres d'opérations sont rattachés au découpage zonale des grands commandements comme AFSOUTH, CENTCOM…).

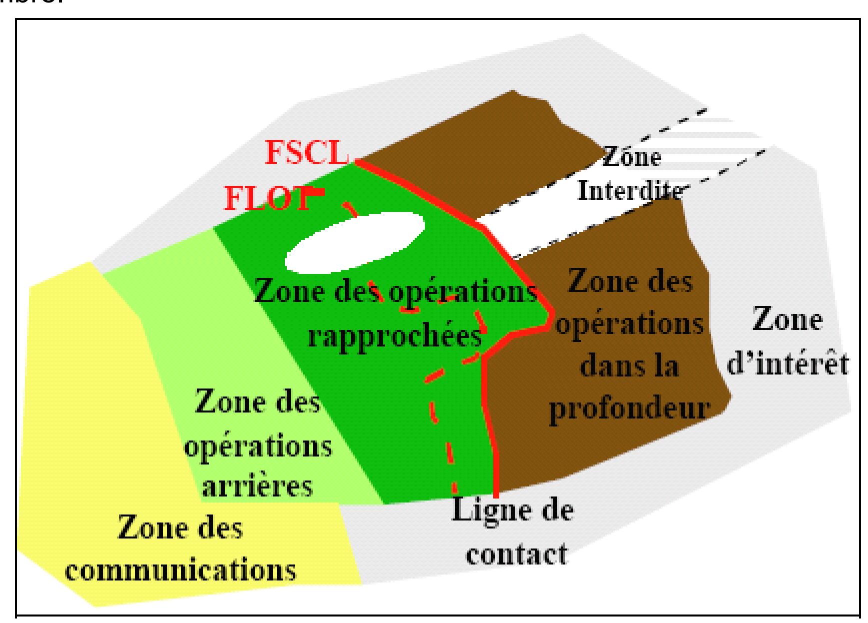
5.3.1.1 Organisation géographique du théâtre des opérations

Le caractère de plus en plus complexe des opérations aéroterrestres impose de décrire le théâtre des opérations de manière exagérément structurée pour faciliter les besoins en coordination. Ce découpage de l'espace facilite la coordination des opérations interarmées. Il constitue la référence la plus claire pour la répartition des missions et pour éviter les tirs fratricides. Il est évolutif en fonction du déroulement des opérations et des opportunités qui se présentent. En raison de leur variété, il n'est pas possible de prédéfinir un découpage formel des théâtres d'opérations. De plus, l'efficacité et la précision des armements, la recherche d'un format de forces projetées minimum, l'apport des nouvelles technologies de l'information remet partiellement en cause la doctrine d'emploi des forces issue d'un combat de haute intensité avec des dispositifs linéaires face à un adversaire symétrique. Les notions de dispositifs linéaires et de front continus, où l'espace est partagé entre une zone des contacts (*Close*), une zone dans la profondeur (*Deep*) et une zone arrière (*Rear*), ne doivent plus être considérées comme le seul dispositif envisageable. L'engagement se fait désormais dans un espace présentant des intervalles entre les dispositifs, autrement appelé « espace lacunaire ».
Deux organisations de l'espace peuvent ainsi être distinguées selon le mode opératoire en cours.

- Organisation de l'espace dans les opérations de coercition :

Malgré le caractère lacunaire et non linéaire du champ de bataille, il est possible de définir dans ce mode opératoire, des lignes successives séparant des zones où les combats sont conduits selon des modes de coordination différents.
La zone des opérations est ainsi divisée en trois zones principales :
La **Zone des opérations rapprochées** (ZOR) dans laquelle sont menées les opérations dirigées contre les forces de contact. La limite avant de la zone des opérations rapprochées, englobant le premier échelon opératif estimé de l'adversaire, et calculée à partir de la portée des moyens de feu indirect terrestre, évolue en fonction de la progression des unités au contact, et correspond à la **ligne de coordination des feux d'appui** (FSCL). La zone des opérations rapprochées est divisée en fuseaux marquant les zones de responsabilité des unités engagées, dont les limites arrières marquent la limite arrière de la zone des opérations rapprochées.

La **zone des opérations dans la profondeur** adverse (ZOP) débute à la limite avant de la zone des opérations rapprochées, évolue avec elle, et s'étend jusqu'à la limite avant de la zone de responsabilité du commandant du théâtre. Elle est partagée longitudinalement par le prolongement avant des fuseaux de responsabilité des unités engagées au contact.
La **zone des opérations arrières** (ZOAR), dont la limite arrière est celle de la zone de responsabilité du commandant des forces terrestres, évolue vers l'avant en fonction de la ligne arrière des opérations rapprochées.
Le **découpage aérien**, quant à lui, est fondé sur les notions de niveau et de volume. Il comporte des lignes, couloirs et zones créés en fonction des besoins des utilisateurs de l'espace aérien, notamment les moyens de surveillance du champ de bataille, l'artillerie sol-air et l'ALAT. Chacun de ces volumes de procédure est assorti de règles de coordination particulières.
Essentielle et indispensable, la **coopération aéroterrestre** implique une coordination très rigoureuse en particulier au sein de la zone des opérations rapprochées et de la zone des opérations arrières. Celle-ci est en revanche plus souple dans la zone des opérations dans la profondeur, là où les actions des forces terrestres sont exceptionnelles et donc limitées en nombre.

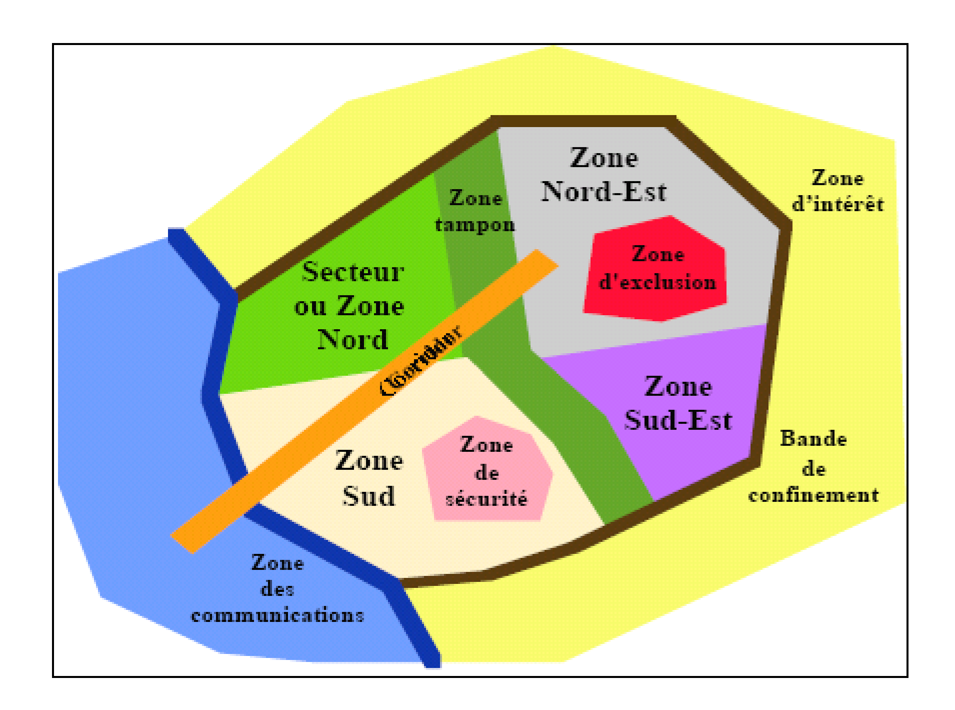


Organisation zonale en action de force

- Organisation dans les actions de maîtrise de la violence :

- La **zone de responsabilité** du commandant de la force fait l'objet d'un découpage destiné à délimiter les zones d'actions des échelons subordonnés, encore appelés secteurs, et les zones dotées de statuts juridiques, politiques ou opérationnels particuliers.
- Les **zones tampon** et les **bandes de confinement** permettent de séparer les belligérants, de maîtriser les échanges entre le territoire confiné et l'extérieur.
- L'instauration de **zones d'exclusion** permet d'interdire la présence ou l'usage de certaines armes, aériennes notamment, sur une portion de l'espace.
- L'interdiction locale de toute activité et/ou présence militaire se traduit par la délimitation d'une **zone de sécurité** ou **zone démilitarisée**. L'accès à l'intérieur d'un territoire enclavé ou incontrôlé peut nécessiter la création d'un corridor.

Ce mode opératoire exige une coordination aéroterrestre très rigoureuse sur l'ensemble du théâtre.



Il s'agit, dès lors, dans le cadre d'un engagement d'utiliser et de gérer ces vides décelés chez l'ennemi comme ceux créés dans le dispositif ami par nécessité tactique ou matérielle.

La notion d'espaces discontinus :
En raison de la puissance et de la précision des systèmes d'armes nouveaux, il devient impératif d'éviter les concentrations de forces trop vulnérables (les dispositifs disparition de la notion de ligne de front , la réversibilité)
les lignes de communications (entrées sur le théâtre, les déploiements, MSR …notions de sécurité des axes)
Les centres sensibles (postes de Cdt, imbrication avec la population dans les centres urbain, l'AGESTER,)
Les zones particulières DMZ, zones de confiance, zone verte à Bagdad, Zone de confiance à Mitrovica.

5.3.2 Les types d'opérations aéroterrestres

Les opérations se déroulent déjà, et se dérouleront plus encore dans l'avenir, en continu (jour et nuit), dans toutes les conditions météorologiques, et simultanément dans toutes les dimensions. Le combat est, plus que jamais, mené de façon interarmes, **dans toute la profondeur et sur toute la largeur des zones de responsabilités** assignées, en utilisant de manière coordonnée l'ensemble des fonctions de combat direct et indirect ainsi que, selon la situation, les forces aériennes et navales.
Le commandant interarmes articule son dispositif dans le cadre espace-temps en fonction de l'objectif à atteindre, des moyens disponibles et de l'emploi des forces qu'il a décidé.

5.3.2.1 Les opérations aéroterrestres dans la zone des opérations rapprochées

5.3.2.1.1 Les objectifs des opérations aéroterrestres

5.3.2.1.2 Les facteurs de succès

5.3.2.1.3 La gestion de l'espace aérien

Relevant de la responsabilité du chef interarmées, la gestion de l'espace aérien revêt une importance capitale. Son objectif est en effet d'assurer la coordination des actions de tous les utilisateurs de l'espace aérien afin de réduire au minimum le niveau de risque en collisions et tirs fratricides. Elle conditionne ainsi la mise en oeuvre des moyens aéromobiles, sol-air, solsol et ceux liés à la surveillance du champ de bataille. Elle exige des arbitrages car elle est susceptible d'empêcher de nombreux systèmes d'atteindre leur efficacité maximale. En outre, elle engendre une importante contrainte en terme de délais, qu'il est indispensable de prendre en compte.

5.3.2.1.4 Planification et conduite

Unicité du commandement nécessite de fixer les limites géographiques (amphibie, aéroportée, franchissement…).
Caveats et restrictions nationales.

5.3.2.2 Les opérations aéroterrestres dans la profondeur (ODP)

Définition : « **Visant à emporter la décision** au moindre coût, les opérations aéroterrestres dans la profondeur (ODP) sont conduites par les forces terrestres, en coordination avec les forces aériennes et navales si possible, dans la profondeur tactique et opérative du théâtre d'opération. Elles consistent en un ensemble cohérent et coordonné d'actions interarmes de renseignement, de feux et de mouvements visant à disloquer l'adversaire en portant le combat **au coeur de son dispositif**, par la concentration de trajectoires de toute nature.
Elles se caractérisent par la surprise, la brutalité et la puissance des feux, les brusques changements de rythme, ainsi que par la simultanéité et la succession des actions. »

L'action des forces terrestres dans la profondeur du théâtre des opérations est désormais admise et recherchée par l'Armée de terre. Ce combat sera toujours interarmes, mené dans toute la profondeur et sur toute la largeur de la zone de responsabilité assignée. Ces ODP doivent jouer un rôle décisif en faisant porter l'effort sur la volonté de l'ennemi et sur sa capacité à combattre.
On distingue deux types d'opérations dans la profondeur : les actions indirectes dans la profondeur et la manœuvre dans la profondeur. Leur importance varie selon la phase de l'opération : en phase de prise de l'initiative sont privilégiées les actions indirectes dans la profondeur alors qu'en phase d'actions décisives, l'effort est porté sur la manœuvre dans la profondeur.
Les actions indirectes dans la profondeur :
Les actions indirectes dans la profondeur constituent un volet indispensable de la manœuvre terrestre. Elles contribuent pleinement à réduire la cohérence de l'adversaire, par la neutralisation ou la destruction de certains objectifs, à le cloisonner pour l'empêcher de manœuvrer et de se renforcer, et à mener des actions complémentaires d'appui des manœuvres dans la profondeur sur les centres de gravité.
A la différence de la « manœuvre dans la profondeur », les « actions indirectes dans la profondeur » s'effectuent **à partir de positions tenues,** avec une relative absence de déplacement de moyens. L'important, en effet, n'est pas tellement leur déplacement mais plutôt leur réactivité dans la bascule des trajectoires.
En d'autres termes, les actions indirectes dans la profondeur visent : soit à faire renoncer l'adversaire; soit à établir les conditions du succès (affaiblir l'adversaire) pour d'autres opérations (en complément d'une action principale en zone des opérations rapprochées ou, mieux, d'une (ou de) manœuvre(s) dans la profondeur); soit appuyer à distance, en accompagnement, une force manœuvrant dans la profondeur.

Les actions indirectes dans la profondeur comprennent :
- les feux sol-sol;
- les actions commando ;
- les actions de guerre électronique ;
- l'appui aéromobile ;
- l'appui aérien ;
- les actions psychologiques.

La manœuvre dans la profondeur
La manœuvre dans la profondeur a pour but de placer, au cœur du dispositif adverse, des volumes de forces constituant une menace telle, pour les centres de gravité de l'adversaire, que ce dernier est contraint soit de renoncer à sa manœuvre en cours ou envisagée, soit d'en monter une autre d'urgence. Le déséquilibre tactique ainsi obtenu dans l'espace, et renouvelé
plusieurs fois dans le temps, provoque les conditions recherchées pour la rupture et entretient le rythme des opérations. Il constitue de ce fait un facteur déterminant de supériorité opérationnelle propre à entraîner la décision.
La manœuvre dans la profondeur est conduite par des groupements de forces interarmes très mobiles, à dominante blindée ou aéromobile, agissant dans un cadre interarmées et disposant de l'autonomie correspondant à la portée et à la durée de l'opération envisagée.
Elle revêt trois formes principales :
- le raid d'un groupement aéromobile ;
- le raid d'une unité interarmes à dominante blindée (brigade ou groupement) ;
- l'attaque en souplesse, ou l'attaque en force avec exploitation par une grande unité.

Les opérations dans la profondeur font partie d'une combinaison d'opérations spécifiques menées simultanément : les opérations rapprochées, celles dans la profondeur et celles sur les arrières. C'est ainsi qu'en phase d'action décisive, la manœuvre dans la profondeur, qui est privilégiée, est accompagnée par les actions indirectes dans la profondeur et facilitée
par les opérations rapprochées (qui « fixent » l'adversaire).
Les opérations dans la profondeur visent à emporter la décision. Si les « actions indirectes dans la profondeur » ne suffisent pas, alors est envisagée une « manœuvre dans la profondeur». C'est ainsi que, successivement, l'effort porte sur les actions indirectes dans la profondeur (pour obtenir le renoncement de l'adversaire avec le minimum de pertes en réduisant sa cohérence) puis sur la manœuvre dans la profondeur (pour obtenir la décision).
Les facteurs de succès.
D'une manière générale, les facteurs de succès des opérations dans la profondeur dépendent de:
- l'intégration des opérations dans la profondeur dans une manœuvre d'ensemble ;
- l'acquisition, bien avant le déclenchement de l'action, de renseignements (renseignement de manœuvre et renseignement d'objectifs) avec un degré de validité et de précision suffisant ;
- l'organisation du commandement pour faciliter une exploitation rapide des renseignements obtenus et obtenir, en planification et en conduite, une synchronisation minutieuse des moyens engagés ;
- la coordination des appuis dans la répartition des objectifs entre les actions aériennes (de l'armée de l'air et, éventuellement, de la marine) et les moyens d'agression de l'armée de terre ;
- l'utilisation judicieuse de la complémentarité des moyens dans la coopération interarmes ;
- la coordination des différents intervenants dans la 3°dimension ;
- une logistique adaptée et strictement suffisante (manœuvre logistique et moyens en cohérence avec la manœuvre tactique).

En ce qui concerne plus particulièrement les actions indirectes dans la profondeur, il convient de citer, entre autres facteurs de succès:

- la disponibilité de moyens d'acquisition multiples, en particulier pour contrer les éventuelles mesures de déception de l'adversaire ;
- la complémentarité des moyens d'agression pour éviter toute solution de continuité, dans l'espace et dans le temps, pour le traitement des objectifs ;
- une bonne précision des systèmes de feux sol-sol, surtout si l'adversaire se déploie parmi la population ;
- la réalisation du lien acquisition/feux par des systèmes d'information et de communications performants, englobant par ailleurs les appuis air et naval ;
- une logistique suffisante offrant une bonne marge d'initiative, en particulier pour permettre une consommation importante de munitions car il s'agit de ne pas sous-estimer la capacité d'endurance de l'adversaire.

En ce qui concerne la manœuvre dans la profondeur, il convient de citer, entre autres facteurs de succès:

- un renseignement précis et actualisé sur les centres de gravité et sur leurs accès, permettant une bonne évaluation des risques ;
- une puissance de choc crédible (pour menacer) et efficace (pour détruire) ;
- le maintien de forces conséquentes au contact, permettant de fixer l'adversaire (l'empêcher de réagir contre la force manœuvrant) par la combinaison et la simultanéité de menaces et d'actions indirectes dans la profondeur ;
- le maintien d'un rythme enlevé sans laisser retarder et user la force lors de son déplacement (en particulier éviter l'imbrication) ;
- une coopération interarmes et interarmées pour entretenir l'élan (en particulier les actions de contre-mobilité par minage antichar à courte et moyenne distances, l'appui à la mobilité par le rétablissement d'itinéraires et la neutralisation des dispositifs adverses, ainsi que l'appui des feux directs et indirects) ;
- une logistique offrant l'autonomie nécessaire.

Les capacités de commandement

Les capacités de commandement doivent être adaptées à chaque type d'action. Néanmoins, compte - tenu des élongations, les liaisons vers le haut sont assurées en priorité par l'utilisation de moyens de radiocommunications par satellites. A contrario, les liaisons internes sont assurées au travers des réseaux radio de combat. La surprise, un des facteurs de succès, implique l'usage de communications brèves et protégées pour limiter la localisation par les moyens adverses. La capacité de « commander loin », sans ruptures, est indispensable pour ne pas mettre en cause la coordination, facteur primordial de ce type d'opération.

Planification d'une opération dans la profondeur

Compte tenu du découpage terrestre du théâtre d'opérations, les opérations dans la profondeur (actions indirectes ou manœuvres dans la profondeur) sont envisagées sur des objectifs situés au-delà de la zone des opérations rapprochées. La planification des opérations doit donc être du ressort du commandant de composante terrestre de théâtre (en relation avec les autres composantes selon le besoin), afin de faire prendre en compte ses besoins, en particulier la coordination des intervenants dans la 3° dimension ainsi que la répartition des missions d'acquisition et d'agression des objectifs dans le cadre du targeting/ ciblage.

Conduite d'une opération dans la profondeur

Les ODP font partie d'un plan d'ensemble coordonnant les opérations dans la profondeur et les opérations rapprochées. La responsabilité en incombe intégralement au commandant de composante terrestre de théâtre. Son poste de commandement doit être à même de planifier et conduire ces opérations, et d'assurer le soutien correspondant.

Le rythme de l'action, considérablement plus élevé qu'il ne l'était dans le passé, ainsi que la nécessité de disposer d'une bonne vision du champ de bataille, pour anticiper les actions offensives, réagir à toute menace et éviter les pertes fratricides et, dans certains cas, les effets collatéraux exigent désormais beaucoup plus d'appui au commandement.

5.4 Opérations amphibies / aéroportées[7]

La nouvelle typologie des conflits et les engagements récents rendent peu probable l'éventualité d'une confrontation linéaire ou frontale. Ils offrent en revanche une place privilégiée à la manœuvre dans la profondeur, aux **opérations de débordement**. Dans ce cadre les opérations particulières que sont les opérations amphibies et aéroportées offrent une réponse à ce besoin de projection de puissance sur l'ensemble des zones d'actions d'un théâtre d'opération.

5.4.1 Les opérations amphibies

TTA106 : opération conduite à parti de la mer, mettant en œuvre des forces maritimes et terrestres, exécutées sur une côte tenue par l'adversaire ou qui pourrait être le siège d'une menace.

5.4.1.1 Généralités

5.4.1.1.1 Capacités amphibies

Les capacités amphibies d'une force, d'un pays ou d'une coalition dépendent avant tout du nombre et de la qualité des moyens spécialement conçus pour assurer ce type d'opération, de l'efficacité des systèmes de commandement, d'appui et de soutien mis en oeuvre, et de la doctrine et des tactiques employées.
Les moyens utilisés intègrent non seulement les bâtiments (porte-hélicoptères d'assaut, transports de chalands de débarquement), mais aussi les engins et véhicules amphibies, la batellerie légère et les aéronefs embarqués qui seront mis en oeuvre durant une opération, et les moyens pouvant être appelés à apporter un appui ou une couverture à l'opération. Toutefois, à l'expérience des récentes interventions extérieures, la notion de capacités amphibies s'élargit et recouvre le plus souvent l'ensemble des moyens interarmées mis en oeuvre sous l'autorité du commandant de l'opération amphibie, qui contribuent à l'effet recherché autour d'une action terrestre menée à partir de la mer.

A titre d'exemple, dans son concept des opérations amphibies, la France s'est fixée comme objectif la mise à terre, avec ses moyens propres, d'un bataillon interarmes renforcé, au sein d'une Force de Réaction Embarquée (FRE), cette dernière incluant en outre un groupement aéromobile et le soutien correspondant à cet ensemble.
Dans le cadre d'une opération amphibie, cette FRE doit pouvoir remplir une mission à terre dans une zone limitée à 100 kilomètres en profondeur, et pour une durée maximale de
10 jours. Le rapport de forces doit être favorable, dans un rapport de quatre contre un, dans
la zone de mise à terre de la première vague. Cette opération doit pouvoir être conduite de façon autonome par l'ensemble de la force interarmées engagée.

Ce choix capacitaire affiché, envisageant la réalisation d'une opération de débarquement (*amphibious assault*) c'est à dire l'opération la plus complexe à réaliser, permet à la fois un affichage fort vis-à-vis des pays alliés, de prendre en compte l'opération la plus « dimensionnante » en termes de capacités à maintenir ou à développer et enfin de préparer

[7] Concept national des opérations aéroportées (janvier 2005)
Concept national des opérations amphibies Diffusion Restreinte (mars 2003)
Doctrine inter-armées des opérations amphibies Diffusion Restreinte (février 2002)

un entraînement des forces au plus haut niveau possible en national, pour être en mesure de les engager au meilleur niveau, ce qui n'exclut nullement leur engagement éventuel à un niveau moindre.

5.4.1.1.2 Catégories d'opérations amphibies

On distingue quatre catégories d'opération amphibie :

• le **débarquement** (*amphibious assault*), visant à mettre en place une force sur une côte potentiellement hostile,

En juin 1994 le débarquement des forces alliés sur les plages de Normandie dans le cadre de l'opération Overlord permet l'ouverture d'un deuxième front stratégique contre l'Allemagne. Deux mois après c'est encore par une opération amphibie de grande envergure, Andevil, sur les ; débarquement de Corée ; Les Malouines

• le **rembarquement** (*amphibious withdrawal*), visant à évacuer par voie maritime une force déployée sur une côte potentiellement hostile,

Evacuation de Dunkerque ; rembarquement rétrograde en Corée

• la **manoeuvre de déception** (*amphibious demonstration*), visant à induire l'ennemi en erreur et à placer ses forces en situation défavorable,

Opérations dans le Pas de Calais en juin 1944

• et le **va-et-vient** (« amphibious raid »), visant à effectuer un débarquement pour mener une action terrestre de durée limitée suivie d'un rembarquement planifié.

Les forces armées doivent de plus en plus faire face aux situations les plus imprévisibles et développer des capacités d'action nouvelles et réactives. La réponse ne peut donc être que spécifique à chaque situation et met en oeuvre le plus souvent un ensemble de moyens interarmées dont la provenance multiple impose une capacité de coordination dans l'action, de complémentarité des effets, de reconfiguration rapide et de délais d'intervention ou de durée de présence très variables.
Deux niveaux majeurs de projection de forces en national sont ainsi définis:
– la projection en harpon d'un premier échelon limité, destiné à faciliter la mise en place progressive d'un volume plus important de moyens ;
– la projection pour une action opérationnelle limitée, confiée aux seuls moyens d'une force autonome constituée selon les besoins d'une opération ponctuelle.

		Cas d'opérations amphibies	
		Engagement d'un échelon précurseur	Engagement d'un échelon autonome (va-et-vient)
OPERATIONS	Assistance aux populations	oui	peu vraisemblable
	Évacuation – protection de populations	peu vraisemblable	oui
	Protection de populations	oui	peu vraisemblable
	Contrôle de zone	oui	peu vraisemblable
	Interdiction – conquête de zone	oui	possible
	Neutralisation – destruction des forces adverses	oui	possible

5.4.1.1.3 *Spécificités des opérations amphibies*

Le choix de projeter par la voie maritime offre plusieurs avantages qui ouvrent au décideur les modes d'action très souples et contrôlables en toutes circonstances, de la phase préparatoire au déploiement, notamment pendant le transit et la manœuvre de débarquement, éventuellement jusqu'à la phase de rembarquement. Ce mode d'action permet en effet :

– une grande liberté de mouvement ;
– une grande discrétion ;
– une présence quasi illimitée à proximité de la zone d'opérations ;
– une capacité d'emport en personnel et en moyens très supérieure aux autres modes de transport, quelle que soit la nature du fret ;
– une possibilité d'intervention au moment et sur le lieu choisis selon des critères favorisant l'initiative et le rapport de forces, tout en préservant des options de réversibilité ou de réorientation de l'action tout au long de son déroulement.

Les inconvénients majeurs traditionnellement opposés au mode de projection maritime, notamment la lenteur du vecteur maritime et la limitation de sa portée perdent de leur pertinence dans le cadre de l'opération interarmées que représente une opération amphibie. Si la durée d'un transit par voie maritime reste un critère important, il convient de la comparer aux délais de planification et de décision associés à toute opération de projection de force d'une certaine ampleur en gardant en mémoire qu'une force navale en transit à vitesse relativement élevée (18 nds) couvre 800 km par jour.
Sur les théâtres à façade maritime, la projection par voie maritime offre donc une option préférentielle qui peut être associée à un autre mode de projection.
La liste des missions pouvant être assurées par une projection amphibie est donc très variée et ne présente que peu de limitations : profondeur de l'action à l'intérieur des terres, nécessité de maîtriser la menace, et soutien logistique de la force débarquée. Pour le débarquement de la force la mise en oeuvre de moyens spécifiques, notamment aériens, garantit aux forces amphibies la capacité d'action rapide depuis la mer en toutes zones, d'une profondeur significative de plusieurs dizaines de kilomètres au-delà du trait de côte pour une opération limitée en durée, en effectifs et moyens. Cette nouvelle dimension, acquise par la mise à disposition de capacités significatives d'aéromobilité, modifie aujourd'hui toutes les données de l'action de la mer vers la terre et ouvre de larges perspectives d'intervention.

5.4.1.2 Organisation du commandement

La structure de commandement déployée pour une opération amphibie doit permettre de faire face aux complexités et aux spécificités de ce domaine de lutte particulier.
L'enchevêtrement des domaines d'action terrestre, maritime et aérien nécessite que soient clarifiés, dans la directive initiale amphibie, les domaines de responsabilité de toutes les parties prenantes, et tout particulièrement du CATF (*Command of Amphibious TaskFforce*) et du CLF *(Command of Land Forces*). Les deux domaines différents de préoccupation de ces commandements doivent être conciliés au sein d'une même structure de commandement. Cette structure de commandement doit en particulier répondre aux besoins d'information et de communication des CATF et CLF, afin d'assurer le contrôle et la coordination des moyens interarmées, en évitant les conflits dans leur emploi.
L'organisation du commandement doit par ailleurs favoriser une réelle délégation afin de faciliter l'initiative et la réactivité en situation tactique.

Le CATF est commandant bénéficiaire du soutien (*supported commander*) dans l'AOA (aire des objectifs de l'opération amphibie) dès son activation. A ce titre, il est responsable de l'exécution de la mission devant le COMANFOR. Il a en charge de planifier et élaborer l'ordre d'opération amphibie, en coordination avec le CLF ; donner des ordres aux forces affectées, pour l'accomplissement de la mission ; attribuer des tâches aux forces placées sous son

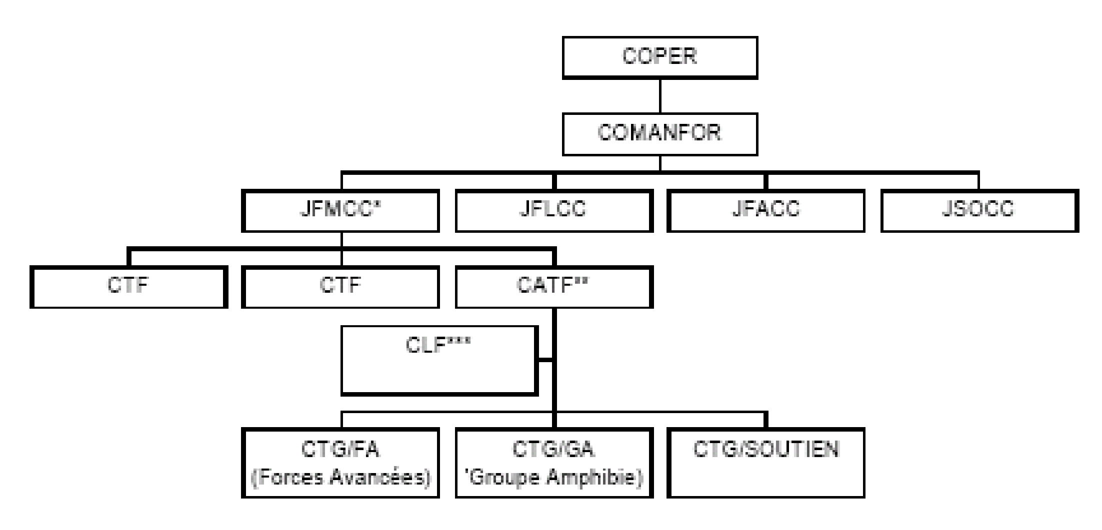
commandement, en vue de l'accomplissement de la mission ordonnée ; évaluer la menace avant de déclencher le débarquement ; assurer la cohérence opérationnelle de sa composante en s'appuyant sur l'expertise du CLF ; coordonner les activités dans l'AOA ; veiller à la conformité de l'emploi de sa composante aux conditions d'engagement de la France ; coordonner le soutien administratif et logistique des éléments de la force ; informer le COMANFOR et les autres commandants de composante de la situation avec un accent particulier sur les évolutions qui peuvent nécessiter des changements du concept de l'opération, des moyens supplémentaires, ou une réévaluation du soutien accordé par les commandements en soutien (*supporting commander*).

Le CLF, officier de l'armée de terre, est désigné par le COPER dans la directive initiale. Cette désignation lui donne trois types d'attributions :

- la responsabilité permanente de la planification de niveau tactique partagée avec le CATF ;
- la **subordination au CATF**, dont il devient l'adjoint « terre », pour la conduite des opérations ;
- le TACOM sur la FRE.

L'organisation du commandement est donc adaptée au cours de l'opération amphibie. L'articulation opérationnelle pour la conduite de l'opération change au moment de l'activation de l'aire des objectifs de l'opération amphibie (AOA).

ORGANISATION DU COMMANDEMENT D'UNE OPERATION AMPHIBIE
PENDANT LE TRANSIT

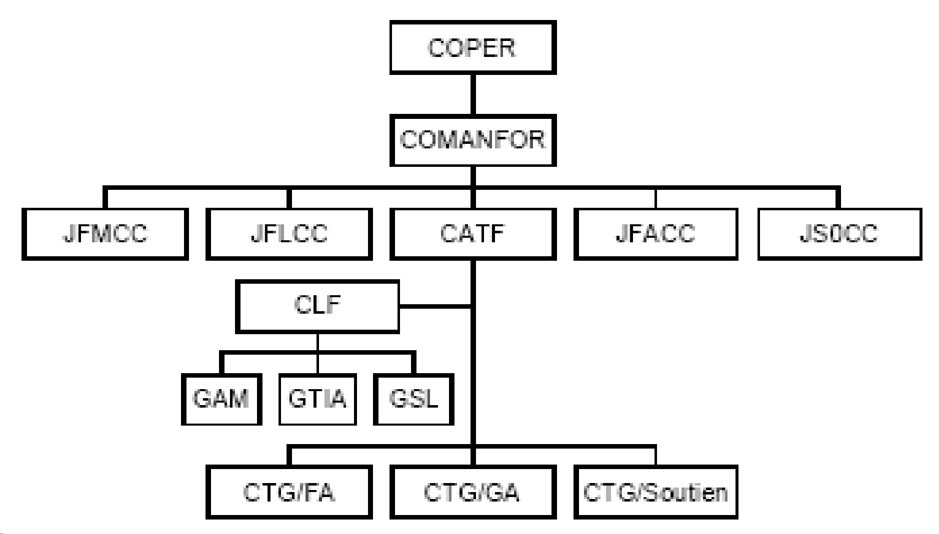


* selon la dimension de l'opération, le CATF peut être désigné comme JFMCC voire comme COMANFOR.

** pendant le transit, le CATF devient un commandant de task force (CTF) sous OPCON du JFMCC.

*** Le CLF est sous OPCON du CATF.

ORGANISATION DU COMMANDEMENT
D'UNE OPERATION AMPHIBIE
APRES L'ACTIVATION DE LA RAOA* ET DE L'AOA



Notes :

Les fonctions de JFMCC et de CATF peuvent être confondues, voire celles de CATF/JFMCC et COMANFOR.

* RAOA = Rehearsal AOA.

** Le CTG/SOUTIEN comporte des bâtiments assurant le soutien opérationnel (appui-feu, protection ASM, Greencrown…) et le soutien logistique.

5.4.1.3 Conception de l'opération amphibie

5.4.1.3.1 Niveau stratégique

Dès sa désignation le commandant des forces débarquées (CLF) apporte sa contribution à la rédaction du plan d'opération qui est du ressort de l'EMIA ; son approbation est du ressort de l'EMA. Le commandant des forces (COMANFOR), et le commandant de l'opération amphibie (CATF) font de même. Le processus de ciblage est amorcé dès cette phase de la conception de l'opération et la liste des objectifs associés à l'opération amphibie dans l'AOA est alors établie. Une première estimation de la composition des forces et des moyens nécessaires à l'opération amphibie est effectuée pour amorcer puis conduire les travaux de planification de niveau opératif, et rédiger les ordres d'opérations qui en découlent.

5.4.1.3.2 Niveau opératif

Lorsqu'un théâtre est créé et qu'un COMANFOR a été désigné, ce dernier rédige le CONOPS, l'OPLAN puis l'OPSORDER de niveau opératif. Le CONOPS du COMANFOR constitue la directive initiale amphibie (Cf chapitre 4).
Conformément à l'instruction 2000, le CATF ainsi que le CLF, au même titre que les autres commandants de composante, sont associés aux travaux de planification du COMANFOR dont ils sont les conseillers.

5.4.1.3.3 Niveau des CATF /CLF

A partir des documents produits par le COMANFOR, le CATF et le CLF établissent en concertation avec les commandants de composantes concernés, le CONOPS, l'OPLAN de niveau tactique et l'ordre d'opération amphibie. Le commandant des forces avancées est impliqué le plus en amont possible dans ce processus de planification.

5.4.1.4 Modes d'action des forces terrestres dans l'opération amphibie

Le choix du mode d'action est lié, pour l'essentiel, à la structure de la force et aux moyens dont elle dispose. Il dépend aussi, pour une bonne part, de l'environnement géographique et humain, du contexte politique et des risques estimés et consentis. Compte tenu de l'importance que revêt le mode opératoire retenu pour passer de la mer à la terre, c'est la nécessité ou la volonté de s'affranchir ou non du contrôle d'un point d'accès sur le théâtre situé sur le rivage, étendu à une zone contiguë qui permette d'y déployer des moyens, qui caractérise les modes d'actions principaux de la FRE.

5.4.1.4.1 Mode d'action dit : « bateau/rivage/objectif »

Ce mode d'action vise à atteindre les objectifs de l'opération par une manœuvre terrestre **s'appuyant sur une zone de mise à terre** et un lien mer/rivage, en particulier dans le domaine du soutien logistique. Il nécessite de pouvoir disposer de plages accessibles à la batellerie et qui soient reliées par au moins un axe à l'objectif de l'opération. Il permet d'engager une force blindée significative et autonome, confère une grande liberté d'action au CLF et lui assure une action dans la durée. En revanche, il est initialement tributaire de la conquête d'une zone de mise à terre ce qui réclame 24 à 48 heures de délais avant la reprise de l'action et limite les possibilités de surprise. L'élimination, ou au minimum une très forte attrition, des forces terrestres adverses susceptibles de s'opposer à la FRE sur la zone de mise à terre doit être réalisée avant l'arrivée de la batellerie. Dans le domaine terrestre, les missiles, les blindés (chars ou VCI) ou les mitrailleuses lourdes qui menacent directement la plage ou les zones de poser doivent être impérativement neutralisés. La réduction de cette menace est obtenue par une combinaison de l'action des forces avancées (FA), des appuis feux de l'ensemble de la force amphibie et des actions aéromobiles s'appuyant sur les capacités de destruction et de manœuvre du GAM et du GTIA. La manœuvre terrestre comporte quatre phases qui poursuivent des objectifs tactiques

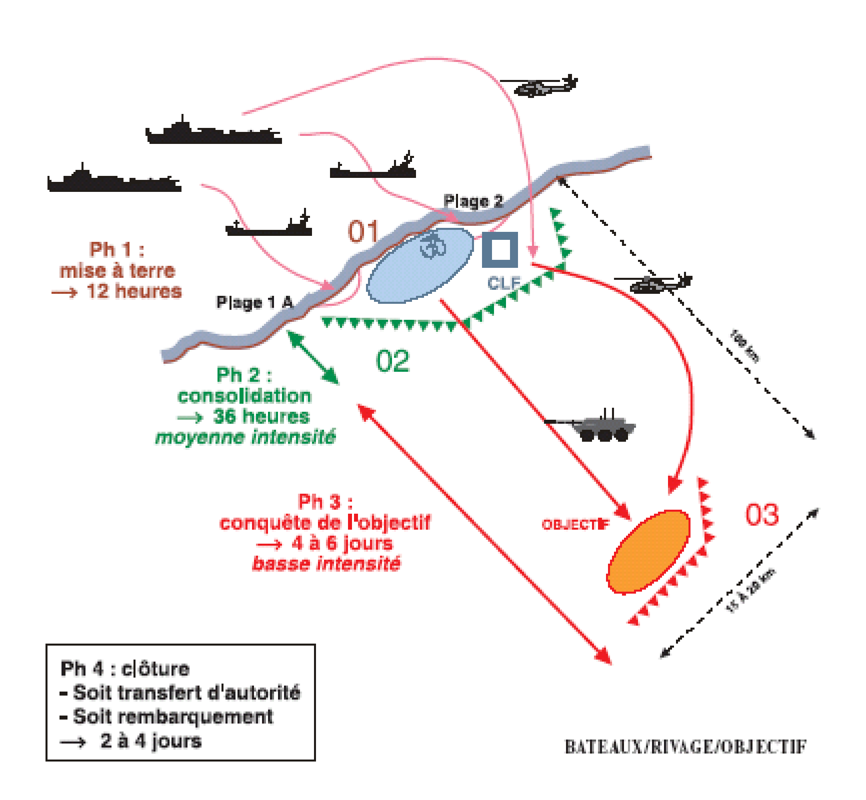
clairement différenciés mais peuvent néanmoins se chevaucher si les circonstances et le niveau de risque accepté le permettent :

Phase 1 : Débarquement de la FRE au cours de laquelle la responsabilité de la zone de mise à terre passe du commandant des forces avancées au commandant de la FRE qui prend sous son contrôle tactique toutes les unités qui y sont présentes.

Phase 2 : Consolidation et extension de la zone de mise à terre qui vise à affermir le dispositif terrestre et à préparer la phase de conquête de l'objectif. Elle est propice à la bascule du PC de la FRE du bâtiment de commandement vers la terre, sans que celle-ci soit pour autant systématique.

Phase 3 : Exploitation et conquête des objectifs qui peut s'étendre sur environ une semaine dans un contexte de basse intensité compte tenu de la capacité de la force amphibie de soutenir la FRE pendant dix jours.

Phase 4 : Clôture de l'opération, soit par transfert d'autorité, soit par rembarquement, qui marque la fin des opérations terrestres de l'opération amphibie.



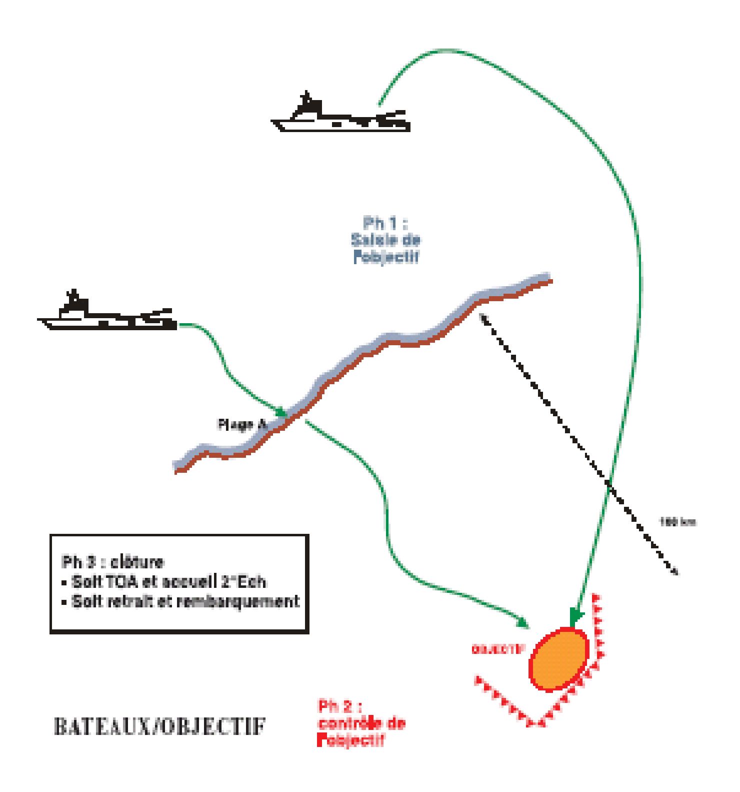
5.4.1.4.2 Mode d'action dit : « bateaux/objectifs »

Il s'agit d'atteindre les objectifs de l'opération par une manœuvre directe **ne s'appuyant pas sur le contrôle d'une zone de mise à terre** et sur un lien permanent mer/rivage, en particulier dans le domaine du soutien logistique. Ce mode d'action est fondé sur l'engagement de forces de débarquement se déplaçant directement des bâtiments vers l'objectif qu'il soit sur la côte ou à l'intérieur des terres.
Il permet de s'affranchir des contraintes de marée et des obstacles, naturels ou non, qui s'opposent à la mise à terre par batellerie. De même, il facilite le contournement des

défenses ennemies. Il s'appuie sur la vitesse et l'effet de surprise. Ce type d'action est nécessairement limité dans le temps. Il met l'accent sur le renseignement orienté d'emblée sur l'objectif et sur les menaces sol-air présentes dans la zone. Il privilégie l'emploi de la troisième dimension pour la mise en place et les appuis (hélicoptères et avions) mais peut aussi comporter une infiltration par voie terrestre. Cette dernière possibilité recouvre soit un assaut amphibie (sous réserve de l'équipement des forces avec des engins spécifiques), soit la mise à terre d'opportunité par batellerie. De ce fait, le volume et la puissance de la force mise à terre sont plus réduits, car limités par les capacités d'emport et d'appui du GAM, éventuellement renforcé d'une unité sur engins amphibies.

La manœuvre terrestre comporte trois phases :
Phase 1 : saisie de l'objectif au cours de laquelle l'unité engagée doit être mise à terre puis le conquérir. La faiblesse ou l'absence d'appuis internes au GTIA implique de pouvoir bénéficier d'appuis air-sol pouvant agir en tous temps et dans la durée. L'engagement du GAM nécessite de neutraliser la menace sol-air ou, au minimum, de la connaître avec précision afin de la contourner.
Phase 2 : contrôle de l'objectif et soutien de la force terrestre, dont la durée est fonction des buts de l'opération amphibie. Cependant, elle ne peut dépasser deux ou trois jours, car l'absence de base de soutien terrestre nécessite de maintenir un flux logistique au moyen du GAM. Si un transfert d'autorité et la poursuite des opérations sont prévus à l'issue, cette phase est mise à profit pour déployer les moyens de commandement du CLF et renforcer éventuellement le dispositif à partir des bâtiments. Dans l'attente de l'arrivée d'un deuxième échelon, ce renforcement est directement lié à la capacité de soutien du GAM.

Phase 3 : clôture de l'opération par transfert d'autorité et accueil d'un deuxième échelon, ou par retrait et rembarquement de la FRE.



5.4.1.4.3 *Mode d'action dit « bateaux/objectifs et bateaux/rivage »*

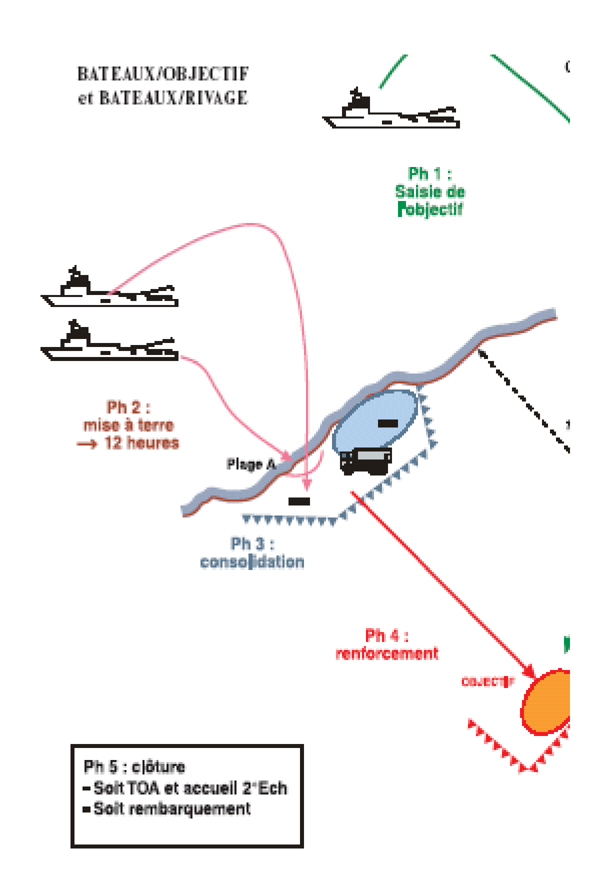
Ce mode d'action vise à **s'emparer sans délai des objectifs** de l'opération par une manœuvre directe et permettre, **dans un deuxième temps,** à l'unité engagée de **s'appuyer sur une zone de mise à terre** pour être soit renforcée, soit soutenue. Il est fondé sur l'engagement initial de forces de débarquement se déplaçant directement des bâtiments vers l'objectif pour des motifs d'opportunité ou d'urgence. Il présente l'avantage d'engager sans délai une force réduite sur un objectif particulier tout en préparant soit son renforcement, soit une action sur un autre objectif. Il est propice à la protection immédiate de ressortissants, au renforcement d'urgence d'une unité isolée ou à une opération comportant plusieurs objectifs. Il implique, en revanche, soit un déroulement séquentiel des actions soit un fractionnement des moyens compte tenu du volume limité de ceux-ci. Il est, en outre, celui dont la coordination est la plus complexe. La manœuvre terrestre comporte cinq phases dont les caractéristiques sont similaires à celles des deux modes d'action précédents :

- phase 1 : Saisie et contrôle de l'objectif.

- phase 2 : Mise à terre de la FRE.

- phase 3 : Consolidation et extension de la zone de mise à terre.

- phase 4 : Renforcement de l'unité engagée en phase 1 ou conquête d'autres objectifs.
- phase 5 : Clôture de l'opération par transfert d'autorité ou par rembarquement.



5.4.2 Les opérations aéroportées

Définition TTA106 : opération aéroterrestre, spécifique et complexe, comportant un changement de milieu. Conduite dans un contexte non sécurisé, elle implique la mise à terre de forces et/ou de ravitaillement, principalement par des aéronefs à voilure fixe.

Les opérations aéroportées (OAP) tiennent une place majeure dans le cadre de la projection de puissance sur l'ensemble d'un théâtre d'opération, le cas échéant, à partir de la métropole. Elle permet, en outre au décideur politique ou militaire de marquer, sans délais, sa volonté par une action à la portée médiatique et psychologique particulièrement significative. Enfin, elle concourt surtout à la réalisation d'un effet stratégique ou opératif majeur.
L'opération aéroportée confère au commandement une liberté d'action accrue : elle lui permet **d'agir sur l'ensemble du théâtre** et elle accroît la mobilité des forces qui prend ainsi une dimension stratégique. En outre, bénéficiant de l'effet de surprise, ce type d'opération renforce la capacité de déception des forces et permet, si nécessaire, au commandant de la force (COMANFOR) de concentrer rapidement ses efforts. L'OAP participe enfin à l'économie des moyens en offrant la capacité d'aller frapper directement les centres de gravité de l'adversaire, concourant ainsi à la réalisation d'un effet stratégique ou opératif majeur. D'autre part, l'OAP s'intègre parfaitement dans le cadre actuel d'emploi des forces. Adaptées aux cas d'urgence, aux situations pour lesquelles la discrétion est impérative ou lorsque les conditions d'accessibilité du lieu d'intervention sont difficiles voire impossibles par des voies classiques, les OAP visent principalement à :

-préparer le déploiement d'une force plus importante,
-assurer la couverture ou le soutien de la manœuvre générale,
-mener une action ponctuelle de durée et d'ampleur variables, parmi lesquelles une mission humanitaire ou une évacuation de ressortissants.

Elles demeurent une capacité opérationnelle à affichage politique certain à privilégier face à une situation d'urgence imprévue. Ce type d'opération peut intervenir dans un cadre national - elle peut alors constituer une opération à part entière - ou multinational, en particulier européen.

5.4.2.1 Généralités

5.4.2.1.1 Les objectifs des opérations aéroportées

L'OAP vise trois objectifs majeurs :
La **préparation du déploiement** d'une force plus importante :saisie et protection d'une tête de pont, d'une zone aéroportuaire, recueil de renseignement en territoire ennemi, etc…

Opérations aéroportées préliminaires au débarquement de Normandie désorganisation des arrières de l'ennemi, neutralisation de points clés

La couverture, l'appui ou le soutien de la manœuvre générale :
On parle alors **d'OAP intégrée**. L'OAP s'insère au sein d'une campagne et contribue à la réalisation d'une idée de manœuvre pour laquelle la spécificité aéroportée apporte une réponse adaptée. L'engagement aéroporté est mené à partir des éléments constitutifs des composantes en place, engagées dans une opération de grande ampleur. Elle n'en constitue qu'une phase, voire qu'un temps, conformément à la planification définie aux niveaux stratégique et opératif.
Les types de missions peuvent être les suivants : conquête d'un point de passage essentiel, saisie et contrôle de points clés, création d'un climat d'insécurité dans la profondeur du dispositif ennemi, mise en place d'une force de couverture, renforcement d'un dispositif AMI etc…

Conquête de points clé : lors de l'opération sur SUEZ en 1956
Soutien de la manœuvre : opération de ravitaillement par aérolargage des forces spéciales françaises en Afghanistan province de Kandahar Novembre 2005

L'**opération autonome de durée et d'ampleur variable** :
L'OAP constitue la globalité de l'opération envisagée. L'engagement aéroporté constitue alors le cœur d'une opération. La composition et l'articulation de la force d'intervention privilégient la rapidité de réaction et l'efficacité opérationnelle.
Les types de missions peuvent être les suivants :

- coup de main,
- mission humanitaire,
- évacuation de ressortissants,
- opérations spéciales, etc…

Libération de ressortissants à Kolwezi : mai 1978,
Opérations spéciales américaines en Afghanistan (opération Mongoose, 29/01/2002 destruction de base logistique d'Al Qaida au sud de Gardez ou Mountain Sweep par la 82èmme Aire Borne le 12/08/2002 entre Gardez et Khost)

Elle demeure une capacité opérationnelle à affichage politique fort qui en fait un outil privilégié face à une situation d'urgence imprévue.

Affichage politique fort : largage du 8ème RPIMa au Kosovo à la fin de l'année 2004 avant les élections

5.4.2.1.2 Les facteurs de succès

- Connaissance actualisée des éléments d'environnement et des menaces
Pendant les multiples opérations aéroportées au cours de la guerre d'Indochine, les succès les plus marquants l'ont été grâce à la qualité des renseignements obtenus sur l'adversaire et sur l'environnement. Les meilleurs résultats ont été obtenus lorsque les objectifs étaient des installations fixes (PC, installations logistiques).
- Planification
La préparation de la mission doit être particulièrement soignée et des variantes et des solutions dégradées, prévues et étudiées. La répétition (*rehearsal*) des actions à mener à tous les niveaux des forces terrestres est essentielle.

- Coordination Terre / Air
Entamée dés le début du processus de planification des opérations, cette coordination se poursuit tout au long du déroulé de l'opération, en particulier au moment de la réunion Air Terre (RAT) qui peut avoir lieu au pied de l'avion au moment de l'embarquement. Absolument indispensable, elle a toujours été réalisée dans les OAP réussies, dans la préparation comme dans la conduite, et bien sûr dans le domaine du commandement.

- Surprise
Les principaux échecs des OAP en Indochine sont dus à un manque de surprise, provoqué souvent par des reconnaissances maladroites, des actions de diversion qui échouaient et surtout le manque de moyens aériens qui imposait l'envoi de vagues d'avions successives et des bouclages de zones ou des saisies de points clés progressifs.

- Concentration des efforts
Ce point est étroitement lié à l'acquisition ou au manque de surprise, mais aussi au rapport favorable de forces à obtenir dans une zone et à un moment donnés.

- Maintien permanent d'une capacité d'intervention, d'appui et de soutien au profit des troupes à terre
Là aussi, ce facteur de succès est déterminant dans la réussite des OAP. Il suppose bien sûr que cette capacité inclut les possibilités d'appui aérien et de transport tactique, faute de quoi les conséquences peuvent être dramatiques pour les troupes engagées.

- Sens de l'initiative aux échelons élémentaires

5.4.2.2 Organisation du commandement pour les opérations aéroportées

Le COPER (commandant de l'opération) exerce le contrôle opérationnel. Situé au niveau stratégique, il est chargé de la conception, de la préparation et de la conduite générale des actions menées sur le théâtre d'opération. Il ordonne au COMANFOR d'exécuter l'OAP et lui fixe ses directives.

Le COMANFOR (le commandant de la force) a le contrôle opérationnel, par délégation du COPER, sur l'ensemble des moyens déployés sur un théâtre. A ce titre, il assure le commandement de l'OAP. Les autres éléments de la structure de commandement dépendent ensuite du cadre d'emploi :

Dans le cas où l'OAP est intégrée : la chaîne de commandement (COPER, COMANFOR, commandants de composante) est mise sur pied et peut être déployée sur le théâtre ou à proximité. Le COMANFOR exerce son OPCON sur les composantes. Il commande l'OAP au travers de la structure de commandement. Cependant, afin de mieux fédérer les diverses actions à mener, il est nécessaire d'intégrer dans l'état-major du COMANFOR des expertises propres aux forces aéroportées et de renforcer la coordination entre les composantes.

Dans le cas d'une OAP autonome : le COMANFOR dispose d'un PC interarmées unique, au sein duquel sont fusionnées les fonctions opérationnelles habituellement dévolues aux niveaux opératif et tactique, ainsi que les expertises d'armée et les moyens afférents.

5.4.2.3 Conception de l'opération aéroportée

5.4.2.3.1 L'évaluation de la menace

Afin de faciliter la prise de décision, un classement en niveaux de menace des zones d'intervention envisageables est établi et actualisé en fonction des propositions des services de renseignement :

- zone de faible menace : l'opération aéroportée est possible sans ou avec peu de moyens de protection ;
- zone de menace modérée : l'emploi de forces aériennes de supériorité et de soutien sont nécessaires au succès de la mission ;
- zone de forte menace : des actions en amont sont nécessaires pour réduire la menace à un niveau acceptable.

5.4.2.3.2 La planification stratégique

La planification stratégique relève du niveau politico-militaire et s'appuie sur l'expertise de théâtre. Les besoins en renseignement stratégique, et si nécessaire d'autres niveaux, se traduisent par des orientations de recherche et des missions dans le cadre d'opérations amont. Une première estimation de la composition des forces et des moyens nécessaires à l'opération aéroportée est effectuée à ce niveau pour initier les travaux de planification de niveau opératif. La rédaction des directives du niveau stratégique est du ressort du COPER. Il fixe le cadre et les objectifs de l'OAP. Il indique comment et avec quels moyens il compte remplir le mandat fixé.

Les règles d'engagement sont définies dès la phase de planification et prennent en compte toutes les phases de l'OAP. Elles définissent les conditions de l'emploi de la force par les moyens engagés, face aux menaces aériennes ou de surface.

5.4.2.3.3 La planification opérationnelle

Le COMANFOR rédige l'ordre d'opération et précise en particulier :

- les objectifs et le cadre espace-temps de l'OAP ;
- les missions de chaque composante ;
- les risques consentis et les limites de l'engagement ;
- l'organisation et la composition de la force aéroportée (moyens provenant de chaque composante ou renforts), déterminées en fonction de la mission à accomplir et de la capacité de transport aérien disponible.

Les objectifs de l'opération doivent être clairement définis par le COMANFOR, car leur accomplissement marque la fin de l'OAP. Le chef de la force terrestre peut ensuite rédiger son ordre d'opération.

5.4.2.4 Modes d'action des forces terrestres dans les opérations aéroportées

Généralement, une OAP comporte 4 temps :

- le temps 1 débute à la réception des directives du COPER et s'achève avec la mise en place des forces avancées ;
- le temps 2 couvre l'action des forces avancées et s'achève au début du largage de l'échelon principal ;
- le temps 3 couvre la mise à terre de l'échelon principal ;
- le temps 4 est consacré à l'action au sol de la force aéroportée

5.5 Les opérations multinationales (alliance, coalition, interopérabilité, « culture »…)

Le concept NRF (voir article .pdf)

6 DROIT, ETHIQUE ET FACTEURS RELEVANT DES FORCES MORALES

La valeur et l'efficacité d'une troupe ne dépendent pas uniquement des ses capacités techniques et matérielles ou encore de ses compétences techniques et tactiques individuelles ou collectives. Cette efficacité repose également sur des facteurs moins quantifiables et néanmoins essentiels que sont les forces morales. Ces forces morales reposent sur le respect d'un certain nombre de règles elles aussi individuelles et collectives, personnelles, nationales et internationales.

Sans éthique, le soldat devient un assassin. Sans droit et sans règles, la guerre n'est plus qu'un meurtre organisé. L'éthique confère au soldat sa dignité. Le respect du droit confère et conserve à la guerre ou plus largement à l'action du soldat, sa légitimité.

L'action des Forces armées est donc menée dans le respect de règles de conduite indispensables pour l'encadrer . Règles du droit international (droit humanitaire, résolutions de l'ONU …. Qui confèrent de fait la légitimité à l'action dans une société internationale de plus en plus normée), règles du droit français (car l'armée n'agit que comme bras armée de la nation, sur ordre du chef des Armées, le président de la République), règles d'éthique propres et spécifiques au militaire qui font la dignité du soldat, alors que ce dernier par nature est voué à mener une action violence, pouvant conduire à la mort de son adversaire ou pour le chef, de ses subordonnés.

Enfin, la source de puissance des armées réside actuellement comme toujours dans l'état moral 1. des dirigeants, 2. de la population, 3. des combattants eux-mêmes. Les interactions entre ces trois catégories qui s'interpénètrent parfois, nécessitent des règles morales pour cultiver cette source de puissance et la préserver des attaques hostiles.

6.1 De la spécificité du métier militaire

Le métier militaire, sans être au-dessus des autres, n'est pas un métier comme les autres. Le militaire est investi de la capacité de détenir et d'user de la force. C'est sa spécificité.
Engager le combat, parfois au prix de donner la mort et au risque de la recevoir : cette mission exige d'entretenir au sein de l'institution militaire des spécificités par rapport à la société civile. C'est ce qui justifie les règles particulières qui régissent le métier militaire, qu'elles soient relatives à la disponibilité, à l'obéissance, à la discipline.

L'autre particularité des militaires est qu'ils agissent au nom de la République, au nom de la France. Si la force qu'ils emploient est légitime, c'est que les militaires l'exercent par délégation de la Nation, au nom de l'Etat. Leur action les engage bien au-delà de leur propre personne. Elle engage aussi le pays pour lequel ils ont choisi de porter les armes, et dont ils doivent aussi porter les valeurs.
Si la force qu'ils emploient est légitime, c'est aussi parce qu'elle est maîtrisée. Sa mise en œuvre se fait dans le cadre des règlements propres au statut militaire, du code pénal et du droit international.

Pourtant, de plus en plus, nos armées interviennent dans des situations complexes, où parfois le droit positif et écrit, souvent très théorique n'apporte pas toutes les réponses. L'éthique et la déontologie militaire deviennent alors le fondement de leurs décisions et permettent d'éviter les dérives, les débordements, les errances ou encore les bavures.

6.2 Fondements et principes d'éthique et de déontologie : définitions

De fait, dans le cadre complexe des engagements actuels, l'éthique et la déontologie sont indissociables de l'action militaire.

Déontologie et éthique sont deux concepts différents, deux exigences, deux références indissociables. Déontologie et éthique sont complémentaires.
La déontologie constitue le code dont se dote l'institution pour encadrer collectivement ses actions. L'éthique est un ensemble de principes moraux qui guide la conduite de chacun.

La déontologie au sein des armées françaises prend la forme de textes, comme le statut général des militaires ou le règlement de discipline générale. Elle s'appuie aussi sur des traditions séculaires héritées d' un riche passé militaire.

L'éthique a une dimension plus personnelle. L'éthique du militaire se nourrit de sa culture, d'abord, de son expérience aussi. La formation au comportement dans les armées est donc fondamentale. Elle se doit d'enseigner les règles de conduite à tous. Elle a parallèlement la responsabilité de forger des consciences individuelles fortes. Même si au-delà des acquis de la formation, la réaction personnelle de chacun face à l'événement relève en dernier ressors de l'éthique militaire personnelle.

Le code du soldat

■ au service de la France, le soldat lui est entièrement dévoué, en tout temps et en tout lieu.
■ il accomplit sa mission avec la volonté de gagner et de vaincre, et si nécessaire au péril de sa vie.
■ maître de sa force, il respecte l'adversaire et veille à épargner les populations.
■ il obéit aux ordres dans le respect des lois, des coutumes de la guerre et des conventions internationales.
■ il fait preuve d'initiative et s'adapte en toutes circonstances.
■ soldat professionnel, il entretient ses capacités intellectuelles et physiques, et développe sa compétence et sa force morale.
■ membre d'une équipe solidaire et fraternelle, il agit avec honneur, franchise et loyauté.
■ attentif aux autres et déterminé à surmonter les difficultés, il oeuvre pour la cohésion et le dynamisme de son unité.
■ il est ouvert sur le monde et la société, et en respecte les différences.
■ il s'exprime avec réserve pour ne pas porter atteinte à la neutralité des armées en matière philosophique, politique et religieuse.
■ fier de son engagement, il est, toujours et partout, un ambassadeur de son régiment, de l'armée de terre et de la france.

L'ensemble de ces règles de comportement, de ces règles d'éthique se doivent d'être connues, appliquées et surtout assimilées par tous les membres de la communauté militaire pour servir de référence partagée et de guide pour l'action. L'adhésion à ces valeurs est au cœur de la cohésion morale des unités et de l'esprit de corps.

6.3 Cohésion morale et esprit de corps

La performance de l'armée de Terre résulte, pour une part essentielle, de la force morale des individus et des groupes auxquels ils appartiennent. Cette force morale repose sur deux sentiments que chacun doit posséder au plus profond de soi : le sentiment d'appartenance à

une communauté humaine fière d'elle-même et confiante dans son aptitude ; le sentiment d'une forte responsabilité individuelle et collective vis-à-vis des camarades, des chefs, de l'armée, de la Nation. Il s'agit là d'une véritable fraternité d'armes que seule la qualité de l'exercice du commandement permet de créer au sein des unités.

1952 - Corée - ARROW HEAD

A compter du 3 octobre 1952, les patrouilles françaises décèlent une activité croissante chez l'ennemi. L'artillerie chinoise bombarde les positions alliées pour régler ses tirs.

Le 6 octobre, dès 6h, un orage d'acier tombe sur les têtes du bataillon français et sur celles de la division ROK. Les tirs sont efficaces car parfaitement ajustés. En 24h de bombardement le bataillon français va recevoir plus de 25.000 obus ! Ce déluge meurtrier atteindra même la base arrière du bataillon située pourtant à 6km du front ; ce fut le plus violent de toute la guerre de Corée.
Les blessés et les morts sont déjà en grand nombre. Le commandant d'unité de la 1ère compagnie (LTN LIRON) est grièvement blessé mais sera miraculeusement sauvé après avoir été évacué vers l'hôpital militaire. Les Chinois ouvrent ensuite les vannes du réservoir de la rivière YOKKOK, isolant ainsi les positions de la 1ère compagnie qui se trouvent difficilement secourables. En avant des lignes, dans les avant-postes, les pionniers vont subir le premier choc dans toute sa violence. A 18h30, leur chef, le LTN PERRON, annonce que son avant poste est au contact. Il sera blessé 8 fois pendant la nuit, capturé par l'ennemi et s'échappera le lendemain ! La bataille d'ARROW HEAD vient de s'engager. La lutte est âpre et les sapeurs vont jusqu'à se battre au poignard. La section des pionniers est anéantie pour la seconde fois alors qu'elle tente désespérément de retenir les Chinois et de protéger la 1ère compagnie. On relèvera 22 morts et 17 blessés sur la quarantaine d'hommes qui la constitue. Plus de 200 cadavres chinois seront dénombrés devant ses positions. Ce haut fait d'armes vaudra à cette section sa deuxième citation à l'ordre de l'armée.
Le point de rupture de la ligne de front choisi par l'ennemi est, à n'en pas douter, les positions tenues par les Français. Il faut donc tenir ce point, le plus sensible du dispositif. La nuit est maintenant complètement tombée et la bataille fait rage. Les Chinois déferlent sur la côte 281 où le lieutenant POUPARD ayant pris le commandement de la 1ère compagnie, tient toujours et demande des renforts. Malgré le déluge de fer et de feu de l'artillerie américaine, et sous leur propre barrage, les Chinois montent à l'assaut des positions tenues par la 1ère compagnie et les éléments de la compagnie d'accompagnement. Les 2ème et 3ème compagnies sont aussi menacées. La bataille dure toute la nuit et sur les tranchées défoncées, les sections, les groupes, les isolés, tous défendent leurs positions avec âpreté.

Sur la droite c'est le même scénario. Le poste avancé des ROK, écrasé par l'artillerie chinoise, est enlevé par l'offensive. Les ROK ont reculés de 800m et WHITE HORSE menace de céder. Malgré l'ordre donné de ne pas porter "main forte" au ROK, une initiative de la deuxième compagnie sur la colline, permet de justesse de conserver WHITE HORSE. A l'aube du 7 octobre, les ROK qui ont contre-attaqué au corps à corps réussissent enfin à établir leur ligne principale.

Grâce aux premières lueurs du soleil, les Chinois sont visibles et beaucoup sont bloqués dans les réseaux de barbelés. C'est alors un carnage opéré par toutes les armes automatiques des défenseurs. Rien que sur les pentes de la côte 281, on dénombre plus de 400 cadavres de Chinois. A l'échelon du champ de bataille, les pertes sont énormes. L'aviation US intervient également et bombarde les positions chinoises. Tant de morts et de blessés laissent un grand vide dans l'esprit des survivants mais aussi sur la ligne de front et il faut le combler ! Le personnel administratif du bataillon est envoyé en ligne mais

ça ne suffit pas. Le 23ème régiment US qui est à gauche envoie une compagnie de renfort pour aider à tenir la position. Elle s'installe au sud-est du dispositif.

Sur la droite, la division ROK tente chaque jour de reprendre son poste avancé. Ils y parviennent le 9 octobre (4ème jour) à un contre cinq. Les combats qui se déroulent sous les yeux des Français sont d'une violence inouïe. La bataille va durer jusqu'au 13 octobre sous forme de coups de main et d'action d'artillerie, mais dès le 9 les Français savent que les Chinois ont perdu la partie. Ils ne passeront pas !

Cette défense a été menée sans esprit de recul conformément à la définition. Compte tenu des moyens engagés par l'ennemi ce n'est pas un vain mot que de dire que l'aguerrissement de la troupe, le sang froid des chefs et la force morale de tous sont fondamentaux pour mener à bien ce genre de mission.

6.3.1 La force morale, facteur d'efficacité opérationnelle

Le métier des armes est exigeant ; l'efficacité de ceux qui s'y consacrent tient non seulement aux capacités personnelles et à la performance des matériels mais aussi à la force morale individuelle et collective. Cette force morale se construit sur des valeurs et des idéaux portés par l'armée de Terre et s'exprime par une fierté de servir, un élan du cœur et une fraternité d'armes exprimée dans un fort sentiment d'identité. Cette manifestation collective d'attachement et de dévouement constitue l'esprit de corps qui joue un rôle essentiel dans l'aptitude opérationnelle de toutes les unités.

Exemple 1 :

4 piliers pour l'esprit de corps et l'éthique militaire au sein de la Légion étrangère

4 piliers intangibles permettent de fixer des règles de comportement valables pour le temps de paix, le temps de guerre , mais aussi pour les situations de crises dans lesquelles les forces sont actuellement engagées. Ces 4 piliers sont au cœur de l'esprit de corps et de l'éthique légionnaire et imprègnent chacun de ses actes, en faisant de lui un élément d'un système qui le dépasse.

- Le caractère sacré de la mission
- La rigueur dans l'exécution
- La solidarité entre les différents échelons de la hiérarchie
- Le culte du souvenir et les traditions

Exemple 2 :

1973. Guerre du Kippour

En octobre 1973, les forces israéliennes sont totalement surprises par l'offensive des pays arabes. Ils sont en position d'infériorité numériques et en période de fête juive. Sur le plateau du Golan en particulier, leurs unités sont isolées et dispersées. Pourtant, elles font face avec opiniâtreté et résistent au premier choc. Seule la cohésion des unités, leur force morale et leur sentiment d'appartenance à une nation en danger de mort et dont elles constituent le dernier rempart, permet d'expliquer la qualité de la résistance opposée par les forces juives aux offensives arabes.

6.3.2 L’esprit de corps: sentiment d’appartenance à une communauté humaine fière d’elle-même et confiante dans son aptitude derrière ses chefs ….

L’esprit de corps illustre les spécificités de l’armée de Terre. C’est la somme de ces spécificités qui constitue l’identité collective de l’armée de Terre.

L’esprit de corps unit les soldats autour d’une cause qui les dépasse. Il est fait d’adhésion, d’attachement à une identité collective puissante, de solidarité, de dévouement, de dépassement de chacun dans un «être collectif ». Le soldat le crée et le fait vivre, en hérite et le transmet. Historiquement forgé dans les situations de combat, il prépare, il irrigue l’environnement opérationnel, mais également l’ensemble de la communauté de l’armée de Terre car il est aussi appelé à se manifester au quotidien lors des moments difficiles. L’esprit de corps se vit dans le régiment ; il est aussi présent au milieu du groupe, de la section, du peloton, de l’unité élémentaire.

C’est dans une communauté à sa taille que le soldat s’identifie. Il y est connu et reconnu. Il en est membre et sait qu’il en porte l’image. C’est dans cette communauté que se vivent les missions, que se partagent les dangers et les épreuves. Gage non seulement de succès, mais aussi de survie, son efficacité est d’abord collective. La confiance mutuelle en est la clef : confiance dans les compétences de chacun, confiance dans le chef désigné pour assurer « le succès des armes de la France », confiance dans l’efficacité du groupe fortifiée par l’esprit d’équipe, par sa détermination et sa solidarité, notamment face aux difficultés lorsque l’action individuelle est sublimée par l’action collective. Cohésion et fraternité d’armes soudent les régiments dans la difficulté, notamment lorsqu’il s’agit d’entourer les familles esseulées, ou dans l’épreuve, lorsqu’il faut assumer les pertes en opérations ou les accidents. C’est dans l’épreuve que l’on mesure la force de l’esprit de corps ; c’est dans l’épreuve que tous les regards se tournent ou ne se tournent pas vers le chef.

1916 - Somme

Lors des combats acharnés de la Somme en 1916, les forces françaises résistent avec opiniâtreté aux offensives et aux assauts allemands. Sentant la volonté de ses troupes faiblir et l’engagement devenir incertain, le Colonel DESGREES DU LOU , chef de corps décide d’utiliser un symbole fort pour assurer la réussite de l’assaut et motiver les hommes sous ses ordres. Il décide donc de monter à l’assaut des positions allemandes en portant déployé le drapeau du régiment. Il compte ainsi emporter d’un seul élan l’ensemble de ses troupes. Dès le début de l’assaut , il franchit le parapet de la tranchée qui l’abrite , attirant les regards de tous ses hommes qui le suivent dans un même mouvement ; Au bout de quelques mètres, il est fauché par les balles allemandes mais a réussi à susciter l’adhésion de l’ensemble de ses personnels autour du drapeau , symbole de la patrie menacée et du régiment, et autour de la personne de son chef.

L'expression de cet esprit de corps passe notamment par l'affirmation d'une identité collective, traduite en symboles et en usages, bref, en traditions. Celles-ci, vivantes et évolutives, constituent une inspiration pour l'action. Le cérémonial est l'un de ces modes d'expression, en ce qu'il nourrit, par l'émotion et l’ardeur qui s’en dégagent, le sentiment d’appartenance à une communauté unie. Il concourt ainsi à la cohésion de l'ensemble.

6.3.3 L’esprit de corps : sentiment d’une forte responsabilité individuelle et collective vis-à-vis des camarades, des chefs, de l’armée, de la Nation.

L'armée est une émanation de la communauté nationale : en tant qu'institution, elle en exprime fortement l'identité, la volonté et la souveraineté. En effet, dépositaire des armes de

la France, elle est délégataire de la force que l'autorité politique, représentant cette volonté nationale, estime devoir opposer aux violences qui pourraient menacer son intégrité, ses intérêts et ses engagements dans le monde.

Le soldat est tout d’abord un citoyen au service de son pays ; ses devoirs et ses droits sont d'abord ceux du citoyen et de tout serviteur de l'Etat. De surcroît, sa spécificité réside dans le fait de se trouver détenteur, au nom de la nation dont il tient sa légitimité, de la responsabilité, directe ou indirecte, d'infliger la destruction et la mort, au risque de sa vie, dans le respect des lois de la République, du droit international et des usages de la guerre, et ce, en tous temps et en tous lieux.

L'armée, et plus encore une armée professionnelle, est de fait largement tributaire de la communauté nationale. La qualité de son recrutement, l'effort financier consenti, l'aptitude à reconvertir ceux qui quittent le service, les conditions d’existence dans les garnisons, tous ces facteurs, qui sont à la base de la constitution d'une armée de qualité, dépendent pour partie de la plus ou moins grande adhésion de la communauté nationale à cette armée. Plus encore, la légitimité de son action, dès lors que l'armée est en opérations, est indispensable au moral et au nécessaire cadre éthique de l’engagement du soldat. L’armée trouve en effet une source d’inspiration puissante dans la reconnaissance de son action par la nation. Ainsi s'imposent tout naturellement une parfaite symbiose avec la nation, une connaissance et une estime mutuelles, une compréhension et une perception commune des finalités

Indochine / Vietnam

En Indochine, de 1945 à 1954, la France fait le choix de n’engager qu’un corps expéditionnaire réduit qui mène une guerre orpheline à plus de 10000 kilomètres de la métropole . Dans le même temps, la population française est entièrement tournée vers la reconstruction et se désintéresse totalement de ce conflit qui lui paraît lointain et totalement à l’écart de ses préoccupations quotidiennes et matérielles. Se produit alors une véritable rupture entre la nation et une partie importante de son armée, la première tournée vers ses préoccupations quotidiennes et pleine des espoirs des « trente glorieuses », la seconde préoccupée par la sauvegarde de l’empire. Dès lors, les soldats engagés dans ce conflit vivront cette situation comme un abandon que , viendra encore renforcer l’épreuve algérienne.

Quelques années plus tard, les Etats Unis feront le choix inverse en engageant massivement le contingent au Vietnam, dans une guerre toute aussi lointaine, mais cette fois ci largement médiatisée, et inscrite clairement dans la logique de la guerre froide. Si initialement, la nation apporte son soutien aux personnels qui combattent en Asie, les images diffusées dans la presse, les témoignages des anciens combattants , mais aussi les « bavures » de la troupe entraîne bientôt, un véritable divorce entre l’opinion publique et les autorités, la population finissant par obtenir le rapatriement des troupes du vietnam.
Au travers de ces deux exemples, apparaît très clairement la difficultés de faire conjuguer les intérêts et les préoccupations des autorités nationales, celles de la population et celles de l’armée…une telle conjugaison restant pourtant synonyme et condition sine qua non, de la réussite des missions confiées aux forces et d’une véritable symbiose entre l’armée et la nation.

La référence à l'identité nationale - et le développement de liens étroits avec la communauté qui la constitue - est donc la forme supérieure de l'esprit de corps, celle qui lui donne véritablement un sens, l'inspire et le vivifie. Au-delà du discours, elle s’exprime par une solidarité, faite d’intérêts partagés, de concours au service public et d'immersion de la société militaire dans la nation à la faveur de véritables partenariats, depuis le niveau central jusqu'au niveau du corps de troupe. Dans ce cadre, la tradition et le cérémonial identifiés précédemment comme facteurs de cohésion interne, doivent être également des vecteurs

privilégiés des liens avec la communauté nationale, en référence au service de la Patrie, notamment dans sa dimension historique. Toutefois, s'il importe que l'institution militaire se fasse bien connaître de la société civile, afin que celle-ci prenne mieux en compte sa spécificité et les exigences qui en découlent, il est non moins nécessaire que l'armée soit à l'écoute de la nation, en phase avec elle, avec ses problèmes et son évolution.

Ainsi se trouve affirmée la spécificité militaire. La claire conscience de celle-ci est nécessaire, à la fois aux militaires eux-mêmes pour percevoir leurs devoirs et pour guider leur action et leurs comportements, et à la communauté nationale pour comprendre ce qu'elle peut et doit attendre de l'institution, quand la banalisation de cette dernière risquerait de faire perdre de vue son rôle et son importance.

Principes de comportement et d'action édictés par le Livre vert

"Cultiver et pratiquer des règles de conduite qui fondent, sur des consciences fermes et fortes et sur l'excellence professionnelle, la mise en oeuvre résolue d'une force maîtrisée."

"Faire vivre des communautés militaires unies dans la discipline et dans la fraternité d'armes."

"Servir la France et les valeurs universelles dans lesquelles elle se reconnaît."

"Cultiver des liens forts avec la communauté nationale."

6.4 Au cœur de l'efficacité opérationnelle collective : valeur individuelle, courage et résistance

6.4.1 Des chefs de valeur : une condition indispensable

L'efficacité opérationnelle d'une troupe repose en premier ressors sur la qualité de ses chefs ou les qualités de son chef. Ces qualités sont individuelles, et peuvent être en partie innée, en partie acquise par la formation à l'exercice de l'autorité. Au cœur des qualités du chef, on retrouve l'exigence, c'est à dire aussi l'exemplarité personnelle, la compétence à la fois technique et en terme d'exploitation des capacités de chacun, l'esprit de décision, c'est à dire aussi le courage intellectuel, l'humanité et la justice et le respect (le souci de ses subordonnés).

L'exigence du chef vis-à-vis de lui-même amène insensiblement ses subordonnés à le prendre pour modèle. L'exigence du chef pour ses subordonnés est une manière de manifester l'estime qu'il leur porte en reconnaissant leur capacité à se dépasser.

Le chef doit, parallèlement à sa compétence technique, être capable d'associer, en les mettant en valeur, les compétences des subordonnés.

Un chef qui ne décide pas se discrédite aux yeux de ses subordonnés et ne rend pas à ses supérieurs les services qu'ils en attendent.

Chefs et subordonnés sont d'abord des hommes qui collaborent à l'édification d'une oeuvre commune. À ce titre, ils ont infiniment besoin les uns des autres et c'est cette dépendance mutuelle qui fonde la fraternité d'armes, laquelle ne saurait s'épanouir en dehors de l'expression sans faiblesse d'une profonde humanité.

Etre juste, c'est autant sanctionner les manquements que récompenser les réussites.

La confiance ne se décrète pas, elle se donne et elle se conquiert.

il revient au chef militaire de donner un sens à l'action, de l'inscrire dans un cadre éthique rigoureux et de réaliser la cohésion de l'unité.

Helie Denoix de Saint Marc les évoque clairement dans un chapitre sous la forme d'une lettre à un capitaine , à la veille de prendre son unité. Les qualités du chef militaire dans *Les sentinelles du soir* sont ainsi réaffirmées par cet officier de Légion qui dit les avoir reçues lui même d'un de ses premiers chefs, ancien des deux conflits mondiaux. Au cœur des qualités du chef, il trouve l'exemplarité, la compétence, le respect d'autrui et enfin le courage, à la fois physique et moral.

6.4.2 La valeur individuelle : le Courage physique des exécutants

Le courage est selon le Larousse, « fermeté, force de caractère qui permet d'affronter le danger ,la souffrance, les revers, les circonstances difficiles ». Cette définition convient pour les situations militaires, mais il faut cependant, pour mieux comprendre le phénomène du courage, s'interroger sur ses sources, ses limites et les phénomènes qui le menacent.
La source du courage est double : d'une part le tempérament individuel, d'autre part la culture morale.

Le tempérament individuel a une part importante. Les qualités intrinsèques de chaque homme sont très variables : la crainte de la souffrance ou de la mort est un sentiment intime de l'homme , et il est difficile de l'apprécier.

La culture morale est due a l'éducation et a l'influence de la société . Elle se concrétise dans le domaine du courage par la motivation Celle ci est le résultat de deux grandes influences. La première est une contrainte reposant sur la loi. La peur de la sanction est plus forte que la crainte de la souffrance ou de la mort hypothétique. La seconde influence est plus positive : c'est l'adhésion raisonnée au projet. Dans ce cas le combattant justifie à ses propres yeux le risque encouru. Il se fonde pour cela le plus souvent sur ses croyances et ses valeurs spirituelles ou matérielles. Evidemment le second type de motivation est plus efficace, car il repose sur l'intelligence.

1916 - VERDUN

« (…) Comme je venais de m'agenouiller près d'un de ces malheureux, je remarquai aussitôt que la couverture qui lui permettait de ne pas mourir de froid tombait à plat au dessous des genoux.
- comment cela va t'il ? dis je, dans le vacarme , en prenant le pouls de cet homme , simple soldat, mais ayant dépassé de loin la trentaine.
-Oh ! me dit il d'une voix grave, cela va très bien, ils ne passeront pas.
A ce moment, je soulevai la couverture et vis que ce pauvre garçon avait les deux jambes arrachées…
De telles réponses , j'en ai entendu beaucoup. J'admire les chefs qui font le nécessaire pour ravitailler en armes et en nourriture cette multitude de héros anonymes. Toutefois, je m'en tiens à mon sentiment et je pense, plus de 43 ans après ces drames que le vainqueur de Verdun est bien, au regard de l'Histoire, l'humble combattant français »

In VERDUN, la plus grande bataille de l'Histoire racontée par les survivants. Jacques – Henri Lefebvre. Editions des Riaux.

6.4.3 Le courage moral

C'est la l'une des qualités premières du soldat et du chef. L'atteindre, est souvent l'objectif de l'ennemi, car il est synonyme de victoire. Le courage est donc indispensable , en particulier pour les chefs qui doivent en particulier assumer leur décision et leurs ordres en toutes circonstances surtout lors qu'elles mettent en jeu l'intégrité de leurs subordonnés.

6.5 L’homme « au cœur de l’efficacité opérationnelle » :…. De l’importance de la discipline et de l’intelligence de situation dans la mise en œuvre de la « force maîtrisée »

Avec la fin de la Guerre froide et l'émergence de crises multiformes, l'éventail des missions assignées à l'Armée de terre s'est considérablement élargi. Ainsi distingue-t-on de façon artificielle pour l'engagement militaire, "faible intensité" et "haute intensité", opérations "humanitaires", de "maintien de la paix", "en faveur de la paix", et opérations de "rétablissement de la paix", "d'imposition de la paix", de "coercition".

Dans ce cadre, une erreur serait de considérer que l’action militaire peut être marquée par une opposition radicale entre, d'une part, des comportements et des modes d'action "pacifiques" exercés en dehors de tout usage des armes et, d’autre part, l'usage illimité de la force. De fait, les théâtres d’engagement proposent des situations tellement versatiles que le soldat doit être capable de s’adapter dans l’urgence et de modifier ses modes d’action sans délais.

De fait, il n'y a pas différence de nature dans les opérations militaires, mais seulement de modalités et de degré dans l'emploi de la force. En effet, le recours à la force est inséparable de l'action militaire. La capacité à prendre l'ascendant par l'exercice, si nécessaire, d'une contrainte, fût-elle physique, est dans la nature du soldat, quel que soit son cadre d'emploi. Le défaut ou au contraire l'excès de ce recours, dans l'un et l'autre cas, contribuent à bafouer le "droit" qui en fonde pourtant la légitimité.Il n'y a pas différence de nature dans les opérations militaires, mais seulement de modalités et de degré dans l'emploi de la force.

6.5.1 La discipline : garantie de la force et rempart contre la violence

L'usage de la force, opposé à une violence qui peut être sans limite, obéit à un principe d'efficacité au nom duquel tous les moyens mis en oeuvre, tous les savoir-faire, toutes les énergies doivent concourir au succès. La "mission", dans son esprit, est toujours à exécuter "coûte que coûte". Mais, dès lors que cet usage se traduit de fait par la destruction et la mort, il s'oppose à une exigence véritablement fondatrice qui est celle de nos sociétés dont le soldat n'est que le délégataire : le respect absolu de la personne humaine, notamment de sa vie. Cette contradiction, véritable paradoxe de l'état de militaire, qui fait écho à sa spécificité, ne peut être esquivée. Il en découle, par ailleurs, une exigence de discipline, qui singularise les armées au point que les anciens règlements ont pu écrire qu'elle en "faisait la force principale". Mais, dans le même temps, cette discipline n'exonère pas le soldat, qu’il donne l’ordre ou qu’il obéisse, de sa responsabilité individuelle, comme le prescrivent le "Statut général des militaires" et le "Règlement de discipline générale". C'est là une autre difficulté qui pourrait devenir de plus en plus aiguë dans un monde dans lequel les contraintes juridiques nationales, voire internationales, sont de plus en plus présentes, alors même que l'action militaire se déroule toujours dans des situations exceptionnelles.

6.5.2 La déontologie du soldat : la force maîtrisée

La "déontologie du soldat" s'exprime par la notion de "force maîtrisée", la force, c'est-à-dire la capacité de prendre l'ascendant, physique et moral, mais maîtrisée, en référence aux valeurs fondatrices de la communauté nationale - traduites notamment par la devise de la République - aux droits de l'homme et aux conventions internationales. Cette force maîtrisée s'appuie à la fois sur l'excellence professionnelle et sur des consciences éclairées et affermies par une formation individuelle et collective appropriée, dont la mise en oeuvre, à tous les niveaux, doit permettre d'éviter que les soldats de tous grades ne se trouvent placés devant des dilemmes insolubles. La force reste la force, c'est-à-dire la capacité de prendre l'ascendant, si nécessaire, par la contrainte ; ainsi s'imposent les principes tactiques de base qui permettent de parer aux vulnérabilités, d'imposer sa volonté à l'adversaire et de

préserver la liberté d'action. Mais cette capacité s'inscrit dans un monde marqué à la fois par l'ampleur du pouvoir de destruction des armements modernes, et dans une civilisation qui fait du respect de l'homme et de la vie une valeur centrale.

6.5.3 L'intelligence de situation

La force, rigoureusement suffisante et proportionnelle aux effets à obtenir, doit être strictement adaptée au but poursuivi, qui est toujours le rétablissement de la paix ; ainsi seront par exemple privilégiés les attitudes et les modes d'action dissuasifs, plutôt qu'une logique systématique de guerre totale et dévastatrice. Cette éthique doit éclairer aussi bien les codes de comportement que l'exercice de l'autorité, notamment dans la conception et la conduite de l'action. Cette éthique ne doit pas se limiter aux seuls chefs et décideurs.

De fait, la nature des engagements actuels, le développement des capacités technologiques en particulier en matière de communication engendrent de façon paradoxale, des situations d'isolement relatif, dans lesquelles les soldats , les éléments aux contacts, les échelons subordonnés, peuvent être amenés à prendre des décisions dans l'urgence, dans des situations confuses. Dès lors, une formation morale et éthique rigoureuse doublée d' une connaissance précise du théâtre et des conditions générales de l'engagement (en dernier ressort, la lettre et l'esprit de la mission reçue), permettent seules de réagir en conscience et en toute intelligence.

La connaissance de l'environnement et la capacité d'adaptation aux facteurs locaux sont une marque distinctive de l'intelligence de situation à la française. Il faut prendre en compte les facteurs suivants :

- Historique
- Facteur humain local
- Contact avec la population
- Développement du modèle local.

6.6 <u>Lois de la guerre et cadre juridique (dont légitime défense, acte hostile , intention hostile et règles d'engagement)</u>

6.6.1 Le JUS IN BELLO : Humanité, discrimination et proportionnalité

Le droit dans la guerre est un ensemble des principes et règles du droit international public applicables lors de conflits et qui ont pour but :
- de protéger et d'assurer que les non-combattants, civils en particulier et les militaires hors de combat soient traités avec humanité (Droit de Genève),
- de limiter, voire d'interdire certaines méthodes et moyens de combat, afin d'empêcher la violence indiscriminée et les souffrances excessives (Droit de La Haye).Les sources de ce droit résident dans des coutumes et des conventions internationales. Si ces coutumes remontent assez loin dans le temps,..., les conventions qui ont codifié ce qu'on appelait alors la loi et les coutumes de la guerre remontent à l'époque de la création de la Croix-Rouge internationale et ont donné naissance à ce corpus juridique appelé indifféremment, droit international humanitaire ou droit des conflits armés.

Le droit des conflits armés est sous-tendu par trois principes fondamentaux.

6.6.1.1 Un principe d'humanité.

Le principe d'humanité repose sur la volonté d'éviter dans toute la mesure du possible les maux superflus engendrés par le recours à la force. De ce fait, le choix des moyens et méthodes de combat n'est pas illimité ; il doit respecter les normes de droit des conflits armés qui tendent à limiter les effets néfastes de l'usage de la violence. Comme le rappelle la clause dite de Martens : « Les personnes civiles et les combattants restent sous la sauvegarde et sous l'emprise des principes du droit des gens, tels qu'ils résultent des usages établis, des principes de l'humanité et des exigences de la conscience publique (1). » Le respect du droit des conflits armés répond donc avant tout à une logique d'humanité. Toute bataille gagnée au mépris de la dignité humaine est en effet, tôt ou tard, une bataille perdue.

6.6.1.2 Un principe de discrimination.

Le principe de discrimination, également connu sous le nom de principe de précaution, impose aux belligérants de distinguer les objectifs militaires, qui peuvent être attaqués, des biens et populations civils qui ne doivent faire l'objet d'aucune attaque volontaire. L'une des difficultés majeures de l'application de ce principe réside dans les modalités pratiques de distinction entre objectifs militaires et biens civils. L'article 52 du protocole I additionnel aux conventions de Genève précise à cet égard « qu'en ce qui concerne les biens, les objectifs militaires sont limités aux biens qui, par leur nature, leur emplacement, leur destination ou leur utilisation apportent une contribution effective à l'action militaire et dont la destruction totale ou partielle, la capture ou la neutralisation offre en l'occurrence un avantage militaire précis ».

6.6.1.3 Un principe de proportionnalité.

Le principe de proportionnalité vise à s'abstenir de lancer une attaque dont on peut attendre qu'elle cause incidemment des pertes en vies humaines dans la population civile, des blessures aux personnes civiles, des dommages aux biens de caractère civil, ou une combinaison de ces pertes et dommages, qui seraient excessifs par rapport à l'avantage militaire concret et direct attendu. L'application de ce principe pose en fait la question de l'adéquation entre les moyens mis en œuvre et l'effet militaire recherché.

L'application du principe de proportionnalité n'exclut pas que des dommages collatéraux puissent être subis par la population civile ou des biens civils, à condition que les dommages collatéraux ne soient pas excessifs par rapport à l'avantage militaire concret et direct attendu. Elle n'exclut pas non plus que des objectifs, jouissant d'une protection particulière en l'application d'une convention internationale, constituent des cibles lorsque cette convention mentionne expressément la faculté pour l'attaquant de tirer argument de l'existence d'une nécessité militaire pour infliger de tels dommages.

Le respect du droit des conflits armés est une garantie d'efficacité dans l'accomplissement de la mission. Il valorise le comportement des combattants, tout en renforçant leur sens de la discipline. Il facilite la gestion des sorties de crise et le retour à la paix, à l'heure où ces questions deviennent primordiales dans toute intervention extérieure.

Droit d'équilibre entre le principe d'humanité et les nécessités militaires, le droit des conflits armés rejoint le principe d'économie des forces et des moyens.

6.6.2 Le soldat face au « Jus in Bello »

La démarche du militaire face au droit des conflits armés doit obéir à trois principes directeurs :

– un principe de confiance d'abord, car les règles du droit des conflits armés sous-tendent l'ensemble de la doctrine militaire française et sont prises en compte à tous les échelons de la hiérarchie militaire. Le développement équilibré de ces règles et leur bonne application constituent des objectifs importants pour l'ensemble des États respectueux de leurs engagements internationaux, et la France y contribue largement. L'exemplarité du comportement de nos forces armées en la matière permet aussi que ces règles, parfois ignorées ou transgressées, soient mieux appliquées partout dans le monde ;

– un principe de réalisme ensuite, car le respect du droit des conflits armés est dans le droit fil des préoccupations naturelles des forces armées disciplinées et organisées. Même si ces règles peuvent paraître parfois complexes ou ambiguës, leur mise en œuvre repose sur l'application des valeurs qui sont celles des États démocratiques, qui viennent les éclairer. Cette mise en œuvre appelle aussi le recours aux facultés de jugement et de bon sens qui orientent le militaire pour l'ensemble de son action ;

– un principe de persévérance enfin, car le droit des conflits armés ne saurait constituer un simple savoir théorique, mais doit avoir sa place dans l'état d'esprit qui anime l'ensemble de l'institution militaire et chacune de ses composantes. L'engagement dans cette voie des plus hautes autorités du ministère de la Défense doit donc être relayé en permanence, à chaque niveau de la hiérarchie, de façon que tout militaire puisse sentir qu'en s'investissant dans la connaissance de ce droit, il adhère à l'un des fondements de cette institution.

6.6.3 Les Règles d'engagements : ROE

Les règles d'engagement ont pour objet de permettre à l'autorité civile ou militaire de contrôler l'emploi de la force aux différents échelons du commandement ; et ce, en fonction des limitations qu'imposent les impératifs politiques, militaires et juridiques. Elles permettent, en déterminant les conditions de l'usage de la force, aux commandants des forces qui sont déployées, de gérer en temps de paix des situations de crise, et en temps de guerre de maîtriser ou de contrôler le niveau des hostilités. La philosophie des règles d'engagement est donc de limiter l'escalade de la violence à L'.gard de l'adversaire. Elles ont aussi une autre fonction cachée : éviter les tirs fratricides en fixant les critères d'identification de l'adversaire. Ces deux aspects en font un outil essentiel du fonctionnement des coalitions multinationales.

6.6.4 Règles d'engagement et Légitime Défense

En l'absence de règles d'engagement, les militaires disposent, comme tout citoyen, du droit de légitime défense. Les règles d'engagement n'ont donc pas vocation à autoriser le recours à la légitime défense mais à encadrer le recours à la force en dehors des cas de légitime défense, lorsqu'il est autorisé sur d'autres fondements, par exemple une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies prise en vertu du Chapitre VII de la Charte et autorisant « l'utilisation de tous les moyens nécessaires ».La rédaction des règles d'engagement peut néanmoins être l'occasion de rappeler, en préambule des règles d'engagement elles-mêmes, les conditions qui entourent la mise en oeuvre de la légitime défense.

6.6.5 « Action » et « intention hostile » ou deux visions de la Légitime défense.

L'action en légitime défense est en principe limitée au domaine de la neutralisation de l'agression. L'agression doit être certaine et avérée, c'est-à-dire qu'on peut supposer qu'elle fait l'objet d'un début d'exécution. Il convient toutefois d' établir une distinction entre les éléments matériels et les éléments subjectifs de l' agression. C'est en effet pour partie l'

élément d'intentionnalité qui peut être recherché dans l'acte matériel de début d'exécution d'un acte d'agression. De la même manière, ce même élément d' intentionnalité, associé au caractère imminent de l'agression, permet d' établir une distinction entre le caractère licite de certaines formes de préemption armée et le caractère tout à fait illicite ab initio de l'action militaire préventive. Le droit applicable au domaine de la préemption armée ou de légitime défense préventive est enfin un droit controversé et, par nature, très restrictif. Une distinction fondamentale doit être établie entre le concept de guerre "préemptive" et celui de guerre "préventive". Une guerre "préemptive" ne peut être menée qu'en cas d'existence de preuves matérielles démontrant l'imminence du danger et la nécessité d'agir et la guerre "préventive" quant à elle s'attelle à lutter contre une menace plus stratégique et non imminente.

Les exemples de conflits récents mettent parfaitement en exergue la difficile définition de la légitime défense et la différence qui est faite entre l'approche française et l'approche anglo-saxonne. Pour les premiers, la légitime défense fait suite à une claire agression, pour les seconds, la simple menace, c'est à dire un risque doublé d'une volonté d'agir, suffit à justifier l'usage d'une légitime défense préventive. C'est en particulier la thèse défendue par les Etats Unis pour justifier leur intervention en Irak en 2003, illégitime et illégale au regard des règles classiques du droit international, mais légitimée à leur yeux par l'existence d'une menace « réelle ».

7 LE COMMANDEMENT DE FORCES TERRESTRES

Dans l'armée de terre, le commandement est un mode de relation entre individus qui répond aux besoins de la guerre. Il apporte une solution pertinente non seulement aux problématiques relationnelles en situations extrêmes, mais contribue également à l'efficacité des groupes.
Le commandement des forces terrestres est particulier, car il s'inscrit dans un système complexe caractérisé par les interactions au sein d'un système hétérogène qui inclus le terrain, le milieu, les subordonnés, les alliés, l'ennemi, les populations…

En préalable à toute analyse des responsabilités de commandement attribuées à chaque niveau, il convient de rappeler quelques définitions. Elles sont issues de l'AAP-6 18 et du glossaire interarmées des termes et expressions relatifs à l'emploi opérationnel des forces :
Commandement *: " Autorité confiée à un chef militaire pour la direction, la coordination et la conduite d'unités militaires. "*
Le commandement est lié à la notion de responsabilité d'emploi des moyens relevant de l'autorité considérée. Ces moyens peuvent lui appartenir en propre (moyens organiques) ou lui être assignés.
Contrôle *: " Autorité, impliquant la responsabilité de l'exécution des ordres et directives, exercée par un chef sur une partie des activités d'organismes qui normalement ne sont pas sous son commandement. Ce contrôle peut être transféré ou délégué totalement ou partiellement. "*
Le contrôle s'attache aux modalités d'exécution de la mission. Il n'est pas lié à la notion de propriété des moyens, donc de commandement, mais à la notion de responsabilité de l'exécution des missions ou des tâches contrôlées.

7.1 Nature et style de commandement

Il est utile de distinguer la nature du commandement, c'est-à-dire ses caractéristiques intrinsèques et le style de commandement, plus souvent qualifié d'exercice du commandement.

7.1.1 La nature du commandement est universelle

La nature du commandement est restée inchangée dans le temps et dans l'espace. Elle est toujours une réponse aux caractéristiques du processus de prise de décision dans une situation tactique donnée.
« Ni les avancées techniques les plus remarquables ou les « révolutions dans les affaires militaires » n'ont véritablement modifié le problème fondamental auquel ont été confrontés tous les décideurs opérationnels et leurs systèmes de commandement : celui de l'incertitude, produit dérivé de la nature complexe et interactive de la guerre. »[8]

7.1.1.1 Une relation entre individus :

Le Field Manual 03 (US ARMY) définit les relations entre un chef et ses hommes dans le cadre du commandement:

[8] In Décider dans l'incertitude, p.187, général Vincent Desportes.

LEADERSHIP – US Field Manual 03

1-56. The role of the leader and leadership is central to all Army operations (see FM 6-22). Leadership is influencing people by providing purpose, direction, and motivation while operating to accomplish the mission and improving the organization. Purpose gives soldiers a reason to do tasks. Direction communicates the way to accomplish the mission. Motivation gives soldiers the will to accomplish the mission. Leadership and the warrior ethos sustain soldiers during the brutal realities of combat and help them cope with the ambiguities of complex military operations.
1-57. Leaders create conditions for success. Organizing, equipping, training, and leading soldiers to accomplish operational missions are the goals of leaders. Will and determination mold soldiers into effective organizations. Full spectrum operations demand Army leaders who are masters of both the art and the science of military operations, and have the training and temperament to adapt to any situation. Success comes from imaginative, flexible, and daring soldiers and leaders[9].

No man is a leader until his appointment is ratified in the minds and hearts of his men.
Anonymous.*The Infantry Journal*, 1948

On peut donc établir que le commandement est un mode de communication et un ensemble de règles (métacommunication) dans un système complexe, c'est-à-dire dont il n'est pas possible de connaître tous les paramètres et acteurs. Sous cette définition, le commandement est inchangé depuis des siècles.
Il faut compléter cette définition par son second aspect : il s'agit également d'exercer un jugement et d'en déduire des ordres dont les caractéristiques doivent être les suivantes :
Compréhensibles.
Exécutables.
Ainsi, la nature du commandement est essentiellement bicéphale :
Il s'agit d'un processus intellectuel en 2 phases : jugement et décision.
C'est également la communication entre deux individus ou un individu et un groupe d'individus. A ce titre elle est essentiellement systémique, tant les structures de commandement sont aujourd'hui une somme d'interactions traditionnelles verticales (hiérarchie), mais aussi latérales (coordination, coopération), voire externes au système considéré. Cette communication est multilatérale. Le sujet du commandement (chef) en est

[9] 1.56 Le rôle de chef et le leadership sont au centre de toutes les opérations de l'armée de terre. Le leadership influence les hommes en définissant le but à atteindre, en montrant la direction à prendre et en entretenant leur motivation ; dans le même temps il vise à accomplir la mission et à améliorer en permanence l'organisation. Le but donne aux soldats une raison pour accomplir leurs tâches. La direction à suivre indique la façon d'accomplir la mission. La motivation donne aux soldats la volonté d'accomplir la mission. Le leadership et l'éthique du combattant sont les piliers sur lesquels les soldats peuvent s'appuyer pour faire face aux réalités brutales du combat. Ils les aident à affronter les ambiguïtés des opérations militaires complexes.
1.57 Les chefs créent les conditions nécessaires au succès. Les buts des chefs sont : organiser, équiper, entraîner et commander leurs hommes pour accomplir leurs missions opérationnelles. La volonté et la détermination façonnent les soldats pour une organisation efficace. Les opérations de l'armée de terre faisant appel à toutes les fonctions opérationnelles exigent des chefs qui sont à la fois des maîtres de l'art de la guerre et de la science des opérations militaires, ils doivent être l'entraînement et le caractère indispensables pour s'adapter à n'importe quelle situation. Le succès résulte de l'imagination, de la souplesse et de l'audace des chefs et des soldats.
Aucun homme n'est un véritable chef tant que ses propres hommes n'ont pas validé son affectation dans leurs cœurs et leurs esprits. Anonyme. Journal de l'infanterie, 1948.

également toujours l'objet. En un mot, il est toujours subordonné à une autre autorité. Cette caractéristique fondamentale place le sujet également en position d'objet.
Ainsi l'exemplarité prend au sujet du commandement toute sa valeur : « je commande comme je voudrai être commandé car je suis moi-même commandé, et je ne commande pas comme je ne voudrai pas être commandé ».

7.1.1.2 Un processus intellectuel et un acte physique

De même que la nature du commandement est duale, l'acte de commandement est à la fois physique et intellectuel. L'acte physique réside dans la perception de la situation, la transmission des ordres, le contrôle et le compte rendu.
Le processus intellectuel est l'évaluation, l'élaboration de la décision, le contrôle et le compte rendu.

Ceci s'illustre par les 5 phases du commandement suivants :

- Evaluer une situation
- Elaborer une décision
- Donner des ordres, transmettre la décision
- Contrôler leur exécution
- Rendre compte de leur exécution

Ainsi, dans une démarche similaire, les Britanniques définissent trois composantes du commandement illustrées par le schéma suivant (ADP Land OPS) :

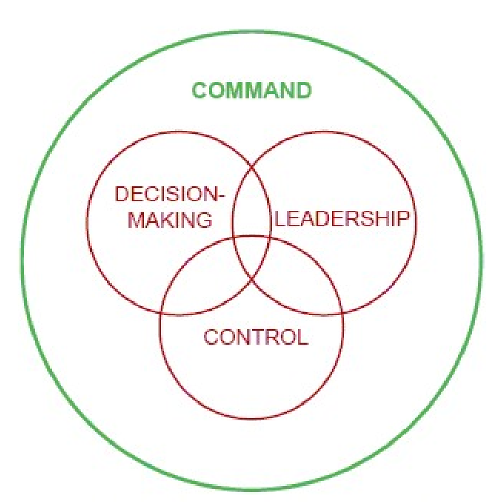


Figure 6.1 – The Command Model

Le processus décisionnel (DECISION MAKING)
L'exercice du commandement (LEADERSHIP)
La conduite de l'action (CONTROL)

TTA 106 Commandement Ordre donné par un chef : exprime la volonté du chef en vue de l'exécution d'un acte donné. Enchaînement séquentiel d'actes consistant à : a- donner des ordres. Ceci suppose : qu'ils soient préparés en suivant un processus de réflexion, que la ou les décisions soient prises, qu'ils soient rédigés puis diffusés; b- contrôler leur exécution en : suivant la situation, conduisant la manœuvre, en particulier en coordonnant l'action des unités; c- rendre compte.

7.1.1.3 Réponse au principe d'incertitude

L'incertitude est à la fois l'attribut de la guerre et le principal problème auquel il faut répondre avec justesse pour s'assurer le succès. L'adaptation aux circonstances plus que l'application de modèles est la réponse trouvée par tous les chefs et penseurs militaires au cours de l'histoire militaire.
« En résumé, les facteurs absolus, pour ainsi dire mathématiques, ne constituent jamais une base solide dans les estimations militaires. Dès le commencement, il y a un jeu interactif de possibilités, de probabilités, de chances favorables ou défavorables, qui tissent leurs voies dans toutes les dimensions de la tapisserie. Dans l'ensemble des activités humaines, c'est au jeu de cartes que la guerre est le plus comparable. »[10] Avant l'heure, Clausewitz définit donc la guerre comme un système à part entière, dont il est impossible de connaître toutes les données, toutes les combinaisons.

Ainsi, l'environnement du commandement participe de la nature du commandement :
Contingences : éléments extérieurs subis objectivement
Milieu complexe : toutes les parties du milieu ne sont pas connaissables
Danger : omniprésence du danger et donc du risque qui y est associé
Responsabilité de ses hommes : facteur moral
Changement permanent : instabilité qui nécessite une adaptation permanente
Le commandement est la réponse au principe d'incertitude caractéristique de la guerre. Il permet de faire face au brouillard et de s'adapter aux frictions du champ de bataille.

7.1.1.4 L'autorité:

Le commandement est l'autorité exercée à l'égard de subordonnés dans un cadre militaire, selon les principes de légitimité de légalité, du droit et des règlements militaires.
L'autorité de droit : le droit de commander et de se faire obéir. Elle est statutaire, exogène et subie par les subordonnés.
L'autorité de fait : influence qui s'impose aux autres en fonction du mérite. Elle est consentie par les subordonnés, et présente une force immatérielle bien supérieure à la première.
Si l'autorité de droit prend le pas en temps de paix, l'essentiel de la légitimité de l'autorité provient de l'autorité de fait.

7.1.2 Les principes fondateurs du commandement :

L'organisation du commandement en opération doit satisfaire aux principes suivants.

7.1.2.1 Unicité du commandement

L'unicité du commandement est un facteur majeur d'efficacité de l'action militaire. C'est un mode de fonctionnement structurel lié à la nature de l'action et à son environnement.

Cela revient à identifier pour chaque niveau de responsabilité une et une seule autorité. L'unicité concourt à :

- renforcer la cohérence dans la conception, la conduite et le contrôle de la mission assignée.
- conforter chaque échelon subordonné qui, dans l'exécution, n'en réfère qu'à un seul et unique chef donnant ainsi la priorité à l'opérationnel.
- augmenter la réactivité dans l'urgence.

L'unicité du commandement, c'est également l'unicité de la méta-communication. Cela signifie que les règles qui régissent les communications entre les sous-systèmes sont les mêmes pour tous les acteurs du commandement.
En langage pratique :

- La doctrine est commune.

[10] Clausewitz, De la guerre I,1 . 86

- Les procédures sont communes
- La formation s'inscrit dans une continuité
- Les connaissances…

Ce principe permet ensuite à partir d'un cadre commun, partagé, de laisser toute sa place à l'initiative des échelons subordonnés.

7.1.2.2 Subsidiarité

Le style de commandement français remet aujourd'hui en vigueur le principe napoléonien de commandement par objectif, par influence.
Ainsi, en France, le principe de subsidiarité doit désormais s'appliquer. Il s'agit de trouver l'équilibre entre l'expression claire d'un ordre et la liberté nécessaire à l'efficacité du subordonné. La complexité de l'environnement des engagements actuels nécessite cependant un niveau de coordination sans commune mesure avec les décennies précédentes. Le point d'équilibre se situe donc entre des mesures de coordinations précises et une mission suffisamment large pour se suffire à elle-même dans l'expression d'un ordre.
L'effet majeur et l'intention sont la manifestation formelle, typiquement française, de ce style de commandement.
Ce principe de subsidiarité dans le commandement est rendu encore plus indispensable avec la numérisation en cours, tant une dérive de la numérisation pourrait être le micro-management.

2003 - IRAQI FREEDOM

En avril 2001, durant l'exercice Capstone au *National Training Center* de Fort-Irwin, la 4ème division d'infanterie américaine, avec plus de 1000 véhicules équipés de FBCB2, a pu très vite transmettre à toutes ses unités, la position et l'attitude d'une attaque des *opposing forces* (OPFOR repérées par JSTARS puis par drones) qui profitaient d'une très mauvaise météo qui clouait au sol les hélicoptères. Cette attaque a été stoppée. Un char Abrams, détecta l'ennemi à 8 km et détruisit 15 cibles avant d'être détruit lui même. Dans un autre secteur, 30 véhicules OPFOR ont été détruits pour 8 bleus. Lors d'un autre exercice, un chef de bataillon a pu contrer *in extremis* une attaque de flanc en envoyant une section antichars au bon endroit, ce qui aurait été impossible sans les délais fournis par la transmission rapide de données.

Le même bataillon, quelques mois avant le début de l'opération *Iraqi Freedom*, en mars 2003, le lieutenant-colonel américain Charlton, de la 3èmeDivision d'infanterie, reçoit les premiers systèmes FBCB2, l'équivalent du SIR français. Sa première réaction est peu enthousiaste : *« Nous sommes parfaitement à l'aise avec notre manière de gérer le champ de bataille avec nos cartes. Tout ce que vous allez obtenir c'est un micro-commandement de la part du niveau le plus élevé et nous détesterons ça mais comme nous sommes militaires, nous allons le faire »*. La « conversion » s'effectue pendant l'offensive lorsque, le 23 mars, il reçoit l'ordre de s'emparer de la petite ville d'As Samawah, à l'est de Kerbala. Non seulement il ne possède pas de carte en papier de la zone mais il est également pris dans une tempête de sable. Le FBCB2 lui permet alors de manœuvrer « aux instruments » et de remplir sa mission.
Cette tempête de sable a alors clairement montré l'intérêt de la numérisation à de nombreux soldats américains et accéléré le phénomène d'appropriation.[11]

[11] In Cahier de la recherche doctrinale, Des électrons et des hommes. Juin 2005.

7.1.2.3 Continuité

Complément indissociable de l'unicité du commandement, la continuité de la chaîne de commandement doit garantir en toute circonstance une cohérence verticale des action d'une force. Elle implique donc un contrôle strict de l'ensemble des actions menées par les forces permettant ainsi à l'échelon le plus élevé, le chef d'état-major des armées, selon les directives des responsables politiques :
de conduire directement les actions menées sur le théâtre si les circonstances l'exigent ;
de garantir la conformité de l'emploi des forces au regard des principes d'engagement retenus au plan national.
La continuité du commandement participe également de la légitimité de l'action. Elle assure aux exécutants que les ordres reçus sont en cohérence avec le cadre général d'exécution de la mission tout au long de la chaîne de commandement.

7.1.2.4 Permanence

La permanence est indispensable pour être à même d'apprécier en temps réel toute évolution de la situation et réagir en conséquence. Elle est un pré-requis à la capacité d'adaptation. La permanence du commandement est systématiquement recherchée dès les premiers travaux de planification et jusqu'au retrait du dernier élément du théâtre.
Le maintien à leur poste, durant toute la durée de l'opération, des autorités assumant des responsabilités de commandement, renforcent les principes de continuité, d'unicité et de permanence. Ainsi, la mise en place de relèves, seules à même d'assurer la permanence dans la durée, est un acte fondamental du commandement.

7.1.2.5 Coopération

Si la continuité du commandement s'applique aux relations verticales du commandement (hiérarchie), la coopération s'applique aux relations horizontales au sein d'un système militaire (relations entre fonctions opérationnelles, unités voisines, composantes extérieures). Elle doit développer une véritable compréhension mutuelle entre les différentes chaînes de commandement et garantir la qualité du travail de planification, de conduite et de contrôle de l'action.
Dans un contexte multinational et interarmées, cela suppose aussi une culture préalablement partagée en terme de concepts et doctrines d'emploi. A défaut d'une culture militaire commune, comme c'est le plus souvent le cas en engagement multinational, la recherche de cette coopération est une tâche à part entière.

7.1.3 Un style de commandement culturel : le modèle français

Le style de commandement est la mise en œuvre du commandement. Il est culturel, lié à l'histoire de l'armée de terre et à l'évolution des engagements français en opération.
Les styles de commandement n'ont cessé tout au long de l'histoire de s'influencer les uns les autres. Aujourd'hui, les Américains s'inspirent d'un modèle historique français de style de commandement en état major de niveau tactique et opératif, et d'un modèle historique allemand pour les états major de planification stratégique.
Le style de commandement français d'aujourd'hui sort de la rigidité issue de la guerre froide pour s'adapter à l'environnement actuel. Il pourrait se caractériser par une très grande capacité d'adaptation à tous les échelons. Pour cela il se fonde sur les quatre piliers suivants.

7.1.3.1 Le commandement par objectif

Après avoir utilisé le commandement participatif par objectif, le style de commandement en opération doit désormais être un commandement par objectif. Le choix de ces objectifs donnés aux subordonnés est crucial. Il doit à la fois satisfaire pleinement à la conception de manœuvre du chef, et à l'impératif d'initiative laissée aux subordonnés.
Ces objectifs peuvent être suivant le niveau considéré :

- l’état final recherché,
- les points décisifs d’une ligne d’opération,
- l’effet majeur.

(TTA 106) Effet majeur : Condition essentielle à réaliser sur l'ennemi (ou malgré lui), sur les amis, sur les protagonistes, ou sur le terrain, en un lieu donné, à un moment donné, pendant un temps donné et qui concrétise le succès de la mission.

L’effet majeur français est le moyen d’exprimer ce commandement par objectif. Il peut se caractériser par ces deux conséquences :

- l’effet majeur et l’intention doivent permettre au subordonné d’exécuter la mission même s’il ne dispose pas de la totalité de l’ordre
- si le chef disparaît le subordonné doit pouvoir mener la mission en conservant à l’esprit l’effet majeur de son chef.

Le commandement par objectif ne s’arrête pas à l’expression des ordres. Il se poursuit pendant toute l’action. En effet, il perdrait toute efficacité si le chef intervenait pendant l’exécution de son ordre auprès de son subordonné. Par voie de conséquence, la conduite doit être limitée au strict minimum, qui permette à chaque échelon de saisir toutes les opportunités d’atteindre l’objectif.
Ce style de commandement implique évidemment de redonner toute son importance à la prise de risque, non seulement aux échelons tactiques les plus bas, mais également aux échelons opératifs. Cette prise de risque ne trouve son efficacité que si lors de l’entraînement comme des engagements les subordonnés peuvent le pratiquer pour se forger l’indispensable expérience qui transformera la prise de risque en facteur de succès. Le commandement par objectif redonne le goût du risque.

7.1.3.2 Participer

L’implication du chef dans l’acte de commandent est au cœur du style de commandement. Il suffit pour s’en persuader de revenir à l’étymologie du mot. « Mandare » signifie donner une tâche à quelqu’un, ainsi commander signifie à la fois donner une mission à un subordonné, mais également à soi-même.
Ce parti-pris pour un chef de s’inclure dans l’exécution de l’ordre qu’il donne est fondamental. Il s’inscrit dans une conception systémique du commandement. Le chef et ses subordonnés forment un système dans lequel toutes les parties sont interdépendantes.
Plus pratiquement, cela signifie le refus du modèle de commandement dans une « tour d’ivoire ». Si le chef est seul au moment de décider, en revanche il doit être au centre de son acte de commandement.

1993 - SOMALIE, MOGADISCIO

17 juin, opération ORYX
Le détachement du 5ème RIAOM (200 hommes, 50 véhicules, 5 hélicoptères), aux ordres du colonel de SAQUI de SANNES, couvre une opération d'investigation des contingents pakistanais et marocains dans les quartiers tenus par le général AÏDID. Ces derniers sont rapidement pris à parti et fixés avec des pertes importantes. Le colonel de SAQUI, à l'écoute du réseau de commandement marocain, suit la dégradation de la situation. Il reçoit l'ordre de dégager le groupement marocain. Divisant son détachement en trois groupements, il prend lui-même place au sein du détachement auquel il donne la mission principale. Celui-ci rejoint un terre-plein duquel il pourra appuyer le repli des Marocains. Deux autres groupements sont affectés à la tenue des carrefours indispensables au repli. **Il se place donc au point qui lui permet de percevoir le plus directement possible la situation sur le terrain**. Il privilégie au cours de l'action les tirs sélectifs de ses tireurs d'élite et d'intimidation à la mitrailleuse plutôt que la saturation au canon (90mm pour les ERC90 et 20mm pour le PUMA). Les Français déplorent un blessé grave et deux blessés légers, ils ont sans doute abattu plus d'une cinquantaine d'ennemis et permis le dégagement des Marocains.
3 octobre, TF RANGER
La TF RANGER est constituée pour traquer Mohamed Farah AIDID. Le 3 octobre, elle monte une opération pour capturer des membres de l'Alliance nationale somalienne lors d'une réunion. 400 hommes, une douzaine d'hélicoptères (MH60, AH6, OH58), une douzaine de véhicules (HUMVEEs) sont engagés. Après la mise à terre par corde lisse des rangers et la capture de 24 prisonniers somaliens, le convoi d'exfiltration parvient à l'objectif. La situation se dégrade en moins d'une heure : deux hélicoptères sont abattus, un groupe de rangers se retrouve isolé, la TF RANGER est complètement imbriquée avec la population civile, malgré un déluge de feu contre ses assaillants. Une première tentative de récupération par un élément QRF échoue en fin d'après midi. L'exfiltration de l'ensemble de la force nécessitera un raid blindé dans la nuit avec les seuls véhicules blindés disponibles appartenant aux pakistanais et aux Malaisiens du contingent de l'ONU. 19 Américains, 1 Malaisien sont morts, 80 Américains, 7 Malaisiens et 2 Pakistanais sont blessés, 1 Américain est prisonnier. Deux hélicoptères sont détruits et quatre autres sévèrement endommagés. Les 24 prisonniers seront libérés en échange du pilote capturé quelques jours plus tard.

Le 3 octobre, le général GARRISON commandait le raid depuis un JOC (Joint Operations Center), relié à la zone d'opérations par trois hélicoptères OH58 équipés de caméras vidéos et de nombreux moyens de communication. Il n'a pas du tout senti l'ambiance dans la zone de combat, alors que les unités engagés, de leur côté, attendaient que le général GARRISON prenne des décisions. L'abondance des moyens de communications, associée à une chaîne de commandement complexe, s'est révélée être un amplificateur de confusion.
Côté français, le décideur était présent au milieu des combats. Il avait donc l'appréhension directe de la situation et a pu réagir immédiatement. Cela lui a permis de maîtriser en permanence l'intensité des feux et la gestion des cibles, évitant ainsi des pertes civiles en grand nombre.
Même si le niveau de commandement entre les deux chefs n'est pas identique, leurs approches radicalement différentes lors de deux opérations très similaires sur la même zone d'action illustrent l'efficacité d'un style de commandement participatif.

7.1.3.3 Contact avec ses subordonnés

Le contact avec ses subordonnés est la clé qui permet au chef d'appliquer les principes précédents. En effet, même si le recul, voire l'isolement sont nécessaires lors de certaines phases clés de la décision pour le chef, il doit conserver en permanence le contact avec ses subordonnés.
Il s'agit là encore d'un équilibre à trouver entre deux pôles : d'une part la présence pesante qui s'assimilerait plus à un contrôle permanent, à une surveillance active, d'autre part l'abandon de chaque subordonné à lui-même dans la tâche qu'il est en train de réaliser.
En réalité, il s'agit pour le chef d'être en permanence accessible par tous les échelons, non seulement de son état-major, mais également de ses subordonnés. Cette capacité de contact avec les subordonnés est liée étroitement aux qualités intrinsèques des chefs, mais également au mode de fonctionnement de leur état-major. Celui-ci doit être suffisamment structuré pour affecter une tâche précise à chacun, mais également suffisamment ouvert pour permettre à chacun de voir le chef, de lui rendre compte, de présenter des solutions etc…
Le type de relations entre officiers, sous-officiers et militaires du rang au sein de l'armée de terre permet d'atteindre ces impératifs de communication.
Paradoxalement, seul le recul par rapport à la situation présente permet au chef de se placer en situation favorable pour rester en contact avec un maximum de subordonnés.
Il faut également se rappeler que le chef est toujours subordonné à un échelon stratégique ou politico-militaire, en conséquence ce recul en regard de la situation présente doit également lui permettre de maintenir un contact avec son échelon supérieur de commandement.

7.2 <u>Exercice du commandement</u>

7.2.1 Le rôle du chef dans l'action

Le chef doit se réserver le rôle qui lui revient en propre, qui est de fixer les axes, les buts et les fins en même temps qu'il laisse aux subordonnées le soin d'y adapter les moyens. Lui seul assure la cohérence dans l'espace et dans la durée. Investi de l'autorité, portant le regard haut et loin, il lui revient de susciter et de fédérer les capacités et les énergies qui permettent d'atteindre les objectifs, puis de contrôler et d'évaluer les résultats.[12]

WELLINGTON – Commentaires sur la campagne d'Espagne 1812 et Waterloo 1814

Revenons (…) à ce Wellington. Quand on lui demandait comment il avait vaincu en Espagne les invincibles maréchaux : « je vais vous dire, répondait-il, leurs plans de campagne étaient comme de superbes harnachements. C'est très joli, et même très commode, jusqu'à ce que cela casse, alors on est perdu. Mes plans, à moi, sont fait de bouts de corde ; je pousse mon cheval et je continue. » Et le matin de Waterloo, son lieutenant lui ayant demandé ce qu'il comptait faire, le Duc dit avec calme : « qui attaquera demain, moi ou Bonaparte ? Bonaparte dit l'autre. – Eh bien ! continua le Duc, Bonaparte ne m'a donné aucune idée de ses projets et comme mes plans dépendant des siens, comment voulez-vous que je vous dise ce qu'ils seront ? »

[12] Dialogues sur le commandement par André Maurois, p. 36, Paris, éd. Grasset, 1924

7.2.2 Charisme et force de caractère

La force de caractère, produit harmonieux du courage et de la volonté, constitue par excellence l'élément actif du commandement. Elle se forge au contact des hommes et des réalités, et souvent dans l'adversité. Elle exige du chef une foi inébranlable en sa mission, excluant toute forme de scepticisme. Elle implique également d'avoir une endurance à toute épreuve. [13]

> 1914 – Bataille de la Marne
>
> Il y a dans l'histoire de la bataille de la Marne un très beau drame qu'il faudra bien écrire un jour. C'est celui qui aurait pour sujet l'action personnelle de Joffre, j'entends de l'homme Joffre, de ce corps massif, volontaire et pourtant tout chargé d'émotion et de désir éperdu de vaincre. Connaissez-vous la visite à French qui ayant perdu confiance en nous, se refusait alors à combattre ? Les généraux anglais debout derrière une table, immobiles, méfiants, las de promesses jamais tenues ; devant eux Joffre passionné, bégayant d'émotion, déposant d'un geste monotone son cœur sur cette table interposée. Ce qui persuade alors French, croyez-vous que ce soit ce que dit Joffre ? Ce qu'il dit on ne le comprend guère ce sont des mots hachés : « bataille où je mettrai mon dernier obus… décidera de la campagne… » Tout cela, d'autres l'avaient dit au maréchal anglais et n'avaient pu le convaincre. Non ce qui agit, c'est cette « présence », c'est la passion réelle, visible de cet homme, c'est le timbre de la voix qui marque la sincérité et quand French lui répond simplement : « je ferai mon possible », Joffre s'en va sans en demander plus, parce que là aussi le ton de la réponse lui a garanti beaucoup plus que la simplicité des mots ne contenait.

7.2.3 Les facteurs de succès du commandement

De la qualité du chef dépend la valeur d'une armée. A une époque où les conditions d'exercice du commandement se compliquent et s'affirment au rythme de l'évolution des mentalités, du combat et des techniques, des chefs dignes de leur temps et apte à accroître la capacité opérationnelle de l'armée de terre s'imposent.
Les facteurs de succès du commandement sont :

- la capacité d'adaptation.
- l'expérience, l'aguerrissement.
- la force morale.

Ils viennent s'ajouter aux qualités intrinsèques du chef dans l'exercice du commandement.

7.3 L'environnement du commandement

7.3.1 Le contact avec le terrain

Le commandement des forces terrestres est caractérisé notamment par son interaction permanente avec le terrain, contrairement aux autres forces armées. Il faut entendre par « terrain » le champ très large de la population, des contraintes imposées par la vie sur le terrain, la proximité des hommes, enfin et surtout le contact direct visuel et physique avec l'ennemi.

7.3.2 Une hiérarchisation des niveaux d'opérations moins marquée

Aujourd'hui les combattants exercent une responsabilité jusqu'alors inégalée issue du décloisonnement entre les différents niveaux d'action : tactique, opératif, stratégique, politique. Le comportement et les réactions du soldat ne sont plus déterminées par une simple imitation de son entourage et de son chef. Jusqu'aux plus bas échelons, chaque

[13] Dialogues sur le commandement par André Maurois, p. 100, Paris, éd. Grasset, 1924

soldat dispose d'une marge d'initiative et surtout d'un effet sur le terrain, sur l'objectif, sur l'ennemi, sur la population. Cette évolution marque désormais la possibilité pour une décision tactique d'avoir un effet opératif, stratégique ou même politique. A l'inverse, une décision politique peut avoir des effets directs sur les modes d'action tactiques à mettre en œuvre. Désormais l'action tactique peut également être de niveau stratégique ou politique.
L'usage de plus en plus développé de forces spéciales par les armées occidentales illustre parfaitement le rapprochement qui peut avoir lieu entre l'action tactique et l'action politique, et plus particulièrement le contrôle politique étroit parfois nécessaire sur les actions menées. Dans certains cas l'objectif politique peut être le même que l'objectif du groupe sur le terrain.

7.3.3 Apports de la numérisation de l'espace de bataille

La numérisation de l'espace de bataille (NEB), doit être aujourd'hui considérée comme une aide importante à la conduite des opérations dans des engagements de plus en plus complexes, qu'il s'agisse de coercition de forces ou de maîtrise de la violence. C'est une démarche volontariste ayant pour objet de faire atteindre à l'armée de terre un niveau d'efficience jusqu'à maintenant inégalé. Elle ne se substitue pas à un système existant, mais intervient plus comme un multiplicateur d'efficacité de matériels performants.
C'est un moyen nouveau de commandement, de coordination et d'information qui ne remplace pas les systèmes anciens, mais vient combler des vides informationnels et décisionnels. Il permet également d'ouvrir des espaces d'opportunité dans la conduite d'une opération.
Dans tous les cas, l'homme reste au cœur du processus décisionnel, et se sert de la NEB pour tirer parti de situations qu'il ne pouvait exploiter auparavant. Ainsi, on peut aujourd'hui raisonnablement attendre les avantages suivant de la NEB :
Accélération de la transmission des informations et du processus décisionnel pour s'approcher de l'information en temps réel.
Permanence de la visualisation de la situation tactique au minimum amie.
Validité des informations transmises : pas de perte d'information dans la transmission entre son origine et sa destination.
Facilité d'exploitation des informations formatées.
Perception plus rapide des frictions dues à la confrontation avec l'ennemi.
Intégration de la manœuvre interarmées et interalliée.

Il faut pour en tirer le maximum de gain être néanmoins conscient des dérives susceptibles d'intervenir lors de sa mise en œuvre :

- Surcharge de travail pour saisir et recevoir la masse d'informations supplémentaire.
- Surcharge d'informations.
- Virtualisation du combat.
- Micro-management.
- Croire que les informations quelle que soit leur origine sont valides / vraies à partir du moment où elles sont intégrées au système.

2003 - FALOUJAH – Accélération du commandement

« La messagerie préenregistrée, la possibilité de transmettre directement et instantanément les ordres graphiques de l'échelon supérieur, puis d'y apporter des compléments, la liaison permanente, enfin, ont considérablement réduit les délais de conception et de diffusion des ordres. Il est désormais possible de commander à distance et de concevoir en roulant grâce en particulier au MBTCOM ou *Mounted Battle Command on the Move*. Il s'agit d'un PC standardisé de bataillon et de brigade qui synthétise en un seul ou deux véhicules la quasi totalité des réseaux interarmes et interarmées. Il permet de commander à l'avant tout en conservant un PC plus lourd à l'arrière qui travaille sur la manœuvre future et la logistique. La quantité d'informations reçue et sa précision réduisent également, sans éliminer, la part d'incertitude dans les ordres. Les chefs ressemblent de plus en plus à des joueurs d'échecs ».

Extrait de Doctrine numéro spécial, la guerre après la guerre, p.32, mars 2005

7.3.3.1 La définition du besoin :

En conséquence, les forces armées terrestres françaises ont aujourd'hui définies le besoin suivant :

- Stricte suffisance.
- Adaptation minimale à la multi-nationalité. Compatibilité en multinational.
- Adaptation à la complexité et la variété des engagements actuels.
- Maintien dans les forces armées de tête de l'Union Européenne.

7.3.3.2 Les effets à rechercher

La gestion de l'information est une gestion de priorités et de la charge de travail.
Les conséquences suivantes de la numérisation de l'espace de bataille sont les objectifs à atteindre. Il ne faut pas occulter les dérives possibles, mais elles seront évitées si les efforts restent dirigés vers ces objectifs.

7.3.3.2.1 L'exploitation des opportunités

En premier lieu, il s'agit de déterminer quand une opportunité se présente. Il ne s'agit pas de vouloir tout savoir et prétendre tout connaître de la situation. Le brouillard de la guerre ne disparaîtra pas avec la NEB, mais elle permettra de pouvoir distinguer des « fenêtres d'opportunités » invisibles jusqu'à présent, ou bien, grâce à la vitesse de réaction et de transmission des ordres de créer des « fenêtres d'opportunité » là où elles n'existaient pas auparavant.
Le besoin impératif d'une réserve dans la manœuvre est aujourd'hui plus que jamais ré-affirmé. Plus la situation est complexe et plus le besoin d'une réserve, polyvalente et toujours disponible est fondamental. La NEB est une aide considérable pour exploiter au mieux et le plus rapidement possible cette réserve.

La réserve permet de saisir et d'exploiter un occasion particulière pour frapper un des centres de gravité ennemis ou faire face à un brusque changement de situation remettant en cause la cohérence du dispositif de la force.

7.3.3.2.2 Le retour de l'initiative à tous les échelons

Par la mise à disposition de tous les échelons d'informations (libre disposition de l'information), il devient possible de commander plus rapidement et de prendre des initiatives quel que soit l'échelon considéré. La numérisation permet non seulement la prise de décision, mais également la vitesse de décision. Ces deux paramètres accordent à celui qui en bénéficie la possibilité de prendre ou de conserver l'initiative.

7.3.3.2.3 L'adaptation des structures de commandement

La numérisation déporte l'activité de la collecte de l'information vers la sélection et la présentation de l'information. Ainsi les état-majors doivent s'attacher à présenter non pas les informations obtenues grâce à la NEB, mais les conclusions et les avantages que l'on peut tirer de ces informations. Plus que jamais, le chef doit se trouver en position de prise de décision d'autant plus rapide que les situations sont complexes et changeantes.
La dérive du micro-management ne peut pas être occultée. La numérisation permet avec beaucoup de facilité le micro-management. Les chefs d'unités numérisées doivent s'appliquer une auto-discipline qui seule permet de laisser à leurs subordonnés tout leur espace de liberté.

7.3.3.2.4 Coordination des effets

Dans le cadre de la synergie aéroterrestre, la NEB est un outil supplémentaire pour raisonner toutes les actions d'une force en terme d'effets et donc de les coordonner. En effet, les zones d'action des GTIA n'englobent pas les champs immatériels dont le contrôle est à la charge de l'échelon supérieur[14].

7.3.3.2.5 L'appropriation

Appropriation indispensable par tous les acteurs. Il ne s'agit que d'une démarche de formation, puis d'exploitation au mieux des capacités du système.

7.3.3.3 Les principes généraux

Ainsi, on peut définir les principes généraux suivants pour les modes d'actions particuliers d'une force numérisée :[15]

- Concentration des effets et non plus des moyens
- Accroissement du rythme de la manœuvre
- Actions simultanées et non plus successives
- Liberté d'action du chef interarmes
- Approche indirecte visant à détruire la cohérence de l'ennemi et non pas sa masse
- Capacités de manœuvre accrues

7.4 Commandement des forces terrestres en opération

L'engagement des forces françaises s'effectue dans un environnement complexe, affectant en particulier le commandement. La multinationalité, contrainte désormais présente à tous les niveaux de commandement aussi bien opératifs que tactiques, l'existence de nombreux échelons de commandement (pôles stratégique et opératif, CJFLCC, division, brigade), la projection de forces jusqu'à plusieurs milliers de kilomètres de la métropole comme la nécessité de disposer de systèmes d'information et de communication performants, redondants, évolutifs, inter opérables et automatisés constituent autant des données prises en compte dans le contrat opérationnel de l'armée de terre.

[14] In Principes d'emploi de la FOT numérisée de niveau 3, COL WASIELEWSKI
[15] Ibid.

Aujourd'hui, il semble qu'en coercition de forces les bataillons doivent rester nationaux, tandis qu'en maîtrise de la violence il soit possible de multinationaliser une unité jusqu'au niveau du sous groupement tactique.

7.4.1 Le système de commandement des forces françaises terrestres en opération

7.4.1.1 Les chaînes de commandement

Processus décisionnel politique
Opérationnelle
Logistique
Voir CFAT.

7.4.1.2 Des postes de commandement flexibles

Rappel : Les 3 niveaux de PC : PC de GTIA dédié à la conduite du combat de contact, le PC de division ou de groupement de forces dédié à la création des conditions qui permettront et faciliteront l'engagement des GTIA, enfin le PC de corps d'armée ou LCC centré sur la prise en charge de la profondeur dans l'espace et dans le temps.

Des PC flexibles dans le sens où ils doivent se gonfler ou se contracter en fonction des exigences opérationnelles qui varieront d'un théâtre à l'autre.
En ambiance de coercition, la menace et la manœuvre impliquent que les PC soient éclatés pour réduire les effets d'une frappe sur un site, dupliqués de façon à ce qu'un PC détruit malgré tout soit remplacé instantanément par des moyens en attente de même nature et surtout mobiles pour suivre l'évolution du dispositif et perturber le jeu du ciblage adverse. On retrouve en règle général un PC avant plus exposé mais très mobile, allégé au maximum et articulé en un CO actif, des moyens réservés et des CMO isolés et, installé en zone sure, un PC arrière qui recueillera le maximum de fonctions non indispensables à l'avant et sera par là même plus lourd et plus statique. C'est un système complexe où les liaisons internes sont très lourdes, en particulier entre le PC avant et les fonctions délocalisées au PC arrière, car elles doivent assurer aux utilisateurs la convivialité et la sûreté que la co-localisation offrait jusqu'à présent.
A l'inverse, en maîtrise de la violence, la menace et le relatif immobilisme du dispositif imposent l'installation d'un PC unique au centre de la zone d'action, très lourd car regroupant tous les moyens de commandement et surprotégé face à une attaque terroriste ou à une action guérilla de moyenne envergure. Si les liaisons internes sont ici allégées, les liaisons externes sont alourdies du fait de l'obligation de communiquer sur l'intégralité d'une immense zone d'action avec des intervenants qui alignent un spectre très large des fonctions opérationnelles, avec en particulier les volets actions civilo-militaires, informations opérationnelles et opération d'influence qui se ramifient jusqu'aux plus bas niveaux.
Dans les deux cas, la complexité de l'échange d'information n'est soluble que grâce à la numérisation et aux moyens modernes de télécommunications.
L'allégement des PC : il faut intégrer ces capacités fondées sur la technologie dans le raisonnement visant à obtenir un allégement des PC. Dans cet esprit, et pour certaines fonctions d'analyse, on pourrait disposer de centre d'analyse, bien installés et équipés, disposant des spécialistes compétents pour réaliser le traitement primaire des données recueillies sur le théâtre des opérations et diffuser leur produits aux commandements et PC concernés.
Les systèmes de PC aux capacités étendues offertes par la numérisation doivent permettre d'aborder l'avenir, en maintenant le niveau d'interopérabilité avec nos alliés. Les évolutions attendues peuvent se caractériser par un allégement et un doublement des PC à l'avant (mobilité et permanence), par des PC arrière regroupant les pôles d'expertise et l'ensemble

des cellules du CO, qui établissent en amont la planification et la gestion de l'information. Pour les niveaux 1 et 2, le PC principal évolue ainsi vers un PC ARR assurant la planification/ contrôle et le PC avant vers un PC principal avant, incluant le PC TAC, en se limitant au commandement et à la conduite.
Le concept novateur du « Reachback » qui consiste à maintenir dans un PC sanctuaire les fonctions qui ne sont pas indispensables sur le théâtre.

7.4.2 Planification / anticipation, conduite des opérations terrestres (principes de commandement du chef, des EM OPS)

La numérisation dégage un espace d'opportunités. En conséquence, l'organisation de certaines fonctions et la configuration du CO sont à reconsidérer. Ainsi, le CO s'articule autour de[16] :

- une cellule « manœuvre future » : La cellule manœuvre future a la responsabilité de la préparation de la ou des séquences ultérieures : conception et/ou ordre d'opération, plans de circonstance.
- une cellule « manœuvre en cours » composée de deux sous-cellules, synthèse-réaction : Suivre la situation tactique de référence ami - ennemi pour être en mesure d'engager une action de circonstance ne remettant pas en cause l'effet majeur ; et situation-conduite : Cette cellule intègre en partie les fonctionnalités des cellules conduite, renseignement, appuis.

Prenant en compte l'évolution de la menace et la dimension de plus en plus globale des crises, une grande réflexion sur les processus de planification est actuellement l'objet des efforts les plus importants.

Considérant que d'autres instruments que l'instrument militaire sont nécessaires pour agir dans la durée, la planification classique à partir des rapports de force évolue désormais vers un nouveau processus qui vise à atteindre les objectifs fixés, à tous les niveaux, stratégique, opératif et tactique, par une planification ***centrée sur les effets*** et par une coordination étroite des capacités militaires avec les capacités non militaires.

Des organisations de PC adaptées à l'ère de l'information : La planification basée sur les effets suppose une connaissance très fine des différentes sources d'opposition potentielles sur un théâtre. Elle ne peut être menée qu'à partir d'une ***analyse systémique*** très « panoramique » prenant en compte toutes les dimensions caractéristiques, militaires et non militaires, physiques ou psychologiques, des cibles potentielles.

[16] In Principes d'emploi de la FOT numérisée de niveau 3, COL WASIELEWSKI

2003 - OPERATION TELIC – Les excès de planification de circonstance

« L'une des principales conséquences d'une planification excessive est la surcharge de travail que cela impose aux PC subordonnés. Plusieurs officiers d'état-major ont parlé de l'effet perturbateur d'avoir à participer à des briefings sur les modes d'action qui faisaient partie du processus.
Un PC de brigade fit remarquer le 4 mars que les ordres de la division étaient insuffisants pour l'opération immédiatement à venir, alors que la division avait déjà produit un plan de circonstance majeur et parfaitement inutile le 28 février, et alors qu'elle allait en produire un autre le 11 mars et le mettre à jour le 15. Une planification n'est utile que si elle est bien orientée.
Les PC de division et de brigade devraient préparer l'opération suivante, de 6 à 30 heures à l'avance pour la brigade et de 12 à 48 heures à l'avance pour la division. Il est judicieux, dans la mesure du possible, de ne pas limiter la planification à la seule prochaine opération attendue (la suite) mais d'envisager aussi quelques alternatives (plans dérivés). Certaines éventualités peuvent se produire à tout moment, il faut prévoir des ordres de circonstance pour y faire face. En ce qui concerne l'opération TELIC la suite (Opérations de la Phase 4) et l'événement de circonstance le plus probable (la prise de Bassora) n'ont pas été correctement traités, alors même que d'autres éventualités faisaient l'objet d'études détaillées. L'un des grands avantages de la planification de circonstance réside dans le fait que c'est une répartition intellectuelle et que c'est le moyen d'échanger sur l'intention. Les exercices sur carte ont beaucoup d'avantages analogues. Cependant, la réalité n'étant jamais vraiment prévisible, la production de plans de circonstance détaillés est le plus souvent inutile. Un bref extrait d'ordre donnant les grandes lignes de l'événement possible, les missions probables et les principales mesures de coordination devraient être amplement suffisants ».

Extrait de Doctrine N°6, décembre 2005, récit du LCL J.W Rollins, officier de liaison britannique CDEF, p.59

7.4.3 Commandement et conduite

En respectant le principe de subsidiarité et de commandement par objectif, il devient indispensable de distinguer le commandement et la conduite. En effet, la conduite devient alors moins le guidage de ses subordonnés que l'orientation vers un objectif alternatif ou ultérieur. Cette adaptation du commandement s'inscrit parfaitement dans les potentialités de la NEB.
L'organisation d'un champ de bataille selon un découpage de l'espace-temps en « close », « deep » et « rear operations » par niveau de responsabilité constitue un champ nouveau de l'organisation de la fonction commandement de demain dans un cadre de coercition.
De même que les niveaux hiérarchiques des effets ne sont plus étanche, il peut être nécessaire d'organiser le commandement selon une structure nouvelle :
Conception / planification
Coordination / contrôle.
Exécution.
Cette architecture est particulièrement adaptée à un commandement centré sur les effets à obtenir, tout particulièrement en phase de stabilisation ou en maîtrise de la violence.

TTA 106
Conduite des opérations

Art de diriger, de coordonner, de contrôler et d'ajuster les actions des forces pour atteindre les objectifs fixés.

CONCLUSION

Le commandement des forces terrestres apparaît plus que jamais comme un exercice d'équilibre avant tout. En effet pour répondre à l'incertitude caractéristique de l'engagement militaire, seul l'équilibre permanent entre deux extrêmes permet d'entretenir une indispensable capacité d'adaptation aux situations les plus complexes. Ainsi on peut citer les associations suivantes :
Polyvalence / spécialisation des unités.
Cohésion / modularité des unités.
Contrôle / délégation du commandement.
Conception / exécution des opérations.
Cohérence, coordination / initiative des échelons tactiques.
Ténacité indispensable / obstination et aveuglement du chef et des subordonnés.
Esprit de discipline / esprit d'initiative de tous les acteurs du commandement.
Ce subtil équilibre est le résultat de la science du combat et de l'art de la guerre.

8 LE SOUTIEN DES OPERATIONS TERRESTRES

PREAMBULE :

La logistique est un paramètre de la guerre intrinsèquement lié à la tactique générale et aux opérations extérieures d'aujourd'hui. Le passé souligne déjà l'importance cruciale du fait logistique. Les exemples sont nombreux comme ci-dessous :

- Vauban et son système de place fortes.
- Napoléon et les lignes de communication.
- Joffre et le réseau ferré.
- Le débarquement de 1944.
- Ho Chi Min et sa célèbre piste.
- Le barrage d'Algérie qui vient couper les rebelles de leur logistique.
- Le déploiement pour débarquer 3000 commandos aux Malouines.
- Le déploiement logistique pendant la première guerre du golfe.

De plus, en matière de logistique opérationnelle, il s'agit aujourd'hui de déployer un système de soutien qui allie efficience dans l'emploi des moyens et des ressources et flexibilité au service des unités soutenues.

Le soutien des opérations peut être défini selon les critères suivant :

- L'analyse du contexte actuelle des opérations.
- L'approche des règles et des principes du soutien.
- La description des composantes et de l'organisation de la logistique en opération.
- Les perspectives logistiques.

8.1 <u>Contexte du soutien en opération</u>

8.1.1 Définitions logistiques et du soutien au combat.

8.1.1.1 Termes généraux en évolution

L'Histoire montre que la notion du soutien a profondément évolué aux cours des siècles.

Dans l'Antiquité, la logistique était pour les grecs une technique de calcul.

Au XVIIIème siècle, la logistique comprend l'ensemble des connaissances dont doit faire preuve un général en chef pour conduire de bout en bout la guerre depuis la décision de faire campagne jusqu'à l'engagement sur le terrain. La logistique relevait du général en chef en terme de conception. C'est pourquoi Napoléon ignorait les notions de stratégie et de logistique car il les associait toutes deux à « la grande tactique » initiée par GUIBERT

Dans l'histoire moderne , la logistique est réellement définie à la fin du XIXème siècle. Le général LEWAL clarifie le vocabulaire et définit à côté des opérations « une tactique de stationnement »et « une tactique de ravitaillement ». Au début du XXème siècle la logistique désigne « l'ensemble des règles d'après lesquelles on fait vivre, marcher et reposer les troupe en campagne dans les meilleures conditions d'ordre et de sécurité ».

La Première Guerre Mondiale a provoqué un développement considérable de la fonction logistique. Le conflit italo-éthiopien de 1935-1936 souligne que le terme de « logistica » s'impose dans le vocabulaire courant mais ce n'est que durant la Seconde Guerre Mondiale qu'il prend un sens précis et assez comparable au mot anglo-saxon « logistic ».

Le Général de GAULLE dit ainsi « c'est en respectant la logistique que le Général EISENHOWER mena jusqu'à la victoire la machinerie…des armées du monde libre ». D'ailleurs EISENHOWER avait coutume de déclarer « Mon G2 (bureau renseignement) me dit ce que l'ennemi pourrait envisager. En fonction de quoi mon G3 (bureau opération) me propose ce que je devrais faire. Mais mon G4 (bureau soutien-logistique) m'impose ce que je peux faire. »

En 1951, l'Instruction provisoire pour l'emploi des forces terrestres définissait la logistique comme « la partie de l'art militaire qui englobe toutes les activités permettant aux forces armées de vivre et de combattre dans les meilleures conditions d'efficacité ». L'instruction sur les communications et ravitaillements de la même année traite en particulier des mouvements et transports , des stationnements, des ravitaillements et évacuations, ainsi que la conservation des effectifs et des matériels.

La logistique a encore évolué aujourd'hui. Ainsi la logistique opérationnelle, au sens du soutien des opérations ou du soutien logistique du combat, regroupe l'ensemble des activités qui permettent aux unités d'accomplir leur mission en leur garantissant de disposer des moyens nécessaires et tout en assurant leur administration.

Cependant le soutien s'apprécie aussi maintenant en fonction des caractéristiques nouvelles des engagements, parmi lesquelles on peut en particulier retenir :
- le contexte multinational, dans le cadre d'organisations internationales ayant chacun leurs principes de soutien.
- la nature et le volume très variable, de l'engagement d'un contingent limité en consolidation de la paix à une gestion de crise avec la participation comme nation-cadre au titre d'un engagement du CRR-FR.
- l'absence de continuité géographique entre la métropole et les théâtres d'opérations qui impose de mettre sur pied une organisation opérative de soutien , s'appuyant généralement sur une nation hôte ou sur des forces pré-positionnées.

8.1.1.2 Conséquences du soutien dans la manœuvre

L'exemple de la guerre de CRIMEE montre le besoin d'un soutien conçu en même temps que les forces pour se lancer correctement dans la bataille et la nécessité de faire perdurer ce soutien pour tenir le terrain et gagner : dès 1854-1855, la première projection moderne soulignait le constant besoin d'un soutien logistique approprié.

1854 - CRIMEE

« Projeter 3, puis 5 divisions dans une opération de vive force, sans véritable schéma ou connaissance d'une telle opération : c'est le défi de la projection des forces françaises en Crimée, en 1854, soit 60000 Français et 25000 Anglais. La mobilisation de la flotte, l'affrètement de navires de commerce va bon train ; mais la dimension logistique de la guerre a échappé à ses concepteurs. Le COMANFOR, le Maréchal de SAINT-ARNAUD, propose une bataille de rupture et impose le plan à ses alliés le 20 mai 1854. L'oubli des réalités logistiques conduit SAINT- ARNAUD à adresser une lettre d'excuse à l'empereur Napoléon III.
La conséquence stratégique de cette impréparation logistique sera une lenteur qui empêchera les armées françaises de provoquer, à Varna, une bataille de rupture. La logistique arrive finalement, au travers de 132 bâtiment de la marine, de 66 vapeurs et 1198 voiliers affrétés sur deux années…
La leçon est retenue, et en septembre 1854, la flotte de débarquement qui s'approche de Sébastopol emporte 40 jours de vivres, et 166000 obus d'artillerie. Fait significatif, faute de transport, SAINT-ARNAUD a préféré ne pas embarquer sa cavalerie plutôt que ses approvisionnements. Cette prise en compte de la logistique finit par payer. Lorsqu'il apparaît que les troupes françaises devront passer sur place l'hiver 1854-55, il y a le matériel nécessaire, bonnets de laine, chaussons et sabots ; les boulangeries de l'intendance travaillent jour et nuit ; les compagnies d'ouvriers fournissent un soutien de tous les instants, charrons, forgerons, armuriers. A l'inverse, les britanniques ont si mal préparé cet hiver, sont si démunis que cela se transforme en scandale national. Le Times du 10 janvier 1855 souligne que ces difficultés ne se seraient pas présentées si les britanniques avaient imité l'organisation française. 20000 Anglais ont été sacrifiés à l'incapacité officielle. »

Par conséquent, le soutien logistique est une composante essentielle de la manœuvre car elle participe étroitement à la dynamique de l'opération. Le soutien correspond à la capacité à renouveler les moyens de l'action. Ce soutien est rendu singulièrement complexe par les exigences et les menaces du combat.

La nécessité de cohérence conduit la logistique à s'appuyer sur les mêmes principes de la guerre que la tactique. Ainsi la liberté d'action se traduit en terme de soutien par un certain degré d'autonomie appelée autonomie initiale en matière de ravitaillement. Cette autonomie doit être suffisante pour permettre l'accomplissement de la mission sans entraver la manœuvre. Ce principe est complété par deux corollaires : le soutien de l'avant par l'arrière et la notion de continuité dans la chaîne de soutien, qui s'étend du territoire national jusqu'au théâtre d'opération.

En terme de soutien, la traduction de deux autres principes, concentration des efforts et économie des moyens, est un peu antinomique du précédent. En effet, ils se traduisent par la nécessité, pour l'échelon opératif national, de contrôler l'emploi des ressources, voire de les centraliser. Au niveau tactique, l'application de ces principes a eu pour conséquence de supprimer l'échelon logistique de la brigade interarmes endivisionnée. Bien que l'organisation logistique soit propre à chaque opération, il existe des dispositions communes et permanentes qui visent à garantir l'exercice de l'ensemble des fonctions logistiques nécessaires sur le théâtre d'opération.

Toutefois selon le Colonel ROSENBLATT dans son ouvrage intitulé « Tactique générale , Elément de réflexion », le soutien dépend des éléments de base suivant :

8.1.1.2.1 L'autonomie initiale :

« Elle recouvre plus que les dotations initiales attribuées aux unités de combat, c'est à dire les jours de combat prévus en emport organique. Plus généralement, elle inclut tout ce qui à permis de constituer la force. A ce titre, elle comprend les dotations en matériels, en hommes et en consommables. Il est inutile de confier à un groupement de force une mission tactique si les moyens techniques nécessaires n'ont pas été réunis. Cette autonomie devra être entretenue pour toujours maintenir une marge de sécurité, de souplesse, sinon la bataille deviendra esclave du soutien. Il est indispensable que le chef prenne en compte les réalité du soutien et que ses ambitions ne dépassent pas ses capacités. Pour cela la principale qualité est la maîtrise de l'anticipation. En effet, étant donné l'inertie due aux masses de la logistique, l'improvisation ne peut être efficace dans la durée ». (Nota :l'OTAN fixe l'autonomie initiale à 30 jours). »

8.1.1.2.2 L'entretien d'une autonomie est indispensable :

«La bataille consomme des matières facilement renouvelables (carburant, munitions, vivres), mais par nature elle provoque aussi des pertes qui font chuter de manière aléatoire la capacité de combat. L'action de soutien doit, dans ce cas-là, mettre tout en œuvre pour minimiser toutes les conséquences de l'acte de guerre. Cette action doit s'appliquer d'abord et en toute priorité aux hommes, et ensuite aux matériels. Pour cela il est indispensable que les moyens soient proportionnés aux risques encourus. Or en temps de paix la préparation de cette phase et l'entraînement réaliste des équipes est souvent difficile. Le maintien à un niveau suffisant du potentiel dans l'action repose pourtant sur une manœuvre efficace des moyens qui concourent à cette tâche. »

8.1.1.2.3 Le combat continu dépend du soutien :

« Le combat continu comprend toutes les dispositions qui permettent le plein emploi des hommes et des moyens indépendamment de la météo et de la physiologie des hommes. Il a pour objet le maintien du rythme du combat à un niveau toujours immédiatement supérieur à celui de l'ennemi. Les équipages multiples pour servir 24 heures sur 24, les matériels, les modules de repos pour les hommes ne pouvant disposer d'infrastructures, les triples équipes d'état-major pour assurer la survie et la qualité du travail des postes de commandement, les équipements pour le combat en zone particulière (froid, chaleur…) ou de nuit. Ces éléments ont une grande influence sur l'évolution du moral qu'il faut maintenir en permanence au plus haut niveau. Le soutien doit faciliter le combat continu. Dans un engagement de haute intensité, le vainqueur sera celui qui pourra combattre quelques temps, même minime de plus que l'autre. Le soutien est donc l'indispensable capacité pour céder le dernier.»

De ce fait, après le commandement et le renseignement, les actions de soutien sont autant de points critiques parce qu'elles sont essentielles pour les combats et les plus vulnérables. Directement lié au moral des soldats servant des matériels complexes, exigeant un volume important de ravitaillement divers et un soutien santé sûr et fiable, indépendamment des milieux.
Selon le Général de division Gérard BEZACIER, premier commandant du centre de doctrine d'emploi des forces :
« la logistique est la clé de la liberté d'action tactique et opérative du général, elle doit être là, au bon endroit, au bon moment et avec le juste besoin. »
Par conséquent trois postulats majeurs régissent la logistique au sens de la doctrine :
- il n'existe pas de manœuvre logistique intrinsèque, le soutien est un volet qui s'intègre dans la manœuvre d'ensemble. Il doit donc en adopter les principes d'organisation. Ce fondement a deux conséquences : d'une part, les plans d'opération doivent être élaborés en commun et d'autre part, il n'existe pas de solution immuable en ce qui concerne

l'organisation du soutien . Chaque opération repose donc sur un système de soutien adapté et flexible.
- la logistique n'a pas le pouvoir de déterminer les modes d'action, cependant elle peut en condamner certains.
- il n'y a pas de performance logistique sans anticipation. Il faut rechercher le temps d'avance. Ceci n'est que la traduction logistique du principe de liberté d'action.

8.1.1.3 La logistique reste toujours en phase avec la réalité du terrain

Dans les opérations actuelles, si les conflits de haute-intensité ne constituent pas la dominante, il n'en résulte pas moins de l'existence d'une permanente et nécessaire synergie entre les activités opérationnelles des formations de la force d'action terrestre et celles de leurs organismes de soutien direct en métropole.

« Le soutien réel est donc pris en compte puisqu'il convient aujourd'hui de considérer le plus en amont possible la désignation des soutiens projetés pour limiter au maximum la rupture de la maintenance en garnison et élaborer une juste programmation des activités opérationnelles qui garantisse l'adéquation la plus fine des moyens comptés de la maintenance à leurs missions.
A cet effet, l'association de la formation soutenue et de son soutien direct est systématiquement prononcée lorsque ce dernier est projetable ou lorsque des transferts de charges internes à l'organisme peuvent être opérés. Pour atténuer les limites structurelles (soutien des formations projetables par des unités de maintenance non-projetables, soutien projeté de forces prépositonnées), la désignation procède d'une étroite concertation entre les différents acteurs pour répondre aux besoins tout en réduisant au maximum les conséquences induites. », d'après un article d'HERACLES n°5 – 2004.

Aujourd'hui cependant, pour garantir l'unicité de la manœuvre malgré la rareté et l'éloignement de certains moyens logistiques des unités au contact, il sera nécessaire de développer :
- la capacité de concevoir la manœuvre logistique en anticipation des besoins, de dimensionner les justes niveaux d'autonomie et de positionner au bon endroit les moyens logistiques.
- la capacité de suivre la situation logistique pour connaître en temps utile les besoins des usagers et l'état du dispositif logistique (consommations, pertes , dommages, flux, stock, état des moyens logistiques et capacités de transport, etc.)
- la capacité de piloter la manœuvre logistique en adaptant dynamiquement la chaîne de soutien aux besoins des combattants et aux priorités du commandement au fur et à mesure de l'évolution de la situation tactique (actions ou réactions d'opportunité).
- la capacité de soutenir les unités momentanément isolées par la troisième dimension.

Les modules de soutien au sein des unités possèderont à terme le même système de communication et d'information que l'unité soutenue. Ils devront avoir une liaison avec leur chaîne fonctionnelle de soutien.

8.1.2 Le cadre opérationnel

8.1.2.1 La notion de contrat et de capacité

Le soutien en opération est soumis en permanence à un contrat opérationnel qui détermine les capacités logistiques à détenir ainsi que les contraintes et impératifs concernant l'organisation et l'emploi des moyens. Ce contrat caractérise une logistique de projection amplifiant la dimension interarmées des opérations d'acheminement et l'importance des transits pour assurer la continuité des flux. Il prévoit de projeter simultanément le corps de

réaction rapide français d'un volume de 30000 hommes (EASC, 1 DIV, 2 BIA), une force de 5000 homme en action autonome tout en garantissant la réalisation des missions intérieures.

Le soutien doit également faire face à la configuration d'une armée de terre refondue autour du concept de modularité, dans lequel il est totalement inclus. Le soutien est dimensionné en étant soumis à la notion de strict suffisance. Les ressources budgétaires sont contraintes. La logistique vit donc au rythme d'une logique capacitaire.

2001 - Opération PAMIR

« L'opération PAMIR en Afghanistan est fondé sur un déploiement adapté pour garantir un soutien dimensionné. Environ 800 soldats sont déployés à Kaboul. Entourée par les sommets de l'Himalaya, cette ville est d'un accès routier difficile. Il faut donc pour les logisticiens français avoir recours principalement à la voie aérienne et limiter les élongations et les moyens logistiques par un déploiement aussi proche que possible de l'endroit où arrive le ravitaillement : l'aéroport de Kaboul.
Les livraisons sont assurées d'une part par des avions de transport tactique afin d'acheminer personnel et matériel en provenance du DETAIR déployé au Tadjikistan. Les approvisionnements majeurs sont garantis d'autre part par une société civile de commissionnaire au transport. Le ravitaillement est effectué selon un mode souple d'emploi qui est devenu essentiel dans les flux logistiques au profit de l'opération Pamir.
De plus en adoptant un dispositif concentré dans l'enceinte même de l'aéroport de Kaboul, le bataillon français a limité au strict minimum les besoins en moyens de transport et de manutention ainsi que les mouvements sur le terrain.
Les quelques éléments français hors de l'aéroport (le détachement d'instruction opérationnel dans le cadre de la mission Epidote par exemple)sont d'ailleurs soutenus par d'autres nations.
Une force d'un faible volume, sur un territoire éloigné et difficile d'accès, a donc conduit à organiser le soutien opérationnel autour de deux principes : un ravitaillement par voie aérienne et un déploiement resserré sur le terrain ».

8.1.2.2 Le cadre national

Une opération est considérée comme « nationale » lorsque la conduite de l'engagement est assurée par une chaîne de commandement nationale. Le volume de forces est habituellement limité. Cet engagement permet de maintenir ou rétablir la souveraineté dans un département ou territoire d'outre-mer. Il peut également porter assistance à un pays auquel la France est liée par un accord de défense.

Le commandant de l'opération est le CEMA. Il assure la conduite générale des actions militaires décidées par le gouvernement. Les instances de planification sont françaises. Le commandant de la force (COMANFOR), désigné par le CEMA, assure le contrôle opérationnel (OPCON) des forces engagées dans l'opération, y compris des forces de soutien (ASIA :Adjoint Soutien IA). Des forces alliées peuvent être placées sous OPCON français. Une ou plusieurs nations hôtes peuvent contribuer au soutien de la force.

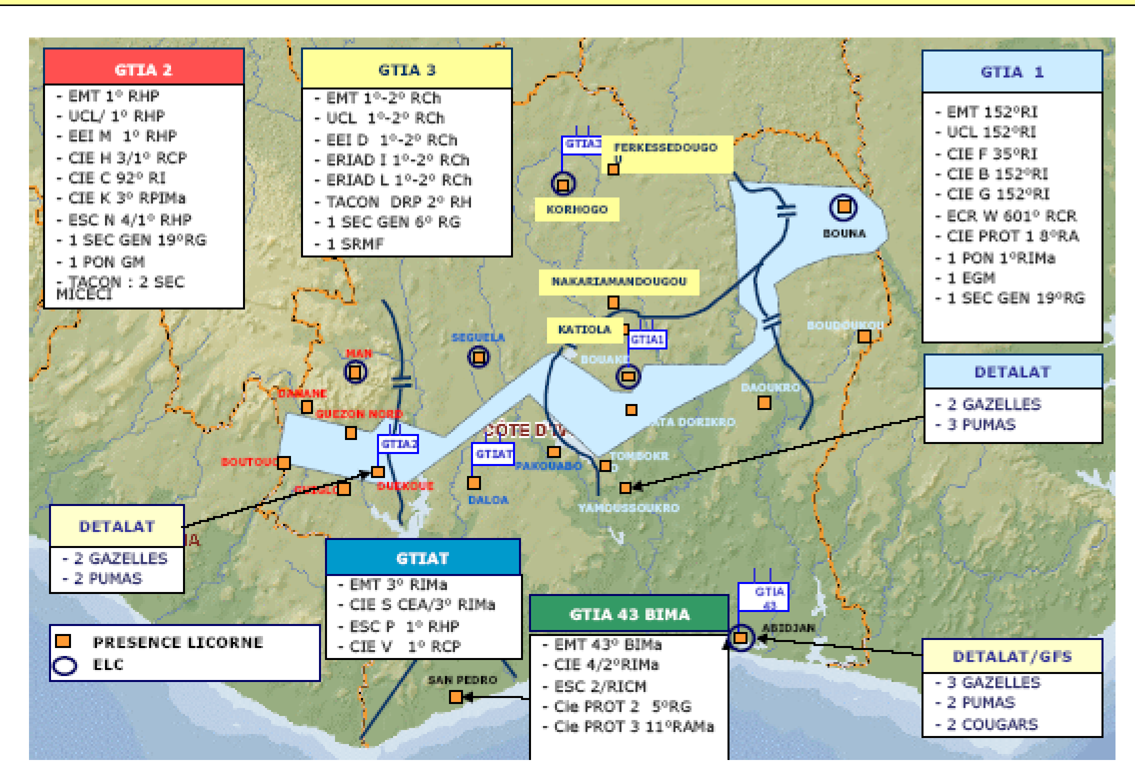
2004 – Côte d'Ivoire - LICORNE

« La Côte d'Ivoire est un théâtre d'opération qui dispose de forces françaises pré-positionnées avec une chaîne de commandement organique. De plus, situé à 5000 km de la métropole, et couvrant les 2/3 de la France, le déploiement opérationnel et logistique ne correspond à aucun schéma classique. Cinq facteurs ont déterminé la manœuvre logistique française.

Un facteur favorable : les faibles besoins de la force engagée dans une action de basse intensité (pas de pertes, peu de consommations en munitions, des besoins limités dans le soutien au stationnement).

Quatre facteurs contraignants : éloignement de la métropole, dissémination des unités sur le théâtre, élongations logistiques, un déploiement du soutien en grande partie conditionné par l'infrastructure existante et limitée.
Enfin bien que se situant dans le cadre d'une opération nationale, les acteurs extérieurs sont multiples :

- La Côte d'Ivoire, pays souverain.
- L'ONU depuis le 4 avril 2004 mais auparavant la MICECI (mission de la communauté européenne en Côte d'Ivoire,
- Les pays amis comme la Belgique possédant des accords avec la France dans le cadre du soutien mutuel.
- Les pays de la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) avec lesquels la France a des accords techniques en matière des prêts de matériel et de soutien.
- Les organisations non gouvernementales : UNICEF, CNDDR, etc.
MONUCI. »



DISPOSITIF LICORNE EN 2004

8.1.2.3 Le cadre multinational

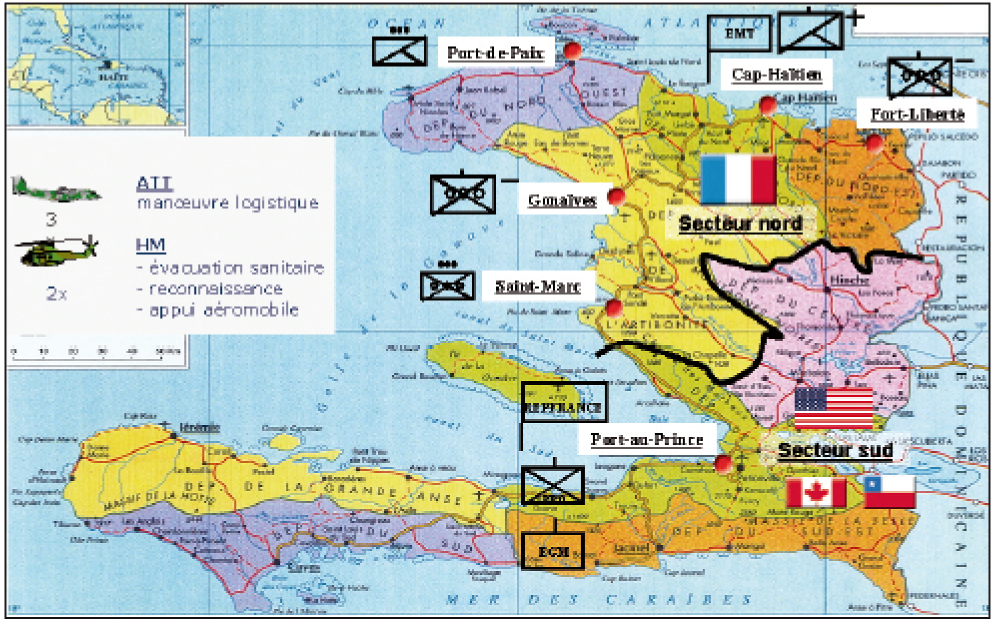
Une opération est considérée comme « multinationale » lorsque l'engagement s'opère au travers d'une chaîne de commandement multinationale (OTAN, UE, ONU…). Le volume de forces engagées est généralement important. Il permet de prévenir une crise régionale, voire de maîtriser cette crise.

Parallèlement aux structures multinationales déployées coexistent des structures strictement nationales. Du point de vue du logisticien, deux modèles peuvent être identifiés.

Le premier repose sur les principes de l'ONU. Il s'agit d'organisations internationales qui prennent en charge le soutien de l'opération dont son financement, les pays contributeurs étant des fournisseurs de moyens qui ne participent pas à la conception.

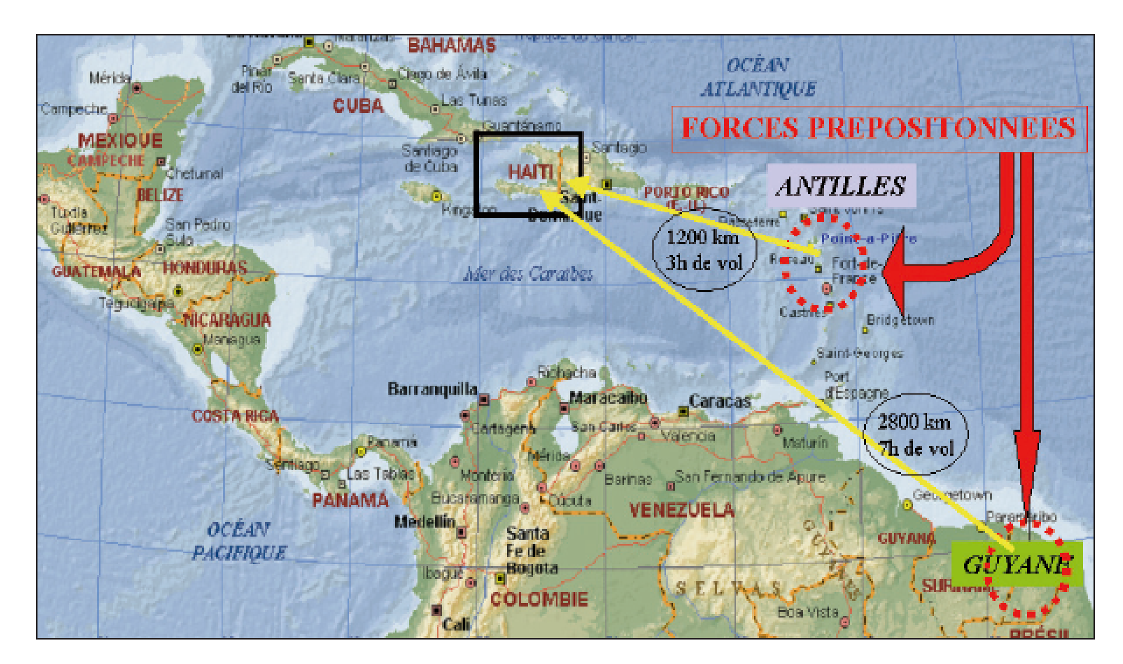
Le second est le modèle OTAN, qui est aussi celui de l'UE et des coalitions. Dans ce cas, les nations conservent la responsabilité de leur soutien. Ce modèle constitue la base conceptuelle de la logistique française.

> 2004 – Haïti – Opération CARBET
>
> Une opération évoluant dans un contexte multinational, « l'opération CARBET » à Haïti.
> « Suite à la résolution 1529 du Conseil de sécurité des Nations unies, quatre nations (Etats Unis, France, Canada, Chili) ont participé à une Force Multinationale Intérimaire en Haïti (FMIH) en vue de stabiliser la situation de crise après la démission du président Aristide. Déployée en 2004, la Force multinationale a mené des opérations de sécurisation et de stabilisation avant les transferts d'autorité et de responsabilité aux forces de l'Organisation des Nations Unies ».
> La coopération interalliée a été particulièrement appréciée par le contingent français dans le domaine du transport aérien, par la mise à disposition de moyens pour le transport du personnel (hélicoptères légers canadiens) et l'acheminement du fret (hélicoptères lourds US). Dans le domaine de la santé, il faut souligner que la coopération étroite entre les services de santé américain et français a renforcé les différents moyens d'intervention et a permis la prise en charge de blessés dans des conditions optimales ».



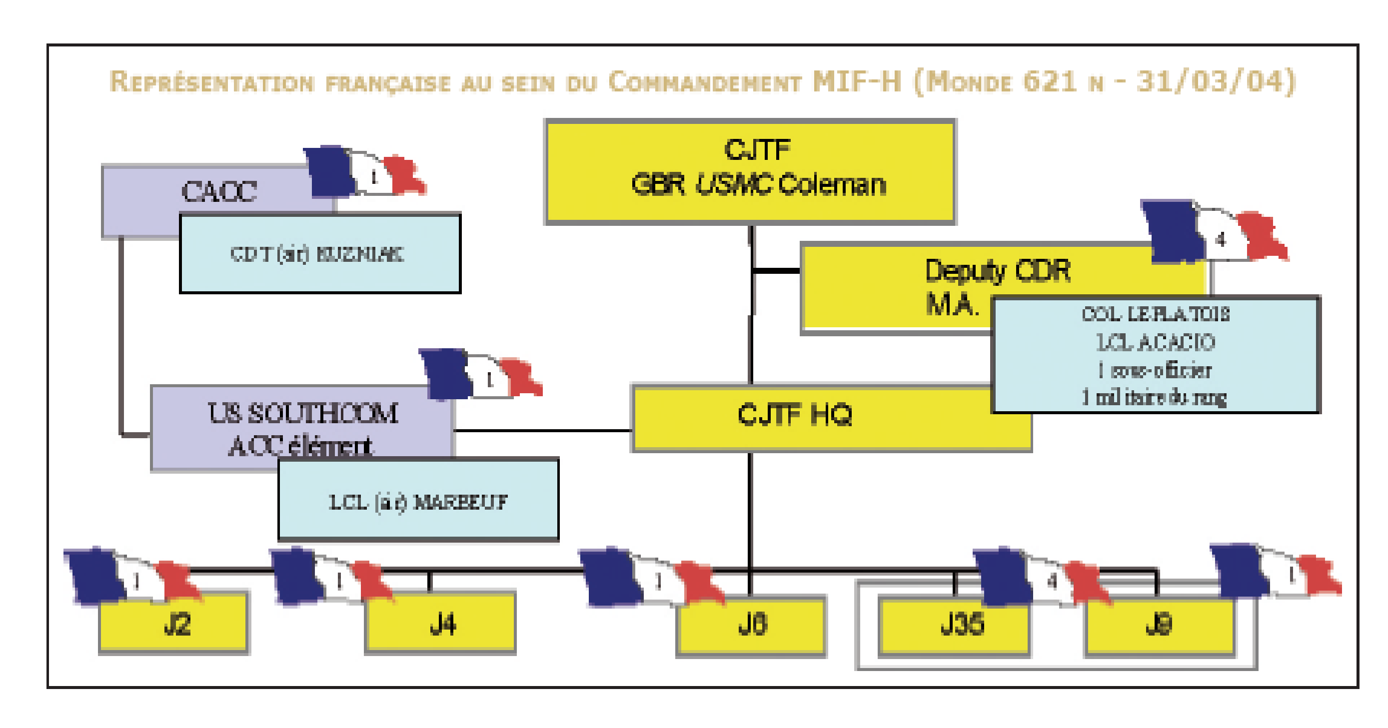
Déploiement des forces françaises en zone Nord et à Port-au-Prince au 17/05/04

De ce fait, « Le soutien administratif et logistique des forces engagées en Haïti s'appuie sur le dispositif permanent outre-mer constitué par les forces pré-positionnées et de souveraineté. Les structures interarmées permanentes offrent un cadre administratif et juridique qui favorise la conception, la planification et la conduite du soutien de l'opération… ».



PREPOSITIONNEMENT FRANÇAIS

Néanmoins, « la coordination de la logistique multinationale a été assurée efficacement par le J4 du CJTF dans laquelle était inséré un officier français…La présence de celui-ci a permis de pouvoir profiter aisément des prestations proposées par les alliés en matière de soutien ».



COMMANDEMENT MULTINATIONAL

8.2 Principes et règles

8.2.1 Les principes généraux

Aujourd'hui, un système de forces dynamiques et mobiles, agissant au terme d'une projection à longue distance, qui constitue déjà un défi logistique, ne peut durer et conserver son rythme que s'il est soutenu par une composante de soutien adaptée, réactive et innervée par un système d'information approprié. En matière de centres de gravité opérationnels, après le commandement, la logistique représente un cercle critique parce qu'il comporte ce qui est essentiel pour le combat et qu'il est souvent le plus vulnérable. De ce fait, la logistique opérationnelle représente la condition qui doit être satisfaite pour permettre le succès de toute opération.
Il existe 9 principes intangibles en logistique qui constituent le cœur du concept.

8.2.1.1 Unicité de l'organisation (La FLT : la force logistique terrestre)

L'organisation est unique, valable en toutes circonstances et permanente. L'unicité de commandement permet de générer l'unité d'action et de décupler la synergie de toutes les composantes d'une force au service de la décision du chef interarmes.

8.2.1.2 Unité d'action

La conduite et le soutien logistique d'une opération sont indissociables et constitutifs d'une même manœuvre, sans négliger le fait que cet impératif n'est pas simple dans le contexte multinational. Le principe d'unité d'action se module avec la réalisation, en opération multinationale, d'une chaîne de soutien nationale distincte de la chaîne multinationale des forces.

8.2.1.3 Cohérence économie générale

Le principe de cohérence de l'économie générale des forces signifie que les moyens logistiques doivent être de même pied que les forces à soutenir : mêmes capacités opérationnelles en protection, réactivité et mobilité.

8.2.1.4 Modularité

La modularité est un des fondements de la refondation de l'armée de terre. Pour la logistique, la modularité constitue le principal défi à relever et un impératif de réactivité qui consiste à adapter le soutien aux forces de circonstances mises sur pied, à calculer leur autonomie initiale et la mettre à disposition en moins de 72 heures. De ce défi naît le besoin d'avoir une parfaite maîtrise des stocks et des flux d'approvisionnements

1991 – Irak – Opération DAGUET

« L'opération DAGUET a vu l'engagement de plus de 12000 militaires professionnels projetés sur un théâtre d'opération lointain avec tout leur matériel de combat (blindés, VAB, hélicoptères, avions de chasse et de transport…) et leurs soutiens nécessaires. Composante terrestre de cette opération, la division DAGUET a été pour l'Armée de terre un laboratoire du concept de modularité en usage aujourd'hui. » Le général de division J.F DURAND ancien chef d'état-major de la division DAGUET.

8.2.1.5 Flexibilité

La logistique est une fonction opérationnelle qui se manœuvre comme les autres, elle génère des principes d'emploi, des modes d'action adaptés aux situations. Elle n'applique pas de schéma rigide de déploiement ou de mise en œuvre. La manœuvre est

tridimensionnelle car elle s'exerce dans l'espace, dans le temps et dans la technique propre à chaque domaine. La flexibilité implique des renforcements temporaires, la sous-traitance, l'externalisation, la mutualisation et l'interarmisation.

8.2.1.6 Intéropérabilité

L'interopérabilité est un impératif qui se définit selon deux volets : les procédures et les matériels. Ce principe concerne essentiellement les structures de commandement, les systèmes d'information, les matériels, les équipements et les procédures. Il s'applique à l'interarmées comme à l'interallié. L'économie de moyens peut être facilitée par une répartition des tâches entre les formations de soutien des différentes nations engagées (nation pilote ou spécialisée dans un rôle), dans la mesure où l'interopérabilité des équipements et des procédures est effective. L'interopérabilité reste avant tout la capacité de s'insérer dans la chaîne de commandement allié et de coordonner au mieux les actions du soutien national avec la logistique multinationale

« L'interopérabilité au sein de l'OTAN »

Une politique est mise en œuvre au sein de l'OTAN, qui décrit formellement le but final de l'interopérabilité comme « l'aptitude à opérer en synergie dans l'exécution des missions fixées ». Ce concept prend sa force dans le nouvel environnement de coopération accrue entre les 26 pays alliés du traité de l'Atlantique Nord et leurs partenaires potentiels, au sein d'opérations placées sous l'article 5 mais surtout, et de plus en plus, au sein d'opérations non placées sous l'article 5 ou Crisis Response Operations (CRO), plus variés, de moindre intensité que les précédentes et situées dans un cadre géographique plus étendu que les premières zones d'action de l'OTAN.
Cette politique a été établie comme un guide pour la mise en œuvre d'un processus d'application relatif à l'interopérabilité au sein de l'OTAN aux fins d'harmoniser les demandes afférentes dans le domaine de la communication, des opérations et de l'entraînement, mais aussi du soutien.
La mission de soutenir nécessite de ce fait des équipements normalisés et une aptitude à fournir des capacités propres à soutenir les forces des autres nations en environnement multinational. On devrait même ajouter, pour être complet, qu'être soutenu nécessite des équipement normalisés et une aptitude à recevoir les capacités des autres nations si nécessaires.

8.2.1.7 Anticipation

Sans dogmatisme, mais avec pragmatisme, la logistique représente une donnée d'entrée au même titre que les forces de mêlée ou d'appui.

Par exemple dans le cadre du déploiement des forces françaises à Haïti, les témoignages souligne le fait suivant :
« la situation tactique et géographique du théâtre a permis d'assurer la fonction ravitaillement dans de bonnes conditions, mais le dimensionnement du transport devrait être finement appréhendé pour les opérations ultérieures, en particulier sur un théâtre plus instable dans le domaine sécuritaire… »

8.2.1.8 Allègement de l'avant

L'allègement de l'avant est un principe qui a prévalu pour ne pas ériger la brigade en niveau logistique, afin de lui permettre de conserver toute sa mobilité et de se concentrer sur la manœuvre tactique. Il ne s'applique pourtant pas dans tous les domaines. En effet, le concept de soutien santé repose sur la médicalisation de l'avant et la systématisation des évacuations secondaires précoces, deux principes dont la conséquence est de renforcer l'avant.

8.2.1.9 Centralisation de la ressource

La centralisation des ressources est un corollaire du principe de modularité. Seul l'association de ces deux principes permet de faire face à des situations très diverses en optimisant les ressources.

De plus les évolutions indispensables de la fonction logistique doivent désormais se concevoir dans le nouvel environnement de l'armée de terre : interarmisation, multinationalisation, externalisation. L'accroissement de la synergie tactico-logistique passe par une politique cohérente d'optimisation de l'emploi des moyens de toute nature, internes et externes. Elle doit se faire de manière volontariste pour dominer les difficultés que conjugue la logistique terrestre, si spécifique lorsqu'on la compare aux logistiques des forces à la mer ou à celle des dépôts sécurisés, plate-formes portuaires ou aéroportuaires.

8.2.2 Le concept général du soutien

8.2.2.1 Les fondements du soutien

8.2.2.1.1 Insertion de la logistique dans « l'art opératif » et la tactique

Une organisation logistique n'est pas obligatoirement un système complet et nettement défini. Elle est de nature pragmatique, jugée à sa capacité à répondre aux besoins du moment.
En fait, il n'existe pas réellement de système universel mais simplement, en matière de logistique opérationnelle de théâtre, des systèmes qui remplissent, des conditions de fournitures de moyens, des impératifs de transport, dans des délais précis, sur un terrain donné, sous réserve évidemment de l'existence des ressources à transporter.
L'opération ARTEMIS reflète assez fidèlement cette adaptation de la logistique opérationnelle aux conditions du théâtre afin de répondre aux exigences de la situation:

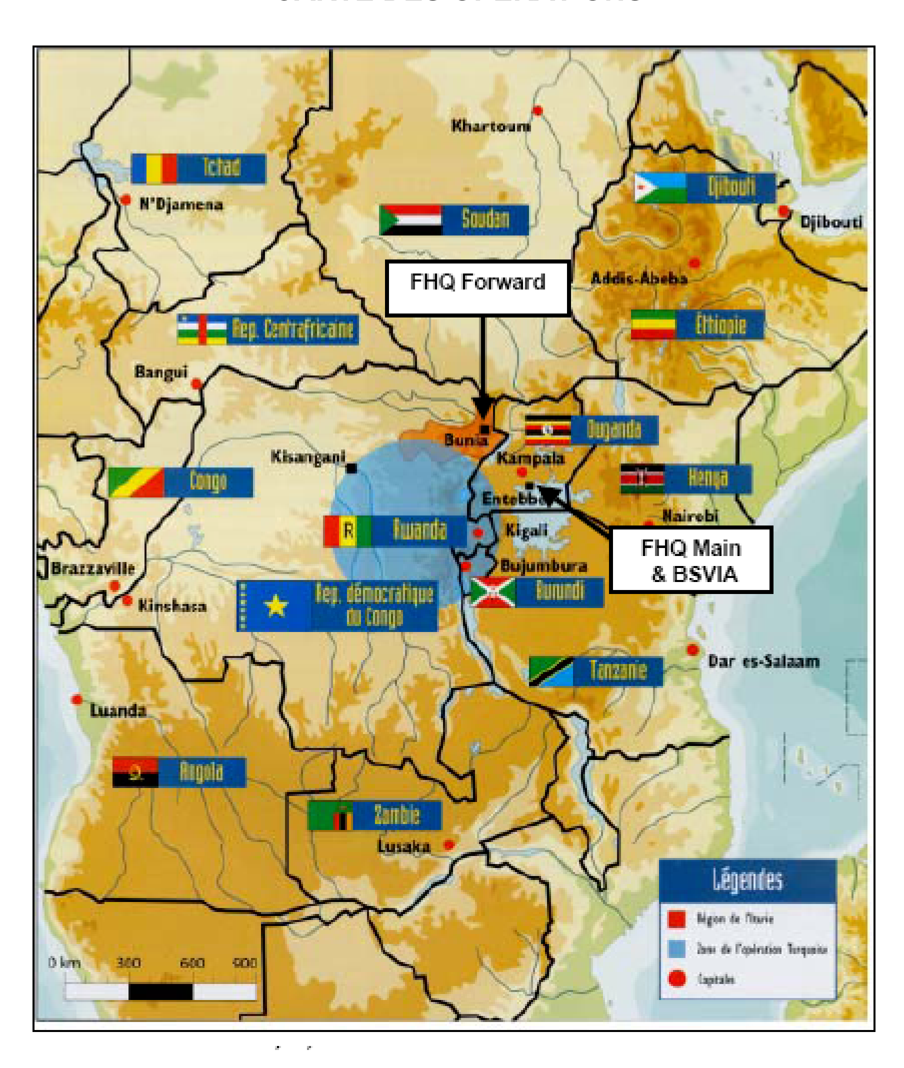
2003 – République Démocratique du Congo - Opération ARTEMIS

« Le dispositif logistique et la projection constituaient l'autre challenge d'ARTEMIS. Du fait d'une capacité aéroportuaire réduite, BUNIA ne permettait pas le déploiement de l'ensemble de la force. La base d'ENTEBBE lui a été préférée comme point d'appui. L'articulation du soutien avec une BSVIA et un DETSOUT à ENTEBBE, un DETLOG à BUNIA a été satisfaisante. Ce choix a facilité la réussite de la mission conduite grâce à des norias aériennes ininterrompues entre la métropole et ENTEBBE comme entre ENTEBBE et BUNIA. La régularité, la continuité et la fluidité des opérations de ravitaillement, de maintenance et de soutien santé ont permis aux éléments au contact à BUNIA de bénéficier d'un potentiel toujours optimum (DTO 95%) et de conserver une sérénité intacte….
Par son originalité, la logistique de l'opération ARTEMIS a été fort riche en enseignements. C'est essentiellement la faible portance de la piste de l'aéroport de BUNIA et sa dégradation qui ont imposé le déploiement du dispositif logistique sur deux pôles et sur deux Etats : une plate-forme arrière en zone sécurisée, offrant des capacités d'accueil élevées, le point d'appui d'ENTEBBE, et un dispositif avancé au sein même de la zone d'action de la Force sur l'aéroport de BUNIA, limité dans ses capacités, ses équipements et l'espace disponible. Il en a découlé une rupture des charges acheminées par gros porteurs ATS (avions de transport stratégique) à ENTEBBE et un « brouettage » par ATT (avions de transport tactique) entre ENTEBBE et BUNIA.

La rusticité a par ailleurs été le maître mot qui s'est naturellement imposé à la Force eu égard à la durée de l'opération, la nature de la mission et l'environnement physique et humain. La logistique est restée une responsabilité nationale et les procédures adoptées

ont été celles de l'OTAN. Toutefois, la faiblesse des contributions alliées a justifié en maintes occasions la prise en compte de l'essentiel de leur soutien par la France, qui, en la matière, a bien su jouer son rôle de nation-cadre. »

CARTE DES OPERATIONS



8.2.2.1.2 La logistique conditionne l'emploi des forces

Lors de l'opération OVERLORD, les options tactiques étaient conditionnées par la logistique et la nécessité de réalisations préalables. Si le débarquement conduisait ainsi à un engagement de 5 divisions, l'opération nécessitait alors plus de 1000 barges pour atteindre les plages de Normandie.

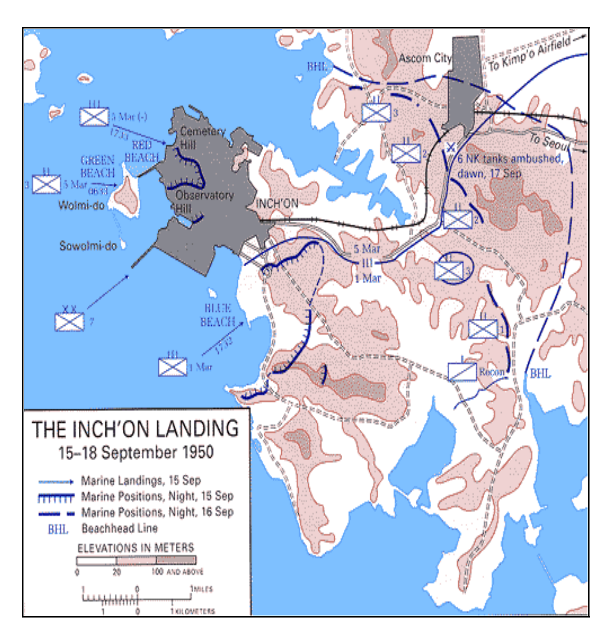
Le général EISENHOWER affirmait le point suivant : « Quelque soit l'endroit …nous ne pouvons nous soustraire à l'obligation matérielle d'assurer une grande partie de la maintenance de nos forces par l'intermédiaire des plages pendant les deux ou trois premiers mois en attendant que les moyens portuaires aient été restaurés. Le système des ports artificiels du général britannique MORGAN a permis de faire face aux problèmes de ravitaillement ».

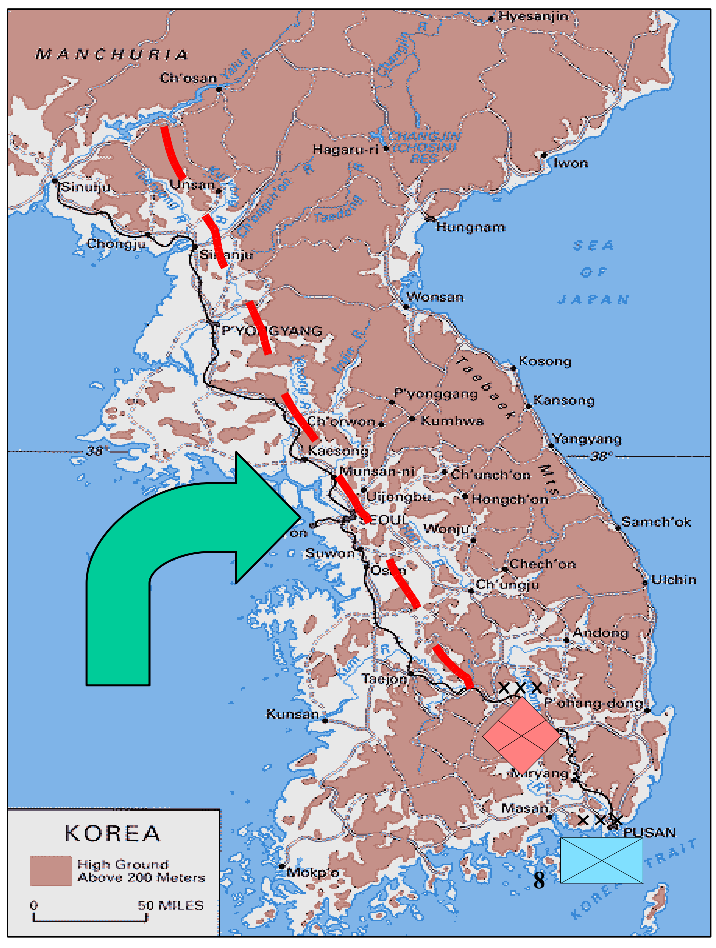
Dans son ouvrage « Perspectives tactiques », le colonel GUY HUBIN insiste sur le fait que la manœuvre logistique débloque la manœuvre opérative en autorisant l'accès à une relance tactique.

8.2.2.1.3 Maîtriser la ligne de communication : un facteur de la victoire

Le ravitaillement passe par le cordon ombilical que l'on appelle communément « la ligne de communication ou d'opération ». Les opérations sur le terrain n'ont d'autres but que d'établir ou de maintenir ces fameuses lignes de communication.

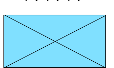
> 1950 – Corée – INCH'ON
>
> Le général MAC ARTHUR déclare pendant la guerre de Corée : « l'histoire des guerres montre que neuf fois sur dix une armée est détruite parce que sa ligne de communication est coupée. Chaque balle, chaque obus, tirés par l'armée rouge, et tout ce dont elle a besoin, passe par Séoul…Le débarquement amphibie est l'outil le plus puissant que nous ayons. Pour l'utiliser efficacement, il faut frapper durement, en profondeur, à l'intérieur des territoires ennemis…nous débarquerons à Inchon et je les écraserai »
> En effet, afin de faire lâcher prise à l'adversaire, l'idée de manœuvre de MAC ARTHUR est de déborder par la mer et avec un assaut amphibie de couper le ravitaillement ennemi. Ainsi avec la 10ème Armée, MAC ARTHUR confirme son intention de s'en prendre à la logistique de l'adversaire. Couper la logistique est un moyen sûr et rapide de parvenir à ses fins et de mettre hors de combat l'adversaire.





DEBARQUEMENT A INCHON

« AGIR SUR LA LOGISTIQUE DE L'ADVERSAIRE,
C'EST COUPER SES LIGNES DE COMMUNICATION »



8.2.2.2 Règles du soutien actuel

8.2.2.2.1 Dispositions générales

Bien que l'organisation logistique soit propre à chaque opération, il existe des dispositions communes et permanentes qui visent à garantir l'exercice de l'ensemble des fonctions logistiques nécessaires sur le théâtre d'opérations.

Elles se traduisent par la définition :
- des fonctions à assurer en volume et en intensité,
- des capacités requises par fonction,
- des moyens à mettre en œuvre pour les exécuter,
- des zones où s'exercent les opérations logistiques statiques,
- des flux d'approvisionnement et d'évacuation.

Elles comportent trois volets :

L'organisation en amont du théâtre, c'est à dire en métropole et le cas échéant sur des bases intermédiaires. Destinée à la constitution de la ressource, elle est placée aux ordres ou sous la coordination du commandement national interarmées.

L'organisation du transport stratégique vers et depuis le théâtre, sous les ordres et la coordination précisés dans la planification de l'EMA.

L'organisation propre du théâtre, sous l'autorité du commandant de théâtre ou du commandant du contingent français. Cette organisation repose sur un dispositif évolutif, tenant compte du déroulement de l'opération. Ce dispositif comprend des zones de déploiement où s'exercent des activités de soutien et entre lesquelles s'organisent les flux logistiques de théâtre.

A ce titre, les capacités nécessaires au soutien de l'opération envisagée et la conception d'une organisation capable de conduire et d'adapter, en nature, en volume et selon des priorités, les flux utiles à l'entretien des forces sur le théâtre doivent être définis.

8.2.2.2.2 Le processus global

Traduit en termes logistiques, le processus global se résume en cinq actes majeurs :

- Définir une organisation du soutien, logistique et administratif adaptée à l'opération.

- Assurer la projection, puis le désengagement de la force.

- Doter la force de capacités logistiques permettant un soutien des actions efficace sur le théâtre

- Doter la force de l'autonomie initiale suffisante lui permettant de préserver ses capacités opérationnelles jusqu'à l'établissement d'un flux de soutien régulier.

- Dimensionner, entretenir et, si nécessaire, adapter les flux permettant de garantir en permanence la capacité opérationnelle de la force

Dans un souci de cohérence globale avec le concept de l'opération, le soutien de la force doit être conçu dès la phase de planification, dans un cadre interarmées et multinational. A ce stade, le déploiement de la force nécessite de disposer de capacités de mobilité stratégique suffisantes pour pouvoir la projeter avec son soutien sur un théâtre d'opération éloigné (maîtrise du déploiement).



La projection de la force s'effectue en plusieurs échelons : tout d'abord par moyens aériens militaires nationaux, voire alliés, puis fait appel si nécessaire à des capacités complémentaires civiles ou alliées.

Le Général de corps d'armée Jean-Louis SUBLET, ancien commandant de la Force logistique terrestre souligne le rôle que joue l'Armée de terre dans le domaine du soutien logistique opérationnel interarmées :

« Les forces terrestres constituant généralement l'acteur principal sur le théâtre d'engagement, l'Armée de terre a pris tout naturellement une part déterminante dans la conception , la planification et la conduite du soutien logistique opérationnel. D'une façon générale, le soutien logistique comprend deux grandes étapes qui s'enchaînent : à l'arrivée, le soutien en opérations, c'est à dire celui apporté aux forces et aux sein de celles-ci sur le théâtre même d'engagement, et le soutien des opérations, réalisé celui-ci à partir du territoire national au profit de la conduite générale de l'opération…



…à partir des besoins exprimés par le théâtre d'opération, il s'agit tout d'abord sur le terrain national d'organiser et piloter l'acheminement des ressources, par les types de vecteurs terrestres militaires et civils les plus appropriés, jusqu'aux plate-formes portuaires ou aéroportuaires d'embarquement. Les moyens de transport routier des formations logistiques de l'armée de terre y contribuent largement chaque jour.

…il s'agit ensuite de faire assurer le transport de ces mêmes ressources jusqu'aux théâtres par des vecteurs aériens militaires ou civils et des vecteurs maritimes civils, en fonction de leur poids et volume mais aussi en fonction de l'urgence que leur mise en place revêt pour les forces projetées. »



Acheminement à Cap Haïtien (© 33ème RIMa)

8.3 <u>Composantes et organisation du soutien</u>

8.3.1 Fonctions et composantes générales

Le soutien des forces en opération s'applique depuis la projection jusqu'au retrait des forces. Il est constitué par l'ensemble des dispositions et des actions de soutien qui permettent à une force projetée de s'installer et de vivre dans la durée et, simultanément, d'agir tout en maintenant sa puissance de combat. S'appuyant sur un système d'information permettant le suivi permanent et en temps utile des flux, le soutien des forces se caractérise par le souci de la satisfaction de la totalité des besoins du théâtre en recourant à l'anticipation, à l'adaptation permanente et à l'optimisation de la ressource mise en œuvre comme des moyens déployés.

8.3.1.1 Sur le territoire national ou allié de départ

Il s'agit de :
- Créer, stocker et gérer l'ensemble des ressources nécessaires à la force.
- Effectuer la mise en condition de la force.
- Construire l'architecture d'ensemble du soutien de l'opération.
- Procéder au rassemblement et à l'expédition de la force, à sa réception (concept RSMI :Réception – Stationnement – Mouvement - Intégration) et à sa dispersion au retour.
- Assurer les flux de soutien et d'évacuation.
- Exécuter les réparations à caractère industriel des matériels.
- Contrôler la qualité du soutien fourni ainsi que la régularité de l'usage des moyens matériels et financiers mis en place sur le théâtre.

8.3.1.2 Entre le territoire national et le théâtre d'opérations

Il s'agit d'établir et d'assurer les quatre flux indispensables au soutien de l'opération :
- Flux de personnel : mise en place, relève, redéploiement, désengagement de la force, évacuation des blessés, rapatriement des dépouilles mortelles.
- Flux de ressources : mise en place, relève, recomplètement et retrait.
- Flux financiers nécessaires au fonctionnement de la force (solde, dépenses d'alimentation et de fonctionnement).
- Flux d'informations logistiques : assurer les échanges de données permettant de suivre la situation et d'exprimer les demandes, donner les ordres et envoyer les compte-rendus

8.3.1.3 Sur le théâtre d'opérations ou à proximité

Il s'agit de faire face aux besoins de la force en lui donnant son autonomie. Le dispositif doit être en mesure de s'adapter à l'évolution du besoin, comprend des zones de déploiement ou s'exercent des activités de soutien, entre lesquelles s'organisent les flux logistiques de théâtre, ainsi qu'une architecture de commandement et de contrôle de la fonction soutien et son mode d'intégration dans le dispositif général de l'opération.
Il comprend la définition du rattachement hiérarchique des différentes unités de soutien, rattachement qui doit faire l'objet d'une analyse des besoins. Il s'agit de faire face aux besoins du dispositif soutenu qui peuvent aller bien au –delà des seuls besoins de la force.

Le soutien logistique sur le théâtre est assuré par une combinaison de logistique projeté avec la force et de logistique locale relevant :
- du soutien, donné ou reçu des Nations hôtes ou de forces françaises, alliées ou amies déployées ou prépositionnées sur ou au voisinage du théâtre d'opérations, après signature éventuelle d'arrangement particuliers.
- de l'exploitation des ressources du marché local.

Il revient au commandant de la force d'exprimer des besoins en terme de soutien, de coordonner les moyens déployés et de suivre le potentiel des composantes. L'établissement

des flux, la mise à disposition des ressources et le suivi administratif en dernier ressort est de la responsabilité des Nations.

8.3.1.4 Les composantes du soutien

Le soutien s'exprime au travers d'un certains nombre de fonctions dont le nombre est susceptible d'évoluer. L'inventaire fonctionnel ne décrit pas l'organisation à mettre en place, car celle-ci varie d'une opération à l'autre, voire en cours d'opération.

8.3.1.4.1 Soutien administratif

L'administration regroupe l'ensemble des activités qui consistent à assurer la satisfaction des droits individuels et collectifs de nature statutaire, à préserver les droits de l'Etat et à garantir au commandement le respect du cadre légal et réglementaire :

- Administration de la force et de ses unités (création, surveillance administrative et technique, vérification des comptes, dissolution).
- Administration des individus (suivi des effectifs, état civil, affaires mortuaires, gestion administrative des prisonniers de guerre et des réfugiés).
- Administration des équipements (affectation, comptabilité, aliénation, prise à l'ennemi

8.3.1.4.2 Soutien juridique

Le soutien juridique consiste à établir la base juridique du soutien de l'opération (SOFA, HNS, soutien mutuel) et au règlement des affaires juridiques (contentieux, droit pénal applicable, problèmes douaniers).

Il porte essentiellement sur :

- La négociation d'accords ou d'arrangement techniques
- Le règlement du contentieux
- La mise en œuvre de procédures fiscales ou douanières
- Les contrats passés sur le théâtre, en particulier ceux soumis au droit local (droit du travail, droit fiscal)

L'opération CARBET à Haïti souligne l'importance de cette composante :

« …l'absence de SOFA (Status of forces agreement) pour les forces françaises tout au long de l'opération a posé des problèmes en particulier pour l'acheminement du fret de l'Économat des armées au profit de la force. L'entrée des ressources sur le territoire haïtien s'est pour sa part appuyée sur le SOFA qui lie les États-Unis à Haïti.

Il est crucial que le SOFA soit produit dans les quinze premiers jours de la présence d'une force sur le théâtre des opérations car tout retard génère de grandes difficultés : l'Economat, responsable du flux d'approvisionnement en vivres frais et en eau, est resté à la merci des décisions arbitraires des douaniers haïtiens.

Dans la mesure où les armées françaises participent depuis de nombreuses années à des missions internationales en pays étranger, on pourrait s'appuyer sur cette expérience pour disposer d'un SOFA type qui, après quelques adaptations serait officialisé dans les meilleurs délais… ».

8.3.1.4.3 *Soutien financier*

Le soutien financier vise à :
Satisfaire les besoins de la force dans les domaines :
- de la solde et de l'alimentation
- du fonctionnement et de l'investissement sous les aspects de la mise en place des crédits, fonds et du règlement des dépenses.

Procéder à une affectation correcte des dépenses en fonction des règles applicables à l'opération

8.3.1.4.4 *Soutien santé*

La fonction santé comprend pendant l'engagement :
- La prévention sanitaire
- Les soins médicaux courants
- Le ravitaillement sanitaire

Elle assure le soutien médical :

- De niveau 1 : relève et prise en charge des blessés au poste de secours de l'unité pour un conditionnement médical de survie.
- De niveau 2 : ramassage, triage et prise en charge chirurgicale des blessés les plus urgents.
- De niveau 3 : évacuation primaire ou secondaire précoce et traitement sur le théâtre des blessés dont les délais préopératoires n'autorisent pas une évacuation primaire à longue distance. Ce niveau fait normalement l'objet d'une conduite centralisée au niveau opératif.

Le soutien santé des forces en opérations peut s'exercer par la mise en œuvre d'une chaîne strictement national ou s'intégrer dans une organisation multinationale. La multinationalisation du soutien santé doit à chaque fois que possible s'appuyer sur une bonne connaissance réciproque des partenaires en présence, en s'organisant dans le cadre d'arrangements techniques particuliers.

Le déploiement santé lors de l'opération CARBET

Le soutien de niveau 1 a été assuré par trois postes de secours déployés dans les compagnies stationnées dans le nord du pays et un poste de secours déployé au niveau du détachement de soutien à proximité du REPFRANCE dans Port-au-Prince. Une équipe EVASAN était stationnée sur l'aéroport de Port-au-Prince. Les bâtiments de la Marine ont également contribué au soutien santé lorsqu'ils étaient sur zone et avant le déploiement de l'antenne chirurgicale aérotransportable (ACA) en zone nord.

Le soutien de niveau 2 a été assuré par la 6ème antenne chirurgicale, déployée à partir du 21 mars sur Cap Haïtien dans la zone nord au plus près des unités, et en cas de nécessité par le rôle 2 américains. installé sur l'implantation du CJTF à Port-au-Prince. L'antenne chirurgicale a été projetée par voie aérienne à partir de la métropole.

Le soutien de niveau 3 a été assuré par le CHU de Fort-de-France, et celui de niveau 4 par les hôpitaux d'instruction des armées. Pour assurer le soutien médical sur le théâtre, 9 officiers-médecins (dont 2 chirurgiens et 1'anesthésiste), 12 sous-officiers (2 secrétaires et 10 infirmiers) et 14 militaires du rang (5 aides soignants, 8 auxiliaires sanitaires et 1 secrétaire) ont été projetés.

« La médicalisation de l'avant »

Les opérations de gestion de crise, y compris en phase de stabilisation, renforcent l'option française de médicalisation et de chirurgicalisation de l'avant car le délai réduit d'intervention sauve des vies. Cette rapidité de traitement nécessite, en plus des unités du service de santé, des moyens aériens très comptés, en particulier des hélicoptères, indispensables compte tenu des élongations que ce soit dans les Balkans en Afghanistan ou en Afrique.
La présence permanente de médecins généralistes dans les unités élémentaires, également conseillers du commandement, diminue le risque d'aggravation et d'immobilisation longue d'un combat tant par une prise en charge immédiate.
L'aspect psychologique est également important. Les moyens santé et hélicoptères déployés doivent donc toujours tenir compte des possibilités de pics en cas de crise aigüe. Le recours à la nation hôte, dans ce domaine sensible, doit être évalué et si possible retenu.

8.3.1.4.5 Soutien de l'homme

Le soutien de l'homme, qui reste une responsabilité essentiellement nationale, consiste à maintenir la capacité opérationnelle du combattant par la satisfaction de ses besoins vitaux ainsi que par la mise à sa disposition de services et d'équipements. L'évolution de la société rend parfois délicate la définition du niveau des besoins vitaux, et du niveau de confort « normal » à assurer. Il couvre les domaines suivants :
- L'alimentation, y compris les équipements.
- Les effets d'habillement et de protection.
- Les matériels de bureau.
- Les matériels de couchage, d'hébergement de campagne et d'hygiène collective.

8.3.1.4.6 Conditions du personnel

La condition du personnel en opération est une des fonctions du soutien du combat, car elle participe directement, en maintenant un moral élevé, à l'efficacité opérationnelle. La condition du personnel en opération (CPO) recouvre l'ensemble des actions contribuant à l'amélioration des conditions de vie, sur les plans individuels et collectif, à la préservation du moral et à la cohésion de la troupe en opération.

La CPO s'appuie sur cinq domaines :
- L'information .
- La culture.
- Les loisirs.
- Les sports.
- La vie privée.

8.3.1.4.7 Le soutien des matériels

Le maintien en condition des matériels comprend l'ensemble des interventions qui ont pour but de conserver ou de replacer un matériel dans un état lui permettant d'accomplir le service pour lequel il a été conçu, d'améliorer ou de modifier ses capacités opérationnelles (adaptation technique).
La maintenance consiste à :
- Assurer le maintien en condition des matériels et des matériels et des systèmes d'armes ainsi que la réparation des dommages dus au combat (RDC).
Approvisionner, gérer, livrer et distribuer les stocks de ressources et notamment les munitions.
- Récupérer et évacuer les matériels amis, éventuellement des matériels pris à l'adversaire.

- Eliminer certains matériels (l'élimination des matériels hors d'usage, sans emploi, ou trop onéreux à rapatrier, s'avère problématique dans les domaines du droit et de la protection de l'environnement).

La maintenance est une fonction logistique propre à chaque armée ou nation. La responsabilité du commandant interarmées de théâtre consiste à faciliter le déploiement des unités et le déroulement des opérations de maintenance exécutées au sein de chaque composante de la force. Elle est ainsi organisée de manière à constituer une chaîne fonctionnelle cohérente et repose sur les différents responsables maintenance intégrés au sein des PC de niveaux opératif et tactique.

8.3.1.4.8 Soutien au stationnement

Le milieu géographique et humain, les nécessités de la logistique, le bien-être et la sécurité des militaires et des populations, ainsi que la durée de la mission impliquent de rendre les zones d'action aptes au stationnement et à la circulation des unités et des populations concernés dans des conditions acceptables d'hygiène et de sécurité.

Dans le cadre du déploiement à venir de la force sur le théâtre, il est nécessaire de procéder préalablement à des opérations de déminage, de dépollution et de réaliser des ouvrages et des dispositifs de protection indispensables à la sécurité.

Il suppose de maintenir, restaurer ou créer l'infrastructure nécessaire :

- Aux hommes.
- Aux matériels (dépôt, ateliers, hangars).
- A la production d'eau (forage, désalinisation, épuration, potabilisation) et à sa distribution.
- A la fourniture ou à la production d'énergie (électricité, produit pétroliers, gaz, etc..).
- A la protection des troupes et des matériels.
- A la mobilité (infrastructures routière, ferroviaire, portuaire, aéroportuaire).
- Aux réseaux de communication.
- Au traitement et à l'élimination des déchets ainsi qu'à la protection de l'environnement.

Stationnement lors de l'opération ARTEMIS



« L'évacuation des ressortissants »

Ce nouveau volet logistique peut se faire sentir dès l'engagement sur un théâtre. Aussi la force logistique terrestre a conçu et mis en œuvre le centre de récupération et d'évacuation des ressortissants permettant une synergie efficace entre la défense et le ministère des affaires étrangères. Les modules CRER activés dans les quatre régiments de transport et de soutien de la force comportent des moyens informatiques d'identification et de suivi des

personnes, une cellule santé prenant particulièrement en compte les problèmes des familles, des enfants et des personnes âgées avec du personnel et du matériel adapté. Cette mission logistique pour laquelle les unités s'entraînent régulièrement a prouvé son efficacité en Côte d'ivoire, participant à l'évacuation d'environ 5000 ressortissants en 5 jours.

8.3.1.4.9 Les acheminements

L'acheminement consiste :

D'une part, à assurer les transports sur le théâtre par voie de surface (routière, ferrée, fluviale ou lacustre), aérienne ou maritime, en utilisant des vecteurs militaires ou civils(transport).

L'acheminement des ressources est un domaine d'activités qui repose sur une chaîne interarmées cohérente et continue depuis les dépôts jusqu'aux unités destinataires. Cette chaîne est constituée d'une succession de moyens de transport (de surface, maritime, aériens) et de zones où le fret est identifié, entreposé temporairement, éventuellement réalloti et reconditionné, puis orienté vers son destinataire en fonction des priorités du commandement. L'acheminement des ressources particulières peut être externalisé partiellement ou en totalité.

D'autre part, à organiser et faire fonctionner les plate-formes permettant la continuité des flux de mise en place, de soutien et de désengagement (transit). Il comprend la responsabilité du soutien du personnel en transit. Il en va de même pour les matériels. Là encore, l'intervention du secteur civil peut être envisager.

En opération, les élongations importantes sur plusieurs centaines de kilomètres ne permettent pas d'assurer une sécurité continue . Les espaces vides de troupes amies sont de plus en plus nombreux. La chaîne logistique sur un théâtre est donc consommatrice, dans les situations de combat ou de crise aigüe, de forces tactiques pour assurer sa sécurité au stationnement et en déplacement. Cette donnée sécuritaire renforce le besoin de logisticiens aguerris, prêts tactiquement et techniquement à faire face au déclenchement inopiné d'opération.

8.3.1.4.10Soutien pétrolier

Le soutien pétrolier en opérations a pour objet de garantir à la force son autonomie énergétique au combat, en déplacement et en stationnement, dans les phases de mise en place, d'engagement et de désengagement. Il regroupe l'ensemble des actions qui permettent de répondre, en tout temps et en tout lieux, en qualité et quantité aux besoins de la force en produits pétroliers. Ces actions comprennent la recherche de la ressource, l'approvisionnement, le contrôle de qualité, le stockage, le transport et la distribution des carburants et des autres produits pétroliers ainsi que la maintenance des matériels pétroliers spécifiques.
Le soutien pétrolier des unités demeure une responsabilité nationale qui peut s'effectuer de diverses manière, notamment par des accords avec d'autres pays. Le dispositif pétrolier dépend de la localisation de la ressource et varie en fonction des théâtres d'opérations.

Le concept repose sur les principes suivants :

- Rechercher la ressource des produits au plus près de son utilisation en privilégiant leur mise à disposition en base logistique interarmées de théâtre par le fournisseur.

- Assurer la continuité du soutien pétrolier, dans l'espace et dans le temps, depuis l'acquisition des produits jusqu'à leur distribution aux forces, en s'appuyant sur une chaîne fonctionnelle continue et cohérente.

8.3.1.4.11Hygiène et sécurité

En opération extérieure, les forces françaises doivent respecter les normes Hygiène-Sécurité -Condition du Travail (HSCT) dans la limite où les conditions du moment le permettent.
La sécurité en opération concerne avant tout:

- La prévention des accidents.
- Les risques technologiques.

8.3.1.4.12Protection et environnement

La protection de l'environnement consiste à mettre en œuvre des procédés, pratiques, matériaux ou produits qui empêchent, réduisent ou contrôlent les atteintes à l'environnement. Elle peut inclure le recyclage, le traitement, les mécanismes de contrôle, l'utilisation des ressources et la substitution de matériaux. La prise en compte du facteur « protection de l'environnement » est primordiale dès lors que le stationnement des forces s'inscrit dans la durée.

Globalement, dès l'engagement, les unités des différents domaines du soutien sont regroupées dans des zones ou des unités logistiques de circonstance : les bases et les bataillons logistiques. Pour l'acheminement, il s'agit de l'arme du train avec les véhicules de transport, les unités d'appui au mouvement et de transport de blindés ainsi que les cellules de suivi et de maîtrise des flux. Pour l'arme du matériel, ce sont les compagnies de réparation et d'approvisionnement en rechanges. Pour le commissariat de l'Armée de terre, l'alimentation en eau et en vivres ainsi que la réparation des matériels spécifiques de campement et de vie sur le terrain. Ce sont aussi les spécialistes administratifs et financiers mettant en place les procédures permettant à la force de fonctionner et de vivres. Pour le service des essences, l'acquisition, le stockage et le transport de masse des carburants nécessaires. Les spécialistes du génie aident au déploiement et à l'installation de la force en termes d'infrastructure, de réseau d'alimentation en eau, en électricité et servent d'interface technique avec les entreprises locales. La force logistique terrestre se charge également de l'hygiène, de la sécurité et la condition du personnel en opération afin de permettre à celui-ci de durer sur le terrain dans des conditions adaptées.

8.3.2 Organisation et déploiement

8.3.2.1 Généralités

- **Deux chaînes distinctes**

Le soutien des opérations s'exerce à travers deux chaînes de responsabilités complémentaires l'une de l'autre :
La chaîne des opérations, relevant du chef d'état-major des armées (CEMA), qui couvre la planification et la conduite des opérations.
La chaîne organique qui couvre la préparation, la mise sur pied des forces et la mise à disposition des ressources nécessaires à leur soutien.

- **Une garantie de continuité par niveaux**

Dans le domaine de la logistique opérationnelle, une logistique de production allant de la conception à la réalisation des matériels se distingue d'une logistique de consommation au niveau du théâtre. L'objectif consiste à garantir la continuité du soutien alors que ces deux segments relèvent de commandements différents.

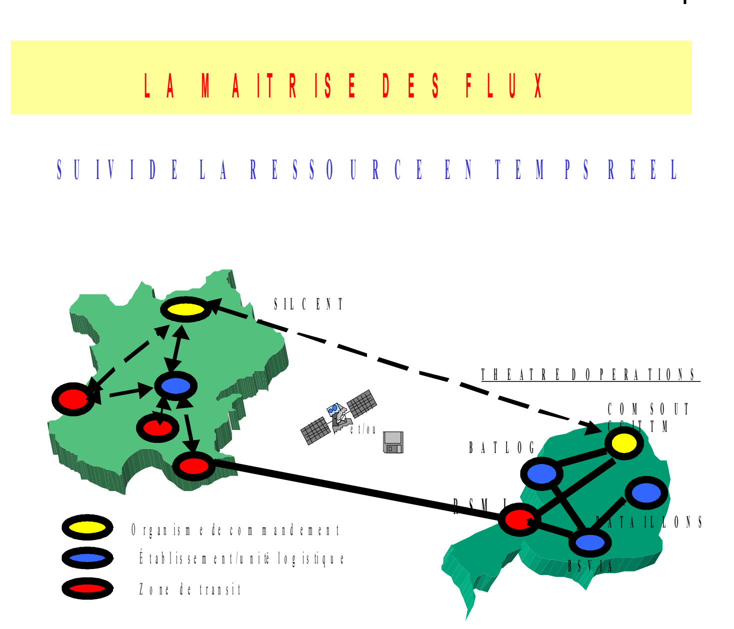
Le soutien est organisé selon un concept de base adapté . En métropole, le concept est de type zonal. Outre-mer et à l'étranger, il se caractérise par la recherche de mutualisation interarmées. En opérations, il s'échelonne selon des niveaux logistiques chargés de garantir la cohérence entre les chaînes techniques et la manœuvre interarmes, interarmées, interalliée. Ces niveaux sont au nombre de trois :

La logistique stratégique consiste à assurer la direction centrale de la conception, de la planification et de la conduite du soutien en opération.

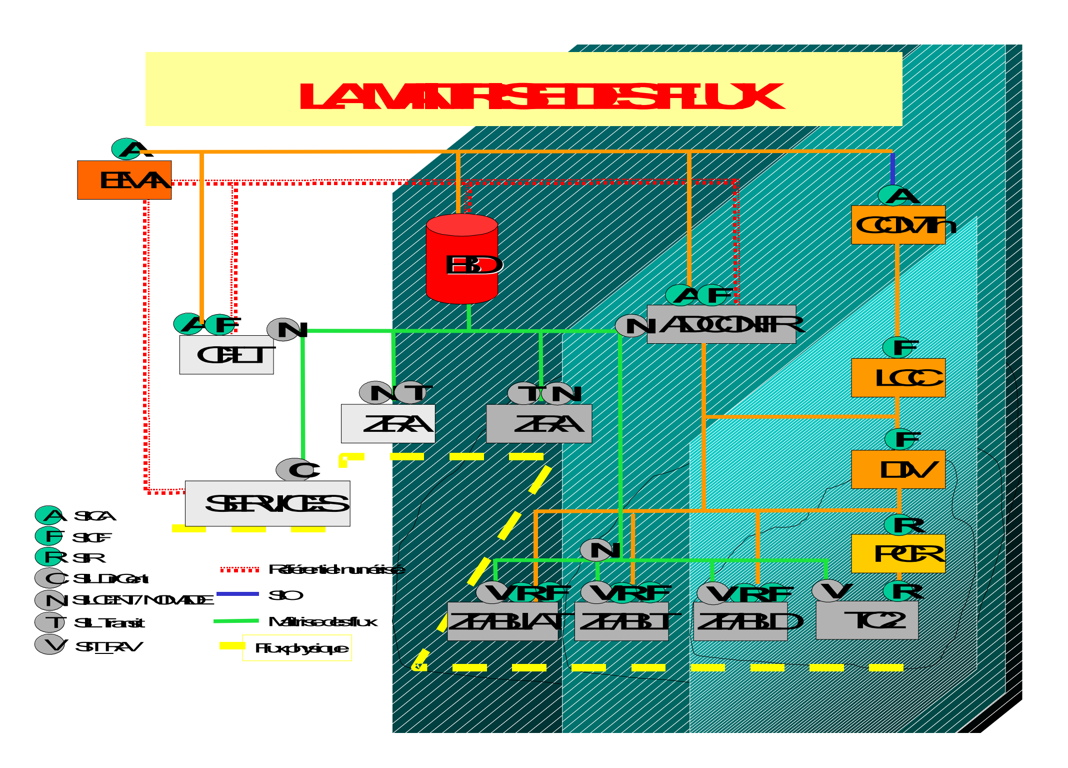
La logistique opérative recouvre les actions de soutien exécutées sous la responsabilité du commandant de théâtre et, dans le cas d'une opération multinationale, de l'autorité nationale chargée du contrôle administratif. Elle assure le lien entre la logistique stratégique et la logistique tactique.

La logistique tactique consiste à soutenir les engagements des échelons tactiques par la coordination et la mise en œuvre, dans le cadre de l'autonomie logistique fixée par le commandement, des différentes fonctions du soutien (santé, maintenance, ravitaillement…).

L'efficacité et l'interopérabilité logistiques, ainsi que la nécessité de maîtriser les coûts, imposent de rechercher une plus grande cohérence dans le domaine de soutien logistique, en particulier entre la logistique de production et la logistique de consommation. Cette cohérence repose essentiellement sur la qualité de l'information logistique et, par conséquent, sur les systèmes d'information qui lui sont dédiés. La priorité est d'acquérir et d'organiser une capacité de réaction à court terme face une situation imprévue.



Le Système d'Information Logistique développé par l'armée de terre, est composé actuellement de deux maillons que sont SILCENT (système d'information Logistique Central) et Poste nomade (base locale). Ses missions sont de suivre les ressources expédiées dans le cadre du soutien amont et dans le cadre d'une projection ou d'un désengagement, sans discontinuité entre la métropole et les théâtres quelque soit le mode de transport terrestre, aérien ou maritime.



Il doit pouvoir localiser une ressource, suite à une expression de besoin, pour répondre à toute demande de positionnement. Ce système n'a qu'une raison d'exister : diminuer l'empreinte logistique et permettre une meilleure réactivité en aidant à la décision le chef interarmes afin d'améliorer la distribution.

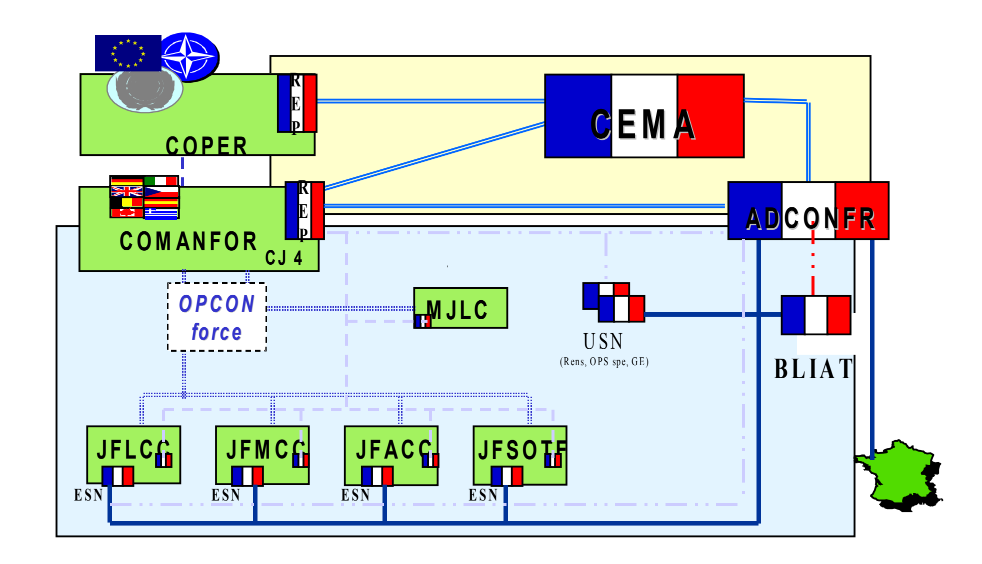
8.3.2.2 Le commandement logistique en opération

Chaque nation participant à une force multinationale étant généralement responsable du soutien de ses propres forces, le système de commandement logistique mis en place à cette occasion comprend la chaîne de coordination multinationale et les chaînes de commandement nationales.
Des accords particuliers entre les nations peuvent conférer à la chaîne de coordination multinationale des responsabilités supérieures à la simple coordination. C'est notamment le cas au sein de l'OTAN et lors de la mise en œuvre du concept de nation-cadre. Dans le cadre d'une opération multinationale, deux chaînes de commandement logistique coexistent.

8.3.2.2.1 La chaîne logistique nationale

Pour la France, la chaîne logistique nationale déployée sur le théâtre d'une opération multinationale est constituée du REPFRANCE, de l'ADCONFRANCE (appelé aussi SNF) et des éléments de soutien français.

La chaîne nationale de soutien



Autorité interarmées de théâtre désignée par le CEMAT, l'ADCONFRANCE (SNF) est chargé d'une triple mission :

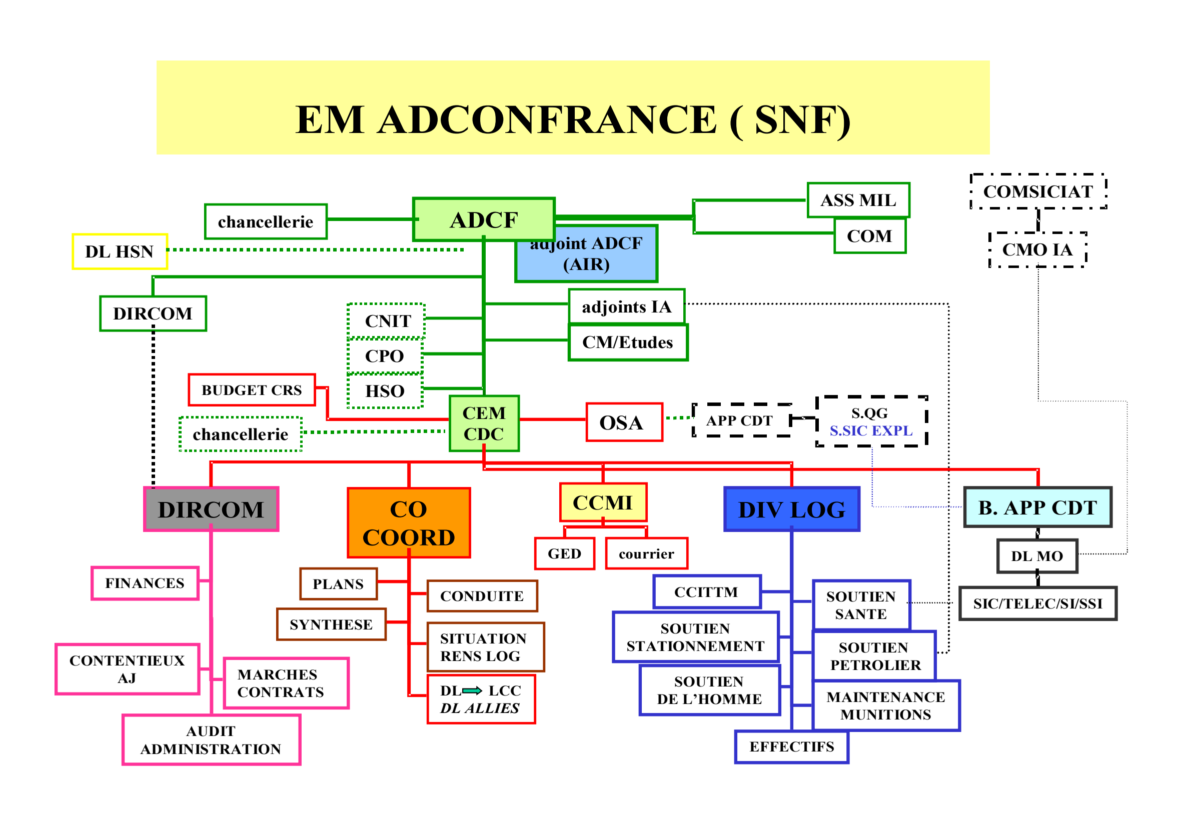
- Satisfaire les besoins des commandants opérationnels français en assurant le soutien propre des contingents nationaux.
- Exécuter les arrangements techniques de soutien au profit des contingents étranger et de la force multinationale.
- Garantir le contrôle national des ressources déployées sur le théâtre.

KFOR : le soutien de la Brigade multinationale Nord-Est

Le soutien d'une opération de l'OTAN est une responsabilité collective partagée entre l'OTAN et les Nations, mais celle-ci restent, en dernier ressort responsables du soutien de leurs contingents. A cet effet, quelque soit la configuration, chaque nation déploie une chaîne de soutien sur le théâtre comprenant un système de commandement et des éléments de soutien nationaux (ESN).

Sur un plan doctrinal :
La DIVLOG (division logistique), chargée de la conduite du soutien s'exécute dans les six domaines suivants :
- l'acheminement qui inclut le transport, le transit, la manutention et la gestion des flux.
- le soutien des matériels et des munitions.
- le soutien de l'homme.
- le soutien sanitaire.
- le soutien pétrolier.
- le soutien au stationnement.
La DIRCOM (direction du commissariat) est chargée de l'administration et des finances qui inclut les fonctions contrat et marchés, contentieux et affaires juridiques.

Cependant des adaptations sont nécessaires sur le théâtre. De ce fait, le bureau logistique de l'EM BMN-NE et la division logistique de l'ADCON France ont été fusionnés et placés au sein du même état-major. Les conseillers interarmées, le CRS et la DIRCOM restent sous la responsabilité du colonel adjoint soutien.
La DIVLOG s'articule autour des mêmes cellules, elle conçoit et conduit le soutien des unités subordonnées et assure l'interface entre le théâtre et le dispositif amont en métropole. La cellule synthèse multinationale de la DIVLOG assure le lien entre les bataillons (français et alliés) et l'état-major de la KFOR.
Cette adaptation permet, outre le fait de limiter les effectifs, de disposer d'une unicité de commandement rendant plus efficient la logistique opérationnelle. Le regroupement au sein d'un même état-major, sur un même lieu, permet à la DIVLOG de connaître, en permanence l'évolution de la situation tactique, et ainsi de mieux anticiper et adapter le soutien des unités.



L'ADCONFRANCE ou COM SNF agit en liaison étroite avec la nation hôte (HNS) et les autorités logistiques multinationales présentes sur le théâtre. Il dispose d'une chaîne de soutien nationale, composée d'un état-major en fonction de la nature de l'engagement et du volume de la force à soutenir, d'un certain nombre d'unités d'exécution appelés ESN (élément de soutien national).

2003 – KOSOVO - La logistique au sein de la mission CONCORDIA

Pour ce type d'opération innovante et sensible, la directive administrative et logistique de l'UE doit être impérativement élaborée et diffusée avant la projection de la force .

Organisation générale

En ARYM, au KOSOVO et en GRECE, le soutien de l'opération CONCORDIA s'est appuyé sur le dispositif logistique déployé pour la KFOR présente sur le théâtre des Balkans. Il n'a pas rencontré de difficultés majeures. Dans son rôle de nation-cadre, le NSE français a été sollicité pour faciliter l'installation de l'état-major de l'EUFOR et le rendre ainsi rapidement opérationnel. En l'absence de directive administrative et logistique européenne, l'état-major de la force et les NSE ont étroitement collaboré pour déterminer les règles et le besoin en soutien pour l'opération. Des accords bilatéraux étaient établis entre les nations pour le soutien des plus petits contingents. Pour le cas particulier des français, l'ADCONFRANCE au Kosovo et son NSE, la BSVIA de PETROVEC, en assuraient le soutien. Des liens directs étaient en outre établis avec le REPFRANCE à SKOPJE et l'ADCONFRANCE au KOSOVO.

Projection stratégique, acheminement, ravitaillement.

La projection du contingent français (nation-cadre) a été réalisée dans les délais et le cadencement respecté en 3 phases : précurseur à M-1, premier échelon à J-10 et deuxième échelon à J-5. En revanche, des nations contributrices ont retardé l'armement des postes attribués (50% des postes non nation-cadre ont été armés le jour du TOA et 87% à J+30). La nation-cadre qui a la responsabilité de mettre sur pied l'état-major multinational doit pouvoir disposer à temps de l'ensemble des personnels des autres nations. L'acheminement des matériels n'a pas posé de difficulté puisque la plupart provenait de la KFOR et, du fait des accords existant avec les pays voisins, de l'ARYM pour le transit des moyens de l'OTAN. Dans le cadre du déploiement d'une force européenne future, il serait indispensable que les accords autorisant le transit des matériels soient élaborés suffisamment tôt, dès la phase de planification.

Soutien des hommes

Au plan de l'alimentation, grâce aux accords passés entre les NSE, le personnel de l'EUFOR
avait la possibilité de s'alimenter dans toutes les bases de l'OTAN de l'ARYM. Les équipes de liaison bénéficiaient de contrats avec l'ARM (armée macédonienne) ou des restaurants locaux moyennant un remboursement sur facture (allocation journalière de subsistance).
Les procédures administratives et financières adoptées semblent convenir et peuvent être reconduites.

Soutien santé

Le soutien santé a été correctement réalisé. En revanche, le médecin de l'EUFOR a connu des conditions de travail complexes et contraignantes pour accomplir toutes ses missions. Il était à la fois le conseiller santé (MEDICAL ADVISOR à SKOPJE), le médecin traitant pour l'ensemble de la force et le médecin d'alerte AIR MEDEVAC à PETROVEC (en alerte 24 heures sur 24). Le soutien médical doit satisfaire aux exigences opérationnelles et être suffisamment dimensionné pour répondre rapidement à tous les types de situations.

Soutien financier

Le J8 de l'état-major était sous-dimensionné, tant au plan quantitatif que qualitatif (appartenance à la spécialité et formation aux procédures financières dans un contexte multinational). Il a rencontré des difficultés en début de mandat qui se sont estompées progressivement avec l'arrivée des renforts demandés par le commissaire. En conséquence,
lors de la phase de préparation de l'opération il serait souhaitable de demander l'avis d'un expert de la fonction pour l'établissement des postes à armer au sein de l'état-major (manning conférence). Par ailleurs, il apparaît nécessaire de projeter le détachement J8 en même temps que les précurseurs, avec du numéraire pour régler les multiples

dépenses urgentes et inévitables. En outre, le budget approuvé doit être mis en place au moment de l'arrivée du chef J8 (celui de l'EUFOR n'a été disponible qu'à partir du 19 avril - TOA le 30 mars).

Organisation de la force de l'EUFOR en 2003

EUFHQ
NIC
SIGNALS DETACHMENT
SECURITY
SUPPORT
22 LFLT
8 HFLT
EOD
AVIATION SUPPORT
MEDIC

8.3.2.2.2 La chaîne logistique multinationale

La chaîne multinationale est chargée de coordonner et de faciliter l'action des chaînes logistiques nationales.

Le commandement de l'opération au niveau stratégique.

Le commandant de l'opération (COPER) est responsable de la conception, de la préparation et de la conduite générale des actions menées sur le théâtre d'opérations. Il dispose d'un bureau logistique interarmées interalliés. Dans le cadre de l'OTAN, il existe deux cellules de coordination à vocation logistique :
L'AMCC (Allied Movement Coordination Center) qui assure la conduite des moyens stratégiques et coordonne les plans nationaux de déploiement, de transport et de ravitaillement.
Le LCC (Logistic Coordination Center) qui assure la coordination logistique générale.

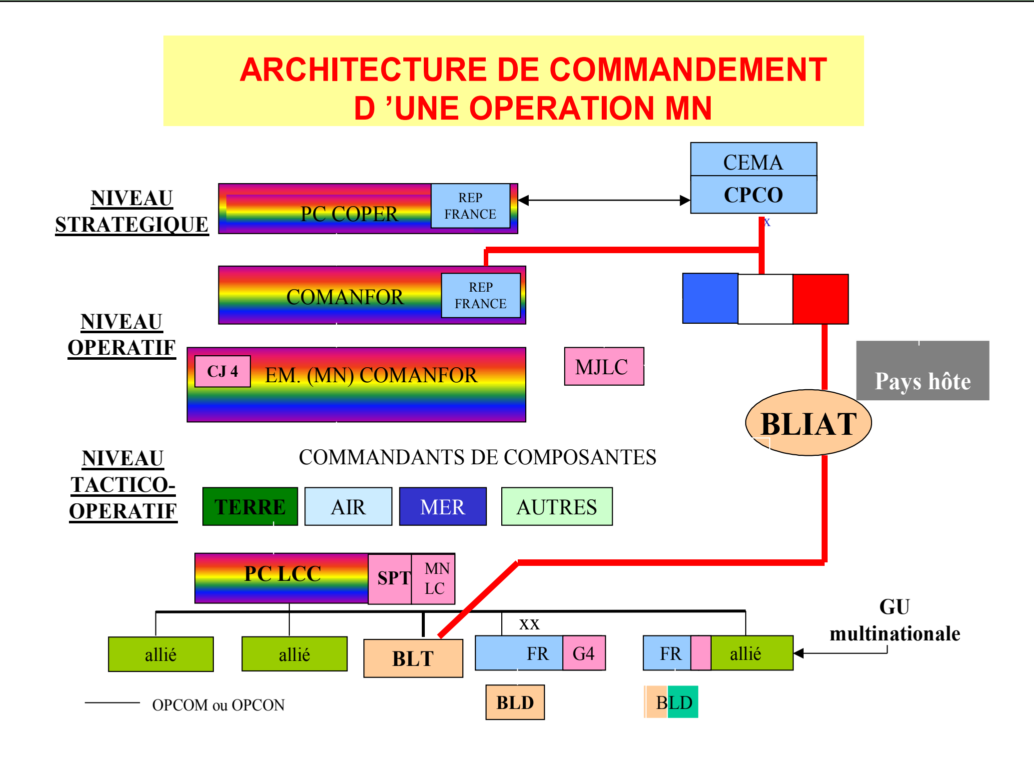
Le commandement de la force au niveau opératif.

Le commandant de la force (COMANFOR) exerce normalement, par délégation du COPER, le contrôle opérationnel (OPCON) de toutes les composantes de la force. Il est responsable de la planification, de la conduite et du soutien de l'ensemble des actions menées sur le théâtre.
Le COMANFOR est en outre désigné « autorité de coordination du soutien logistique ». Il dispose :

D'une cellule chargé de la planification et de la conception de la manœuvre logistique (CJ4)
Eventuellement d'un centre chargé de conduire la coordination logistique (MJLC) subordonné au CJ4.

Le commandement de la composante terrestre au niveau tactique.

Le commandant de la composante terrestre est responsable de la conduite de l'action terrestre. Il dispose, au sein de son état-major, d'un bureau logistique (G4), chargé de la conception et du suivi de la manœuvre logistique et éventuellement d'un centre logistique multinational (MNLC), plus particulièrement chargé de la coordination de la logistique terrestre.



Le rôle de l'adjoint logistique

L'Etat-major des armées, sur proposition du CFLT, met en place auprès de la plus haute autorité française du théâtre, REPFRANCE dans les opérations multinationales ou COMANFOR en engagement national, un adjoint logistique (respectivement ADCONFRANCE ou ADSOUT-IA) pour lui permettre d'assurer toutes ses attributions en terme de soutien logistique. A ce titre, l'adjoint logistique est un coordinateur interarmées du soutien : il est particulièrement chargé de contribuer à la continuité logistique et à la permanence des flux logistiques entre la métropole et le théâtre, de coordonner sur le théâtre l'action de soutien des différents acteurs, des moyens militaires et civils, français et alliés mis à la disposition de la force et de veiller à la cohérence dans le domaine du soutien dont la conduite est confiée à l'état-major de la force. Il est en parallèle l'interlocuteur privilégié et l'interface de la force en terme de soutien vers la métropole.

Le système onusien

L'ONU s'appuie sur un « système de soutien intégré » civilo-militaire et introduisant la notion de « contrat de location avec ou sans soutien ». La France peut dans certaines opérations

comme la FORPRONU (1992-1995) être tributaire de ce système dans le cadre du soutien de ses forces sur le théâtre.

Les principes du système intégré : « d'après un article du « doctrine n°8 / 2006 »

Pour répondre aux besoins opérationnels de la mission, l'ONU a adopté un système de soutien intégré (Integrated Support System - ISS). Combinant les états - majors logistiques militaires et civils en une seule organisation de soutien dirigée par un administrateur civil, le principe majeur de cette structure repose sur une centralisation de la demande. Tous les ravitaillements et les services entraînant une dépense sur le budget de l'ONU doivent obligatoirement être soumis à l'approbation préalable de l'ISS par le principe de requêtes ou " Requests " adressées au PC logistique interarmées (HQ Joint logistic operation center - JLOC). S'appuyant sur des directives logistiques, précisant aux contingents la politique de soutien, les procédures à suivre et la réglementation à respecter, ces états-majors mixtes définissent pour chaque mission des procédures opérationnelles (Standing operating procedures - SOPs) . L'ensemble de ces documents, regroupé dans une charte d'accords ou "memorandum of understanding - M.O.U", devient de fait le document contractuel de référence. Dès lors, les nations contributrices sont tenues de respecter ce contrat, l'ONU se réservant un droit de contrôle.
A partir de ce système de soutien intégré, plus ou moins développé en fonction de l'ampleur de la mission, deux concepts de soutien logistique ont été privilégiés par les instances onusiennes.

La taille et la nature de la mission de l'ONU influant considérablement sur les structures de commandement mises en place, en particulier sur celles de soutien, l'expérience permet de distinguer **deux concepts de soutien logistique** pour les opérations de l'ONU :

- le concept d'autosuffisance.
- le concept de " Force Logistic Support Group - FL SG".

Ces concepts logistiques, totalement opposés, prennent en compte les facteurs spécifiques de la mission, cadre espace-temps, délais, main - d'oeuvre locale, matériel, environnement, climat infrastructure et ressources disponibles.

Le concept de **« l'autosuffisance »**, destiné aux opérations de petites envergures (équipes restreintes, observateurs) et efficace dans les zones disposant d'une infrastructure civile moderne, s'appuie principalement sur l'économie locale, le personnel travaillant avec son équipement de base. Octroyant une subvention individuelle (Mission subsistence allowance - MSA) à chaque militaire, pour faire face à ses dépenses de nourriture, de logement et de vie courante, ce concept trouve ses limites dans les zones pauvres et dévastées où le soutien local devient impossible. Dans ce cas, l'ONU doit prendre en compte le soutien de ses équipes, le plus souvent en faisant appel à des sociétés extérieures.

A contrario, un **concept de " *Force Logistic Support Group - FLSG*", adapté aux opérations plus importantes de maintien ou de rétablissement de la paix**, est appliqué quand l'environnement devient plus complexe c'est à dire quand, outre les observateurs, la mission comprend un amalgame de civils et d'unités militaires constituées. Dans ce cas, le soutien est mixte (civil et militaire) et repose sur la création de bases logistiques (Force logistic Base -FLB). Il peut être alors demandé à une des nations contributrices d'assumer la responsabilité générale de la coordination d'une Force Logistic Base. Celles-ci sont alors approvisionnées soit par contrats civils, soit à partir de la base logistique stratégique de l'ONU, soit à partir des contributions logistiques des états membres.

Cependant, compte tenu de la diversité des équipements de la force, l'ONU éprouve parfois avec ce concept des difficultés à fournir un soutien adapté.

Le processus de remboursement : « D'après un article du « doctrine n°8 / 2006 »

En introduisant dans le processus de remboursement des coûts, la notion de " contrat de location avec ou sans soutien", **l'ONU favorise la mise en place d'un soutien national.**

Ainsi, en fonction de la nature des matériels (majeurs ou équipements individuels) et de la prestations à fournir, l'ONU distingue **différentes notions de contrats de location :**

-"Self-sustainment" ou "self-support " (soutien logistique autonome): les nations contributrices fournissent tout ou partie des moyens logistiques en équipements légers et consommables au profit de leur contingent . **-*"Dry lease"*** : les nations fournissent les équipements majeurs sans en assurer le soutien. **-*"Wet lease"*** : les nations sont responsables du soutien de leurs matériels.

Ce système, séduisant, présente toutefois **une contrainte majeure**. En effet, l'ensemble des conditions générales du soutien ainsi que la liste des matériels projetés sont mentionnés dans le *MOU*. Ce document devient donc contractuel et sujet à contrôle avant remboursement. Il impose donc une **obligation de résultat** et nécessite une **parfaite maîtrise** des procédures de l'ONU.

8.3.2.2.3 Extension possible des responsabilités logistiques de la France

Dans le cadre d'une opération multinationale, la France peut être nation cadre aux niveau opératif ou tactique. Dans ce cas, elle prend en compte les responsabilités de coordination des logistiques des différents pays contributeurs en contrôlant les MJLC ou MNLC suivant le cas.
La France peut assumer des responsabilités de soutien multinational en étant nation pilote du soutien (lead nation), ou nation spécialisée (rôle specialist nation), ou bien dans le cadre de soutien mutuel, ou enfin en contribuant à armer des unités logistiques intégrées multinationales.

Nation pilote :

Nation qui, dans le cadre d'une opération multinationale, assure le soutien ou l'appui dans des domaines pré-identifiés comme la logistique, les systèmes de commandement, les feux dans la profondeur ou encore la défense sol-air. La nation pilote se charge de l'acquisition et de la fourniture, à grande échelle, des moyens affectés à ces domaines pour la totalité ou une partie de la force multinationale. Une compensation ou un remboursement fera ensuite l'objet d'accords entre les parties concernées. La nation pilote peut également se charger de coordonner la fourniture et la mise en place de ces moyens au profit d'autres pays à l'intérieur de sa zone de responsabilité fonctionnelle et régionale.

Nation spécialisée dans un rôle (role specialist nation) :

Dans le cadre d'une opération multinationale, fonction exercée par l'Etat qui se charge de l'acquisition d'une catégorie particulière d'approvisionnement ou de services pour tout ou

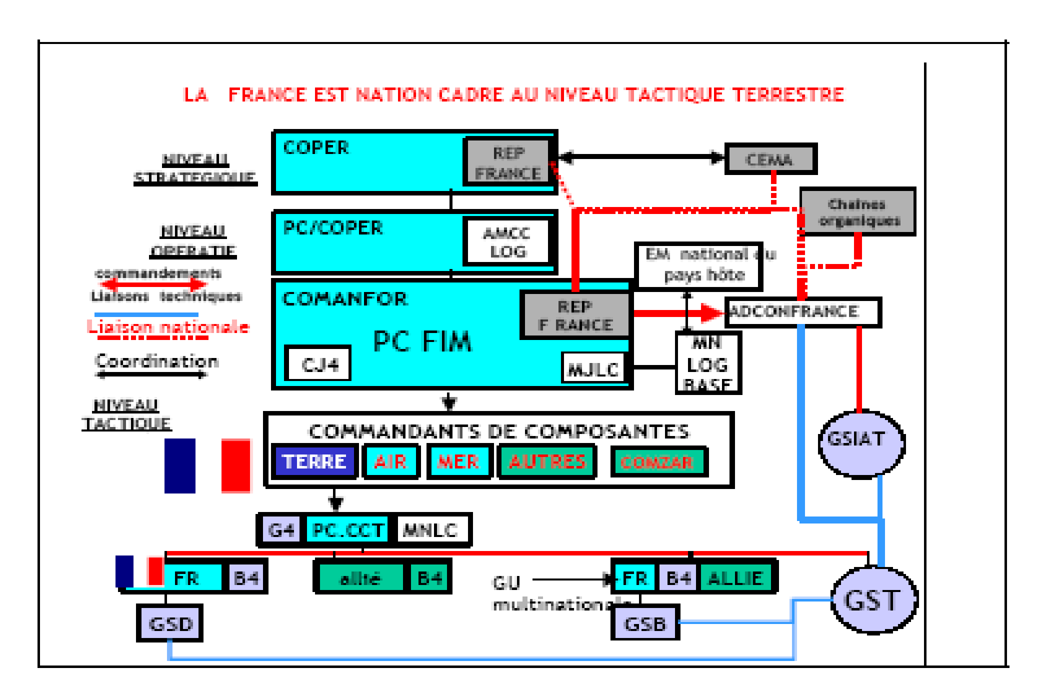
partie de la force multinationale. Une compensation ou un remboursement est normalement prévu et fait l'objet d'accords entre les parties concernées.

Soutien logistique mutuel (cross servicing) :

Dans le cadre d'une opération multinationale, fonction exercée par l'Etat qui se charge de l'acquisition d'une catégorie particulière d'approvisionnement ou de services pour tout ou partie de la force multinationale. Une compensation ou un remboursement est normalement prévu et fait l'objet d'accords entre les parties concernées.

Unité logistiques intégrées multinationales (MILUs) :

Deux ou plusieurs pays fournissent des moyens à une unité logistique placée sous commandement multinational pour soutenir une force multinationale.



Le concept de soutien des opérations s'inscrit dans le cadre de l'interopérabilité défini par l'OTAN et s'appuie sur les documents doctrinaux de cette organisation. Il se place résolument dans le cadre des opérations multinationales qui sont désormais la référence des engagements français. Les opérations nationales en sont des cas particuliers qui bénéficient d'une organisation adaptée.

8.3.2.3 Dispositif logistique

Dans sa configuration la plus complète, l'échelonnement logistique sur un théâtre d'opération comprend :

8.3.2.3.1 Au niveau opératif

La base logistique interarmées de théâtre (BLIAT) armée par le groupement de soutien interarmées de théâtre (GSIAT). Elle peut inclure d'autres entités comme des éléments de soutien nationaux / national support element (NSE) de pays alliés et des unités logistiques

multinationales (MILU) et constituer une base logistiques multinationales de théâtre / theater logistic base (TLB).

8.3.2.3.2 Au niveau tactique

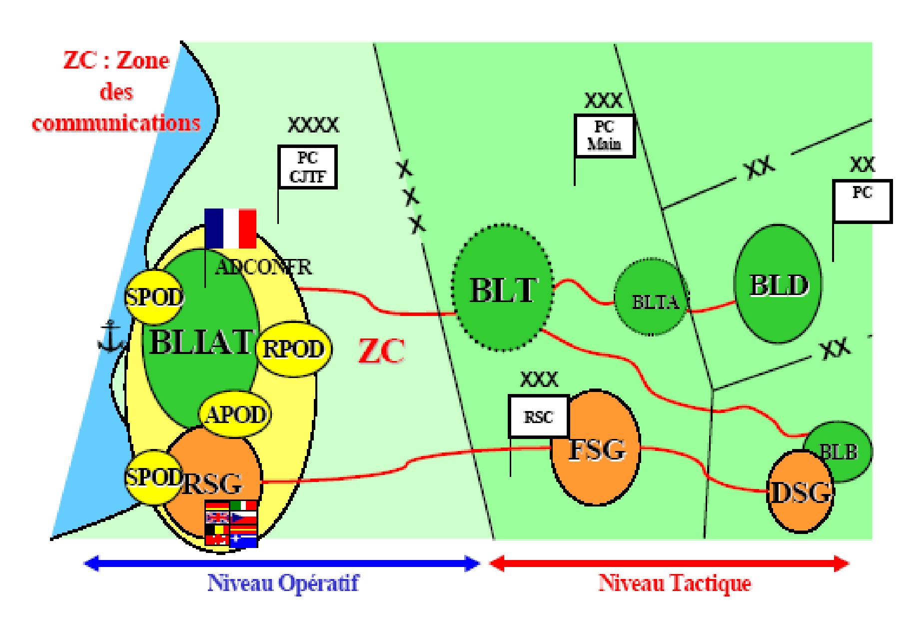
La base logistique terrestre (BLT) armée par le groupement de soutien terre (GST). Elle peut aussi comprendre des NSE de pays alliés. La BLT agit au profit de la composante terrestre.

La base logistique divisionnaire (BLD) armée par le groupement de soutien divisionnaire (GSD), qui peut également inclure des NSE de pays alliés. La BLD agit au profit de la division.

Eventuellement, une base logistique de brigade (BLB) armée par un groupement de soutien de brigade (GSB) ou bataillon logistique (BATLOG), dans le cas d'une brigade nationale engagée au sein d'une division multinationale dont la France n'est pas nation cadre ou bien d'une brigade engagée dans une action autonome nécessitant un tel soutien.

La logistique régimentaire (qu'il s'agisse de bataillons ou de groupements tactiques interarmes) : les trains de combat n°1 (TC1) et n°2 (TC2) et les n°3 :(TC3) :ancien TR.

Chaîne Logistique de Théâtre



Organisation du déploiement logistique sur le théâtre.

RPOD : railway point of debarkation (gare). SPOD : sea point of debarkation (port). APOD : air point of debarkation (aéroport).

1956 – SUEZ

Le soutien logistique de la campagne de Suez : un reflet des dispositifs et de la logistique actuelle
Aujourd'hui quelque peu oubliée, la campagne de Suez en novembre 1956, fut la dernière opération de projection d'un corps expéditionnaire avant que la première guerre du Golfe ne vienne remettre ce type d'opération au goût du jour, après une période de 35 ans correspondant à la guerre froide.

Cadre d'action
Suez peut sembler de la vielle histoire, il est cependant intéressant de constater que par bien des aspects cette expédition présente des similitudes frappantes, notamment sur le plan logistique avec des interventions extérieures menées ou envisagées aujourd'hui. Opération interalliée d'entrée en premier d'une force, sous commandement britannique, les responsabilités logistiques restant cependant nationales, elle est conçue initialement pour un volume de 30000 hommes, partie française.

Planification et opérations
En raison de la nécessité de s'emparer d'une tête de pont, le concept initial du soutien logistique prévoyait que les unités de premier échelon (échelon d'assaut aéroporté et échelon d'assaut amphibie) seraient autonomes et devraient vivre et combattre sur leurs dotations jusqu'à ce que la base logistique soit en mesure de les soutenir, c'est à dire pas avant J+4.

Le plan Mousquetaire devait finalement déboucher fin septembre sur l'ordre d'opération n°4 du général BEAUFRE qui comprenait trois phases. Les deux premières phases concernaient essentiellement une offensive aérienne visant à neutraliser les forces aériennes adverses, associée à une action psychologique pour démoraliser l'adversaire. La troisième phase déclenchée le jour L, correspondant à J+4 ou J+10 selon le plan qui serait joué, concernait l'offensive terrestre dont l'objectif était de s'assurer de la zone du canal avec, dans un 1er temps, la conquête d'une tête de pont à Port Saïd (port et aéroport) et la création d'une base de départ, puis dans un 2ème temps le renforcement de cette tête de pont par un échelon A (12500 hommes) et son extension jusqu'au triangle d'Ismaïlia, enfin dans un 3ème temps l'occupation du reste de la zone du canal et le renforcement du dispositif mis à terre par les échelon B et C.

Les directives pour le commandant de la base logistique AMILCAR (annexe logistique à l'ordre d'opération n°4) prévoyait un déploiement d'urgence de la base dès le début de la 3ème phase (L+1), partie à Port Fouad sur la rive Est pour les éléments de la 7ème DMR débarqués à l'Ouest du canal, en mesure de commencer le soutien à partir de L+3. D'ici là, l'élément d'assaut chargé de conquérir la tête de pont serait autonome, les troupes aéroportées (2 200 hommes) sautant avec 2 jours de combat (JC) et recevant le complément par livraison par air tandis que l'élément d'assaut amphibie (3 570 hommes) débarquait avec 4 JC. A partir de L + 6, la base devait constituer une zone de dépôts à Port-Saïd (baptisée zone A), et, dès que possible, devait être en mesure de déployer une base avancée dans la région d'El antara (zone B).

Enfin, pour L + 13, la base devait avoir constitué un stock de sécurité de 6 à 8 JC pour l'ensemble de la force, à monter à hauteur de 10 JC, avec un complément de 2 UF et 3 UE, pour J + 20. Il est étonnant de constater, à 50 ans d'intervalle, les constantes dans les concepts logistiques qui président à ce type d'opérations combinées d'entrée en premier sur un théâtre d'une force de 30 000 hommes, comprenant la saisie d'une tête de pont suivie d'une exploitation après renforcements par échelons successifs. On retrouve en effet les similitudes suivantes :

Les impératifs et contraintes

- L'impératif de déployer au plus vite une base de soutien dont les délais d'installation et de mise en œuvre nécessitent cependant une autonomie d'au moins 4 JC pour l'échelon en charge de la conquête de la tête de pont. Cette base, point d'entrée logistique sur le théâtre et détentrice du stock de sécurité de la force, n'est rien d'autre que notre actuelle base logistique interarmées de théâtre (BLIAT).

- La nécessité de déployer rapidement une base de soutien avancée dans le sillage de la force, c'est la base logistique terrestre (BLT) que nous connaissons aujourd'hui.

- Le difficile compromis à réaliser entre la volonté d'alléger au maximum les unités de combat engagées en premier échelon et leur besoin d'une dotation initiale leur conférant l'autonomie nécessaire le temps que le soutien se mette en place.

- La problématique de l'acheminement des forces nécessitant un savant dosage des volumes de troupes, de matériels et de ressources à charger dans les bateaux, en fonction des priorités.

Adaptation et conséquences

Le cessez-le-feu, intervenu brutalement dès le 6 novembre au soir, suivi d'un plan de stationnement et d'occupation qui changeait radicalement la donne, obligeant le commandement à revoir complètement les conditions du soutien.

En théorie, un tel scénario de changement de posture (passage de la coercition à la maîtrise) ne nous est pas étranger, mais en l'occurrence, particulièrement soudain et imprévisible, il fut complexe à gérer sur le plan logistique dans la mesure où il intervenait en tout début de l'opération, alors que l'échelon A n'était qu'en partie débarqué et que tout le soutien avait été calculé en fonction de la priorité donnée, dans l'échelonnement de la mise à terre, aux moyens de combat destinés à renforcer les éléments d'assaut et à élargir la tête de pont.

Un tel changement de portage eut pour conséquences logistiques les difficultés suivantes :

- Le resserrement du dispositif général provoquant une imbrication avec les unités combattantes et interdisant le déploiement des moyens logistiques obligea à négocier une nouvelle implantation avec les autorités britanniques et retarda l'ouverture de la base.

- Dans la mesure où les unités déjà mises à terre correspondaient à peine à la moitié de l'échelon A et où les consommations, pour la conquête de la tête de pont, s'étaient révélées extrêmement faibles par rapport aux prévisions, notamment en munitions, il n'y eut pas de gros problème de ravitaillement. Cependant il fallut procéder à des manoeuvres de déchargement, de tri et de rechargement pour récupérer les approvisionnements entreposés en fonds de cales.

- Aucune unité de maintenance ne faisant partie de l'échelon A, et la plupart des unités n'ayant même pas leur soutien propre, il fallut créer des stations services pour assurer les réparations du 2e échelon, recourir aux matériels complets et renvoyer sur la métropole les matériels justifiables de réparations plus lourdes.

Aucun élément d'administration et de soutien ne se trouvant dans les premières vagues (ils étaient prévus en fin d'échelon A, voire en échelon B), les unités se trouvèrent très vite dans des situations difficiles pour assurer leur vie courante.

En revanche, dans le domaine santé, l'hôpital de campagne 461, déployé à Port-Saïd dès le 10 novembre, était en mesure d'assurer le soutien médical en complément du navire hôpital « La Marseillaise » à bord duquel les blessés des premiers combats avaient été évacués par hélicoptères.

Enfin, à partir de la mi-novembre, on se prépare à une reprise des opérations avec le plan VERDICT, tout en planifiant un embarquement (plan HARRIDAN). VERDICT prévoyait de disposer, au profit des forces stationnées en Egypte (environ 8 000 hommes), d'un volant de 10 JC stockés à terre, ainsi que d'un volant opérationnel de 16 JV, 8 UF et 8 UE stockés partie à terre et partie sur chalands. De plus, devant l'incertitude quant à la suite des évènements (reprise des opérations ou rembarquement) des demandes de recomplètements furent adressées à l'EMA dès le 22 novembre. Cependant, le 28 novembre, VERDICT était abandonné et il s'agissait désormais, tout en maintenant les ressources nécessaires à la force, de préparer le rembarquement (HARRIDAN).

L'ordre logistique du 6 décembre fixait les dispositions à prendre. Il prévoyait notamment, afin de conserver à portée, des munitions et du carburant en quantité suffisante pour faire face à une éventuelle agression, de stocker sur chalands un encas mobile de 400 tonnes de munitions et 1000 tonnes de carburant. Cette solution s'est avérée particulièrement pertinente car elle a permis à la force de disposer constamment de ressources disponibles tout en procédant au chargement du reste dans les délais et avec un minimum de mouvements portuaires. Abstraction faite des différences existantes entre les moyens militaires dont nous disposions à l'époque et nos moyens actuels, la campagne de Suez reste exemplaire de la logistique d'un corps expéditionnaire projeté loin de ses bases pour une entrée en premier sur un théâtre d'opération extérieur.

Elle illustre notamment l'importance d'une planification rigoureuse associant tacticiens et logisticiens dès la conception, le bien fondé de disposer au plus tôt d'une base logistique de théâtre prolongée dès que possible par un échelon de soutien mobile au plus près des forces, l'équilibre à trouver entre une empreinte à terre progressive ménageant la réversibilité et un dimensionnement suffisant des moyens de soutien et des ressources permettant d'emblée d'initier correctement la mission.

D'après un article de la 1ère brigade logistique publié dans la revue HERACLES n°14 mars-avril 2006

8.4 Perspectives logistiques

D'emblée conçu dans son cadre interarmées, le soutien des opérations devra tenir compte des nouveaux modes opératoires (fluidité des dispositifs et des organisations), du cadre général des opérations (asymétrie, espaces lacunaires et protection) et des évolutions sociétales (soutien de l'homme, aide aux populations). Il devra également s'adapter aux impératifs d'une projection toujours très exigeante en matière de logistique même si la conception des programmes d'armement futurs doit intégrer, dès l'origine, une réduction des besoins (notamment en énergie) des systèmes d'armes et une rationalisation des parcs qui devrait en faciliter le soutien.

8.4.1 Soutien logistique et numérisation : objectif 2010

Afin de conserver sa souplesse et sa réactivité, la force doit bénéficier d'un soutien adapté qui lui garantit la satisfaction de ses besoins.
Ainsi, si "l'empreinte logistique" demeure (puisqu'elle dépend des besoins incompressibles d'une force), son emplacement géographique est très variable. L'objectif est bien d'alléger l'avant, exception faite du soutien santé.

8.4.1.1 Principes généraux

Une organisation du soutien modulable :
- Si la FOT n'est pas engagée, elle devient échelon logistique. L'ensemble de ses moyens se trouve rassemblé à un même endroit géographique.
- En revanche, si la FOT est engagée, elle est dotée d'une autonomie initiale strictement dimensionnée au regard de la mission reçue et bénéficie d'un soutien adaptable en cours d'action selon deux scénarios.

8.4.1.1.1 La FOT est un échelon logistique

Elle se trouve par conséquent renforcée en moyens de commandement. Elle s'appuie sur un PC unique (MAIN) pour garantir le bon déroulement du soutien logistique.

8.4.1.1.2 La FOT n'est pas un échelon logistique

Elle a alors la certitude de bénéficier du soutien de l'arrière avec qui elle est en contact permanent.

8.4.1.2 L' évolution des différentes chaînes

8.4.1.2.1 Le ravitaillement

Les convois constituent une cible privilégiée qu'il convient de protéger de façon active (escorte) et passive (camouflage, armement spécifique, moyens de navigation). Il faut réduire au strict nécessaire le nombre des convois en s'abstenant de « pousser » systématiquement vers l'avant le ravitaillement et en privilégiant les stocks sur roues.
Il s'agit bien d'une logistique « tirée », dont l'objet n'est d'acheminer que ce qui est nécessaire.
Le développement des systèmes d'information à tous les niveaux de décision permet d'appréhender en temps réel la consommation logistique ainsi que l'ensemble de la situation tactique des unités de la FOT par l'échelon de soutien. Ce dernier est en mesure d'évaluer préventivement les besoins et d'effectuer ainsi des recomplètements calculés au plus juste.
Pour y parvenir, l'objectif à rechercher dans le domaine de la transmission de la donnée logistique est l'automatisation afin de libérer l'utilisateur, jusqu'au plus petit échelon, de cette préoccupation. Dans ces conditions, ce dernier pourra se consacrer à la réalisation de sa mission tandis que la chaîne logistique aura l'assurance d'obtenir les bons comptes rendus de consommation. Les procédures en mode dégradé devront continuer d'être maîtrisées par l'ensemble du personnel.
A cet égard, afin de lui permettre de conserver une certaine liberté d'action tout en réduisant le risque de rupture des flux, il est essentiel que soient maintenus les TC2 voire qu'ils puissent être ponctuellement renforcés, ou regroupés, si la situation l'exige. D'autre part, si la notion d'autonomie initiale demeure, elle est, dans ces conditions, strictement adaptée à la mission prévue. En fonction de la mission, il peut ainsi être admis de limiter l'emport de munitions de tranche D.

8.4.1.2.2 La maintenance

Il est préconisé de réarticuler les moyens et les opérations de maintenance selon les délais de traitement et la nature de l'opération. Il s'agit alors de déporter les réparations dites lourdes (Réparations dites lourdes soit en raison des outillages à déployer, soit par suite des délais de traitements dus à des diagnostics complexes, des démontages multiples ou la non disposition de rechanges) vers l'arrière et de renforcer certains moyens de l'avant afin qu'ils soient à même de diagnostiquer et réparer rapidement ou de provoquer la récupération du matériel endommagé.

L’avant participe au maintien de la disponibilité des équipements en effectuant des interventions limitées. A cet effet, il serait souhaitable de vérifier la validité des taux d’attrition techniques et tactiques actuellement en vigueur (AIP :autonomie initiale de projection). A ce titre, les TC1 des unités élémentaires comportent une équipe de maintenance de l’avant protégée des tirs ALI et disposant d’une capacité d’emport des rechanges nécessaires à sa mission.
Connaissant parfaitement les matériels dont elle a la charge et s’appuyant sur le réseau, cette équipe peut avertir « l’arrière » de ses choix afin de faciliter l’anticipation des besoins.
Le NTI 1 est renforcé par des équipes d’intervention légères hautement qualifiées, disposant des moyens adaptés à leur mission. Disposant au TC2 d’un lot de rechanges et de kits de réparation, ces équipes légères d’intervention sont en mesure d’intervenir au profit des TC1, en vue de préparer une action du corps.
Dans le cadre des actions dynamiques de la FOT, il convient que les ateliers régimentaires puissent rejoindre la zone arrière où ils trouveront sûreté et stabilité, soit en zone de maintenance, soit auprès des TC3. Cette position privilégiée leur permettra d’assurer la remise en condition des corps de la FOT après action, dans les meilleurs délais et en coordination avec les moyens NTI2.

- L’arrière : base de maintenance lourde.
Les réparations dépassant le délai fixé par la FOT sont du ressort de la zone arrière. C’est là que sont réalisés les actes de maintenance lourde imposant la mise en œuvre de moyens spécifiques.

- Le principe de lien discontinu.
Cette césure franche entre un avant extrêmement mobile et l’arrière jouissant d’une stabilité améliorée crée la nécessité de mener une manœuvre des évacuations.
Par ailleurs, et en fonction de la mission, il est souhaitable que certains matériels majeurs puissent être remplacés en coup complet plutôt que de donner lieu à une réparation.
Enfin la force ne devra pas s’interdire l’emploi d’aéronefs pour acheminer des rechanges prioritaires.

8.4.1.2.3 Le soutien santé

Le soutien sanitaire ne pouvant faire défaut, il est indispensable de renforcer le concept actuel de médicalisation de l'avant. Le but recherché est de pouvoir retarder l'évacuation des blessés.
La numérisation intègre l'ensemble de la chaîne du soutien sanitaire (du PS au VAB sanitaire en passant par l'ACA) et permet d'alléger le suivi du personnel ainsi que la gestion des produits et matériels spécifiques.
De plus, il faut valoriser la capacité à sauver des vies à l'avant. D'abord en généralisant la connaissance "des gestes qui sauvent" jusqu'au plus bas niveau. Ensuite en donnant à la force les moyens adaptés pour relever, catégoriser, opérer, trier et évacuer.
Chaque unité élémentaire dispose d'un véhicule protégé et d'une équipe médicale. Les médecins des GTIA sont habilités à catégoriser les blessés. Ainsi dans les opérations de zones urbaines, la phase de ramassage n'est plus indispensable : d'une logique relève, ramassage, catégorisation, évacuation; on passe à relève, catégorisation, évacuation pour obtenir un gain de temps et un allégement des moyens au profit du blessé et de la force.
La relève doit être effectuée à l'aide de vecteurs protégés et numérisés (intégration de la chaîne santé dans la NEB, notamment en ce qui concerne la communication et la navigation). Outre le gain de temps obtenu, il est alors possible de prévenir l'échelon arrière de l'état des blessés pour anticiper le flux.

8.4.2 Prospectives 2025 : vers une priorité des flux…

Hormis le renouvellement de l'essentiel du parc de porteurs logistiques d'ores et déjà programmé à compter de 2010 . A partir de 2010 :VLTP (Véhicule Léger Tactique Polyvalent) porteur 2t et successeur du porteur 4t. A partir de 2012 : PPT (Porteur Polyvalent Terrestre) porteur 10t. A partir de 2014 : successeur du TRM 10 000. Puis les évolutions principales porteront sur :

- une amélioration de l'efficience des flux amonts par une densification et massification des flux (rentabilité), par le renforcement de la coopération (interarmées, interalliée, externalisation) et par la maîtrise de l'information logistique :mise en place d'une autorité de pilotage de ces flux disposant des outils nécessaires et système de management global des acheminements et des approvisionnements (Supply Chain Events Management) en cours d'étude.
- une amélioration de l'efficacité des flux de théâtre par un emploi optimisé des moyens et des spécialistes logistiques : système de gestion de flotte, système d'anticipation des besoins, télé médecine, maintenance prédictive, par une meilleure réactivité du système de soutien liée à la mise en œuvre de systèmes d'information logistique, par une polyvalence des unités logistiques permettant de faire face aux besoins liés. à la capacité à durer tout en poursuivant le soutien des actions de combat à l'endroit et au moment voulu.

Enfin la prise en compte d'un environnement globalement hostile conduira à limiter au maximum le déploiement de zones logistiques stables en recourant au système de ravitaillement par flux pulsés.

CONCLUSION

“Même si l’on voit apparaître quelques contrats d’approvisionnement dès le XVIème siècle, le début de l’étatisation de ce sous-produit de l’art militaire date de l’époque de Richelieu qui en 1635 avait pris le titre de Grand Maître général des munitions, magasins et ravitaillement de France. L’impuissance du cardinal devant ces problèmes d’approvisionnement se manifestait visiblement lorsqu’il qualifiait l’organisation des subsistances militaires de magie blanche. »
Extrait de l’ouvrage du Colonel ROSENBLATT « tactique générale, éléments de réflexion ».

Depuis, le soutien logistique est une constante dans les opérations. Il respecte en permanence les principes de prévision, de préparation et d’anticipation et d’adaptation. Comme les autres fonctions opérationnelles, la logistique se gère, se planifie et se commande. Il en sera de même dans les années à venir.
« Tout au long de l’histoire militaire, le but de la logistique a donc été et est toujours de pourvoir aux besoins des armées en opération en leur fournissant ce qu’il faut, où il faut quand il faut. Pour cela elle dispose de deux leviers fondamentaux : les bases et les convois, soit ceux qui suivent les forces, soit ceux qui unissent les bases et les forces. Cette activité génère des flux physiques et financiers de tous ordres coordonnés par des informations en temps utile. Une bonne stratégie doit bien sûr viser à limiter ces impedimenta qui brident les opérations en portée comme en vitesse. Aussi depuis des temps immémoriaux, l’idéal d’un grand capitaine est, toujours, de s’affranchir des contraintes logistiques. Si cela fut à peu près atteint dans l’Antiquité, force est de constater que c’est beaucoup plus difficile de nos jours, compte tenu du poids logistique qu’imposent
les armements modernes et les standards de vie des combattants occidentaux…
Penser réduire doctrinairement "l’empreinte logistique", selon le terme aujourd’hui à la mode, est je crois une gageure plus qu’un véritable challenge et peut-être un fantasme. Les progrès technologiques toujours croissants, les situations politiques, humaines et humanitaires complexes des théâtres, la variété des espaces géographiques où se déroulent les interventions (et les modes d’action qui s’y rapportent) auxquels s’ajoutent des moyens financiers comptés, contribuent à multiplier les facteurs à prendre en considération et semblent plaider au contraire pour un alourdissement des contraintes et des impératifs logistiques...
La logistique d’aujourd’hui est donc à l’image des forces terrestres, dévouée et reposant avant tout sur un système d’hommes. Il faut la considérer comme un impératif plutôt que comme une contrainte dont il "faudrait", à tous prix, gommer l’empreinte. On n’a jamais vu des généraux perdre une bataille parce qu’ils avaient trop de logistique, à l’inverse… »

D’après un article du général Daniel REMONDIN commandant la 1ère brigade logistique publié dans la revue HERACLES avril 2006.

Ainsi, l’acheminement initial rapide des forces d’entrée en premier, la projection stratégique de la force terrestre et la mobilité tactique des unités de combat et de leur soutien constituent les trois composantes déterminantes des opérations extérieures. De ce fait une présence initiale rapide dans un lieu de crise est l’un des facteurs décisifs de la projection, mais le succès dépend aussi largement de l’acheminement des ressources et du ravitaillement pour maintenir la force au niveau de potentiel indispensable d’où les impératifs de quantité, de flexibilité et de qualité.